



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 152 N° 064
Le lundi 1^{er} décembre 2025

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 1^{er} décembre 2025

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

● (1100)

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 20 octobre, de la motion portant que le projet de loi C-225, Loi modifiant le Code criminel, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à souligner brièvement que le gouvernement reconnaît que la violence contre un partenaire intime est un problème très grave. C'est pourquoi il y a eu un investissement important de ressources, tant financières que législatives, pour s'y attaquer.

La violence fondée sur le sexe touche beaucoup trop de gens, et le gouvernement dépense des centaines de millions de dollars pour la contrer. La législation est également un outil précieux dans notre arsenal. C'est pourquoi nous sommes prêts à envisager toute proposition de changement à celle-ci, et même aux projets de loi d'initiative parlementaire. Au fond, nous voulons écouter ce que les survivants nous disent et y répondre du mieux que nous pouvons.

Comme je l'ai dit, il faut deux choses pour y arriver. Premièrement, il faut prévoir des ressources financières, ce que le gouvernement a fait. Deuxièmement, il faut apporter des modifications législatives, ce qui, je le répète, est quelque chose que nous souhaitons vraiment faire et que nous avons fait par le passé.

[Français]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, en ce beau lundi 1^{er} décembre, j'ai l'honneur de débiter la semaine en parlant du projet de loi C-225, qui concerne la violence entre partenaires intimes. C'est un enjeu majeur pour le Comité permanent de la condition féminine, qui est constamment obligé de refaire des études sur ce sujet à cause de nouveaux faits dans l'actualité. C'est malheureux.

Le projet de loi vise à modifier le Code criminel pour créer des infractions spécifiques lorsque la victime est un partenaire intime; interdire la remise en liberté par un agent de la paix lorsqu'un individu a déjà été condamné dans les cinq années précédentes pour une infraction similaire; prolonger de trois mois à un an la période

de détention des biens saisis avec possibilité d'extension, et ce, jusqu'à deux ans; et pour ajouter des sanctions plus sévères pour le harcèlement criminel conjugal, les menaces envers un partenaire intime, les voies de fait simples, graves ou armées.

On voit que la violence coercitive et contrôlante est malheureusement un fléau. Je peux donner une définition. Ce sont des comportements répétés qui visent à isoler, contrôler, surveiller ou dominer la victime. Cela inclut le contrôle financier, la manipulation psychologique, l'isolement social, la restriction de déplacement, le bris de téléphone, la menace sur les enfants ou les animaux. On parle de ces comportements, de cette violence, de ce contrôle coercitif et je tiens à souligner que c'est une des priorités que j'avais déjà établies après le rapport « Rebâtir la confiance » du Québec, à la demande de la députée de Sherbrooke provinciale Christine Labrie, qui avait siégé au comité d'experts. Nous nous sommes rencontrées dans un café à Sherbrooke et elle m'a dit que c'est quelque chose qui relève du Québec. J'ai pris la balle au bond, à l'écoute de la députée qui avait travaillé avec des collègues d'une façon non partisane. Il avait des gens de toutes les formations politiques dans ce groupe. Cela a été fait d'une façon très rigoureuse au Québec. Il faudra, à leur demande, criminaliser le contrôle coercitif. C'est vraiment majeur.

Maintenant que j'ai fait cette petite parenthèse, j'aimerais revenir à l'objectif du contrôle coercitif qui est finalement de briser l'autonomie et la liberté de la victime; 95 % des crimes avec violence conjugale comportent un élément coercitif ou contrôlant. C'est majeur. Le Bloc québécois est en faveur de l'étude du projet de loi en raison de l'urgence liée à la hausse de la violence conjugale. Malheureusement, les chiffres confirment qu'il y a une hausse et que les cas vont en augmentant. Il y a même certaines municipalités, certains endroits qui déclarent que la violence conjugale est une épidémie.

On souhaite protéger le concept de meurtre au premier degré en créant un nouvel alinéa distinct. Au Bloc québécois, nous voulons inclure explicitement les enfants, les proches dans les protections et éviter la création d'infractions redondantes si elles existent déjà dans le Code criminel. Comme je le disais plus tôt, on veut intégrer la violence coercitive dans le Code criminel, comme le visait d'ailleurs un projet de loi de la législature précédente déposé par une collègue du Nouveau Parti démocratique, qui s'était même rendu jusqu'au Sénat. Malheureusement, il est mort au Feuilleton avec les élections. C'était même le thème de la conférence de presse la semaine dernière pour lancer la campagne des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes. Finalement, le Comité permanent de la condition féminine a déposé le rapport de l'étude que j'ai proposée avec mes collègues sur le contrôle coercitif. Nous sommes revenus sur le fait que c'est une des demandes principales qui doit ressortir du dépôt de ce rapport.

Affaires émanant des députés

Dans la loi actuelle, on peut identifier des problèmes. Il y a une très faible confiance des victimes dans les institutions, la police, les tribunaux. Il y a une sous-déclaration massive de la violence; seulement 36 % des cas de violence familiale sont rapportés, et c'est 5 % des agressions sexuelles qui le sont. Il y a des obstacles pour les femmes immigrantes qui craignent un impact sur leur statut. On a de la difficulté à prouver le contrôle coercitif dans le cadre légal actuel.

Des gens disent qu'on ne devrait pas criminaliser le contrôle coercitif, parce qu'on a des problèmes à le prouver légalement et qu'il sera difficile de trouver des preuves. Pourtant, nous pensons qu'il faut réussir à dépasser cela et plutôt voir comment mieux éduquer les gens du système, des policiers jusqu'aux juges. Comment peut-on mieux éduquer pour s'assurer que cela est mieux reconnu? On doit plutôt réussir à trouver des preuves pour permettre de criminaliser le contrôle coercitif et arriver à les présenter en cour.

Il y a une sous-application des lois. Des accusations sont réduites à un engagement de ne pas troubler l'ordre public en vertu de l'article 810 du Code criminel. J'ai proposé, en collaboration avec les conservateurs, une étude au Comité permanent de la condition féminine au sujet spécifique de la question de l'article 810 du Code criminel et de savoir s'il répond réellement aux besoins des victimes.

• (1105)

L'article 810 est jugé insuffisant dans les cas où il y a un risque élevé de récidive. C'est ce que nous entendons dire en ce moment.

Dans le contexte parlementaire, il y a eu plusieurs tentatives depuis 2020 pour encadrer la violence coercitive. Il y a d'abord eu le projet de loi C-247, le projet de loi C-202, puis le projet de loi C-332, qui est le plus récent. En 2023, on a aussi vu l'adoption du projet de loi C-233 qui avait été rédigé par les libéraux et qui portait sur la surveillance électronique ainsi que sur la formation des juges. Une augmentation médiatisée des féminicides a créé une pression politique accrue pour qu'agisse et qu'on dépose des projets de loi afin d'essayer de trouver des solutions à ce fléau.

Plusieurs comités étudient présentement la question. J'ai parlé du Comité permanent de la condition féminine, où je siège, mais je sais que le Comité permanent du patrimoine canadien et le Comité permanent de la justice et des droits de la personne étudient également des éléments relatifs à ce dossier. J'ai des discussions avec les députés qui siègent au même comité que moi, mais j'en ai aussi avec mes collègues qui siègent à ces autres comités, notamment le député de Rivière-du-Nord et le député de Drummond.

Parlons des effets concrets du projet de loi C-225. Le meurtre d'un partenaire intime deviendrait automatiquement un meurtre au premier degré. C'est ce que dit ce projet de loi. Le harcèlement sexuel conjugal entraînerait une peine maximale de 10 ans; les menaces contre la personne, une peine maximale de 10 ans; les menaces contre les biens et les animaux, une peine maximale de 4 ans. En cas de voie de fait conjugale simple, ce serait un maximum de 10 ans. En cas de voie de fait armée, lésion ou strangulation, ce serait 12 ans. En cas de voie de fait conjugale grave, ce serait 14 ans. Le projet de loi rend aussi la détention obligatoire après arrestation si récidive récente, et impose une évaluation obligatoire du risque de récidive — jusqu'à 7 jours.

Parlons maintenant des plus récentes statistiques en matière de violence conjugale au Canada. Selon l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation, en 2024, une

femme est tuée toutes les 48 heures par un partenaire intime. Selon ce que publiait Statistique Canada en 2023, 76 % des victimes de violence conjugale sont des femmes. Plus de 127 000 incidents de violence conjugale ont été déclarés à la police en 2022, soit une hausse d'environ 5 % par rapport à l'année précédente. C'est quand même alarmant.

Les femmes autochtones sont trois à quatre fois plus susceptibles d'être victimes de violence conjugale. Les jeunes femmes de 15 à 24 ans représentent la tranche d'âge la plus à risque. Quatre victimes sur dix rapportent un contrôle coercitif avant l'apparition de la violence physique. Un enfant sur trois qui est exposé à la violence conjugale développerait de la détresse psychologique sévère. Dans 60 % à 70 % des cas, les enfants sont des témoins directs de la violence, toujours selon les données publiées par Statistique Canada en 2023.

Il y a aussi la coercition technologique. Plus de 50 % des victimes de violence conjugale rapportent avoir subi du contrôle technologique par géolocalisation, accès forcé aux comptes, surveillance numérique ou menaces de diffuser des images compromettantes. Il y a aussi des données sur les milieux ruraux. Les femmes vivant en milieu rural ont un taux de violence conjugale 1,8 fois plus élevé que celles qui vivent en milieu urbain. Près de 80 % des victimes de violence conjugale ne contactent jamais la police. Neuf victimes sur dix disent que la peur de représailles ou la dépendance financière les empêche de dénoncer.

Pour les cas de féminicides et d'homicides conjugaux, c'est 75 % des homicides qui sont commis par un partenaire actuel ou ancien. Toujours selon Statistique Canada, une séparation augmente le risque d'homicide de 500 % dans l'année suivant la rupture. Les homicides conjugaux représentent 34 % de tous les homicides de femmes au Canada. Plus de 50 % des féminicides surviennent après une longue période de contrôle coercitif. La violence conjugale est en hausse. Entre 2014 et 2023, cela a augmenté de 30 %. En 2022, la police a enregistré un incident de violence familiale toutes les deux minutes. Les provinces qui présentent les taux les plus hauts sont la Saskatchewan, le Manitoba et l'Alberta.

Je pourrais continuer ainsi pendant longtemps, mais il ne me reste qu'une minute. Finalement, c'est 60 % des victimes qui disent que le contrôle coercitif est plus traumatisant que la violence physique. C'est 70 % des victimes qui rapportent un état de surveillance constante, y compris la surveillance numérique. Une victime sur deux dit avoir subi de la violence économique, ce qui l'empêcherait de quitter la relation. La dépendance financière est également un obstacle à la dénonciation. Les populations les plus à risque incluent les femmes autochtones, comme je le disais. Il faut trouver des solutions pour les enfants, car 60 % des enfants exposés à la violence développent des symptômes associés à un trouble de stress post-traumatique.

On pourrait aussi parler des impacts de la rupture, des violences technologiques, ainsi que des impacts économiques et sociaux, parce que le coût de la violence conjugale au Canada est de 7,4 milliards de dollars par an, ce qui est majeur. Ce qu'on voit aussi, c'est que 50 % des femmes perdent leur emploi ou doivent changer d'emploi en raison de la violence et que plus de 800 000 femmes et enfants utilisent annuellement les maisons d'hébergement.

• (1110)

Au vu des chiffres que je viens de présenter, je pense qu'il est d'autant plus important d'agir, mais avec prudence. Il faut analyser ce projet de loi en comité, et nous verrons par la suite.

[Traduction]

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer mon collègue et son projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-225. Le travail remarquable qu'il a accompli témoigne de son engagement sincère et inébranlable à défendre les personnes touchées par la violence entre partenaires intimes et ses effets dévastateurs.

Lorsque j'ai examiné la question de plus près, je me suis rendu compte qu'il y avait un mot qui revenait sans cesse: « épidémie ». Les universités, les experts, les provinces, les organisations et, surtout, les victimes elles-mêmes ont décrit la violence entre partenaires intimes comme une épidémie. Lorsque nous parlons d'épidémie, ce n'est pas une métaphore, mais plutôt une véritable crise qui se propage amplement, rapidement et de façon prévisible dans tout le pays. Cette crise surcharge notre système de justice; comme il fallait s'y attendre, la violence entre partenaires intimes est l'une des principales causes de l'engorgement du système. Elle met également à rude épreuve les collectivités et provoque la dévastation.

Des vies sont ruinées. Cette violence est si répandue qu'on ne peut pas la considérer comme un incident isolé. À tous les égards, la violence entre partenaires intimes correspond à la définition d'épidémie au Canada aujourd'hui. Il semble que, depuis quelques années, chaque fois que je prends mon téléphone pour consulter les nouvelles, je découvre une nouvelle tragédie: une autre femme a été blessée ou même tuée par son partenaire. Ces tragédies sont devenues monnaie courante dans ce pays.

Ces derniers temps, nous avons été ébranlés par le meurtre de Savannah Kulla-Davies, une jeune mère ontarienne qui a été tuée par son ex-conjoint, Anthony Deschepper. Ce qui rend le drame encore plus déchirant, ce sont les nombreux signes avant-coureurs qui avaient été documentés avant la mort de Mme Kulla-Davies. Malheureusement, ces signes avaient été ignorés. Voilà pourquoi nous parlons de cette affaire à la Chambre aujourd'hui.

Anthony Deschepper avait de lourds antécédents de violence et de menaces contre Mme Kulla-Davies. Justement, en 2023, des accusations liées aux armes à feu avaient été portées contre lui pour une attaque qu'il avait perpétrée contre elle. Un document judiciaire indique même qu'il avait bel et bien déchargé une arme à feu, au mépris de la vie de Savannah Kulla-Davies. Après avoir échappé à la police pendant un mois, il avait finalement été arrêté par les forces de Waterloo. Pourtant, malgré des antécédents bien connus, il avait été mis en liberté sous caution. Une fois relâché, il avait continué à faire preuve d'une violence extrême, violence qui a fini par coûter la vie à sa victime. Mme Kulla-Davies savait qu'elle était en danger. Elle avait essayé d'attirer l'attention sur la gravité du problème. Elle avait dit à sa mère: « Si je reste avec lui, il va finir par me tuer. »

Savannah Kulla-Davies avait supplié les autorités de la protéger. Elle avait fait tout ce qu'elle pouvait et sans doute tout ce qu'il fallait, mais le système censé la protéger et la défendre en tant que victime n'a ni écouté ni agi, et elle en a payé le prix ultime. Il ne s'agit pas d'un cas isolé. Je le répète: des tragédies comme celle-ci se produisent beaucoup trop souvent au pays.

Affaires émanant des députés

Madisson Cobb, une jeune femme de 23 ans originaire de Calgary, en Alberta, a été assassinée en juillet par son ex-copain. Il la traquait et la harcelait depuis des mois. Madisson a demandé de l'aide à maintes reprises: elle s'est adressée à la police et a même signé une déclaration sous serment. Elle a obtenu une ordonnance de non-communication qui devait la protéger jusqu'en 2026. Son ex-copain était déjà soumis à des conditions lui imposant de ne pas s'approcher du domicile de Madisson ni de son lieu de travail, et de ne pas entrer en contact avec elle, mais il s'en souciait peu. Il avait même déjà été accusé à deux reprises de harcèlement et de harcèlement criminel, mais il ne s'en souciait pas non plus. Madisson a exprimé sa peur dans la déclaration écrite qu'elle a présentée au tribunal, où elle a dit: « Je vis chaque jour dans la peur; je veux qu'il sorte de ma vie ».

Elle raconte qu'elle tremblait et qu'elle avait des crises de panique quand elle sortait ou quand son téléphone sonnait, car elle craignait que ce soit lui. Malgré les preuves, l'ordonnance de non-communication, les accusations répétées et les avertissements clairs formulés par Madisson à l'intention des intervenants d'un système qui devait la protéger, l'ex-copain de Madisson l'a tuée dans un stationnement près de son lieu de travail.

• (1115)

Bailey McCourt est la femme qui a donné son nom au projet de loi. Elle résidait en Colombie-Britannique, au Canada. À 32 ans, elle était mère de deux filles, Savannah et Madisson, dont elle était très fière. Mme McCourt, tout comme ses filles, vivait dans la peur de son ex-mari. Selon le témoignage de son oncle, elle se sentait frustrée, effrayée et sans soutien, et elle avait perdu confiance dans les tribunaux et le système qui étaient censés la protéger.

En juillet dernier, l'ex-mari de Mme McCourt a été reconnu coupable d'avoir étouffé et menacé une autre victime. Après une audience sur ces accusations, il a été libéré moyennant une caution de 500 \$, malgré ses antécédents de violence. Trois heures après avoir été libéré sous caution, il a retrouvé Mme McCourt et l'a tuée à coups de marteau sur la tête, privant ainsi deux filles de l'amour de leur mère. Cette attaque brutale a ébranlé la collectivité et arraché une femme très aimée à sa famille.

En nommant le projet de loi « loi de Bailey », nous honorons la mémoire d'une mère, d'une fille, d'une sœur, d'une nièce et d'une amie. Nous affirmons clairement que la vie des femmes compte et que notre système de justice a désespérément besoin d'être corrigé. Il nous incombe à tous, en tant que législateurs, de faire ce qu'il faut pour mettre en œuvre ce changement nécessaire. Grâce au projet de loi d'initiative parlementaire de mon collègue, nous avons cette possibilité aujourd'hui.

Bien que les femmes dont j'ai parlé habitent différentes régions du pays et aient des origines et des modes de vie différents, elles ont malheureusement un point commun: elles ont toutes été victimes de violence de la part de leur partenaire intime. Elles prouvent que la violence entre partenaires intimes n'est pas une série de tragédies isolées, mais plutôt une épidémie mortelle qui sévit dans tout le pays. Leurs histoires font écho à celles d'innombrables autres femmes dans tous les coins du pays, des femmes qui espèrent que nous, ici, changerons les choses pour elles.

Affaires émanant des députés

Je crois qu'il nous incombe, en tant que législateurs, d'honorer leur mémoire, leur réalité, leur histoire et, bien sûr, les membres de leur famille encore en vie, en faisant avancer le projet de loi à l'étude. Nous devons affronter et éradiquer l'épidémie de violence entre partenaires intimes.

La loi de Bailey mettrait en place des mesures réelles et concrètes pour sauver des vies. Si elle est adoptée, cette loi aura plusieurs effets. Premièrement, elle traiterait le meurtre d'un partenaire intime actuel ou antérieur comme un meurtre au premier degré, qu'il ait été ou non prémédité. Deuxièmement, elle créerait des infractions particulières, notamment les voies de fait contre un partenaire intime et le harcèlement criminel d'un partenaire intime. Troisièmement, il exigerait que toute personne reconnue coupable d'une infraction de violence contre un partenaire intime au cours des cinq années précédentes ne puisse être libérée que par un juge, ce qui renforcerait la responsabilité.

Le projet de loi donnerait également aux tribunaux le pouvoir de placer en détention à tout moment les personnes accusées de violence contre un partenaire intime afin de procéder à une évaluation des risques examinée par un juge, ce qui est essentiel pour protéger la victime contre tout préjudice potentiel pouvant entraîner la mort. Enfin, le projet de loi moderniserait la détention des éléments de preuve saisis, ce qui est également nécessaire.

Ce projet de loi n'est pas seulement une mesure législative, c'est un impératif moral pour la Chambre. Compte tenu de ce que nous savons, compte tenu des récits qui ont été rendus publics, il nous incombe d'agir. En adoptant ce projet de loi, nous pourrions honorer la mémoire des personnes à qui on a enlevé la vie. Il ne s'agirait pas simplement d'une réforme juridique, mais d'un engagement à protéger des vies, à prévenir la violence et à rétablir la justice. Il s'agit de faire en sorte que les choses fonctionnent pour les victimes plutôt que de donner la priorité aux auteurs des crimes, ce qui est extrêmement important.

Nous savons que cette question n'est pas partisane, mais qu'elle devrait plutôt préoccuper tous les Canadiens et, par conséquent, tous les députés. J'espère donc que mes collègues de tous les partis s'uniront pour appuyer le projet de loi et défendre l'intérêt des victimes.

• (1120)

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi d'initiative parlementaire C-225, qui est présenté par le député de Kamloops—Thompson—Nicola. Ce projet de loi vise à lutter contre l'une des crises les plus déchirantes et les plus répandues auxquelles sont confrontées les familles et les femmes du pays: la violence entre partenaires intimes.

La lutte contre la violence entre partenaires intimes relève d'une responsabilité partagée, et nous avons aujourd'hui l'occasion de montrer que lorsque des vies sont en jeu, la collaboration doit l'emporter sur la division. La violence faite aux femmes doit cesser, et nous devons veiller à ce que les survivantes bénéficient de la protection qu'elles méritent et qu'elles obtiennent justice.

Je tiens à remercier le député d'en face d'avoir présenté le projet de loi. Ses efforts témoignent d'un engagement sincère à faire en sorte que le système de justice réagisse efficacement quand des personnes, souvent des femmes, voient leur sécurité menacée. Je félicite également le ministre de la Justice de son étroite collaboration avec le parrain du projet de loi, les provinces, les territoires, les sur-

vivantes et les experts sur cette question. C'est exactement ce que les Canadiens attendent de nous: nous devons travailler ensemble, résoudre les problèmes et faire passer les gens avant la politique.

Lorsque le Parlement cible des problèmes avec urgence et compassion, il offre non seulement des solutions politiques, mais aussi de l'espoir aux personnes survivantes et à tous les Canadiens qui croient au pouvoir et au potentiel de la Chambre. Aujourd'hui, notre tâche est à la fois claire et urgente: nous devons renforcer la protection des personnes à risque, combler les lacunes du système de justice et veiller à combattre la violence par des mesures concrètes et non par le silence.

Bien que le projet de loi C-225 puisse sembler sévère, la force couchée sur du papier ne se traduit pas toujours par une protection dans la pratique. Tel qu'il est rédigé, le projet de loi risque de punir les personnes mêmes qu'il vise à protéger au lieu de rétablir la confiance dans le système de justice. Il y a un risque réel que les survivants, en particulier les femmes, perdent encore plus confiance dans les institutions juridiques du Canada.

Toute réponse législative doit être réfléchie et fondée sur des données probantes de même que sur l'expérience vécue par les survivants. Il faut donc écouter les experts en matière de violence fondée sur le sexe et de violence entre partenaires intimes, travailler en étroite collaboration avec les provinces et les territoires qui administrent le système de justice et, surtout, mettre l'accent sur l'expérience vécue par les survivants. Leurs perspectives doivent sous-tendre notre approche.

Dans sa forme actuelle, le projet de loi C-225 ferait double emploi avec des infractions existantes, imposerait des accusations automatiques de meurtre au premier degré et limiterait considérablement le pouvoir discrétionnaire de la police en matière de libération sans tenir compte du contexte, du contrôle coercitif ou de la légitime défense. Le projet de loi produit peut-être des titres accrocheurs, mais il ne donne pas lieu à une politique judicieuse et fondée sur des données probantes. En effet, le projet de loi pourrait avoir des conséquences néfastes et imprévues, tant sur le plan juridique qu'humain. Il imposerait un fardeau supplémentaire à un système de justice provincial déjà surchargé, ce qui pourrait entraîner des retards, des obstacles aux poursuites et une application incohérente de la justice. Cette pression pourrait éroder davantage la confiance des survivants qui sont déjà confrontés à la peur, aux traumatismes et aux risques.

En ce qui concerne les dispositions du Code criminel à l'égard de la violence entre partenaires intimes, nous devons faire preuve de prudence et de discernement. Adopter une approche mur à mur sans accorder de marge de manœuvre, c'est ne pas tenir compte de circonstances comme le contrôle coercitif, les cycles de violence et les situations potentiellement mortelles auxquelles bon nombre de victimes doivent faire face. Le plus inquiétant, c'est la possibilité réelle que les victimes, en particulier les femmes qui se défendent contre des situations violentes et potentiellement mortelles, soient pénalisées plutôt que protégées.

Affaires émanant des députés

Selon les dispositions du projet de loi, une victime qui tue son agresseur dans un geste désespéré de légitime défense pourrait être automatiquement accusée de meurtre au premier degré. Ce n'est pas de la justice, c'est un traumatisme. Ce n'est pas protéger, mais punir. Ce n'est pas ce que les survivantes méritent. Il nous faut des mesures législatives pour protéger les survivantes, tenir les agresseurs responsables de leurs actes et aider le système de justice à améliorer la situation. C'est ainsi que nous pouvons bâtir la confiance au lieu de l'éroder.

Notre approche est différente. Le droit pénal doit tenir compte de toutes les circonstances entourant la violence entre partenaires intimes, y compris le contrôle coercitif, la manipulation psychologique, la violence économique, ainsi que la peur et le sentiment d'être piégées que vivent constamment les survivantes. C'est pourquoi les réformes que nous allons proposer à l'égard de la violence entre partenaires intimes seront ciblées, tiendront compte des traumatismes et prendront en considération l'avis des personnes qui sont directement victimes de violence et des intervenants de première ligne.

La violence contre un partenaire intime est un phénomène complexe. On ne peut y remédier adéquatement par des modifications ponctuelles ou symboliques au Code criminel. Il faut plutôt adopter des réformes juridiques concrètes et modernes qui protègent réellement les survivants et obligent les agresseurs à rendre des comptes. Il est essentiel d'adopter une approche axée sur les survivants. Ces personnes nous ont indiqué que les mesures punitives à elles seules ne garantissent pas nécessairement la sécurité et peuvent, dans certains cas, créer des risques.

Une véritable réforme doit refléter les réalités vécues et s'attaquer aux causes profondes de la violence, et non seulement à ses conséquences. Cela signifie qu'il faut s'appuyer sur l'excellent travail d'organisations telles que Next Gen Men, qui prône une masculinité positive, source de soutien émotionnel, remettant en question les normes de genre préjudiciables qui sont souvent à l'origine de la violence. Cela signifie également qu'il faut s'attaquer aux conditions socioéconomiques telles que la pauvreté, la dépendance financière et l'insécurité du logement qui maintiennent un nombre trop important de victimes dans un cycle de violence.

Des experts comme Julie Lalonde nous ont expliqué que la violence contre un partenaire intime ne se limite pas aux blessures physiques. Ses travaux sur le contrôle coercitif, le harcèlement criminel et l'intervention des témoins ont contribué à façonner le débat national en expliquant que la violence est souvent présente avant même qu'elle ne devienne visible. Elle nous rappelle que la protection ne consiste pas seulement à réagir, mais aussi à reconnaître les signes avant-coureurs, à intervenir plus tôt et à faire savoir aux victimes qu'elles ne sont pas seules.

● (1125)

Une autre survivante, Attiya Khan, a mis le Canada au défi de repenser la manière dont nous abordons la violence contre un partenaire intime, afin qu'elle ne soit plus uniquement axée sur le châtiement, mais aussi sur la guérison, la responsabilisation, la prévention et l'autonomisation des survivantes.

De nombreux facteurs contribuent à la violence contre un partenaire intime, mais une chose est sûre : elle doit cesser. Les progrès réels passent par la prévention, le renforcement des capacités, l'intervention précoce et des mesures de soutien solides. Il reste beaucoup à faire, mais l'engagement du gouvernement est inébranlable.

Nous agissons au-delà des réformes législatives. Dans le cadre du Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, nous avons investi plus d'un demi-milliard de dollars, soit 539 millions de dollars, qui sont versés directement aux provinces et aux territoires. Fait important : au moins 25 % de ces fonds sont consacrés à des initiatives d'éducation et de prévention, car protéger les survivantes ne signifie pas seulement réagir à la violence après qu'elle se soit produite, mais aussi s'efforcer de la prévenir.

En tant que membre du Comité permanent de la condition féminine, j'ai récemment participé à une étude sur la violence fondée sur le sexe, les féminicides et l'article 810 du Code criminel. Les experts qui ont témoigné, notamment Louise Riendeau du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, nous ont fait part d'importantes préoccupations que suscite le projet de loi C-225 dans sa version actuelle.

Dans son témoignage, Mme Riendeau a dit ceci : « D'une part, le projet de loi C-225 ne fait que reprendre la plupart des infractions, et il les place dans un contexte de violence entre partenaires intimes. On reste alors dans une logique d'événements isolés, ce qui ne serait pas le cas s'il y avait plutôt une infraction de contrôle coercitif. » Autrement dit, au lieu de tenir compte de l'aspect durable et répété des mauvais traitements, ce projet de loi perpétuerait une vision étroite de la violence en demeurant axé sur des incidents ponctuels. Cette approche ne tient pas compte de l'expérience réelle des survivants.

Mme Riendeau a ensuite mis le comité en garde contre une autre conséquence troublante que pourrait avoir le projet de loi. Elle souligne que, selon le cadre proposé, « [u]ne victime qui aurait laissé des marques à son agresseur en le mordant ou en le griffant lorsqu'il était en train de l'étrangler serait accusée de crime contre un partenaire intime, tout comme un conjoint contrôlant et violent. » Cela signifie qu'une femme qui se défend parce qu'elle lutte pour sa vie pourrait être accusée au même titre que son agresseur.

Ces préoccupations montrent pourquoi il ne suffit pas de faire un simple copier-coller d'une liste d'infractions ou de classer automatiquement toute violence entre partenaires intimes comme un meurtre au premier degré, car cela ne tient pas compte du spectre complet de la violence entre partenaires intimes, en particulier de la violence ancrée dans des comportements coercitifs et contrôlants. Au lieu de protéger les survivants, cette façon de faire risque de les criminaliser. Au lieu de leur rendre justice, elle risque de les traumatiser de nouveau. Au lieu d'améliorer leur sécurité, elle risque de réduire au silence les voix auxquelles on tente de donner la chance de se faire entendre.

Nous devons veiller à ce que nos réformes protègent les victimes, sans les pénaliser. Nous devons élaborer des lois qui reflètent la réalité plutôt que de simplement y réagir. Il est impératif que les députés de tous les partis collaborent sur la question de la violence entre partenaires intimes, c'est essentiel. Si nous voulons réellement limiter la violence contre les femmes, les enfants, les familles et les collectivités, nous devons travailler ensemble avec détermination.

Affaires émanant des députés

Dans cette optique, le gouvernement a l'intention de proposer des amendements constructifs qui renforcent ce projet de loi, non pas pour en rejeter l'intention, mais pour veiller à ce qu'il protège bel et bien les survivants, sans les criminaliser involontairement. Le droit pénal doit tenir compte de tous les aspects de la violence entre partenaires intimes, y compris le contrôle coercitif, les abus systématiques et les agressions physiques. C'est pourquoi le gouvernement proposera des amendements ciblés pour veiller à ce que les victimes ne soient pas visées par la disposition sur le meurtre au premier degré, pour moderniser le régime de saisie de biens et pour éviter d'instaurer des mesures de mise en liberté sous caution inapplicables.

Le gouvernement peut appuyer des réformes significatives qui amélioreraient réellement la protection des survivants tout en maintenant des politiques fondées sur des données probantes et conformes à la Charte. Ces réformes seront fondées sur des données probantes élaborées en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, afin que la loi s'appuie sur les personnes qui administrent la justice ou qui ont personnellement vécu des mauvais traitements.

Notre gouvernement compte le plus grand nombre de femmes au sein de son caucus de l'histoire du Canada. Nous sommes déterminés à rendre le Canada plus sûr, y compris pour les victimes de violence infligée par un partenaire intime. La protection des femmes n'est pas une question partisane. Nous continuerons de travailler avec les survivantes, les collectivités et tous les ordres de gouvernement pour mettre en œuvre des réformes ciblées et fondées sur des données probantes.

• (1130)

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, c'est tout un sujet que nous abordons aujourd'hui et ça me rassure que nous puissions en parler. J'espère aussi que nous pourrions voter rapidement. Dans mon témoignage, ce matin, je vais expliquer ce que prévoit le projet de loi C-225, mais je vais aussi parler de ce que j'ai vécu avant d'être députée. On ne le sait peut-être pas, mais j'ai œuvré pendant de nombreuses années au sein d'organismes communautaires. J'étais notamment la directrice d'organisations communautaires dans la MRC d'Antoine-Labelle. Dans Laurentides—Labelle, il y a énormément d'organismes qui sont extraordinaires et qui devront s'ajuster aux mesures que nous adopterons.

Ce projet de loi est parrainé par le député de Kamloops—Thompson—Nicola. Le fait que ce projet de loi revienne sous une autre forme et qu'il soit présenté par mon collègue du Parti conservateur me ravit. Dans ce projet de loi, on propose de modifier le Code criminel parce qu'on veut « ériger en infractions particulières les infractions liées à la violence contre un partenaire intime ». On veut aussi « interdire aux agents de la paix de mettre en liberté toute personne arrêtée pour une infraction contre un partenaire intime si elle a commis une telle infraction dans les cinq années précédentes ou si elle est en liberté aux termes d'une ordonnance de mise en liberté relativement à une infraction contre un partenaire intime ». En troisième lieu, il s'agit de « faire passer la période de détention des choses saisies prévue à l'article 490 de la loi de trois mois à un an et de prévoir des circonstances permettant une dispense d'avis au saisi ».

Tout cela semble bien compliqué, mais j'ose espérer que ce projet de loi permettra de créer de meilleures mesures pour venir en aide à

toutes les victimes, à qui j'offre ce matin toute ma solidarité et ma compassion. Jamais ce genre de chose ne devrait arriver. Malheureusement, comme ma collègue de Shefford l'a mentionné il y a quelques minutes, il y a une augmentation du nombre de victimes. Il y a aussi une augmentation du nombre de plaintes. Il faut agir. Le projet de loi aurait pu franchir toutes les étapes du processus législatif il y a à peine quelques années. Évidemment, nous y revenons encore aujourd'hui.

Je constate que c'est le NPD qui avait fait la proposition, et que, présentement, c'est le Parti conservateur qui emboîte le pas. Cela m'indique qu'il faut s'asseoir en comité pour moduler le projet de loi et pour s'assurer qu'il respecte l'ensemble de nos valeurs. Je suis ravie ce matin et j'aimerais vraiment que les victimes puissent savoir que nous faisons tout ce que nous pouvons pour les aider. Quand un projet de loi meurt au Feuilleton, il faut recommencer, mais je suis convaincue que nous irons de l'avant. J'ai parlé un peu tantôt du contexte parlementaire. Des mesures législatives ont été proposées en 2020 et en 2023, et il y a eu une prorogation et des élections. Je pense tout de même que nous allons y arriver rapidement.

J'aimerais parler maintenant des statistiques. Je ne suis pas sûre que les gens soient bien au fait de la situation. Une femme est tuée toutes les 48 heures par un partenaire intime au Canada. Cette statistique a été fournie par l'Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation pour l'année 2024. De plus, selon les données de Statistique Canada pour l'année 2023, 76 % des victimes de violence conjugale sont des femmes. Plus de 127 000 cas de violence conjugale ont été déclarés à la police en 2022. Il s'agit d'une hausse de plus ou moins 5 % par rapport à l'année précédente.

• (1135)

Il me reste trois autres statistiques à présenter. Les femmes autochtones sont trois à quatre fois plus susceptibles d'être victimes de violence conjugale. Les femmes de 15 à 24 ans représentent la tranche la plus à risque. Je termine en disant que quatre victimes sur dix rapportent un contrôle coercitif avant l'apparition de la violence physique.

Qu'est-ce que le contrôle coercitif? Aujourd'hui, la technologie nous permet d'en apprendre beaucoup sur une personne, mais aussi de surveiller ses activités et, par conséquent, de limiter sa vie privée et sa liberté d'agir. Aujourd'hui, nous voulons parler de ce qui peut se passer lorsque, après six mois de rupture, un lien malsain persiste avec certains partenaires intimes, qui cherchent à exercer un contrôle ou une domination. Cette domination peut se faire de façon financière ou dans les propos que l'on tient. Il faut que ça cesse. Présentement, quand les gens nous en parlent, on nous demande s'il y a assez de ressources. À mon avis, il faut s'entendre d'entrée de jeu sur la nécessité de légiférer et d'apporter des modifications importantes pour que cela cesse. Nous aurons l'obligation de nous ajuster pour qu'il y ait des ressources suffisantes.

Tantôt, je parlais des ressources qui existent. Je ne peux pas passer sous silence une ressource de Mont-Laurier que je chéris énormément: La Passe-R-Elle. Cet organisme a plus de 30 ans; je pense qu'il vient même de fêter son 40^e anniversaire. C'est une ressource d'urgence où les femmes peuvent se réfugier quand elles se sentent tellement menacées qu'elles doivent quitter leur domicile pour aller se cacher. Depuis toutes ces décennies, cet organisme offre du soutien, mais aussi de l'accompagnement pour que ces victimes puissent reprendre le contrôle de leur vie.

Affaires émanant des députés

J'ose espérer que l'organisme a fait de la prévention de féminicides, même s'il n'y a pas probablement pas de statistiques à ce sujet. De plus, aujourd'hui, en 2025, l'organisme passe à une autre étape. La conjoncture économique fait que lorsqu'on quitte le domicile, on se demande ce qui va se passer. A-t-on les moyens, les ressources et le soutien financier nécessaires? Cet organisme vient tout juste de construire des habitations pour permettre à ces femmes et à leurs enfants de prendre le temps de se revirer de bord, comme on dit chez nous, et de devenir libres et autonomes, avec tout le pouvoir nécessaire. Ça prend du courage, mais aussi du temps. C'est souvent le temps qui manque. Je crois qu'aujourd'hui que nous allons réussir à faire un pas dans la bonne direction.

En terminant, j'aimerais mentionner un dernier point. On parle beaucoup des femmes, mais il faut parler aussi des enfants: 60 % des enfants sont exposés à la violence conjugale. On constate qu'ils développent des symptômes liés au traumatisme, ce qui ne doit pas être négligé. De plus, 30 % des enfants deviennent eux-mêmes des victimes directes de la violence. Les enfants qui sont exposés ont sept fois plus de risques de développer des troubles d'anxiété. Alors, j'ose espérer que nous allons voter rapidement afin que le projet de loi soit analysé en comité et que nous puissions offrir à toutes les victimes l'aide qu'elles méritent.

● (1140)

[Traduction]

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole ce matin au nom de mes concitoyens d'Oshawa pour exprimer mon appui sans réserve au projet de loi C-225, une mesure législative ayant pour but de protéger les victimes, de tenir les récidivistes responsables de leurs actes et de renforcer la capacité du Canada à lutter contre l'épidémie croissante de violence contre un partenaire intime.

Depuis 10 ans, les Canadiens vivent dans des collectivités moins sûres en raison des politiques libérales de tolérance envers les criminels. Dans trop de quartiers, la criminalité, le chaos et le désordre font désormais partie du quotidien, y compris dans ma ville, Oshawa.

La violence entre partenaires intimes est une véritable épidémie dans ce pays. Comme on l'a déjà mentionné, toutes les 48 heures, une femme ou une fille est tuée au Canada. Cette statistique signifie que, depuis la dernière séance de la Chambre, une femme a été tuée par un partenaire intime violent. D'ici notre séance de mercredi, une autre femme sera tuée par son partenaire intime, puis encore une autre vendredi, et ainsi de suite. Il est impossible d'entendre « toutes les 48 heures » et de ne pas ressentir le poids de ce à quoi nous sommes confrontés. Derrière chaque manchette déchirante, de vraies familles souffrent parce que le système de justice pénale du Canada est dysfonctionnel et qu'il ne fonctionne pas. Le coût humain de ces politiques irresponsables est dévastateur.

Selon le plus récent rapport de Statistique Canada, la violence entre partenaires intimes a augmenté de 14 % au cours de la période allant de 2018 à 2024. En 2024 seulement, plus du quart de toutes les victimes d'un crime violent ont été victimes d'un acte de violence commis par un partenaire intime actuel ou ancien. Ce ne sont pas que des chiffres, ce sont des vies. En tant que mère de deux enfants, je pense au genre de Canada dans lequel je veux qu'ils grandissent: un Canada où le système de justice protège les personnes vulnérables, où les récidivistes violents sont tenus responsables et où aucun enfant n'a à être témoin de la souffrance ou de la perte d'un parent parce que le système n'a pas fait son travail.

Les Canadiens n'ont pas oublié et n'oublieront pas l'histoire tragique de Bailey McCourt, une jeune femme à qui l'on a enlevé la vie quelques heures seulement après que le système judiciaire l'a laissée tomber. Son mari l'a assassinée trois heures après avoir été reconnu coupable de voies de fait et de menaces. Il est sorti du tribunal et a commis une attaque mortelle contre Bailey. C'est pourquoi je suis fière de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer la loi de Bailey.

En tant que mère, je ne peux pas imaginer la peine que doit ressentir la famille de Bailey McCourt. Je ne peux pas imaginer à quel point il peut être douloureux d'expliquer à un enfant pourquoi sa mère est partie. Aucune famille ne devrait vivre une telle situation. Malheureusement, les histoires comme celle de Bailey McCourt ne sont pas des cas isolés. Les cas de violence entre partenaires intimes sont largement sous-déclarés: seulement le tiers de ces cas, soit 36 %, sont signalés. Les victimes sont souvent prises dans un cycle où la peur, les traumatismes et la dépendance économique s'entremêlent. Trop souvent, elles se sentent prises au piège, ignorées et non protégées par le système qui est censé les protéger.

En 2024, la police a signalé 142 724 victimes de violence familiale, dont près de 130 000 victimes de violence contre un partenaire intime. Depuis 2014, il y a eu 1 755 homicides commis par un membre de la famille au Canada, et près de 6 victimes sur 10 étaient des femmes ou des filles. L'an dernier, plus de 25 000 enfants et jeunes ont été victimes de violence familiale, ainsi que plus de 7 600 aînés. Ces chiffres sont troublants, et chaque victime représente un foyer brisé, un enfant traumatisé ou une famille qui ne sera plus jamais la même. Ces chiffres montrent que l'épidémie de violence entre partenaires intimes prend de l'ampleur.

Ne rien faire n'est pas une option. Le projet de loi C-225, présenté par mon collègue, le député de Kamloops—Thompson—Nicola, constitue une réponse sérieuse, ciblée et fort nécessaire, et c'est pourquoi j'ai été fière d'appuyer conjointement ce projet de loi au cours de la présente session. Une des mesures importantes du projet de loi C-225 est que le meurtre d'un partenaire intime actuel ou passé serait automatiquement considéré comme un meurtre au premier degré, qu'il ait été planifié ou non. C'est à l'avenant d'une réalité tragique: les meurtres entre partenaires intimes surviennent souvent après de longues périodes de contrôle, de coercition et d'escalade de la violence. Le projet de loi garantirait que les peines les plus sévères seraient appliquées dans ces cas.

● (1145)

Le projet de loi C-225 créerait également des infractions distinctes pour la violence contre un partenaire intime, notamment les voies de fait, l'agression armée, l'infliction de lésions corporelles, les voies de fait graves, le harcèlement criminel et la profération de menaces. Cette mesure législative permettrait en outre aux tribunaux d'ordonner une évaluation du risque de récidive à n'importe quel stade de la procédure. Il permettrait aux juges de détenir un prévenu pendant une courte période afin de procéder à une évaluation professionnelle si nécessaire pour protéger les victimes. Le projet de loi moderniserait également le traitement des éléments de preuve saisis, en prolongeant les délais de conservation afin de garantir que les enquêtes soient approfondies et que les victimes restent en sécurité.

Affaires émanant des députés

Je tiens à remercier les services d'aide aux victimes de la région de Durham, Luke's Place et The Denise House, tous situés dans ma ville d'Oshawa. Ces organisations accomplissent un travail remarquable en venant en aide aux personnes survivantes, en plaidant pour la sécurité et en offrant une bouée de sauvetage aux femmes, aux hommes et aux enfants en danger. Je tiens également à remercier l'unité chargée de la violence contre un partenaire intime du service de police régional de Durham, également basé à Oshawa, qui s'efforce de traiter ces affaires avec professionnalisme, compassion et rapidité.

En mars dernier, Oshawa a officiellement déclaré que la violence contre un partenaire intime était une épidémie. The Denise House, un refuge de 33 places pour les femmes et les enfants fuyant la violence, m'a fait part de la réalité qui se cache derrière cette déclaration. L'année dernière, le refuge a aidé plus de 300 femmes, mais a été contraint de refuser plus de 600 autres personnes, faute de place. La plupart des femmes accueillies chez Denise House ont subi des violences répétées, et la police régionale de Durham continue de constater une augmentation d'environ 25 % par an des appels pour violence contre un partenaire intime.

Les responsables de Denise House m'ont également dit qu'il était essentiel de veiller à ce que les récidivistes soient placés en détention, car cela permet aux femmes et aux enfants de rester en sécurité chez eux, réduit la pression sur les refuges surpeuplés et évite les déplacements déstabilisants qui suivent souvent les incidents violents. Ils ont également souligné que trop de délinquants sont libérés sous caution ou reçoivent des peines qui ne correspondent pas à la gravité de leurs crimes ou de leurs actes, ce qui crée une disparité dangereuse par rapport à des infractions similaires commises en dehors de relations intimes. Lorsque des armes sont utilisées, le risque qu'une femme soit tuée est multiplié par cinq. C'est pourquoi il est important de renforcer les dispositions en matière de détermination de la peine.

Comme le risque de préjudice pour une femme augmente lorsqu'elle demande de l'aide, les responsables de Denise House estiment que le mécanisme d'évaluation du risque prévu dans le projet de loi C-225 pourrait sauver des vies, surtout si l'on considère les 43 féminicides enregistrés en Ontario au cours de l'année écoulée. En fin de compte, les responsables de Denise House ont déclaré que le projet de loi C-225 constituerait une avancée significative et nécessaire dans l'amélioration de la sécurité et de la reddition de comptes pour les survivantes. Leurs points de vue sont essentiels. Ce sont eux qui sont en première ligne. Les victimes passent entre les mailles du filet et une modification législative s'impose de toute urgence.

Ce projet de loi devrait être bipartisan. Il devrait être adopté rapidement à la Chambre, examiné en comité et renvoyé à l'autre endroit, où j'aimerais qu'il soit adopté très bientôt afin que nous puissions apporter un véritable changement pour les femmes, les enfants et les familles qui souffrent. Les victimes méritent mieux que des paroles et des promesses. Elles méritent que des mesures soient prises et que le Canada les protège, qu'il les croie et qu'il fasse de leur sécurité une priorité. En tant que mère, je veux que chaque enfant grandisse à l'abri de la peur dans un pays où la justice est réelle et où la violence n'est jamais tolérée. Le projet de loi C-225 nous rapprocherait de ce modèle.

• (1150)

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur de prendre

la parole à la Chambre des communes au nom des formidables habitants du Sud-Ouest et du Centre-Ouest de la Saskatchewan.

Je tiens à féliciter mon collègue de Kamloops—Thompson—Nicola pour ce projet de loi fantastique. En tant que députés, il est de notre devoir de soulever les problèmes qui touchent nos circonscriptions et de nous y attaquer pour faire du Canada un meilleur pays. Je crois sincèrement que le député a fait un excellent travail avec ce projet de loi. Malheureusement, il a encore fallu une autre histoire tragique pour que ce projet de loi se concrétise.

Lorsque j'ai été élu pour la première fois, en 2019, l'un des premiers groupes que j'ai rencontrés à mon bureau était composé de femmes qui voulaient me parler de violence familiale. Malheureusement, la Saskatchewan affiche toujours le taux le plus élevé de violence contre un partenaire intime par habitant au Canada, et ce taux continue d'augmenter. En fait, si on remonte à 2018, avant même que je sois élu, 489 personnes par 100 000 habitants étaient victimes de violence contre un partenaire intime. En Saskatchewan, le taux de personnes victimes de violence familiale atteint maintenant près de 800 personnes par 100 000 habitants. C'est certainement un gros problème en Saskatchewan, et je le prends très au sérieux.

Une des femmes qui est venue à mon bureau avait perdu, je crois, sa sœur jumelle, qui avait été tuée par son partenaire intime. Ces femmes voulaient me parler de ce qu'on pourrait faire pour lutter contre la violence entre partenaires intimes. À ce moment-là, la question qu'elles ont soulevée et à propos de laquelle nous avons étroitement collaboré concernait une disposition appelée la loi de Clare, qui prévoit la divulgation des antécédents d'une personne en matière de violence familiale. Nous avons pu travailler sur cette question et, finalement, amener la GRC à trouver un moyen de se conformer à la loi de Clare, afin que la Saskatchewan puisse devenir la première province à en bénéficier pleinement. Nous sommes toutefois ici aujourd'hui pour parler d'une autre loi, qui serait un autre excellent outil pouvant et devant être utilisé pour lutter contre le fléau que représente la violence familiale.

Nous avons entendu l'histoire absolument tragique de Bailey McCourt. Plusieurs personnes en ont parlé aujourd'hui. Quand je lis ce genre d'histoire déchirante, je pense à mes deux filles et à mon épouse, et à ce que nous essayons d'accomplir ici. Je suis devenu député parce que je voulais pouvoir bâtir un avenir meilleur, pas seulement pour mes enfants, mais aussi pour la prochaine génération de Canadiens. Quand nous pouvons tirer des leçons des tragédies et des échecs du système pour mieux protéger les gens, les parlementaires que nous sommes doivent agir en prenant les mesures qui s'imposent.

Pour les quelques secondes qu'il me reste, je souhaite souligner une fois de plus le travail remarquable de mon collègue de Kamloops—Thompson—Nicola, qui a présenté cet excellent projet de loi, de même que les vibrants discours prononcés par mes collègues à la Chambre aujourd'hui. Je tiens également à saluer les membres de la famille qui sont ici présents.

• (1155)

Le vice-président adjoint (John Nater): Le député de Kamloops—Thompson—Nicola dispose de cinq minutes pour exercer son droit de réplique.

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un plaisir de prendre la parole au nom des habitants de Kamloops—Thompson—Nicola.

C'est un moment important pour moi. C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre la parole au sujet de mon projet de loi d'initiative parlementaire dans le cadre des deux premières heures du débat. Au cours de la dernière législature, nous avons été saisis du projet de loi C-291, qui visait à remplacer le terme « pornographie juvénile » par « matériel d'abus et d'exploitation pédosexuels ». J'ai rédigé ce projet de loi et j'ai travaillé avec le député qui représente maintenant Kamloops—Shuswap—Central Rockies pour le faire adopter, mais le projet dont nous sommes actuellement saisis est particulièrement important pour moi, parce que c'est un projet de loi que j'ai rédigé et que j'espère faire adopter à la Chambre.

Je tiens à saluer quelques personnes: Karen, qui est la mère de Bailey, et Carrie Wiebe, qui a souffert de l'attaque qui a coûté la vie à Bailey McCourt. Je tiens également à souligner que plusieurs membres de la famille de Bailey sont ici, à Ottawa. Nous ne pouvons pas désigner des gens à la tribune, alors je ne le ferai pas, mais je dirai quand même que le père, la belle-mère et la tante de Bailey sont tous présents. Je remercie toutes ces personnes, que j'appellerai collectivement la « famille de Bailey ». Je les remercie tous de leur soutien et je leur offre mes plus sincères condoléances pour ce qu'ils ont enduré.

Je remercie la députée de Lethbridge, la députée d'Oshawa et le député de Swift Current—Grasslands—Kindersley, qui ont pris la parole avec un très court préavis.

Dans les deux ou trois dernières minutes qu'il me reste, je veux revenir sur quelque chose. J'ai eu une bonne conversation avec ma collègue de Spadina—Harbourfront. Je suis assez frustré par certains des arguments avancés par le gouvernement, et voici pourquoi. On nous dit, par exemple, que ce projet de loi semble vouloir sévir contre la criminalité, mais qu'il y échoue à cause de problèmes liés à la défense. Ses dispositions relatives au meurtre concernent l'étape de la détermination de la peine. La légitime défense s'applique à l'étape du procès; s'il y a des arguments valables en faveur de la légitime défense, ils sont examinés pendant le procès, et ils sont acceptés ou rejetés par le juge ou le jury. S'ils sont rejetés, il y a condamnation.

Dans l'état actuel du droit, s'il y a une accusation de meurtre et que la légitime défense est rejetée, la personne est accusée de meurtre au deuxième degré. Quand les députés disent que cela pourrait compliquer les choses, ils ont tort. La légitime défense est un élément du procès qui relève de la décision du juge et du jury. Cette mesure aurait plutôt une incidence sur la détermination de la peine.

Je deviens très contrarié quand j'entends ce genre de propos. Je pourrais citer de nombreux exemples. Le député de Victoria a écrit à un citoyen des mots presque identiques à ceux que nous avons entendus. J'ai été extrêmement irrité en les lisant.

Je tiens à remercier Kelly Favreau, qui travaillait auparavant pour My Voice, My Choice et qui fait désormais partie d'un groupe appelé Beyond the Verdict, qui milite pour la cause. Son travail dans ce domaine est formidable. C'est une formidable alliée. Nous sommes aux antipodes sur le plan politique, mais nous sommes unis pour protéger les victimes de la violence entre partenaires intimes.

Je vais le dire très clairement: si les partenaires intimes victimes de violence risquent d'être poursuivis pour des actes de légitime défense, alors nous, en tant que députés, devons nous pencher sur la

Ordres émanant du gouvernement

question dès maintenant. Si la loi prévoit que quelqu'un puisse être reconnu coupable de meurtre au deuxième degré, alors je demande à la Chambre de se pencher sur la question dès maintenant, car c'est ce qui est inscrit dans la loi depuis des décennies. Pourquoi ne nous penchons-nous pas sur cette question? Je suis prêt à le faire. Franchement, je mènerai la charge pour régler ce problème. Personne ne veut qu'une épouse battue qui agit en légitime défense soit condamnée à l'emprisonnement à perpétuité.

Je suis optimiste et plein d'espoir aujourd'hui. Je suis ouvert aux amendements. Je tiens à souligner le fait que, ces dernières semaines, nous avons travaillé en étroite collaboration. J'ai rencontré le ministre de la Justice en compagnie de membres de la famille de Bailey. Je sais que d'autres membres de la famille de Bailey ont également rencontré le ministre de la Justice.

J'espère vraiment que nous parviendrons à adopter ce projet de loi à l'unanimité, à protéger les partenaires intimes et à faire un petit pas pour mettre fin au terrible fléau qu'est la violence entre partenaires intimes.

• (1200)

Le vice-président adjoint (John Nater): Le vote porte sur la motion.

[Français]

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

[Traduction]

Frank Caputo: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président adjoint (John Nater): Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 3 décembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI VISANT À RENDRE LA VIE PLUS ABORDABLE POUR LES CANADIENS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 19 novembre, de la motion portant que le projet de loi C-4, Loi concernant certaines mesures d'abordabilité pour les Canadiens et une autre mesure, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, c'est toujours un honneur et un privilège de prendre la parole au nom des formidables habitants du Sud-Ouest et du Centre-Ouest de la Saskatchewan. Cette fin de semaine, nous avons connu la première véritable vague de froid hivernal dans ma région. La température est tombée à -25 degrés Celsius. Il y avait un peu de neige au sol. Je pense que nous sommes désormais en plein hiver chez nous. Je remercie tous ceux qui conduisent ou qui travaillent dans le froid, et j'espère qu'ils prendront toutes les précautions nécessaires. Je le répète, c'est un honneur de pouvoir les représenter ici, à la Chambre des communes.

Je tiens également à préciser que je partagerai mon temps de parole avec le député de Markham—Unionville.

Ordres émanant du gouvernement

Nous parlons aujourd'hui du projet de loi C-4. Si le gouvernement devait trouver un titre créatif pour ce projet de loi, il pourrait l'intituler quelque chose comme « Reniement de Justin Trudeau ». Ce serait une bonne façon de présenter ce projet de loi, car, au cours des dernières années, nous avons entendu à maintes reprises les libéraux dire que le Canada devait avoir une taxe sur le carbone, que cette taxe était le moyen le plus efficace de lutter contre les changements climatiques, et qu'elle était une mesure d'abordabilité.

Nous avons entendu le gouvernement dire toutes sortes de propos saugrenus et insensés au sujet de la taxe sur le carbone, et les libéraux nous ont sans cesse répété, encore et encore, que nous en avions besoin, que nous devions l'avoir, que les conservateurs devaient soutenir le gouvernement ou en subir les conséquences, et d'autres choses du genre. Pourtant, voilà où nous en sommes: l'un des premiers gestes posés par le premier ministre après son entrée en fonction a été de mettre fin à la réglementation sur la taxe sur le carbone. Dans ce projet de loi, la partie 3 indique que le gouvernement va enfin abroger toutes les dispositions de la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre et la redevance sur les combustibles pour les consommateurs. C'est formidable. Les pressions exercées par les conservateurs ont convaincu le gouvernement d'enfin admettre que la taxe sur le carbone était punitive et pénalisante pour les Canadiens.

Voici une autre preuve de ce que j'avance: à l'heure actuelle, le prix de l'essence au pays est à un niveau très bas. J'aimerais qu'il baisse encore plus. Honnêtement, il pourrait et devrait être plus bas, mais en ce moment, il est considérablement inférieur au sommet d'environ 1,80 \$ atteint alors que nous étions au plus fort de la folie suscitée par les libéraux qui insistaient pour imposer la taxe sur le carbone. La dernière fois que j'ai fait le plein, le prix du litre était de 1,18 \$. L'élimination de la taxe sur le carbone y est pour beaucoup. Bien sûr, il y a des mesures du marché qui ont une incidence sur ce prix, mais la taxe sur le carbone a été imposée par le gouvernement aux Canadiens.

Cependant, ce que les libéraux ne font pas dans ce projet de loi, c'est éliminer la taxe sur le carbone pour les industries. En fait, ils s'entêtent à vouloir mettre en œuvre cette mesure. Je parle de la taxe sur le carbone pour les industries, car nous sommes saisis d'un projet de loi sur l'abordabilité et la taxe sur le carbone pour les industries est une taxe cachée imposée aux Canadiens. Cependant, j'en parle surtout parce que ce projet de loi porte également sur le logement et la façon dont le gouvernement compte abroger le mécanisme fiscal pour les acheteurs d'une première maison lorsqu'il s'agit d'une propriété neuve ou d'un immeuble ayant fait l'objet de rénovations majeures. Encore une fois, c'était une idée conservatrice. Ce sont les conservateurs qui ont été les premiers à proposer l'élimination de la taxe sur les maisons neuves et les immeubles à vocation locative, mais les libéraux ont également repris cette proposition à leur compte.

Je le répète, il est bon de voir deux propositions conservatrices se retrouver dans le projet de loi. Nous serions allés encore plus loin, mais il n'en demeure pas moins que deux principes conservateurs dans un même projet de loi constituent un bon point de départ pour le gouvernement.

Néanmoins, j'aimerais que le projet de loi aille un peu plus loin. Pourquoi? En janvier dernier, dans le cadre d'une entrevue, le premier ministre, avant d'être élu, a posé à posé à peu près cette question: « Quelle quantité d'acier utilisons-nous réellement? ». Il minimisait ainsi le rôle que joue l'acier dans l'économie canadienne.

Le projet de loi dont nous sommes saisis parle de logement. Il contient des dispositions sur les immeubles à logements multiples, les copropriétés et ainsi de suite. Or, presque toutes les copropriétés construites au pays contiennent de l'acier. Il faut de l'acier pour construire des tours d'habitation, pour le secteur de la fabrication et pour toutes sortes d'autres choses.

Je représente une circonscription de la Saskatchewan, où l'on trouve divers fabricants qui me disent que la taxe sur le carbone pour les industries est l'une des plus grandes menaces qui pèsent sur eux. Je le répète, comme il s'agit d'une taxe cachée, ils ne la voient pas sur les factures des matériaux qu'ils se procurent pour fabriquer leurs produits, mais ils savent qu'elle s'applique, car elle est imposée aux grands pollueurs, qui, comme je l'ai dit, sont principalement des producteurs d'acier, de béton et ainsi de suite. C'est un secteur où la taxe sur le carbone s'applique.

• (1205)

Cette taxe fait également grimper le coût du logement, en plus d'avoir des répercussions considérables sur les coûts d'aménagement des installations récréatives. Je sais que la ville de Swift Current envisage d'abord de construire une nouvelle piscine, puis, à plus long terme, d'ajouter un terrain de soccer intérieur et d'autres installations du genre. Or, les coûts d'aménagement d'un tel projet au Canada ont plus que doublé en seulement deux ans.

Les coûts continuent de monter en flèche. Nous entendons les libéraux dire que c'est la faute de Donald Trump, que c'est dû à des problèmes mondiaux, et ainsi de suite, mais la réalité est que nous nous infligeons nous-mêmes des désavantages, et la taxe sur le carbone pour les industries en est un exemple.

D'autres petites villes sont touchées, des petites collectivités comme Biggar, par exemple. Biggar a des problèmes avec son centre de curling, qui est fermé depuis un an ou deux. Pourtant, Biggar est l'un des endroits où le curling est le plus populaire au Canada. C'est une pépinière de champions du monde et de champions olympiques. La joueuse Sandra Schmirler vient de Biggar, entre autres. C'est une collectivité fantastique qui en a toujours imposé malgré sa taille. Les coûts de remplacement du centre de curling de Biggar sont exorbitants, puisque la population n'est que d'environ 2 000 habitants, à quelques personnes près, ce qui fait un coût énorme par habitant à assumer.

Le gouvernement lui-même fait augmenter une partie des coûts, qui ne seraient pas aussi élevés normalement. S'il voulait vraiment faire de ce projet de loi une mesure pour l'abordabilité, il aurait pu éliminer la taxe sur le carbone pour les industries, mais il ne l'a pas fait.

Une autre mesure que le gouvernement aurait pu prendre concerne le bois d'œuvre. Parlons-en un instant. Dans le secteur du logement, le bois d'œuvre joue un rôle énorme. La semaine dernière, nous avons pris part à un débat exploratoire à la Chambre, sur les fermetures de scieries et sur la question du bois d'œuvre. Je me contenterai de répéter que la Colombie-Britannique a connu une quarantaine de fermetures de scieries depuis 2015. Les députés remarqueront que c'est à partir de 2015 que le Canada n'a plus eu d'accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis. Cela représente des emplois et des salaires, mais c'est aussi une part du PIB que le Canada n'a plus.

À pareille date l'an dernier, CBC/Radio-Canada rapportait la fermeture de neuf usines de l'industrie forestière au Québec. Si quel-qu'un ne me croit pas, il peut vérifier cette information dans le contenu de CBC/Radio-Canada. Puis, les libéraux essaient de nous faire croire que le Canada a conclu le meilleur accord parmi tous les autres partenaires commerciaux des États-Unis en ce qui concerne les droits de douane et autres mesures connexes. Pourtant, les entreprises canadiennes fabriquent des produits à valeur ajoutée, comme des armoires de cuisine, qui étaient auparavant exportées aux États-Unis, mais ce commerce est presque au point mort. Pourquoi? Parce que les produits à valeur ajoutée que nous exportons aux États-Unis sont frappés par les droits de douane parmi les plus élevés au monde. Ils équivalent presque au double de ce que l'Europe paie en droits de douane. L'argument des libéraux ne tient donc pas la route en ce qui concerne certains de ces produits.

Si le gouvernement voulait vraiment s'attaquer à la crise de l'abordabilité pour aider les Canadiens, il aurait pu commencer par accorder la priorité à conclure un accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis. Le premier ministre a dit qu'il était l'homme de la situation pour que le pays surmonte la crise et que les Canadiens devaient l'élire pour cette raison. Les droits de douane n'ont fait qu'augmenter, surtout dans les secteurs de l'acier et du bois d'œuvre, qui traversent une crise. Quant à l'abordabilité, on constate que la hausse du coût de la vie est hors de contrôle.

Comme je l'ai mentionné tout à l'heure, un des éléments abordés dans le projet de loi est l'allègement fiscal accordé aux Canadiens. Le directeur parlementaire du budget a rédigé un excellent rapport décrivant les répercussions qu'une telle mesure aurait sur les Canadiens. Le Canadien moyen économisera en moyenne 280 \$, ce qui est peu, mais mieux que rien. Examinons les choses un peu plus en détail. Un parent seul dans la première fourchette d'imposition économisera 140 \$ en un an. Cependant, les personnes âgées vivant seules, qui sont dans la même fourchette d'imposition, seront les plus grandes perdantes, car elles économiseront seulement 50 \$.

En comparaison, un couple de personnes âgées dans la deuxième fourchette d'imposition économisera 680 \$. L'écart entre les personnes qui se situent dans la première fourchette d'imposition et celles qui se trouvent dans les deuxième, troisième, quatrième et cinquième fourchettes est insensé. La crise du coût de la vie touche de façon disproportionnée les aînés à revenu fixe. Par ailleurs, les mères seules qui essaient de nourrir leur famille avec des aliments sains et nutritifs ont du mal à payer ces aliments. L'allègement fiscal leur permet essentiellement d'acheter l'équivalent de deux miches de pain et de deux paquets de viande à sandwich. C'est à peu près tout ce que cela leur permettrait d'acheter.

• (1210)

Si le gouvernement souhaite réellement s'attaquer aux problèmes liés au coût de la vie, j'ai souligné quelques domaines dans lesquels il pourrait agir, et il en existe beaucoup d'autres. Je suis certain que je pourrai y revenir pendant la période des questions et observations.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député a parlé de la taxe sur le carbone pour les industries. La première ministre de l'Alberta, elle — qui est conservatrice, soit dit en passant —, est en faveur de la taxe.

Ma question porte sur le projet de loi C-4. Il s'agit d'une mesure législative très solide qui permettrait à plus de 22 millions de Canadiens d'obtenir un allègement fiscal. Les conservateurs aiment par-

Ordres émanant du gouvernement

ler, mais les paroles ne veulent rien dire si on n'agit pas sur les dossiers importants. Ils aiment faire de l'obstruction pour empêcher l'adoption de projets de loi. En 2015 ou en 2016, ils ont voté contre un allègement fiscal pour la classe moyenne.

Le député peut-il promettre que les conservateurs voteront en faveur du projet de loi et qu'ils feront en sorte qu'il soit adopté avant la fin de l'année?

Jeremy Patzer: Monsieur le Président, comme je l'ai dit au député, on retrouve des valeurs et des principes conservateurs dans ce projet de loi. Les libéraux commencent à être à court d'idées. Le projet de loi C-4 n'est que la quatrième mesure législative dont la Chambre a été saisie et, déjà, les libéraux tentaient de copier les idées et les principes des conservateurs.

Bien sûr, nous sommes tous en faveur des allègements fiscaux pour les Canadiens. Nous aimerions que le gouvernement aille encore plus loin. Le montant d'impôts perçu ne suffit même pas à couvrir le service de la dette que le gouvernement refile à la prochaine génération de Canadiens.

Il est temps que les libéraux commencent à parler d'accroître la productivité au Canada et à prendre des mesures en ce sens. Les Canadiens ont besoin que leurs chèques de paie leur permettent de vivre mieux. Des chèques de paie plus généreux régleraient beaucoup plus de problèmes que les nouveaux programmes proposés par le gouvernement, qui n'aident pas vraiment les Canadiens.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'ai bien aimé l'intervention de mon collègue, particulièrement lorsqu'il a fait référence aux scieries qui étaient fermées au Québec. C'est effectivement le cas de l'usine d'Arbec à Amos, dans ma circonscription. J'aimerais l'entendre parler de solutions qui auraient pu être établies dans ce projet de loi.

Par exemple, le Bloc québécois propose le paiement de 50 % des droits compensateurs qui sont amenés par le fédéral. On s'entend sur le fait que la capacité d'emprunt au fédéral est à peu près à coût nul. La résultante, c'est que ce sont les gens sur le terrain, soit les propriétaires de machinerie et les autres, qui se retrouvent à payer. On pourrait aussi avoir une subvention salariale.

Dans ce contexte, qu'est-ce qu'on propose dans ce projet de loi? C'est de baisser les impôts. Qu'est-ce que ça donne? C'est le tiers du déficit de cette année qu'on va donner dans les poches des gens. Les gens vont prendre le chèque, mais la dette générationnelle va demeurer.

Aurait-on dû investir cet argent ailleurs, notamment dans notre industrie forestière?

• (1215)

[Traduction]

Jeremy Patzer: Monsieur le Président, le député a raison. Le secteur forestier est l'un des piliers économiques du Canada, ou du moins il l'a été historiquement. Le gouvernement a complètement abandonné et négligé ce secteur. J'aurais aimé voir davantage de mesures visant à soutenir la croissance économique, car c'est ce qu'apporte le secteur forestier. Malheureusement, la circonscription du député a été décimée par les mauvaises politiques libérales, qui négligent une fois de plus de conclure un accord commercial avec les États-Unis.

Ordres émanant du gouvernement

Nous avons besoin d'une demande accrue pour ces produits au Canada. Le nombre de mises en chantier résidentielles continue de baisser dans tout le pays. Si le gouvernement cessait de faire obstacle afin que nous puissions véritablement favoriser la construction résidentielle, le secteur forestier pourrait continuer à prospérer et nous aurions davantage d'endroits où utiliser ces produits ici même au Canada.

Le gouvernement ne sait pas vraiment comment tirer parti de cet atout stratégique dont nous disposons.

Dan Muys (Flamborough—Glanbrook—Brant-Nord, PCC): Monsieur le Président, le rapport sur la faim de 2025 de Feed Ontario a été publié ces derniers jours, et les chiffres étaient très choquants. On constate une augmentation du nombre de personnes âgées, de travailleurs et de personnes handicapées qui ont recours aux banques alimentaires. J'ai une question à poser à mon collègue, qui a mentionné certaines des disparités dans les économies d'impôt prévues dans ce projet de loi pour les personnes âgées vivant seules et les parents seuls.

Le projet de loi s'intitule Loi visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Atteint-il un tant soit peu son objectif? Qu'aurait-on dû faire différemment?

Jeremy Patzer: Monsieur le Président, il y a peu d'allègements fiscaux dans ce projet de loi. Par contre, le coût de l'inflation et le prix des denrées alimentaires continuent d'augmenter. Je surveille le prix du beurre, par exemple, et depuis l'année dernière, il a augmenté de 2 \$ à l'épicerie de mon coin.

Le magazine *Policy Options* a publié un article qui mentionne que 10 millions de Canadiens vivent dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire et que le budget fédéral ne les aide pas. Le quart des Canadiens est en situation d'insécurité alimentaire. Ce projet de loi ne fait rien pour les aider à se sortir de cette situation. Si le gouvernement était sérieux, c'est le genre de problème qu'il chercherait à régler.

Michael Ma (Markham—Unionville, PCC): Monsieur le Président, les conservateurs ont un message à transmettre aux libéraux concernant leur approche générale dans des projets de loi comme le projet de loi C-4: ils doivent s'enlever du chemin.

À première vue, les libéraux présentent le projet de loi C-4 comme un moyen d'accorder un allègement fiscal à 22 millions de Canadiens, entre autres mesures. C'est ce qui fait la une. C'est ce qui est écrit sur l'emballage. Toutefois, que dit le texte imprimé en petits caractères? Les conservateurs se sont penchés sur la question. Il faut replacer cet allègement fiscal proposé dans le cadre plus large des dépenses déficitaires des libéraux.

Nous venons d'adopter un nouveau budget qui prévoit un déficit de 78 milliards de dollars. Le gouvernement ajoute 90 milliards de dollars en nouvelles dépenses. Cela représente 5 000 \$...

Gérard Deltell: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Tout d'abord, je tiens à présenter mes excuses à mon collègue.

Il y a quelques problèmes techniques. J'apprécie beaucoup tous mes collègues ici présents, mais la caméra n'est pas braquée sur la personne qui parle. Je suis sûr que beaucoup de gens l'ont remarqué. Cela me rappelle le bon vieux temps, quand j'étais journaliste à la télévision.

Nous pourrions peut-être corriger la situation immédiatement.

Le vice-président adjoint (John Nater): Je remercie le député de son intervention. Je vais prendre un instant pour vérifier.

Je demande au député de patienter le temps que je consulte le Bureau.

● (1220)

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Le vice-président adjoint (John Nater): Nous allons suspendre la séance jusqu'à convocation de la présidence.

(La séance est suspendue à 12 h 19.)

● (1230)

REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 12 h 33.)

Le vice-président adjoint (John Nater): Avant que le député de Markham—Unionville puisse prendre la parole, je demande s'il a le consentement unanime de la Chambre pour prononcer son discours à partir d'un autre siège que le sien.

Des voix: D'accord.

Michael Ma (Markham—Unionville, PCC): Monsieur le Président, les conservateurs ont un message à transmettre aux libéraux concernant leur approche générale dans des projets de loi comme le projet de loi C-4: ils doivent s'enlever du chemin.

À première vue, les libéraux présentent le projet de loi C-4 comme un moyen d'accorder un allègement fiscal à 22 millions de Canadiens, entre autres mesures. C'est ce qui fait la une. C'est ce qui est écrit sur l'emballage. Toutefois, que dit le texte imprimé en petits caractères? Les conservateurs se sont penchés sur la question. Il faut replacer cet allègement fiscal proposé dans le cadre plus large des dépenses déficitaires des libéraux.

Nous venons d'adopter un nouveau budget qui prévoit un déficit de 78 milliards de dollars. Le gouvernement ajoute 90 milliards de dollars en nouvelles dépenses. Cela représente 5 000 \$ par ménage canadien. En revanche, l'allègement fiscal offert aux Canadiens dans le projet de loi C-4 s'élève à 90 \$ par mois. Tout ce qui est proposé dans le projet de loi est déjà annulé par les intérêts sur les dépenses déficitaires des libéraux. Les libéraux, qui sont partisans de la planification centrale, se livrent à des tactiques interventionnistes. Nous, les conservateurs, leur demandons simplement de laisser le champ libre aux travailleurs canadiens afin qu'ils puissent bâtir un pays fort.

La situation dans notre pays est honteuse, avec plus de 2 millions de Canadiens qui fréquentent les banques alimentaires chaque mois. Les chèques de paie ne suffisent pas pour se rendre jusqu'à la fin du mois. Pourquoi? Les libéraux tentent de détourner l'attention et d'imputer la responsabilité uniquement au déficit commercial. Cependant, il y a un fait économique simple: quand on crée plus d'unités monétaires et qu'on les attribue à une économie qui ne produit pas plus de biens et de services, on provoque de l'inflation. À titre d'exemple, au cours des cinq dernières années, le prix des aliments a augmenté de plus de 20 %. Nous ne pouvons pas sortir de la stagnation économique en imprimant de l'argent. Nous sommes déjà dans cette situation à cause de toutes les dépenses déficitaires engagées pendant les années Trudeau. Pourquoi continuons-nous dans la même voie?

Pour les Canadiens qui travaillent dur, il est particulièrement insupportable de voir les libéraux créer une situation macroéconomique dans laquelle les salaires ne suffisent pas à couvrir les dépenses alimentaires et le loyer, puis se féliciter d'offrir toutes sortes d'aides sociales. Cela revient à jeter des pierres sur les fenêtres des maisons, puis à offrir des services de remplacement des vitres, ou à nous pousser dans une piscine, puis à nous proposer une bouée. C'est pourtant ainsi que ces planificateurs centraux interventionnistes et paternalistes conçoivent le monde. Les intérêts sur la dette dépassent déjà les transferts aux provinces pour les soins de santé, mais le mode de fonctionnement de l'État providence consiste plutôt à alourdir cette dette au lieu de laisser simplement la détermination naturelle des Canadiens qui travaillent dur faire progresser notre économie.

Au lieu de s'enlever du chemin, les libéraux choisissent de continuer à faire obstacle à une véritable économie qui est naturellement productive. Comment pouvons-nous agir efficacement sur les prix à l'épicerie lorsque la taxe sur le carbone pour les industries rend la culture des aliments plus coûteuse, lorsque la norme sur les carburants rend le transport des aliments plus onéreux et lorsque la taxe sur les emballages rend la vente des aliments plus difficile? Les libéraux fonctionnent selon un système interventionniste, puis proposent des mesures ponctuelles pour donner l'impression d'aider les Canadiens. S'ils cessaient leur environnementalisme excessif, les Canadiens pourraient s'aider eux-mêmes.

D'après ce que je peux voir, tous les partis à la Chambre semblent déterminés à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Ce qui nous distingue, ce ne sont pas seulement nos méthodes, mais ce que nous pouvons appeler la dette technique accumulée des approches précédentes. Peu importe le nombre de mesures ponctuelles et ciblées que les libéraux proposent, les effets secondaires d'un déficit budgétaire qui s'accumule beaucoup trop plombent leurs résultats. Après 10 ans de dépendance de plus en plus prononcée à l'égard des dépenses incontrôlées, le pays se retrouve dans une situation où les revenus ne suffisent plus à couvrir les factures mensuelles. Par conséquent, nous devons nous attaquer à la racine du problème, à savoir la mentalité qui sous-tend toutes ces dépenses déficitaires.

• (1235)

Je me permets de prendre un moment pour expliquer que les libéraux pourraient s'enlever du chemin, ce qui permettrait de régler la crise du coût de la vie, car la seule façon d'y arriver, c'est en laissant les Canadiens qui travaillent fort prendre les choses en main.

Le premier changement à opérer, c'est un changement de mentalité. Les libéraux croient-ils dans le savoir-faire de leurs concitoyens? Croient-ils dans les entrepreneurs et les entreprises qui contribuent à la vitalité économique du pays? S'ils n'y croient pas, alors je comprends tout à fait pourquoi ils sont si attachés à l'interventionnisme. Tout cela est logique. Autrement, si les libéraux croient réellement dans la population, ils devraient laisser les coudees franches aux Canadiens et créer des occasions pour M. et Mme Tout-le-monde de s'investir dans des projets d'initiative populaire.

Le deuxième changement consiste à supprimer toutes les taxes cachées qui s'ajoutent au prix des produits alimentaires. Les conservateurs continueront à le répéter jusqu'à ce que les libéraux nous entendent: il faut supprimer la taxe sur le carbone pour les industries, supprimer la norme sur les combustibles et supprimer la taxe sur les emballages. Quand je dis qu'ils doivent « s'enlever du che-

Ordres émanant du gouvernement

min », je parle au sens propre. Pourquoi les libéraux entravent-ils chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement alimentaire? L'alimentation représente une part fondamentale des dépenses mensuelles totales, et c'est le domaine par excellence où une volonté concertée de s'enlever du chemin donnerait de véritables résultats. Les libéraux n'ont pas besoin que je leur fasse une leçon d'histoire, mais l'un des principaux facteurs à l'origine de la Révolution française, c'était le prix élevé du grain. Il n'y a aucun domaine dont les libéraux devraient être plus incités à s'enlever du chemin que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement qui influe sur le prix des aliments. Quand il s'agit de nourriture, la question dépasse les clivages politiques. C'est une question de vie ou de mort.

Enfin, le troisième changement consiste à accroître le pouvoir du chèque de paie typique au Canada. Les Canadiens travaillent déjà de longues heures, jour après jour. Pourquoi n'ont-ils pas les moyens de se procurer les produits de première nécessité avec le revenu qu'ils gagnent déjà? C'est une insulte à tous les ménages qui travaillent fort de recevoir de la charité après avoir accompli une bonne journée de travail. Je crois que les libéraux doivent faire un examen de conscience sur la création de ce piège macroéconomique où le salaire mensuel moyen ne suffit pas à payer les dépenses mensuelles moyennes.

Le résultat est très clair: la prestation mensuelle de 90 \$ prévue dans le projet de loi C-4 est neutralisée par les dépenses déficitaires de 5 000 \$ par ménage que prévoit le nouveau budget libéral. Si les libéraux veulent faire baisser le coût de la vie, ils devraient commencer par la série de produits que tous les Canadiens achètent chaque mois: les produits d'épicerie. Ils peuvent y parvenir en mettant fin à leurs interventions centralisatrices ancrées dans l'État providence, en mettant fin à la taxe sur le carbone pour les industries, en mettant fin à la norme sur les carburants et en mettant fin à la taxe sur les emballages.

J'invite mes collègues libéraux à laisser le champ libre aux travailleurs canadiens et à avoir la conviction que les gens peuvent faire prospérer l'économie d'ici.

• (1240)

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai deux questions.

Le député a parlé du Règlement sur les combustibles propres. Je suis déçu par le Parti conservateur, car en ce moment, les producteurs de canola canadiens et les membres du Conseil canadien du canola affirment que la politique sur les biocarburants est importante pour stimuler la demande intérieure alors qu'il y a de l'incertitude sur les marchés.

Le député d'en face peut-il expliquer pourquoi le Parti conservateur s'oppose à la politique sur les biocarburants, qui permet de soutenir les producteurs de canola, y compris dans bon nombre des circonscriptions que ce parti représente?

De plus, nous estimons qu'il est important que le gouvernement dialogue avec la Chine pour éliminer les droits de douane en vigueur. Le député de Simcoe-Nord et d'autres députés conservateurs ont laissé entendre que le dialogue avec la Chine, sous toutes ses formes, constitue une mauvaise politique.

Le député aurait-il l'obligeance de nous donner son point de vue à ce sujet également?

Ordres émanant du gouvernement

Michael Ma: Monsieur le Président, force est de constater qu'à l'heure actuelle, il existe des droits de douane réciproques entre la Chine et le Canada. Lorsque le Canada a imposé une taxe de 100 % sur les véhicules électriques, la Chine a répliqué en frappant ses importations canadiennes de droits de douane réciproques. Nous devons nous interroger sur l'efficacité du gouvernement libéral dans les négociations des droits de douane à l'échelle mondiale, que ce soit avec la Chine, les États-Unis ou l'Europe. Les droits de douane semblent se multiplier au lieu de diminuer.

J'aimerais savoir comment le gouvernement libéral compte remédier à la situation et montrer aux Canadiens qu'il travaille pour eux.

[Français]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, en concrétisant l'abolition de la taxe sur le carbone, le projet de loi C-4 vient confirmer une escroquerie dont les Québécois ont été victimes.

Le gouvernement libéral a décidé d'apporter des bonbons électoraux, soit une compensation pour la taxe sur le carbone, alors qu'elle n'avait même pas été prélevée pour la période visée. Cela a été financé à partir des impôts des Québécois. C'est un montant de 814 millions de dollars que nous avons perdu, à ce moment.

Qu'en pense mon collègue?

• (1245)

[Traduction]

Michael Ma: Monsieur le Président, c'est un ixième exemple de la mauvaise gestion par le gouvernement libéral des impôts qu'il perçoit. À l'époque, la fameuse taxe sur le carbone n'avait rien donné. Elle n'avait ni aidé les Canadiens ni contribué à réduire les émissions de carbone. Voilà qui illustre bien l'incurie du gouvernement libéral.

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je me demande si mon collègue pourrait nous dire ce qu'il pense de l'hypocrisie des libéraux.

Pendant une décennie, ils ont dit que si l'on ne croyait pas à la taxe sur le carbone, le monde brûlerait, et que si l'on était contre la taxe inflationniste sur le carbone, il y aurait des inondations et d'autres catastrophes. Par la suite, ils ont fait volte-face en retirant la taxe sur le carbone parce qu'elle était selon eux trop inflationniste.

Michael Ma: Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'avoir souligné les slogans alarmistes que le gouvernement libéral a utilisés pour faire peur aux Canadiens. Pourtant, le gouvernement est arrivé à éliminer la taxe d'un trait de plume, et le monde ne s'est pas effondré.

Pour l'avenir, comment pouvons-nous maintenant croire, avec ce budget, que le gouvernement libéral continuera à générer des retombées positives pour les Canadiens?

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): C'est étrange, monsieur le Président. Nous débattons du projet de loi C-4, qui accorderait un allègement fiscal à 22 millions de Canadiens, qui éliminerait la taxe sur le carbone pour les consommateurs et qui éliminerait la TPS pour les acheteurs d'un premier logement. On pourrait penser qu'il s'agit d'une mesure que le Parti conservateur du Canada serait susceptible d'appuyer et qu'il voudrait que nous adoptions.

Le député s'engage-t-il personnellement à essayer de faire adopter ce projet de loi avant Noël?

Michael Ma: Monsieur le Président, si le député avait écouté mon discours, il m'aurait entendu dire que les allègements proposés correspondent à 90 \$ par mois, mais que nous nous retrouvons avec un déficit de 5 000 \$ par ménage. Selon mes calculs, ce n'est pas un résultat particulièrement positif. Quand on examine les divers éléments proposés, on constate qu'éliminer une taxe mais en ajouter d'autres par la suite ne serait pas avantageux pour les Canadiens.

Le vice-président adjoint (John Nater): Avant que nous reprenions le débat, j'informe la Chambre que les problèmes techniques liés à la diffusion semblent avoir été réglés. Les députés devront désormais prendre la parole depuis le siège qui leur a été assigné.

Nous reprenons le débat. Le député d'Abitibi—Témiscamingue a la parole.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, c'est avec une certaine humilité que j'annonce que je partagerai mon temps de parole avec le député de Berthier—Maskinongé.

Sans surprise, le Bloc québécois s'opposera à ce projet de loi. En effet, ce projet de loi ne répond pas aux besoins réels des Québécoises et des Québécois à plusieurs égards.

Commençons par parler de l'éléphant dans la pièce: une baisse d'impôts. Personne ne peut s'opposer à cela, évidemment, mais tout est une question de perspective. Actuellement, pour un contribuable qui touchera le maximum de cette baisse d'impôts, cela revient à une économie de 4 \$ par semaine cette année et de 8 \$ par semaine en 2026. Pendant la grève étudiante, on ne parlait même pas d'un café par jour. C'est donc dire que le contribuable recevra au maximum 210 \$ en 2025.

Cela nous ramène à une question cruciale. Quelle est la situation financière du Canada? Actuellement, le déficit dans le budget est évalué à 78 milliards de dollars. Au cours des prochaines années, le gouvernement va devoir agir en faisant des coupes un peu partout. Ainsi, il est réaliste de se demander où ces 210 \$ d'économies vont passer. Si les contribuables doivent se tourner vers le privé en santé pour obtenir un rendez-vous plus rapidement parce que le gouvernement coupe dans les transferts en santé, notre économie disparaît. Si les contribuables voient leur loyer augmenter parce qu'Ottawa ne verse pas d'argent en transfert pour le logement aux provinces, cette économie disparaît. Nous pourrions prendre de nombreux exemples où cette économie disparaît, que ce soit par des diminutions de transferts aux provinces ou par la diminution de qualité des services à la population en raison de coupes draconiennes dans certains services névralgiques. Bref, cette économie d'impôt est intéressante, mais elle entraînera des augmentations dans d'autres services auxquels le contribuable a droit. Cette baisse revient à donner dans la poche gauche pour reprendre dans la poche droite.

Selon le directeur parlementaire du budget, ces baisses d'impôts coûteront 28,2 milliards de dollars sur cinq ans. C'est le tiers du déficit actuel. Pour le gouvernement, c'est beaucoup d'argent qui aurait pu servir à construire plus de logements, à stimuler la construction d'infrastructures sportives ou récréatives dans les régions en misant sur l'utilisation du bois pour diminuer les conséquences sur les services forestiers. Ces fonds auraient pu servir à soutenir davantage les premiers acheteurs. Ils auraient pu permettre de bonifier les transferts en santé pour assurer de meilleurs services à nos concitoyens, particulièrement aux aînés. Tout est une question de choix et de priorité.

Par ailleurs, ce projet de loi aurait des conséquences négatives sur certains contribuables parce qu'il est mal ficelé. Par exemple, certains aînés assujettis à l'impôt minimal de remplacement vont voir leur charge fiscale augmenter. Les personnes qui ont le droit à certains crédits non remboursables, tels que le crédit d'impôt pour les personnes handicapées ou celui pour frais médicaux, vont perdre au change. C'est donc 60 000 personnes qui seront touchées par une hausse de leurs impôts, même si elles devraient avoir droit à cette baisse d'impôts.

Cela me fait penser à une situation un peu spéciale où, au cours des dernières années, le Québec a augmenté le Régime des rentes du Québec pour aider les aînés. Pendant que leur rente augmentait, du côté fédéral, en raison de cette augmentation de revenus, le Supplément de revenus garanti, lui, diminuait. Ce sont les gens les plus pauvres qui ont été les plus touchés. Au lieu d'adapter le calcul au Québec, on coupe dans les services offerts aux aînés. Je peux dire que ceux-ci ont appelé au bureau.

De plus, le Bloc québécois avait justement demandé d'aider les aînés dont les revenus déclinaient en augmentant la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés âgés de 65 à 74 ans afin qu'ils soient sur le même pied d'égalité que ceux de 75 ans. Dans les faits, nous demandions simplement de cesser une discrimination basée sur l'âge. Le gouvernement a décidé de refuser cette mesure après l'avoir appuyée l'an dernier.

Cela m'amène à aborder la question de la TPS sur les maisons neuves. Encore une fois, c'est une mesure intéressante sur laquelle nous sommes d'accord. Cependant, nous avons dû nous battre avec le gouvernement qui a tenté de rejeter notre amendement qui faisait en sorte de ramener la date d'entrée en vigueur au 20 mars de cette année. En effet, c'est à ce moment que le gouvernement a annoncé son intention d'éliminer la TPS pour les premiers acheteurs. Pourtant, il gouvernement a décidé de se tourner et a choisi la date du 27 mai dans son projet de loi. Évidemment, il y a une incohérence, une craque, comme on dit, dans laquelle plusieurs jeunes familles sont tombées.

Il faut aussi rappeler à la Chambre que les premiers acheteurs sont nécessairement à la base des locataires. Au Québec, la fin des baux est justement le 30 juin. Ainsi, en conservant comme date le 27 mai, cela nuisait aux premiers acheteurs qui se trouvaient à devoir trouver une personne pour céder leur bail, plutôt que simplement annoncer à leur propriétaire qu'ils ne le renouvèleraient pas. Notre amendement avait une visée double: assurer l'intégrité du gouvernement et répondre à la réalité du Québec.

• (1250)

Il aurait été aussi intéressant pour ce gouvernement d'offrir aux premiers acheteurs un prêt sans intérêt, de façon à les aider à construire une mise de fonds pour accélérer l'accès à la propriété de

Ordres émanant du gouvernement

façon plus rapide. Ainsi, pour de nombreuses Québécoises et de nombreux Québécois, cela leur aurait permis de jumeler les avantages du CELIAPP et des types de prêts pour réussir à acheter une propriété. C'est une mesure simple, efficace et sans danger pour le gouvernement. Le coût aurait été peu élevé et aurait aidé à stimuler l'économie, notamment grâce à la construction de maisons. Cela aurait du même coup aidé notre industrie forestière.

Avant de conclure, il est essentiel d'aborder une autre question fondamentale soulevée par ce projet de loi: la décision du gouvernement d'abolir la tarification du carbone à l'extérieur du Québec par l'entremise de ce projet de loi sans présenter une seule mesure crédible pour compenser les dommages environnementaux que cette décision entraînera. Comme le commissaire à l'environnement et au développement durable l'a clairement indiqué, la tarification de la pollution constitue un des rares éléments du plan fédéral de réduction des émissions qui fonctionnait réellement. L'abolir, ce n'est pas seulement une erreur environnementale, c'est une décision politique qui va directement à l'encontre de la science, des faits et peut-être, à long terme, des Québécois et des Canadiens. Heureusement, le Québec continuera de jouer un rôle avec son marché du carbone, toujours en place en Californie.

Avec les changements climatiques qui s'intensifient année après année, avec les feux de forêt, les inondations, la sécheresse, l'érosion côtière, le moment choisi pour cette décision est profondément irresponsable. Au lieu de renforcer l'un des rares outils éprouvés à notre disposition, le gouvernement a choisi de l'affaiblir pour des gains politiques à court terme. Le Québec, une fois de plus, en paiera un prix élevé.

Je souhaite attirer l'attention sur un exemple très concret. À l'été 2023, la région de l'Abitibi—Témiscamingue et du Nord du Québec a été parmi les plus durement touchées par les feux de forêt. Des milliers de résidents, environ 5 500 personnes, ont dû être évacués de leur domicile. Cette situation dramatique n'était pas un cas isolé. À l'échelle du Canada, plus de 10 millions d'hectares ont brûlé cette année-là, dépassant largement les records précédents. L'incendie dévastateur qui a ravagé l'Abitibi—Témiscamingue illustre de façon frappante ce qui peut arriver lorsque l'on abandonne ces politiques climatiques efficaces au profit de décisions économiques à courte vue.

Ordres émanant du gouvernement

En abolissant la taxe sur le carbone à l'extérieur du Québec, le gouvernement fédéral a également émis des soi-disant chèques de remise aux résidents de ces provinces. Ces chèques étaient censés compenser une taxe qui en réalité n'existait plus. Ces paiements, distribués en pleine campagne électorale, représentaient des ca-deaux électoraux financés par l'ensemble des contribuables canadiens. Les Québécois, qui, eux, n'ont reçu aucun de ces chèques, ont tout de même contribué à les financer. Concrètement, cela représente une perte financière directe de 814 millions de dollars pour les contribuables québécois. C'est de l'argent prélevé directement dans les poches des Québécoises et des Québécois qui a été distribué ailleurs au Canada. Ce n'est pas une politique environnementale ni une politique fiscale responsable. C'est un transfert inéquitable qui pénalise le Québec pour avoir mis en place, bien avant le reste du pays, un marché du carbone efficace et cohérent, grâce au Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. L'Assemblée nationale du Québec s'est exprimée d'une seule voix, donc unanimement, pour demander une compensation pour cette injustice. Le Bloc québécois en a fait une de ses demandes prébudgétaires. Pourtant, le gouvernement fédéral a refusé, en comité comme en public, de corriger cette iniquité ou même de la reconnaître.

Un gouvernement ne peut pas prétendre prendre au sérieux la lutte contre les changements climatiques tout en éliminant le seul mécanisme dont il disposait qui réduisait réellement les émissions. Il ne peut pas prétendre respecter le Québec tout en prélevant des centaines de millions de dollars de ses contribuables pour les envoyer dans les provinces qui ont choisi de ne pas se joindre au marché du carbone québécois. La véritable responsabilité environnementale exige de la cohérence, de l'équité et du respect pour les choix des provinces qui montrent l'exemple. Le projet de loi C-4 échoue sur chacun de ces plans.

En rejetant ce projet de loi, nous affirmons notre attachement, non seulement à l'équité fiscale que réclament les Québécoises et les Québécois, mais surtout à une vision responsable et durable de l'environnement. Nous refusons qu'on sacrifie des outils efficaces de lutte contre les changements climatiques, validés par les experts et ayant déjà démontré leur efficacité, au profit de manœuvres politiques à court terme. En disant non au projet de loi C-4, nous disons oui à l'avenir des générations, à la cohérence et à la justice envers le Québec.

Je demande de considérer ce vote non pas comme un simple geste partisan, mais comme un engagement moral envers nos concitoyens, notre terre et les droits des Québécoises et des Québécois.

• (1255)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ce qui est clair, c'est la position du gouvernement au sujet de trois allègements fiscaux très importants pour les Canadiens. Le projet de loi C-4 vise à rendre la vie plus abordable et à aider les Canadiens de façon très concrète.

Ce qui n'est pas clair, par contre, c'est la position du Bloc. J'aimerais beaucoup savoir ceci: le Bloc est-il clairement en faveur du projet de loi C-4? Veut-il que le projet de loi C-4 soit adopté avant la fin de l'année?

[Français]

Sébastien Lemire: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné dès le début de mon intervention, je m'oppose au projet de loi C-4 pour des raisons évidentes. Oui, on va envoyer un chèque qui sera peut-être de 210 \$ pour une année financière. Cependant, comme contribuable québécois, l'abolition de la taxe sur le carbone va me coûter cher en raison des coûts de santé qui sont en train d'exploser. Les changements climatiques engendrent des coûts de santé de 6 milliards par année. Cet argent va sortir de la poche des Québécoises et des Québécois.

Quant au remboursement de la taxe sur le carbone que les Canadiens du reste du Canada ont reçu, il est payé par les Québécois. Ce sont 814 millions de dollars que nous avons payés. Évidemment, comme contribuable québécois, je vais payer une partie de ce montant, ce que le député de Winnipeg-Nord n'admet pas.

[Traduction]

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, mon collègue, qui est lui aussi membre du comité, a soulevé quelques points que le comptable en moi tient à souligner. Je parle des conséquences imprévues sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées et le supplément de revenu pour les aînés.

Je me demande si, à la suite du travail d'analyse effectué par le député, il pense que le gouvernement libéral a le moins tenu compte des conséquences imprévues. J'aimerais savoir si vous avez entendu parler de changements et si vous avez des suggestions pour le gouvernement sur la façon de gérer ces conséquences imprévues.

• (1300)

Le vice-président adjoint (John Nater): Je rappelle aux députés qu'ils doivent s'adresser à la présidence.

Le député d'Abitibi—Témiscamingue a la parole.

[Français]

Sébastien Lemire: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Yellowhead de sa question. Je le remercie également de la sensibilité et de la rigueur dont il fait preuve au sein des deux comités auxquels je siège. C'est un député que j'apprécie particulièrement parce qu'il parle de justice fiscale dans ses interventions.

En ce qui concerne les aînés, j'ai mené des consultations auprès d'aînés d'une dizaine de municipalités de l'Abitibi—Témiscamingue, même dans les communautés autochtones. Ce qu'il en ressort, c'est que les gens ont le sentiment qu'ils ont travaillé toute leur vie, et que les exemples d'aînés qui n'ont plus les moyens d'y arriver et qui doivent renoncer à certaines choses sont très nombreux. Il y a de plus en plus d'aînés qui dorment sur le canapé chez des amis. Il y a de plus en plus d'itinérance non visible et de conjoints survivants qui sont obligés de quitter leur résidence parce qu'ils n'ont plus les moyens de rester dans leur maison. C'est extrêmement dramatique.

Il me semble que cela n'aurait pas été si difficile d'augmenter un peu le revenu des aînés. Non, ce gouvernement préfère être avare.

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, il y a trois semaines, nous avons proposé toutes les mesures possibles pour aider l'industrie forestière. Vendredi, j'ai appris que ma circonscription, Laurentides—Labelle, était aussi touchée. Le Groupe Crête, qui compte trois usines, vient d'annoncer la fermeture de son usine de Mont-Blanc pour trois mois à partir de janvier. Pourtant, nous avons des solutions.

Mon collègue peut-il nous dire encore une fois ce qu'il faut faire pour sauver nos industries forestières?

Sébastien Lemire: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Laurentides—Labelle de mettre l'accent sur un élément fondamental. Je vais réutiliser le mot « avare » pour décrire le gouvernement fédéral. Au Québec, nous avons une industrie qui est chambranlante depuis plusieurs décennies à cause de la crise qui existe avec les Américains. Cette situation n'est pas uniquement causée par Donald Trump; elle dure depuis plusieurs décennies parce que le gouvernement fédéral n'agit pas. Il a peut-être versé des dizaines de millions de dollars au fil des années, mais ce n'est rien comparativement aux dizaines de milliards de dollars qu'il investit dans l'industrie du pétrole et du gaz.

En ce moment, l'industrie, elle est en crise. Elle a besoin d'aide. Le Bloc québécois a proposé qu'on paie une partie des droits compensateurs et qu'on accorde une subvention salariale pour aider les entreprises. Cela aurait été si simple, mais le gouvernement fait la sourde oreille, il est avare, et, pendant ce temps, il y a des gens de chez nous qui ont perdu leur job. Il y a des gens, partout au Québec, qui perdent leur job. On fait des mises à pied temporaires à la veille de Noël. Pour moi, c'est inacceptable. La solution est simple, et ce n'est pas de donner une autre carte de crédit à quelqu'un qui est sur le point de déclarer faillite.

Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre et c'est avec une grande humilité que je vais prendre la relève du député d'Abitibi—Témiscamingue, de sa grande éloquence et du cœur qu'il met dans la défense des citoyens de sa région et du Québec tout entier. Je le remercie beaucoup de ce qu'il fait.

Comme mon collègue l'a dit, le Bloc québécois va s'opposer au projet de loi C-4. Il n'y aura pas de surprise ici. La partie 4 du projet de loi propose de modifier la Loi électorale du Canada pour la Colombie-Britannique, ce qui ne nous regarde pas vraiment. De toute façon, nous sommes d'accord à ce sujet. Il y a bien sûr la taxe relative aux habitations, sur quoi nous sommes aussi d'accord. Nous apprécions les modifications qu'on y apporte.

Il y a toutefois deux gros os. Il s'agit de deux gros enjeux qui n'ont pas été modifiés par le gouvernement malgré le fait que, comme d'habitude, les élus du Bloc québécois ont travaillé en adultes et de façon raisonnable pour le bien commun. Nous avons proposé des aménagements et des amendements, mais cela n'a pas été retenu. Nous nous retrouvons dans l'obligation de nous opposer au projet de loi C-4, particulièrement en raison de la mesure concernant la tarification de la pollution. Mes collègues ne seront pas surpris. J'aimerais que les citoyens qui entendent ce discours prennent un moment de réflexion. Je vais citer un bel exemple de la façon dont le populisme peut être néfaste en politique.

Les conservateurs et le chef de l'opposition officielle ont tellement réussi à démoniser cette mesure à coups de slogans, répétant toujours la même phrase, faisant de petits vidéos répétitifs où l'on n'explique pas les choses et l'où on ne dit souvent même souvent pas la vérité, que cela a fini par faire son chemin dans l'esprit du public. Les gens ont commencé à dire que, la taxe sur le carbone, ce n'était pas bon. Pourtant, ce que le gouvernement libéral a éliminé, c'est la partie qui profitait aux moins nantis, et c'est ce qui est ironique. La majeure partie des gens qui n'avaient pas un énorme revenu recevaient plus d'argent que ce qu'ils payaient en taxe sur le carbone. En répétant à longueur de journée qu'ils voulaient bâtir des maisons, briser le crime et réparer le budget, les conservateurs ont

Ordres émanant du gouvernement

réussi à enlever de l'argent aux moins nantis. Les libéraux étaient d'accord avec ça, puisqu'ils s'en sont servi pour rester au pouvoir.

Voilà un maudit bel exemple qui illustre le côté sombre de ce qui peut se passer dans un Parlement. C'est d'une tristesse épouvantable. Ce qui vient rajouter de l'encre foncée par-dessus tout ça et qui rend ça encore plus sombre, c'est le fait qu'on ait refusé de rembourser les 814 millions de dollars aux Québécoises et aux Québécois qui ont payé cette somme. C'est un geste de totale injustice. L'actuel premier ministre, pour se faire élire, a décidé de graisser le dernier chèque en cours alors que ces remboursements étaient faits en avance. Tous les trois mois, on donnait un chèque en disant aux gens que pour compenser ce qu'ils allaient payer en taxe sur le carbone dans les trois prochains mois. C'est 90 % de l'argent récolté qui était retourné aux gens. Non seulement les libéraux ont cédé sous la pression, mais ils ont fait une maudite mauvaise *job* de communication. Il me semble que c'était facile à défendre, ça.

Les libéraux ont enlevé la taxe sur le carbone et ont laissé le chèque de remboursement être envoyé au début de la campagne électorale, quelques jours avant le vote, pour une taxe qui était déjà éliminée, donc qui ne serait pas payée. Je ne peux pas concevoir qu'on ait le droit de faire ça. Ils se sont retrouvés à faire un chèque-cadeau. Les généreux libéraux font un chèque, alors votons pour eux: c'était ça, le message. L'argent de ce chèque, on l'a pris dans le fonds consolidé. Le ministre des Finances ou n'importe quel autre élu libéral pourra dire ce qu'il veut, mais le fond de la patente est qu'on a sorti 814 millions de dollars que les Québécois et les Québécoises avaient mis dans le fonds commun au fédéral et qu'on l'a donné aux Canadiens des autres provinces. On va ensuite venir dire que les gens du Bloc québécois se plaignent tout le temps et que le Québec est donc bien dans cette fédération. Ce n'est qu'un petit exemple de ce que nous voyons au quotidien. Vivement l'indépendance du Québec.

Cela n'a pas de bon sens. Qui plus est, cela vient nuire à nos propres politiques. On sait que le Québec a toujours été avant-gardiste. Je m'excuse de dire ça à mes collègues et je suis désolé si ça leur fait de la peine, mais c'est ça. Nous avons tout le temps une longueur d'avance. On n'a qu'à penser aux garderies. Cela fait 10 ans que nous les avons mises en place. Le Canada anglais vient de se réveiller, puis se dit que ça a de l'allure et qu'il va faire pareil.

Heureusement, nous étions à la veille d'une autre élection et nous avons réussi à avoir l'argent pour le Québec, car si nous avions été en plein milieu d'un mandat majoritaire, non seulement le gouvernement aurait pris notre idée, mais il aurait en plus écrasé notre système déjà existant pour mettre le sien, parce que ce qui vient du Canada fédéral est toujours tellement mieux. N'est-ce pas?

Ordres émanant du gouvernement

● (1305)

Nous sommes fatigués de ça. Le retrait de la politique sur l'environnement affecte notre bourse du carbone. Il ne reste que nous et la Californie, en Amérique du Nord, à nous préoccuper du futur de nos enfants et de nos petits-enfants. C'est d'une tristesse épouvantable. Je ne suis pas en train de dire aux gens qui nous écoutent à la maison que nous voulons les taxer et les empêcher de mettre de l'essence dans leur auto. Ça, c'est le discours des conservateurs. Ce n'est pas ce que je suis en train de dire. Je suis en train de dire qu'il faut mettre en place des mesures raisonnables, efficaces et incitatives qui fonctionnent à long terme. Cela fonctionne bien au Québec. La preuve, c'est que le développement au Québec a été plus élevé que dans toutes les autres provinces canadiennes au cours des dernières années. C'est drôle, nous sommes les seuls à avoir une bourse du carbone. Cela ne doit pas être si mauvais que ça. Qui plus est, ça va être encore meilleur dans le futur parce qu'il y a des endroits dans le monde, notamment les pays de l'Union européenne, où on va commencer à mettre des limites sur ce qui vient de l'extérieur. C'est comme si on disait aux pays qui n'ont pas payé de prix sur la pollution sur leur propre territoire qu'ils devront en payer un avant d'exporter quoi que ce soit dans un autre pays. Pourquoi ne faisons-nous pas la même affaire ici? La question est lancée. Encore une fois, le temps me glisse entre les doigts de façon épouvantable.

Parlons de la réduction d'impôt. Au départ, nous étions tous contents de cette réduction d'impôt. Personne ne peut être contre ça. Il y a eu beaucoup d'inflation, les salaires n'ont pas suivi le taux d'inflation, tout le monde a de la misère à payer son loyer qui est atrocement élevé, et les taux d'intérêt avaient augmenté. Le gouvernement a décidé d'offrir une petite réduction d'impôt. Même si ce sont de petits montants, ce n'est pas négatif. La différence, c'est qu'avant de voter sur une mesure, nous l'étudions et nous l'analysons, ce que ne semble pas avoir fait le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre si je me fie à la dernière question qu'il a posée à mon collègue d'Abitibi—Témiscamingue.

En analysant ce projet de loi, nous avons fait une constatation. Je ne dis pas ça gratuitement. Je ne me suis pas levé un matin avec une bulle au cerveau en me disant que ce serait bien de dire que ce projet de loi va nuire aux pauvres ou en me disant que ce serait un bon argument. Ce sont d'autres formations politiques qui agissent ainsi. Au Bloc québécois, nous nous basons sur des données. Le directeur parlementaire du budget, acteur fiable, solide et indépendant, tellement indépendant que nous avons parfois l'impression que le gouvernement voudrait amenuiser son pouvoir, nous dit que la façon dont la baisse d'impôt est conçue constitue un problème pour les personnes les plus vulnérables. Non seulement certains aînés assujettis à l'impôt minimal de remplacement verront leur charge fiscale augmenter plutôt que diminuer, mais cela touchera aussi des personnes bénéficiant de crédits d'impôt non remboursables, comme le crédit d'impôt pour personnes handicapées. N'est-ce pas dégueulasse? On va augmenter la charge fiscale des gens handicapés.

C'est le même constat pour ce qui est du crédit d'impôt pour frais médicaux. Les gens qui ont de gros frais médicaux à payer, cela va leur coûter plus cher. Ce ne sont pas tous les frais qui sont couverts et ce n'est pas tout le monde qui a une bonne assurance-médicaments. Ces crédits d'impôt, une fois calculés en fonction de la première tranche d'imposition, perdront de leur valeur. C'est épouvantable, c'est révoltant. Selon le directeur parlementaire du budget, cela touchera plus de 60 000 personnes. N'aurait-on pas pu faire un

petit amendement pour ces 60 000 personnes, en modifiant tel paragraphe pour éviter qu'elles soient touchées? Non, on va vite et on veut faire adopter ce projet de loi avant Noël pour avoir l'air sexy autour de la dinde. On va avoir baissé les impôts avec de belles grandes lignes vides qui ne veulent rien dire.

Le problème de ce Parlement, c'est ça. On a des gens qui ne sont que dans l'apparence. Peut-on avoir du contenu? Là, on va me dire que les bloquistes sont méchants parce que nous votons contre la baisse d'impôt. Oui, et je ne pense pas que mes concitoyens vont être fâchés quand je vais leur dire que cela ne représente même pas 4 piastres par mois pour les plus démunis. Les gens à qui je vais dire ça vont m'offrir 20 piastres pour que je les donne aux paniers de Noël, parce qu'on est là-dedans en ce moment: c'était le Noël du cœur, en fin de semaine, dans Berthier—Maskinongé. On amasse de l'argent pour des familles. À Saint-Jean-de-Matha, ce sont 140 familles qui doivent avoir recours aux paniers alimentaires toute l'année. À Louiseville, ce sont environ 220 à 260 familles. Vais-je voter pour une baisse d'impôt qui va réduire mes impôts à moi et qui va augmenter les impôts de personnes démunies? Je réponds non merci et je leur souhaite une meilleure chance la prochaine fois.

● (1310)

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours cet après-midi. J'aimais bien travailler avec lui au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire quand j'étais là.

Je souhaite toutefois corriger une partie de son discours en ce qui concerne la décision du gouvernement de supprimer la tarification du carbone pour les consommateurs. Nous l'avons fait principalement pour soutenir les personnes bilingues, répondre aux besoins des résidents des régions rurales et pour protéger les familles vulnérables qui se retrouvaient désavantagées. C'est exactement la raison pour laquelle le gouvernement a remplacé cette mesure par une réduction d'impôt dans ce projet de loi. Cette mesure est très importante pour les familles canadiennes, mais aussi pour les familles québécoises.

Yves Perron: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Kings—Hants, que j'apprécie beaucoup. Il a raison de le mentionner, mais je suis désolé, je vais lui faire de la peine. Il y a deux choses.

Premièrement, quand on dit qu'on a éliminé la taxe sur le carbone pour les particuliers afin de la remplacer, c'est faux, puisqu'elle n'a été remplacée par rien. Il n'y a aucune mesure environnementale, au contraire même. Le premier ministre fait tellement table rase des mesures environnementales partout que son grand architecte est parti la semaine passée. Ce n'est quand même pas rien, quand le ministre de l'Environnement démissionne. On ne me fera pas croire qu'on a remplacé cette taxe par quelque chose.

On l'a remplacée par une petite réduction d'impôts de 200 \$, soit 4 \$ par mois, qui affecte les personnes démunies. La raison principale pour laquelle mon collègue et d'autres étaient d'accord, c'est que leurs circonscriptions étaient menacées par des conservateurs. Voilà la vraie raison, le fond. Ils se sont dit qu'ils devaient éliminer la taxe sur le carbone afin de garder leur job.

Moi, j'aime mieux perdre mon job sur une question de principe que de changer des politiques fondamentales pour un pays.

• (1315)

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, je tiens à saluer mon collègue pour son discours et le propos qu'il vient tout juste de tenir, mais j'aimerais quand même lui poser la question suivante.

Le supposé grand architecte qu'il a identifié tout à l'heure — il parle évidemment du député de Laurier—Sainte-Marie — était là il y a six mois, quand le gouvernement a décidé d'abolir la taxe sur le carbone. Il était là lorsque le gouvernement a déposé et voté pour le projet de loi C-5, qui a permis les annonces de la semaine dernière.

Le grand architecte aurait-il été réveillé par sa conscience, bien après tous les gestes qu'il a faits en d'autres temps? N'oublions pas qu'il s'est fait élire par les citoyens de sa circonscription avec 17 000 votes de majorité après avoir aboli la taxe sur le carbone, qui était la mesure phare de ce gouvernement en matière d'environnement.

Yves Perron: Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup mon collègue, qui a toujours de bonnes questions intelligentes et bien réfléchies.

Je suis obligé de répondre oui, il s'est réveillé. En même temps, je ne peux pas simplement condamner le bonhomme. Ce qu'il essayait de faire, c'est de changer les choses de l'intérieur.

Il y a deux façons de travailler en politique. On peut venir et maintenir des lignes pures ou on peut essayer de rentrer dans la machine et faire des modifications. Je pense que ce qui a motivé le départ final du député de Laurier—Sainte-Marie, dans le fond, c'est le plafond sur les émissions de gaz à effet de serre et le fait qu'il sera désormais permis de produire de l'électricité à partir de centrales thermiques dans l'Ouest et que ce ne sera plus inclus dans la tarification. Ce sont ces choses. Tantôt, je parlais d'architecture. Dans un discours de 10 minutes, on n'a pas le temps d'en dire beaucoup. Je pense que c'est ce qui a fait mal. À un moment donné, à force d'avaler des couleuvres, la dernière est trop grosse.

Je suis obligé de dire oui, que je suis en partie d'accord avec ce que mon collègue vient de dire, mais je garde quand même...

Le vice-président adjoint (John Nater): Je dois donner un peu de temps de parole à l'honorable députée de Laurentides—Labelle pour qu'elle puisse poser une question en 30 secondes.

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, je demande à mon collègue s'il a entendu la réponse de l'ancien ministre des Finances du Québec, quand je lui ai posé une question en lui disant que, les investissements, c'est de l'actif, c'est de l'équipement. Cependant, de l'investissement en prêts et en réduction d'impôts, oui, c'est un levier économique, mais on ne me fera pas croire que c'est de l'investissement pur.

Mon collègue est-il d'accord pour dire que le budget actuel est de la poudre aux yeux électoraliste?

Yves Perron: Monsieur le Président, il s'agit ici d'une très belle passe sur la palette. Oui, je suis d'accord avec ma collègue. Dans le fond, cela démontre ce que je disais dans mon discours.

Je disais qu'on a un gouvernement d'apparence et de beaux discours. On parle d'un budget générationnel en disant que c'est de l'investissement. Quand on gratte un peu le papier et qu'on regarde, on se rend compte qu'on dépense de l'argent et qu'on fait semblant qu'on vient d'acheter une maison. Je suis désolé mais, si on va à la banque demain matin pour emprunter, on ne pourra pas dire qu'on a

Ordres émanant du gouvernement

donné 10 000 \$ à son beau-frère et dire que c'est une belle garantie. Cela n'existe pas. Pour donner une garantie, il faut avoir un actif.

La comptabilité créative du ministre des Finances, c'est de la foutaise.

[Traduction]

Billy Morin (Edmonton-Nord-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Richmond—Arthabaska.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-4. Bien que ce projet de loi s'inspire de la plateforme et des promesses des conservateurs, sa série de demi-mesures ne s'attaque pas aux véritables moteurs de la crise de l'abordabilité: les déficits importants, les dépenses élevées, les impôts élevés et une réglementation excessive. Nous remercions les libéraux d'avoir admis que certaines mesures sont nécessaires après 10 ans de mauvaise gestion économique libérale, qui a causé une inflation élevée, doublé le coût du logement, fait augmenter le prix des aliments et qui, en plus des pressions liées à la pandémie, a rendu la vie inabordable pour les Canadiens ordinaires. Cependant, peu importe l'angle sous lequel nous examinons la question, les effets du projet de loi C-4 sont minimes par rapport aux hausses d'impôt précédentes, à la tarification du carbone et à d'autres politiques économiques inefficaces des libéraux.

Quand je pense à l'abordabilité, je pense aux habitants d'Edmonton-Nord-Ouest qui ont été le plus durement touchés par les politiques libérales déconnectées de la réalité des Canadiens ordinaires. En ce qui concerne les aînés à revenu fixe, qui sont parmi les plus durement touchés par la hausse du coût du panier d'épicerie, de l'énergie et du logement, le projet de loi C-4 ne prévoit pas d'allègement ciblé. Les aînés craignent de ne pas pouvoir rester dans leurs établissements de soins de longue durée ou dans leur propre logement, ou même de ne pas avoir les moyens d'être actifs dans la collectivité, comme au Westend Seniors Activity Centre. Je pense également aux nombreuses autres personnes qui sont laissées pour compte dans le projet de loi C-4: les adultes à faible revenu en âge de travailler qui ne gagnent pas assez pour payer de l'impôt sur le revenu; les personnes qui consacrent une grande partie de leur revenu au loyer; les personnes qui ne sont pas assez âgées pour bénéficier de la Sécurité de la vieillesse; les ménages en situation d'insécurité alimentaire qui ont besoin de plus que des paniers; les ménages dirigés par des femmes qui comptent plusieurs enfants; les aidants naturels non rémunérés; les nouveaux arrivants à Edmonton-Nord-Ouest; et j'en passe.

Selon Banques alimentaires Canada, les visites dans les banques alimentaires ont doublé depuis 2019 pour atteindre environ 2,2 millions en mars 2025. Ce sont des Canadiens de la classe moyenne qui dépendent désormais des banques alimentaires. Un client sur cinq a un emploi et un sur trois est un enfant, et 70 % d'entre eux vivent dans un logement dont le loyer est au prix du marché. Le programme du gouvernement libéral visant à fournir des repas dans les écoles ne fait rien pour les deux tiers des personnes qui dépendent des banques alimentaires et qui ne sont pas des enfants. Dans son récent rapport, Banques alimentaires Canada affirme que « le programme ne s'attaque pas directement aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire ». Les détracteurs affirment également que le gouvernement est à côté de la plaque:

Ordres émanant du gouvernement

Le gouvernement Carney affirme que son budget de novembre donne plus de pouvoir aux Canadiens et investit dans leur bien-être. Or, il ne prévoit aucune mesure véritablement efficace pour réduire l'insécurité alimentaire, qui est un indicateur important du bien-être économique et un facteur fortement associé à la mauvaise santé physique. Le gouvernement est donc déconnecté des difficultés financières que connaissent des millions de Canadiens.

Quatre-vingt-trois pour cent des banques alimentaires estiment que le besoin d'offrir un plus grand nombre de logements abordables est « l'intervention stratégique la plus importante », comparativement à 61 % en 2019. Les ménages à faible revenu consacrent désormais environ 66 % de leur revenu disponible au logement. Au lieu d'allouer des fonds aux nombreux organismes urbains et autochtones qui ont déjà des plans et des pelles prêts à l'emploi pour s'attaquer au problème du logement, le gouvernement veut investir davantage dans le développement de la bureaucratie d'Ottawa, qu'il avait pourtant promis de réduire.

Les locataires actuels, en particulier dans les grandes villes, ne voient aucune mesure dans le projet de loi C-4 qui remédie à leurs augmentations de loyer cette année. Voilà un autre exemple de politiques de banquier élitiste qui sont déconnectées de la réalité des Canadiens ordinaires. Les mesures visant à accroître l'offre de logements, comme le programme Maisons Canada et le remboursement de la TPS pour les immeubles d'habitation locatifs neufs, nécessiteront plusieurs années avant de se traduire par une augmentation du nombre d'habitations. Ces mesures demeurent par ailleurs insuffisantes face au besoin réel de 500 000 habitations par année et elles ne réduisent pas immédiatement les loyers des locataires actuels.

Dans Edmonton-Nord-Ouest, la structure de ces mesures exclut un groupe croissant de résidents qui ne peuvent que se permettre de louer un logement. Les loyers records et les prêts hypothécaires astronomiques profitent aux banques, aux investisseurs institutionnels, aux sociétés de gestion immobilière et à d'autres amis du premier ministre. Le gouvernement n'a aucun plan digne de ce nom pour aider les jeunes qui ont du mal à bâtir leur vie ou pour améliorer le coût de la vie. Pendant que les jeunes cherchent à faire l'acquisition d'une première maison abordable, les aînés qui possèdent déjà une maison, mais peu de liquidités, doivent payer de plus en plus d'impôts fonciers pour leur maison qu'ils n'ont pas les moyens d'habiter et qu'ils ne peuvent pas se permettre de vendre.

Annoncer le concept d'un plan pour le logement à Maisons Canada sans y associer de financement ni de programmes sur le terrain ne fait que retarder les investissements qui pourraient être faits dès maintenant dans l'espoir que le gouvernement subventionnera une partie des coûts. Ce n'est là qu'un autre exemple de la série d'échecs et de demi-mesures du gouvernement en matière d'accessibilité financière.

• (1320)

Les parties concernées nous ont expliqué que le régime de soins dentaires impose beaucoup de paperasserie supplémentaire aux professionnels des soins dentaires, dont il y a déjà pénurie. Le régime de soins dentaires, qui s'inspire du programme de services de santé non assurés destiné aux Autochtones, est tel qu'il favorisera davantage la minorité de Canadiens qui ont la chance de pouvoir compter sur des praticiens prêts à passer des heures, voire des jours, au téléphone avec l'assureur pour défendre avec persévérance les traitements médicaux de base nécessaires à leurs patients. D'un autre côté, cela permettra aux Canadiens de se rendre compte des inégalités administratives désastreuses que de nombreux Autochtones subissent quotidiennement.

Des personnes handicapées nous ont expliqué directement que la Prestation canadienne pour les personnes handicapées et tout le système d'inscription au programme fédéral sont un cauchemar pour les contribuables et les praticiens. Le gouvernement a mis en place une bureaucratie lourde et incohérente qui demande à l'Agence du revenu du Canada — l'ARC —, plutôt qu'à des professionnels de la santé, de déterminer qui est ou n'est pas handicapé. La vérificatrice générale a constaté que l'ARC n'était même pas fiable en matière de données fiscales. Pourquoi les Canadiens vulnérables feraient-ils confiance à l'ARC pour des questions médicales?

Je vais maintenant parler des quelques aspects positifs du projet de loi C-4. Après près d'une décennie de cafouillages, le projet de loi C-4 abroge enfin la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Je me réjouis que le gouvernement ait fini par écouter et qu'il admette que la pièce maîtresse de sa politique climatique fondamentale est un échec, mais cela ne change pas son approche globale en matière de dépenses et de réglementation. Il avait le pouvoir de modifier la taxe sur le carbone sans projet de loi il y a des années, mais il a attendu pour marquer un maximum de points politiques au détriment des besoins des Canadiens. Les biens et services que les ménages achètent et dont le prix comprend la taxe sur le carbone pour les industries ne vont pas tout à coup coûter moins cher.

C'est certainement une bonne nouvelle pour beaucoup de travailleurs et de familles qui dépendent de la voiture dans Edmonton Nord-Ouest. Les gens de métier, les livreurs, les magasiniers et les logisticiens, le personnel de la santé et les autres personnes qui font la navette en voiture entre le Nord-Ouest de la ville et d'autres quartiers ressentiront immédiatement la baisse des prix à la pompe, qui résulte des pressions exercées par le Parti conservateur, mais cette baisse ne profitera pas aux Albertains aux revenus les plus faibles qui n'ont pas les moyens d'avoir une voiture ou qui n'ont pas à se rendre au travail en voiture. Ils font partie des personnes que les libéraux ont exploitées pour défendre la taxe sur le carbone il y a des années en leur promettant des remboursements.

Le nouveau programme de production automatisée des déclarations de revenus permettra probablement à plus de citoyens de percevoir des prestations, ce qui est très important pour les ménages à très faible revenu qui ne font pas actuellement de déclaration. Des étudiants dans le domaine de la santé nous ont expliqué que le fait de vivre à droite, à gauche chez des amis, sans adresse fixe pour déclarer leurs revenus, reste très problématique, tout comme cela le serait pour certaines des personnes qui bénéficieraient le plus de l'accès aux prestations.

Comment les Canadiens peuvent-ils croire que le même gouvernement libéral qui, depuis une décennie, impose un lourd fardeau aux générations actuelles et futures va réparer ce qu'il a détruit? Le premier ministre a promis en juillet de régler la question des droits de douane, et maintenant les libéraux promettent de rendre la vie plus abordable. C'est une promesse de plus qu'ils sont sur le point de ne pas tenir.

• (1325)

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, lorsque nous parlons du projet de loi C-4, il est évidemment question de la taxe sur le carbone. Ce qu'il faut retenir, c'est que lorsqu'il est question de la taxe sur le carbone, nous parlons, sincèrement et à juste titre, de l'exploitation de toutes sortes d'énergies et de ressources naturelles.

Le député peut-il faire part à la Chambre de son expérience en tant que dirigeant de sa communauté concernant les ressources naturelles? Peut-il nous parler de son expérience avec sa communauté et les gouvernements fédéral et provincial?

Billy Morin: Monsieur le Président, lorsque j'étais chef de ma communauté, nous étions toujours confrontés au paternalisme du gouvernement fédéral, qui encadrait l'exploitation de nos ressources pétrolières et gazières par l'intermédiaire de Pétrole et gaz des Indiens du Canada. Il semblait toujours y avoir une raison secrète de limiter l'accès direct de la communauté aux ressources. L'autre possibilité, c'est qu'il faisait preuve de négligence en omettant carrément de réglementer les activités en cause.

Je le répète, il s'agit du même gouvernement fédéral qui administre la taxe sur le carbone pour l'ensemble du pays avec les mêmes principes et la même bureaucratie. Je ne pense pas qu'il réussira mieux à rendre la vie plus abordable en conservant les mêmes politiques.

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le député a présenté des observations pondérées, selon moi. Il a évidemment formulé des critiques à certains moments mais, étonnamment, il a aussi parlé de certains éléments du projet de loi qui lui semblent positifs. J'ai donc confiance et espoir que le député verra à ce qu'il soit adopté avant Noël.

Je tiens à souligner deux ou trois choses. Le caucus de l'Atlantique et le caucus rural du Parti libéral ont joué un rôle dans les ajustements et les changements concernant la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Pour rectifier le compte rendu, je rappelle aussi que nous permettons aux provinces d'agir au sujet de la tarification du carbone au Canada. Dans le discours qu'elle a adressé au Parti conservateur uni, la première ministre Danielle Smith a dit très clairement que c'est le gouvernement provincial qui tient les rênes de la tarification du carbone pour les industries dans sa province.

Le député appuiera-t-il l'adoption de ce projet de loi avant Noël? Nous devons l'adopter sans tarder pour les Canadiens. Le député en a souligné certains aspects positifs. Parlera-t-il du projet de loi au leader à la Chambre et au whip de son parti, afin qu'il soit adopté avant Noël?

Billy Morin: Monsieur le Président, il faut faire preuve de diligence raisonnable à l'égard du projet de loi. Comme on l'a mentionné, il comporte plusieurs lacunes. Il contient tout de même quelques bons éléments, comme l'abolition de la taxe sur le carbone pour les consommateurs, mais il reste que ce sont les députés de ce côté-ci de la Chambre qui les ont réclamées et que c'est grâce à nous si cette mesure s'est concrétisée pour les Canadiens. Nous allons continuer d'exercer la diligence raisonnable qui s'impose et de porter attention à tout ce qui est fait pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. D'ailleurs, des mesures en ce sens auraient dû être mises en œuvre il y a longtemps. En 2025, les Canadiens auraient dû pouvoir s'attendre à un Noël plus abordable, au lieu de revivre une situation semblable à ce qu'ils ont connu au cours des 10 dernières années en raison de l'incapacité du gouvernement libéral à réduire le coût de la vie.

[Français]

Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue d'Edmonton-Nord-Ouest, que j'apprécie particulièrement pour ses interventions très sensées au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord, notam-

ment aussi pour son rôle comme membre des Premières Nations pour que le discours des Premières Nations soit entendu à la Chambre.

À ce titre, le projet de loi C-4 n'amène rien de particulier pour les Premières Nations. Pourtant, les besoins sont énormes. On dit que réduire les impôts, enlever la taxe sur le carbone et d'autres mesures vont avoir un impact énorme sur le déficit dans le budget. Ce sont des sommes qui pouvaient être investies auprès des communautés.

Quel impact ça va-t-il avoir réellement? Quelles mesures mon collègue aurait-il aimé voir mises en place pour aider sa communauté et bien d'autres partout au Québec et au Canada?

[Traduction]

Billy Morin: Monsieur le Président, j'aime moi aussi siéger au comité avec mon collègue. Cela dit, pour répondre à sa question, le projet de loi C-4 ne contient aucune mesure ciblée pour les Premières Nations. Le gouvernement libéral actuel réduit le budget de Services aux Autochtones Canada de plus de 2 milliards de dollars. De plus, il ne prévoit rien du tout pour les années à venir en ce qui concerne la réconciliation. Encore une fois, je trouve que les Premières Nations sont laissées pour compte. Le gouvernement se réfugie derrière l'excuse que les Premières Nations seront consultées par vidéoconférence sur Zoom, mais il ne le fera jamais. Le gouvernement libéral ne fait que prononcer ses beaux discours habituels sur la réconciliation.

• (1330)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je me demande si le député peut nous dire ce qu'il pense de la position de son propre chef au sujet d'un pipeline qui traverserait la Colombie-Britannique. Le chef du Parti conservateur croit qu'il n'a besoin de l'aval ni des Autochtones ni de la Colombie-Britannique.

Que pense le député de la volonté de son chef de ne pas consulter les Autochtones?

Billy Morin: Monsieur le Président, notre chef n'a jamais rien dit de tel. Il y a, bien entendu, les droits prévus à l'article 35. Personne n'a jamais remis ces droits en question. Selon ce que je comprends, notre chef estime que le gouvernement libéral mènera des consultations bâclées qui voueront le projet à l'échec. Le gouvernement a eu huit mois pour organiser des rencontres en personne. Ce n'est que maintenant qu'il annonce que les rencontres au cours des prochains mois seront sous forme virtuelle. Je ne crois pas du tout que le gouvernement aboutira à la réconciliation nécessaire pour mener à bien un projet de pipeline.

[Français]

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous sommes ici pour parler du projet de loi C-4, qui vise à rendre la vie plus abordable pour les Canadiennes et les Canadiens. Mes collègues conservateurs et moi avons appuyé le projet de loi C-4 à l'étape de la deuxième lecture. Je pense que tous les députés sont d'accord pour dire qu'on doit remettre plus d'argent dans les poches des contribuables. Depuis 2015, tout coûte plus cher et les Canadiens et les Canadiennes travaillent plus fort pour chaque dollar gagné. Il est plus important que jamais que le gouvernement prenne des mesures pour soutenir nos travailleurs, nos familles et nos aînés pendant cette crise du coût de la vie.

Ordres émanant du gouvernement

Il est particulièrement important d'aider les Canadiens et les Canadiennes qui continuent de souffrir de l'inflation alimentaire. Il devient de plus en plus difficile de mettre de la nourriture sur la table. Un père de famille nous a dit que sa femme et lui ne mangeaient que s'il restait de la nourriture une fois que les enfants avaient mangé. Qui parmi nous s'est déjà dit qu'il allait manger s'il restait de la nourriture? Il y a des gens présentement qui se disent qu'ils vont manger s'il en reste. Moi, ça m'arrache le cœur. Nous devons faire tout en notre pouvoir pour remettre de l'argent dans les poches de ces hommes et de ces femmes pour qu'ils puissent vivre décemment avec leur famille.

Selon le rapport sur les prix alimentaires publié par le laboratoire d'analyse agroalimentaire de l'Université de Dalhousie, 80,6 % des Canadiens affirment que la nourriture est la principale source de pression financière et 25,5 % des Canadiens sont en situation d'insécurité alimentaire. C'est une personne sur quatre. Une famille moyenne de quatre personnes va dépenser 800 \$ de plus cette année en produits alimentaires qu'en 2024. Selon Banques alimentaires Canada, le nombre de Canadiens ayant visité les banques alimentaires a atteint un nombre record de 2 165 766 visiteurs en mars 2025.

Banques alimentaires Canada a même déclaré que l'« emploi n'est plus un facteur de protection fiable contre la pauvreté ». Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire que même si on a un emploi, on n'est pas à l'abri de l'insécurité alimentaire. Parmi les personnes qui vivent d'insécurité alimentaire, soit une personne sur quatre, il y a des gens qui travaillent à temps plein et qui n'arrivent pas. Les gens dans ma communauté et dans tout le pays travaillent fort, mais les dépenses sans fin du gouvernement libéral continuent à rendre les moyens de subsistance inabordables.

J'ai le privilège de siéger au Comité permanent des finances et les membres conservateurs du Comité ont proposé plusieurs amendements au projet de loi C-4. Ce projet de loi reprend essentiellement trois engagements électoraux du Parti conservateur: réduire les impôts sur le revenu, rembourser la taxe sur les maisons neuves et supprimer la taxe sur le carbone pour les consommateurs. La différence, c'est que nous voulons aller plus loin.

Premièrement, dans le projet de loi, on fait passer de 15 à 14 % le taux d'imposition. Nous proposons de le faire passer de 15 % à 12,75 %. Notre proposition aurait permis aux Canadiens d'économiser 900 \$ par année plutôt que 420 \$. Alors que les coûts continuent d'augmenter, les Canadiens méritent une réduction d'impôt plus grande afin de pouvoir acheter la nourriture dont leur famille a besoin et dont ils ont besoin. Sans surprise, les libéraux ont rejeté notre amendement. Je veux également mentionner que, pendant les travaux du Comité, les libéraux ont fait de l'obstruction systématique relativement à cet amendement pendant plus d'une heure. Ça démontre à quel point ils sont réticents à réduire les impôts des contribuables.

Deuxièmement, notre équipe conservatrice a proposé d'élargir le remboursement de la taxe sur les maisons neuves. Le projet de loi C-4 propose un remboursement, mais seulement sur les maisons neuves qui sont des premières habitations. Ce que nous proposons, c'est que ce remboursement s'applique à tous les Canadiens et les Canadiennes qui achètent une maison neuve. Cela permettrait de stimuler l'industrie de la construction, de diminuer la pression sur les logements et d'aider de façon importante les Canadiens et les Canadiennes. De notre côté de la Chambre, nous croyons que c'est ce qui est nécessaire.

• (1335)

Pendant la crise du logement, nous avons fait tout en notre pouvoir pour qu'il y ait plus de logements abordables et pour stimuler la construction de cette façon, mais, sans surprise, les libéraux ont refusé.

Troisièmement, nous avons proposé d'abolir pour de bon la taxe sur le carbone pour les consommateurs et la taxe sur le carbone pour les industries, qui rendent la vie moins abordable. Les conservateurs étaient prêts à le faire. Sans surprise, les libéraux ont rejeté cette proposition.

Les libéraux ont fait un demi-pas en avant pour soulager la crise du coût de la vie en présentant le projet de loi C-4. Ils ont ensuite fait plusieurs pas en arrière lorsqu'ils ont présenté le budget. Après avoir consulté les Canadiens et les Canadiennes, les conservateurs ont proposé des priorités à inclure dans le budget pour lutter contre le coût de la vie, soit un déficit réduit, la fin des taxes sur les paniers d'épicerie et la fin des taxes inflationnistes. Malheureusement, et sans surprise encore une fois, le budget n'a pas répondu à ces priorités. Les libéraux ont plutôt décidé de ne pas s'attaquer à la question de l'abordabilité. Ils ont décidé d'utiliser la carte de crédit de nos enfants, de nos petits-enfants et de nos arrière-petits-enfants. Ils ont décidé de dépenser, de dépenser et de dépenser, et de faire un déficit de 78 milliards de dollars.

On a assisté à une augmentation de 80 % de la bureaucratie fédérale depuis 2015, soit depuis que les libéraux sont au pouvoir, mais il n'y a pas eu d'amélioration des services. Plutôt que de contrôler les dépenses inflationnistes qui continuent à aggraver la crise du coût de la vie, le gouvernement continue de privilégier la bureaucratie au détriment de l'abordabilité. Les contribuables continuent de subir le coût de ces déficits. L'intérêt sur la dette publique va atteindre 55,6 milliards de dollars en 2025-2026. L'intérêt va coûter environ 1 350 \$ par Canadien et Canadienne. Cela coûtera 1 350 \$ par personne, seulement pour payer l'intérêt.

Personnellement, je suis encore sous le choc en raison du fait que les libéraux ont décidé de ne pas s'attaquer au coût de la vie dans leur budget. Or, le premier ministre a décidé que c'était une bonne idée de réduire la taxe sur les produits de luxe, plus précisément la taxe sur les yachts privés, plutôt que de favoriser le retrait de la taxe sur les paniers d'épicerie. On parle de priorités ici. La priorité du premier ministre, comme il l'a démontré, c'était la taxe de luxe sur les yachts privés.

Pendant ce temps, un nombre record de personnes ont recours aux banques alimentaires. Le budget des ménages est de plus en plus serré. Le coût des logements est extrêmement élevé. Tout coûte plus cher. Toutefois, on baisse les taxes sur les yachts privés.

En comité, les libéraux ont eu l'occasion d'appuyer nos amendements visant à réduire les impôts de tous les Canadiens et les Canadiennes. Les libéraux avaient le choix de réduire les impôts des travailleurs et des familles ou de réduire les impôts des propriétaires de yachts privés. Ils ont choisi d'aider les propriétaires de yachts privés.

Les Canadiens et les Canadiennes sont inquiets. La nourriture coûte plus cher. Les logements coûtent plus cher. Tout coûte plus cher. Le projet de loi C-4 vise à rendre la vie plus abordable, mais nous espérons qu'il ira encore plus loin. Nous avons fait des propositions. J'espère que les libéraux vont écouter ce que nous avons à proposer pour aider enfin les Canadiens et les Canadiennes à joindre les deux bouts.

De ce côté-ci de la Chambre, notre priorité sera toujours d'aider les Canadiens, les Canadiennes et leur famille à avoir une vie plus abordable, plus accessible et plus sécuritaire dans notre magnifique pays, le Canada.

• (1340)

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Monsieur le Président, j'entends toujours mon collègue tenir des propos alarmistes.

Comme son collègue n'a pas eu la chance de répondre à la question, est-ce qu'il peut aujourd'hui dire que son parti va appuyer ce projet de loi à la Chambre?

Eric Lefebvre: Monsieur le Président, comme je l'ai dit dans mon discours, nous avons fait des propositions au gouvernement libéral afin d'aller plus loin. On se doit de diminuer de façon encore plus importante les impôts pour remettre de l'argent dans les poches des Canadiens et des Canadiennes. C'est ce que nous allons proposer.

Nous voulions également éliminer la taxe sur le carbone pour les industries. Nous avons fait des propositions, de ce côté-ci de la Chambre. La balle est maintenant dans le camp des libéraux.

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, ce projet de loi est mal ficelé. On offre une baisse d'impôt, mais cela va susciter une augmentation des impôts pour certaines personnes âgées et pour certaines personnes handicapées.

Qu'est-ce que mon collègue pense de ces failles dans le projet de loi?

Eric Lefebvre: Monsieur le Président, comme chacun le sait, de ce côté-ci de la Chambre, nous voulons diminuer les impôts de façon plus importante pour permettre à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes d'avoir plus d'argent dans leurs poches afin de pouvoir lutter contre la crise du coût de la vie.

[Traduction]

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, je lisais ce que dit le rapport du directeur parlementaire du budget sur l'allègement fiscal que les libéraux accordent supposément aux gens. Pour un couple avec un enfant, si les deux conjoints se situent dans la première fourchette d'imposition, pour cette famille, l'allègement ne représenterait qu'environ 20 \$ d'économies par mois. Lorsque je regarde le coût de l'épicerie, je constate que le beurre à lui seul coûte 2 \$ de plus. Si les gens utilisent du beurre pour cuisiner et préparer diverses choses, ils vont assez rapidement réduire leur économie de 20 \$. En une année, une personne pourrait dépenser ce montant uniquement pour du beurre.

Je me demande ce que mon collègue a à dire au sujet du coût de la vie et du fait que le prétendu projet de loi sur l'abordabilité ne va pas assez loin pour aider les Canadiens à faire face à la crise de l'abordabilité.

[Français]

Eric Lefebvre: Monsieur le Président, c'est exactement ce que nous avons proposé.

Présentement, le projet de loi C-4 ne va pas assez loin pour remettre plus d'argent dans les poches des contribuables. La baisse d'impôt proposée représente à peu près 400 \$ par année, ce qui n'est pas assez. Il faut aller plus loin pour pouvoir remettre plus d'argent

Ordres émanant du gouvernement

dans les poches des contribuables. C'est ce que les conservateurs vont proposer.

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai entendu mon collègue parler de l'importance de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de nos fermiers. Toutefois, j'étais surpris un peu parce qu'il n'y avait absolument rien dans la plateforme du Parti conservateur en avril dernier pour nos fermiers partout au pays. Mon collègue représente une circonscription rurale au Québec. Il peut influencer le chef de l'opposition et le Parti conservateur afin qu'il y ait plus de mesures pour les fermiers dans leur programme lors des prochaines élections. C'est crucial pour le pays.

Eric Lefebvre: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question et je veux également le remercier de son effort de parler en français. Je lui en suis très reconnaissant.

Je tiens à rassurer mon collègue: en ce qui concerne la gestion de l'offre, les conservateurs et le caucus conservateur québécois seront là pour protéger les agriculteurs et les agricultrices et les soutenir à l'avenir. Je le répète dans chacun de mes discours: l'agriculture, c'est ce que nous retrouvons dans nos assiettes matin, midi et soir. J'en profite pour remercier les agriculteurs et les agricultrices, qui travaillent 365 jours par année, 24 heures sur 24, pour nourrir le Canada.

• (1345)

[Traduction]

Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Beauport—Limoilou.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-4, Loi visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens.

Depuis plus de 10 ans, j'ai l'immense privilège et l'honneur de représenter les gens extraordinaires de ma circonscription, Davenport. Ma circonscription compte 120 000 résidents, et elle est située au cœur du secteur ouest du centre-ville de Toronto. C'est une communauté que j'aime profondément. Elle est dynamique, diversifiée et composée de gens vaillants. C'est dans ma circonscription qu'on trouve la plus grande communauté portugaise du Canada. On y trouve également des artistes, des entrepreneurs, de nouveaux arrivants et des familles dont les racines remontent à plusieurs générations. C'est de leurs foyers, de leurs petites entreprises et de leurs centres communautaires que je tire ma motivation et ma façon de voir les choses.

Nous vivons ce que le premier ministre a qualifié à juste titre de rupture. Il ne s'agit pas d'une simple transition, mais d'un changement radical en peu de temps. L'ordre mondial qui a assuré notre prospérité pendant des décennies se transforme sous nos yeux. Nous sommes obligés de revoir nos relations commerciales, nos alliances sont mises à rude épreuve et nos concitoyens subissent ces pressions. Comme le premier ministre l'a dit dans un discours pré-budgétaire, « si nous n'agissons pas maintenant, les pressions ne feront que s'accroître ».

Le projet de loi C-4 est l'une des nombreuses façons dont le gouvernement agit. Il répond à la situation actuelle en proposant non pas des demi-mesures, mais une aide concrète pour laisser plus d'argent dans les poches des Canadiens qui en ont le plus besoin.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais parler directement de la réalité à laquelle les Canadiens doivent faire face. Selon un sondage d'Abacus Data effectué la semaine dernière, 64 % des Canadiens disent maintenant que le coût de la vie est leur principale préoccupation; c'est le taux le plus important observé cette année. Environ les deux tiers des Canadiens craignent de ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins essentiels au cours des six prochains mois. Comme l'a dit le PDG d'Abacus, « le coût de la vie demeure le principal critère sur lequel les Canadiens s'appuient pour évaluer les politiques et les stratégies ». Nous écoutons les Canadiens et nous agissons en proposant non seulement les mesures prévues dans le projet de loi C-4, mais aussi le plan et les nombreuses mesures inclus dans le budget de 2025.

Voici un aperçu de ce que ces chiffres nationaux représentent dans ma circonscription, Davenport. Le revenu médian des ménages est de 85 000 \$, ce qui est proche de la moyenne torontoise, mais 41 % des ménages locataires consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement. C'est ce qu'on appelle le stress lié au logement. Plus de 10 % des habitants de ma circonscription vivent dans des habitations à loyer modique. Près de la moitié des habitants de ma circonscription sont locataires, et ils sont nombreux à vivre dans des immeubles construits il y a plus de 60 ans.

Davenport est également profondément marquée par l'immigration, puisque 43 % des citoyens de ma circonscription sont nés à l'extérieur du Canada. Un autre 30 % sont des Canadiens de deuxième génération. Ils sont venus ici, comme les membres de ma famille, convaincus que, s'ils travaillaient fort, ils auraient une vie meilleure. Cette promesse doit garder sa valeur. Le projet de loi C-4 permettrait de tenir cette promesse grâce à trois mesures concrètes.

Premièrement, nous réduirions les impôts de la classe moyenne. Le taux d'imposition fédéral de la tranche la plus basse passerait de 15 % à 14 %. Il passerait d'abord à 14,5 % en 2025, puis à 14 % par la suite. Cela profiterait à près de 22 millions de Canadiens. Pour une famille à deux revenus, cela signifierait jusqu'à 840 \$ de plus dans leurs poches chaque année. Dans ma circonscription, Davenport, où 77 % de la population est en âge de travailler, cela représenterait un allègement direct pour les personnes qui font tourner l'économie.

Ensuite, nous rendrons l'achat d'une habitation de nouveau possible. Le rabais de TPS pour les acheteurs d'une première habitation éliminera la TPS sur les maisons neuves d'une valeur de 1 million de dollars ou moins et il offrirait un allègement partiel sur les maisons d'une valeur de 1,5 million de dollars ou moins. Un jeune couple de Davenport qui rêve d'accéder à la propriété pourra ainsi économiser jusqu'à 50 000 \$. Dans une ville où le prix du logement est devenu un obstacle aux projets de vie, nous ouvrons une porte.

Enfin, nous faisons baisser les dépenses quotidiennes. Pour les Canadiens, l'abolition définitive de la taxe sur le carbone pour les consommateurs se traduit par une réduction du prix du carburant et du chauffage. Pour les personnes âgées de Davenport qui ont un revenu fixe et pour les propriétaires de petites entreprises qui comptent chaque dollar, c'est un soulagement réel et immédiat. Les effets de l'abolition de la taxe ont commencé à se faire sentir plus tôt cette année, le 1^{er} avril dernier, et ils continueront à se faire sentir sous la forme d'économies supplémentaires.

• (1350)

Je vais expliquer pourquoi ces mesures sont importantes au-delà des considérations financières immédiates et pourquoi le renforcement de la classe moyenne est une question de sécurité nationale.

Il y a un peu plus d'une semaine, j'ai eu le privilège d'assister au Forum d'Halifax sur la sécurité internationale, aux côtés de ministres de la Défense, de parlementaires, d'experts en sécurité et d'autres personnalités venues du monde entier. Le thème de cette année était le dialogue, la décence et la démocratie, et le message qui a résonné tout au long des séances était clair: la démocratie est indissociable de la sécurité internationale. On nous a dit que les fondements de la démocratie montrent des signes de faiblesse. On nous a dit que les démocraties ne peuvent pas faire face aux menaces extérieures si elles ne fonctionnent pas correctement à l'intérieur. On nous a rappelé une vérité qui est comprise depuis qu'Aristote a écrit son ouvrage fondateur, *Les Politiques*, il y a plus de 2 000 ans: une classe moyenne forte est le fondement d'une démocratie stable.

Il ne s'agit pas là d'une théorie politique abstraite. L'OCDE a démontré que les classes moyennes prospères constituent l'épine dorsale des sociétés démocratiques et des économies fortes. Par sa consommation, ses investissements dans l'éducation et le logement, son soutien à des services publics de qualité, son intolérance à l'égard de la corruption et sa confiance dans les institutions démocratiques, la classe moyenne constitue le fondement même d'une croissance inclusive. Aristote lui-même a observé que les démocraties sont plus sûres et plus durables lorsqu'elles comptent une classe moyenne d'une grande taille qui est influente au sein du gouvernement. Il a prévenu que l'absence de classe moyenne engendre des troubles et conduit rapidement à la fin de l'État.

Le Canada l'a toujours compris. Nous avons toujours investi dans la classe moyenne et considéré ce choix non pas comme un luxe, mais comme une nécessité. Nous avons toujours veillé à ce que ceux qui travaillent fort pour améliorer leur sort n'aient pas seulement de l'espoir, mais aussi des possibilités de réussite et des chances équitables. Le projet de loi C-4 perpétuerait cette fière tradition.

Soyons clairs: ces trois mesures ne régleraient pas à elles seules tous les problèmes. Le budget de 2025 contient une série complète d'investissements dans le logement, les compétences, l'innovation et la défense qui, ensemble, nous feraient avancer. Le projet de loi C-4 est un élément essentiel de ces investissements, car il apporterait une aide directe et immédiate là où les Canadiens en ont le plus besoin. C'est ainsi que nous veillerons à ce qu'ils aient les ressources nécessaires pour participer pleinement à la démocratie et à l'économie du Canada.

Je suis tout à fait consciente que ce que nous disons à la Chambre est consigné au compte rendu. Un jour, des étudiants étudieront cette période, ce moment de rupture et de réaction, et ils se demanderont si nous avons relevé les défis de notre époque. Selon moi, le projet de loi C-4 est l'un des nombreux éléments qui nous permettent de répondre « oui ». Dans ma circonscription, je pense à Adelina, une aînée à revenu fixe qui habite sur ma rue, dans le petit Portugal. Cet hiver, elle verra ses coûts de chauffage baisser. Je pense à Carlos et à Ana, des Canadiens de deuxième génération qui épargnent pour acheter leur première maison et qui pourront maintenant verser une mise de fonds, ce qu'ils n'auraient jamais cru possible. Je pense à une propriétaire de petite entreprise dans Dundas West, qui conservera une plus grande part de ses recettes et qui pourra les réinvestir dans sa boutique et dans ses employés. Je pense à une jeune famille de Junction Triangle, de nouveaux arrivants qui ont choisi le Canada parce qu'ils croient en sa promesse et qui méritent un gouvernement qui tient cette promesse.

J'appuierai le projet de loi C-4 et j'encourage tous les députés à faire de même.

Dans ma circonscription, Davenport, nous avons un dicton.

[La députée s'exprime en portugais.]

[Traduction]

Cela signifie ensemble, nous sommes plus forts. Soyons plus forts ensemble.

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, ce projet de loi réduirait les taxes que les Canadiens doivent payer, en effet, mais on nous a dit qu'il s'agirait probablement d'une diminution d'environ 20 \$ par mois, ce qui est très peu. Si le gouvernement voulait vraiment économiser de l'argent et réduire les dépenses publiques, je me demande si la députée envisagerait de modifier les prestations du Programme fédéral de santé intérimaire que reçoivent les demandeurs d'asile qui se voient refuser l'asile au Canada, mais qui essaient d'y rester en interjetant appel de cette décision. Je parle de prestations pour les soins de la vue, les soins dentaires d'urgence et les examens dentaires, les prothèses dentaires, les soins infirmiers et le transport par ambulance en cas d'urgence. Bien entendu, ils conserveraient une assurance-maladie de base, ce que nous appuierions, mais les autres avantages dont bénéficient les demandeurs d'asile à qui on a ordonné de quitter le pays sont une façon pour le gouvernement d'économiser beaucoup d'argent au bénéfice des citoyens canadiens.

Je me demande pourquoi le gouvernement ne le fait pas.

• (1355)

Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de son excellent travail au sein du comité de la citoyenneté et de l'immigration. Il a commencé par dire que les économies liées à la réduction de l'impôt sur le revenu pour la classe moyenne sont dérisoires. Je ne suis pas du tout d'accord avec lui. Pour une famille à deux revenus, c'est 840 \$ de plus en poche chaque année. J'ai grandi dans une famille de la classe ouvrière. Je dois dire que 840 \$ de plus par année, ça change une vie. C'est beaucoup d'argent, de l'argent qui permet d'acheter beaucoup plus de choses. S'il y a un genre de famille qui sait utiliser son argent efficacement, c'est bien une famille de la classe ouvrière ou de la classe moyenne au Canada.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre avait promis au mois de mars de rembourser la TPS sur les achats de première maison neuve. Lorsqu'il a été élu, on est revenu au Parlement, et, dans la version originale du projet de loi C-4, il a finalement appliqué le remboursement de la TPS à partir du mois de mai, faisant en sorte que des milliers d'acheteurs qui avaient cru le premier ministre n'auraient pas obtenu le remboursement de TPS. Or, le Bloc québécois a fait amender le projet de loi. Les libéraux se sont opposés aux amendements. Ils les ont fait rejeter. On a plaidé notre cause devant la présidence, et finalement, grâce au Bloc québécois, des milliers de premiers acheteurs vont avoir leur remboursement de TPS.

Est-ce que ma collègue peut me dire pourquoi le Parti libéral du Canada s'est opposé en comité et ici à la Chambre, devant la présidence, à des remboursements de TPS pour des premiers achats de maisons neuves pour des milliers de Canadiens qui ont de la difficulté à accéder à la propriété?

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, le remboursement de la TPS pour les acheteurs d'une première habitation prévu dans le projet de loi C-4 aidera des milliers de personnes qui souhaitent accéder à la propriété. Ce sera un outil très efficace.

J'ajouterais que dans le budget de 2025, nous investissons 25 milliards de dollars supplémentaires. Nous sommes déterminés à accroître l'offre de logements au pays, et ce, dans toutes les catégories de logement. Les investissements massifs réalisés ces derniers temps par les différents ordres de gouvernement ouvriront bientôt à chaque Canadien la possibilité d'accéder à la propriété et de vivre sans se ruiner.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi C-4 prévoit un allègement fiscal pour plus de 22 millions de Canadiens. Il élimine la taxe sur le carbone imposée aux consommateurs. Il prévoit également une exemption fiscale pour les acheteurs d'une première maison. Ce sont toutes de merveilleuses mesures qui s'attaquent à des problèmes comme l'abordabilité.

Je me demande si ma collègue pourrait nous dire à quel point il est important que nous adoptions ce projet de loi. Ne serait-il pas bien de l'adopter avant Noël?

Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, oui, je crois sincèrement que les trois mesures contenues dans le projet de loi C-4 seraient très bénéfiques pour tous les Canadiens, car elles apporteraient une aide directe et immédiate aux Canadiens là où les besoins se font sentir. Ce serait un cadeau de Noël anticipé que nous pourrions offrir à tous les Canadiens.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, dans son discours, la députée a dit qu'une famille pourrait économiser jusqu'à 840 \$ grâce à l'allègement fiscal des libéraux, mais, au bout du compte, un couple avec enfants qui gagne environ 75 000 \$ par année ne réaliserait qu'environ 20 \$ d'économies grâce à cette baisse d'impôt. En fait, un parent seul qui gagne 50 000 \$ ne réaliserait qu'environ 140 \$ ou 150 \$ d'économies grâce à cette baisse d'impôt.

Je me demande comment les libéraux peuvent concilier tout cela. Ils essaient de faire croire que le projet de loi permettra aux gens de réaliser de grandes économies, mais la réalité, c'est que les personnes qui en ont le plus besoin sont celles à qui la baisse d'impôt profiterait le moins. Comment la députée peut-elle faire accepter cette mesure à ses concitoyens?

Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, il ne s'agit pas seulement de cette réduction d'impôt, qui, je crois, permettra à 22 millions de Canadiens de garder plus d'argent dans leurs poches. Ces 10 dernières années, nous avons mis en place l'Allocation canadienne pour enfants, le programme national de garderies et le programme de soins dentaires. Nous avons adopté toute une série de mesures qui soutiennent les familles canadiennes et qui les aident à vivre à un coût abordable et...

• (1400)

Le Président: Nous passons maintenant aux déclarations de députés.

*Déclarations de députés***DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS***[Traduction]***LA JOURNÉE MONDIALE DU SIDA**

Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui la Journée mondiale du sida, une occasion de se souvenir des 42 millions de personnes qui ont succombé à cette maladie: nos voisins, nos amis et nos proches.

Le sida est une pandémie persistante. Auparavant, c'était une condamnation à mort, mais la découverte d'antirétroviraux a vraiment tout changé, de sorte que le sida, une fois traité, devient une maladie chronique. Rendre ces médicaments abordables pour des millions de personnes dans le monde a été l'un des plus grands triomphes scientifiques et humanitaires de tous les temps. Malheureusement, les progrès accomplis sont aujourd'hui confrontés à une grave menace, à l'heure où les principaux donateurs réduisent l'aide internationale et le financement de la lutte contre le VIH.

Les répercussions ont été dévastatrices. Par exemple, en Afrique du Sud, le taux d'instauration de traitement a chuté de 30 %. Les compressions budgétaires pourraient créer une toute nouvelle vague de la maladie et entraîner des dizaines de milliers de décès supplémentaires. Voilà pourquoi l'engagement pris récemment par le gouvernement de verser 1 milliard de dollars au fonds mondial est si bien accueilli. Alors que de nombreux pays riches reviennent sur leurs engagements, nous devons nous unir à l'échelle mondiale pour veiller à ce que des décennies de progrès dans la lutte contre cette terrible maladie ne disparaissent pas.

* * *

*[Français]***L'ENTRAIDE ALIMENTAIRE DANS LOUIS-SAINT-LAURENT—AKIAWENHRAHK**

Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens font face à une hausse sévère des prix des aliments et 2 millions de Canadiens fréquentent les banques alimentaires. Heureusement, dans la circonscription de Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk, des centaines de personnes bénévoles s'activent pour aider les plus humbles d'entre nous.

À Loretteville, à la Maison de la Famille de St-Ambroise, de même qu'à l'Accueil Saint-Ambroise, on prépare la distribution des paniers de Noël.

À L'Ancienne-Lorette, la Société de Saint-Vincent de Paul et Rayon de soleil assurent le service d'entraide alimentaire, tout comme d'ailleurs Solidarité familles aux Saules.

À Val-Bélair, les rotariens s'occupent du frigo-partage Val Bon Cœur.

Le Centre d'amitié autochtone de Québec et le service alimentaire de Wendake distribueront des paniers de nourriture sur tout le territoire de la nation.

Tous les jours, l'organisme Amélie et Frédérick aide directement les familles de Neufchâtel et de Lebourgneuf.

C'est sans oublier que tous ces organismes peuvent compter sur le soutien et le concours des chevaliers, des optimistes, des rotariens et des lions.

À l'approche de Noël, la générosité des Canadiens s'affirme dans toute sa beauté et dans toute sa splendeur.

*[Traduction]***BELINDA CRADDEN**

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Monsieur le Président, c'est avec une grande tristesse que je souligne aujourd'hui le décès de l'une de mes plus anciennes amies, Belinda Cradden. Le 17 novembre, elle a perdu la vie à la suite d'un acte de violence inimaginable commis par une personne qu'elle avait aidée lorsque le système judiciaire a failli à son devoir.

Belinda avait le cœur sur la main, et sa compassion était sa force. Son meurtre est non seulement une tragédie qui me touche personnellement, il est aussi le reflet des défaillances du système judiciaire. Lorsque des personnes qui représentent un risque évident pour la société ne sont pas maintenues derrière les barreaux ou n'ont pas accès aux ressources dont elles ont besoin en matière de santé mentale et de réadaptation, voilà le résultat. La mort de Belinda nous rappelle de façon douloureuse qu'il faut faire mieux.

Je n'oublierai jamais sa belle âme et sa personnalité rayonnante, son audace et son dynamisme. J'aime Belinda. Qu'elle repose en paix, et que son souvenir nous inspire à lutter pour un monde plus sûr et plus juste.

* * *

*[Français]***JEAN-GUY LEVESQUE**

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je rends hommage à Jean-Guy Levesque, qui a récemment annoncé sa retraite après une décennie d'engagement en politique municipale.

Figure bien connue au Restigouche, il a consacré sa vie au service public, d'abord dans le milieu scolaire comme enseignant, directeur d'école et directeur de district. Infatigable bénévole, il s'est démarqué au sein de plusieurs organisations communautaires et sportives. Récemment, il a dirigé le comité de mise en candidature qui a obtenu la tenue du prochain Congrès mondial acadien en 2029 dans la région de la Baie-des-Chaleurs.

Après son passage à la tête du district de services locaux de Val-d'Amour, il a été élu conseiller municipal à Atholville en 2015, puis maire. En 2023, il est devenu le tout premier maire de la communauté régionale de Campbellton à la suite de la réforme de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick.

Reconnu pour son esprit de collaboration, son sens de l'éthique et son humour rassembleur, Jean-Guy laisse une empreinte durable.

Je le remercie de ses années de service public et je veux qu'il sache qu'il a laissé une empreinte durable dans le Restigouche.

* * *

*[Traduction]***LE COMMERCE INTERNATIONAL**

Kerry Diotte (Edmonton Griesbach, PCC): Monsieur le Président, jouons à « aujourd'hui dans l'histoire ».

Il y a 133 jours, le premier ministre a déclaré qu'il conclurait un accord commercial avec les États-Unis de Donald Trump. C'était la principale promesse électorale du premier ministre, mais il l'a rompue. Nous sommes maintenant en décembre et aucun accord n'est en vue. Les droits de douane ont augmenté: ceux sur le bois d'œuvre dépassent 45 %, ceux sur l'acier sont de 25 % et ceux sur certaines voitures canadiennes sont également de 25 %. Il est désormais presque impossible de vendre de nombreux produits essentiels aux États-Unis, ce qui entraîne des pertes d'emplois.

Le premier ministre parcourt le monde pour conclure des accords commerciaux avec d'autres pays, mais il échoue là aussi. Les droits de douane ont désormais augmenté sur les produits canadiens expédiés au Royaume-Uni, en Inde, en Chine et ailleurs. Le premier ministre accumule les points Air Miles, mais ces dépenses ne rapportent rien.

Nous n'avons pas besoin d'un globe-trotter, mais d'un négociateur, et le premier ministre n'est pas l'homme de la situation. Les conservateurs, quant à eux, se battent toujours pour les travailleurs et les emplois d'ici.

● (1405)

LE 2^E BATAILLON DE CONSTRUCTION

Alana Hirtle (Cumberland—Colchester, Lib.): Monsieur le Président, peu avant le jour du Souvenir, la ville de Truro, en Nouvelle-Écosse, a rebaptisé son complexe sportif extérieur en l'honneur du 2^e Bataillon de construction, la seule unité canadienne entièrement composée de Noirs pendant la Première Guerre mondiale. Les hommes du 2^e Bataillon se sont présentés prêts à s'enrôler, mais le Canada leur a répondu: « Non merci, cette guerre est l'affaire des Blancs. » Lorsqu'il a finalement été autorisé à servir son pays, le 2^e Bataillon a été le pilier des efforts canadiens, posant des rails pour les chemins de fer et sciant du bois, chaque planche étant utilisée pour construire des tranchées, des ponts, des tours d'observation, des passerelles et des poteaux de clôture.

Ces hommes ont construit les infrastructures qui ont permis de gagner la guerre. Ils ont fourni un service de première classe alors qu'ils étaient traités comme des citoyens de seconde classe. Le 2^e Bataillon de construction nous offre un exemple de service pour le pays et d'engagement envers la communauté dont nous ferions bien de nous souvenir aujourd'hui. Rendons hommage à la mémoire de ses membres en nous rendant service les uns aux autres.

LA FISCALITÉ

Rachael Thomas (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, tout va toujours bien pour Brookfield lorsque les libéraux sont au pouvoir. Le premier ministre vient de s'engager à verser 500 millions de dollars à l'Agence spatiale européenne, ce qui créera des emplois bien rémunérés, mais en Europe. Pourquoi est-ce si important? C'est parce que Brookfield possède 50 % du campus Harwell, où l'agence est située. C'est cette même entreprise qui a évité de payer 6,5 milliards de dollars en impôts au Canada grâce aux paradis fiscaux à l'étranger.

Pendant ce temps, 2,2 millions de Canadiens font la file aux banques alimentaires chaque mois, le taux de chômage s'élève à 6,9 %, et le premier ministre propose le budget le plus coûteux jamais présenté depuis la COVID. On parle d'un déficit de 78 milliards de dollars.

Déclarations de députés

Les conservateurs ont une solution à proposer. La somme que 12 entreprises comme Brookfield évitent de payer en impôts comblerait ce déficit de 78 milliards de dollars. À l'approche des 12 jours de Noël, le premier ministre pourrait-il nous faire une faveur en promettant de veiller à ce que ces 12 entreprises paient leur juste part? Au premier jour de Noël, il pourrait commencer par Brookfield.

[Français]

RITA LÉONARD-LAFOND

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, c'est avec une grande tristesse que je me lève aujourd'hui pour souligner le départ d'une grande dame de Sainte-Scholastique et de l'histoire du Québec, Mme Rita Léonard-Lafond.

Femme de convictions et de courage, elle aura consacré toute sa vie à défendre sa communauté au cœur de la saga des expropriations de Mirabel. En nourrissant, par ses interventions, les luttes citoyennes qui ont mené à la rétrocession de 85 000 acres de terres, elle aura été la voix et le visage des expropriés. Par sa ténacité, elle aura inspiré citoyens, élus et intellectuels à exiger des enquêtes sur le dossier de l'aéroport de Mirabel.

Mme Rita Léonard-Lafond laisse derrière elle un héritage immense, celui d'une femme qui a refusé l'injustice et qui s'est tenue debout jusqu'à la fin, malgré un gouvernement fédéral qui, encore à ce jour, refuse de s'excuser officiellement auprès des expropriés de Mirabel. Une chose est sûre: de là-haut, sa droiture continuera longtemps d'inspirer mon engagement politique.

À ses proches et à tous ceux qui l'ont connue, j'offre mes plus sincères condoléances. Je dis merci pour tout à Mme Léonard-Lafond.

[Traduction]

LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE

Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.): Monsieur le Président, pendant le temps que durera cette déclaration, un autre survivant de violence entre partenaires intimes lancera un appel à l'aide. Des incidents de violence entre partenaires intimes ont lieu en ce moment même. En Ontario, 106 municipalités, dont Guelph, ont qualifié cette violence d'épidémie. Celle-ci est répandue, et nous devons y mettre fin. Au cours des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le genre, nous devons reconnaître notre responsabilité collective, travailler à changer les normes qui permettent à la violence de persister, et garantir un soutien aux survivants.

Je tiens à remercier les organismes suivants, qui dirigent la campagne de 16 jours à Guelph: la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, la bibliothèque publique de Guelph, le Guelph Resource Centre for Gender Diversity and Empowerment, Guelph-Wellington Women in Crisis, l'International Institute for Critical Studies in Improvisation, Out on the Shelf, Queer Night Out, le centre de bien-être des étudiants de l'Université de Guelph, Thrive HIV Prevention and Support et le Club Zonta de Guelph. Merci à tous les organismes de première ligne qui appuient les survivants et qui font quotidiennement de la prévention.

Tout le monde mérite la sécurité, la justice et la dignité.

Déclarations de députés

• (1410)

MARDI JE DONNE

L'hon. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, demain est la journée du Mardi je donne, qui suit le Vendredi fou et le Cyberlundi. C'est une journée qui nous incite à porter notre attention sur quelque chose d'entièrement différent. Au lieu de rechercher les aubaines et les rabais, le Mardi je donne est la journée où nous regardons autour de nous pour rechercher les possibilités de venir en aide à notre prochain. Cette journée fait la promotion des gestes simples qui ont une grande valeur, par exemple soutenir un organisme de bienfaisance local, prendre des nouvelles d'un voisin, offrir de conduire quelqu'un à un rendez-vous, partager un repas ou se porter volontaire pour prêter main-forte à une personne qui en a besoin.

Dans Dartmouth—Cole Harbour et dans toutes les collectivités de notre grand pays, nous sommes témoins de cet esprit d'entraide tous les jours, en particulier de la part des organismes sans but lucratif et des organismes de bienfaisance, en plus des bénévoles extraordinaires sur lesquels ils peuvent compter. Le Mardi je donne est l'occasion de braquer un peu les projecteurs sur leur travail et de participer au mouvement. Demain, prenons un moment pour poser un geste d'entraide, petit ou grand, afin d'apporter un peu de réconfort à autrui. La générosité est contagieuse, et j'espère que nous attraperons tous la piqure.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Connie Cody (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, le rapport annuel sur la faim publié par Feed Ontario est sorti aujourd'hui, et il montre à quel point la vie est devenue difficile au Canada. Le recours aux banques alimentaires a augmenté pour la neuvième année consécutive. L'an dernier, plus de 1 million d'Ontariens ont fréquenté une banque alimentaire, pour un total de 8,7 millions de visites, le niveau le plus élevé jamais enregistré. Ce ne sont pas des théories du complot; ce sont des faits. Plus les libéraux dépensent, plus les Canadiens ont faim. Sous le régime d'un premier ministre qui pense comme un banquier, ces difficultés sont traitées comme des chiffres dans un tableau, et non comme des tragédies humaines.

Dans la crise du coût de la vie provoquée par les libéraux, travailler fort ne suffit pas, car 23 % des utilisateurs des banques alimentaires avaient un emploi, et près d'un tiers étaient des enfants. À l'approche des mois d'hiver froids, les banques alimentaires nous préviennent qu'elles sont à la limite de leurs capacités. Certaines craignent de manquer de nourriture d'ici six mois.

Les libéraux se vantent de leur programme d'alimentation scolaire, mais il n'y a pas de quoi se réjouir quand des enfants ont faim. Nous ne sommes pas dans les *Hunger Games*, mais sous le soi-disant nouveau gouvernement, le Capitole fait la fête pendant que les districts se battent pour survivre. Les familles canadiennes ne peuvent pas vivre des discours et des promesses des libéraux.

ALAN WELLS

L'hon. Helena Jaczek (Markham—Stouffville, Lib.): Monsieur le Président, nous avons récemment perdu un grand Canadien. J'ai d'abord rencontré Alan Wells lorsque nous avons travaillé ensemble à la municipalité régionale d'York. Comptable agréé de profession, il y a travaillé avec dévouement pendant 27 ans, notam-

ment en tant que commissaire aux services sociaux et, enfin, en tant que directeur général, c'est-à-dire mon patron.

Après sa retraite, nos chemins se sont à nouveau croisés lorsque j'étais députée provinciale et qu'on m'a nommée au sein de la Rouge Park Alliance, dont il était le président. Sous sa direction, avec notre collègue, le député de Wellington—Halton Hills-Nord, nous avons enfin pu créer le parc urbain national de la Rouge.

Alan était un environnementaliste dévoué, un partisan des Blue Jays, un passionné de la pêche, un ancien conseiller municipal d'Uxbridge, un militant impliqué de l'Oak Ridges Moraine Land Trust et bien plus encore. Ses contributions profiteront aux collectivités pendant des générations.

J'offre mes sincères condoléances à la famille et aux amis d'Alan, ainsi qu'à tous ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés. Nous allons nous ennuyer de son regard pétillant.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dan Muys (Flamborough—Glanbrook—Brant-Nord, PCC): Monsieur le Président, l'an dernier seulement, un million d'Ontariens ont eu recours à une banque alimentaire, pour un total de 8,7 millions de visites, selon le rapport sur la faim de Feed Ontario publié aujourd'hui. Il s'agit du nombre de visites le plus élevé jamais enregistré. Parmi ces visiteurs, un sur trois était un enfant, un sur trois était une personne handicapée et un sur quatre était un travailleur ontarien dont le salaire ne lui permettait pas de joindre les deux bouts. En Ontario, deux fois plus d'ainés ont recours aux banques alimentaires qu'il y a cinq ans, et trois visiteurs sur cinq sont des bénéficiaires de l'aide sociale qui n'arrivent tout simplement pas à faire face au coût de la vie.

Ce n'est pas normal et ce n'est pas viable. Après une décennie de dépenses et de promesses non tenues libérales, les Canadiens n'ont plus les moyens de vivre. Sur combien d'autres signes avant-coueurs le gouvernement va-t-il fermer les yeux pendant que les familles, les travailleurs et les aînés sont poussés au point de rupture?

[Français]

LA RÉSERVE DES FORCES CANADIENNES DE TROIS-RIVIÈRES

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je tiens à souligner l'implication exceptionnelle des femmes et des hommes de la réserve des Forces canadiennes de Trois-Rivières. Les membres du NCSM *Radisson* et du 12^e Régiment blindé du Canada incarnent chaque jour le professionnalisme et le dévouement qui définissent nos forces armées.

Qu'il s'agisse d'intervenir ici, chez nous, lors de missions d'appui à la population, comme lors des inondations, ou en appui aux efforts contre la COVID-19, ou encore de servir partout dans le monde, comme pour l'opération Reassurance en appui à l'OTAN, ils répondent toujours « présents ». Leur capacité à se mobiliser rapidement, à protéger, à soutenir et à représenter le Canada avec honneur mérite d'être soulignée.

Je tiens à remercier ces militaires, dont la majorité ont une vie professionnelle remplie en dehors de leurs engagements auprès des Forces canadiennes. Ils se dévouent en consacrant des heures en soirée et pendant les week-ends pour s'entraîner et pour suivre des formations afin d'être prêts à se déployer lorsque nous avons besoin d'eux. Je les remercie de leur engagement, de leur courage et de leur volonté de servir tant au sein de notre région que pour notre pays.

Nous sommes fiers d'eux.

* * *

• (1415)

[Traduction]

L'ÉTHIQUE

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, plus tôt cette année, le premier ministre a quitté son poste de chef de l'investissement en matière d'environnement, de société et de gouvernance et du fonds d'impact à Brookfield Asset Management. Il prétend qu'il a placé tous ses avoirs dans une fiducie sans droit de regard et qu'il a déclaré ses investissements auprès du commissaire à l'éthique. Avec la mise en place du filtre anti-conflits d'intérêts, tout le monde est censé faire confiance au processus, même si le chef du gouvernement du Canada vient de quitter une entreprise connue pour son recours à des paradis fiscaux dans les Caraïbes. Le premier ministre est aussi tenu de se retirer des discussions politiques concernant les sociétés multinationales d'investissement. Comment va-t-il pouvoir le faire systématiquement alors qu'il dirige un pays du G7?

La semaine dernière, un haut dirigeant de Brookfield a avoué au comité de l'éthique que le premier ministre n'aurait pas à gérer autant de conflits d'intérêts s'il avait vendu ses actifs plutôt que de les placer dans une fiducie sans droit de regard. On a aussi confirmé que 95 % des entreprises de Brookfield ne sont pas concernées par le filtre anti-conflits d'intérêts. En passant, le premier ministre a rencontré ce haut dirigeant en octobre, après avoir déjà rencontré le PDG de Brookfield en mai. Les Canadiens sont-ils vraiment censés croire qu'il n'a pas de droit de regard sur cette fiducie?

Que faut-il de plus pour comprendre que la corruption libérale recommence au sein du gouvernement?

* * *

UNE MILITANTE POUR LA SANTÉ DES ENFANTS

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, c'est un privilège de prendre la parole pour rendre hommage à une grande Canadienne, à une femme de tête admirable et à bonne une amie.

Pendant 10 ans, Julia Hanigsberg a été présidente et directrice générale de l'Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview, dans Don Valley-Ouest. Holland Bloorview s'est imposé comme un centre d'excellence de premier plan dont la réputation au Canada et à l'étranger n'est plus à faire. L'Hôpital a récemment obtenu la cote la plus élevée possible d'Agrément Canada, une distinction prestigieuse qui reconnaît la volonté de l'établissement de miser sur l'excellence dans tous les aspects de la prestation des soins.

Voilà qui illustre bien les qualités de chef exceptionnelles de Julia. Celle-ci a su allier son attachement à la cause des enfants handicapés, son éthique professionnelle et son charisme pour faire de Holland Bloorview un lieu de traitements novateurs où l'on traite

les enfants et leur famille avec le plus grand respect et où l'on favorise la justice sociale et l'inclusion à l'égard des enfants et des jeunes handicapés. Holland Bloorview est une famille, mais aussi un hôpital qui continue d'exceller. Julia laissera un vide, mais son héritage se perpétuera.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens devraient pouvoir manger à leur faim, mais le rapport de l'Observatoire québécois des inégalités révèle aujourd'hui que l'insécurité alimentaire a augmenté de 82 % au Québec et que les recours aux banques alimentaires ont augmenté de 116 %. Le pourcentage de travailleurs qui vivent de l'insécurité alimentaire a doublé et s'établit à 20 %. Ce sont 1,7 million de Québécois qui ne peuvent pas manger à leur faim.

Pourquoi ce gouvernement libéral force-t-il les Québécois à payer plus en raison des impôts, des taxes et de l'inflation afin de nourrir la bureaucratie au lieu de nourrir leur famille?

L'hon. Anna Gainey (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, c'est sûr qu'aucun parent ne devrait avoir de la difficulté à nourrir ses enfants, mais, de notre côté, nous avons investi dans l'alimentation scolaire, dans l'Allocation canadienne pour enfants et dans une baisse d'impôts pour les familles, pour 22 millions de Canadiens. Nous avons investi dans les logements abordables, ce qui est très important pour combattre la pauvreté. De notre côté de la Chambre, nous sommes là pour les familles. De l'autre côté, on a voté contre toutes ces mesures à chaque occasion.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous votons contre les mesures qui nourrissent la bureaucratie au lieu de nourrir les enfants et les familles.

Depuis la création du programme pour nourrir des enfants, le nombre de jeunes enfants qui doivent avoir recours aux banques alimentaires a doublé et 90 % des enfants ne reçoivent rien de ce programme, même si on croit les chiffres de ce gouvernement. Chaque fois que le gouvernement dépense plus, ça coûte plus cher en inflation alimentaire aux gens, en plus des taxes sur la nourriture.

Pourquoi le gouvernement force-t-il les Canadiens à payer plus pour la bureaucratie au lieu de payer pour leur nourriture?

• (1420)

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue vient de parler du Programme national d'alimentation scolaire du Canada. On peut parler de l'Allocation canadienne pour enfants. On peut parler des prestations automatiques. Il n'y a aucune bureaucratie dans ces programmes, mais ça aide directement les mamans et les papas qui vivent de l'insécurité alimentaire, qui, oui, est trop répandue dans notre société.

Pourquoi ce chef et ce parti s'acharnent-ils à voter contre les mesures qui viennent en aide aux gens qui vivent de l'insécurité alimentaire?

*Questions orales**[Traduction]***LA TARIFICATION DU CARBONE**

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, Algoma a annoncé aujourd'hui le licenciement de 1 000 métallurgistes, soit près d'un tiers de ses effectifs, à Sault Ste. Marie. Nos pensées les accompagnent. Le premier ministre les a regardés dans les yeux et leur a promis qu'il protégerait leurs emplois, négocierait un accord avantageux et conclurait un accord avant le 21 juillet, mais il s'agissait d'un leurre qui leur fait perdre leur gagne-pain. En outre, les libéraux frappent l'aciérie avec une hausse de la taxe sur le carbone imposée au secteur industriel.

N'est-ce pas déjà assez déplorable que le premier ministre ait rompu sa promesse en matière de commerce? Pourquoi persiste-t-il à vouloir imposer une taxe sur le carbone pour les industries qui fera perdre encore plus d'emplois au secteur de la sidérurgie?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, nos pensées vont évidemment aux travailleurs touchés par les droits de douane injustifiés et injustifiables imposés par la Maison-Blanche.

Nous continuerons à travailler avec eux alors qu'Algoma Steel traverse une situation pour le moins difficile. Mon équipe et moi-même sommes en contact avec la direction d'Algoma. Nous avons une confiance absolue dans les travailleurs d'Algoma qui traversent cette épreuve. Nous veillerons à les soutenir dans le développement de nouveaux produits et l'accès à de nouveaux marchés. Nous nous battons pour leurs emplois.

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, ce ne sont pas d'autres promesses et d'autres pensées libérales qui permettront aux métallurgistes au chômage de nourrir leur famille.

Ils ne sont pas seuls. Selon le rapport publié aujourd'hui par Feed Ontario, la crise du coût des aliments provoquée par les libéraux prend de l'ampleur: le recours aux banques alimentaires a augmenté de 13 % en un an et de 165 % depuis que l'actuel premier ministre est devenu le conseiller économique du gouvernement libéral. Il y a eu 8,7 millions de visites dans les banques alimentaires de l'Ontario en un an, alors que le premier ministre augmente les taxes sur le carbone qui s'appliquent à la production alimentaire.

Pourquoi le premier ministre plonge-t-il davantage de gens dans l'insécurité alimentaire au moyen de taxes accrues?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, à chaque étape, les conservateurs s'opposent aux mesures de soutien que les familles canadiennes réclament. D'ailleurs, ils viennent de poser une question au sujet des travailleurs qui risquent de perdre leur emploi chez Algoma Steel, mais quand ils ont eu l'occasion de voter en faveur de l'élargissement de l'assurance-emploi afin d'en faciliter l'accès, d'en prolonger la durée et d'en augmenter les prestations, ils ont voté contre.

Comment les conservateurs peuvent-ils prétendre vouloir défendre les intérêts des Canadiens, alors qu'ils font obstacle aux mesures de soutien dont ces mêmes Canadiens ont besoin?

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le soutien que ces Canadiens veulent et dont ils ont besoin, c'est un chèque de paie. Ils veulent avoir les moyens de se

nourrir, et ils devraient être en mesure de le faire. Les habitants d'un pays qui compte autant de terres agricoles et autant de richesse que le Canada devraient pouvoir se nourrir.

Le dernier rapport de Feed Ontario signale toutefois que le recours aux banques alimentaires a augmenté de 165 % seulement en Ontario depuis que le premier ministre s'est joint au gouvernement. Malgré cela, il veut imposer une taxe sur le carbone pour le secteur industriel qui s'appliquera à l'équipement agricole, à la transformation des aliments et aux engrais, ce qui fera grimper le coût des aliments.

Pourquoi le premier ministre taxe-t-il la nourriture des gens pendant qu'il s'enrichit grâce à ses paradis fiscaux?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, il est étonnant d'entendre les propos du chef de l'opposition, car la première chose que nous avons faite a été de veiller à ce que les Canadiens aient plus d'argent dans leurs poches. En fait, nous avons réduit les impôts de 22 millions de Canadiens. Ce qui est le plus troublant pour les Canadiens qui nous regardent à la maison, c'est qu'à chaque étape du travail, les conservateurs nous ont mis des bâtons dans les roues alors que nous étions là pour les familles, les travailleurs et les Canadiens. Le chef conservateur est celui qui a voté contre les intérêts des Canadiens.

De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons au Canada. Nous allons faire croître le pays. Nous allons travailler pour les familles et protéger les travailleurs. Nous allons bâtir le Canada.

* * *

LE LOGEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre ne s'est pas contenté de rompre ses promesses en matière d'alimentation. Il l'a fait aussi en ce qui concerne le logement. Il a dit qu'il doublerait le nombre de logements construits, mais, aujourd'hui, un rapport de la Missing Middle Initiative nous montre que les mises en chantier sont en baisse de 34 % dans 34 municipalités de l'Ontario et que les mises en chantier de copropriétés sont en baisse de 51 %. Cependant, le premier ministre va de l'avant en imposant une taxe libérale sur le carbone pour les industries, taxe que doivent payer les fabricants d'acier, d'aluminium, de verre et d'autres matériaux nécessaires à la construction de logements. Les maisons sont taxées et, pendant ce temps, le premier ministre cache ses millions de dollars dans un paradis fiscal des Bermudes.

Pourquoi le premier ministre cache-t-il son argent à l'étranger alors qu'il taxe les maisons au Canada?

● (1425)

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, si le chef de l'opposition et les conservateurs se souciaient vraiment du logement abordable, ils auraient voté pour le budget prévoyant 13 milliards de dollars pour le logement abordable. Ils auraient appuyé l'idée d'affecter 1 milliard de dollars pour lutter contre l'itinérance et construire des logements supervisés. Depuis juin, les conservateurs bloquent l'élimination de la TPS pour les acheteurs d'une première maison. Ils n'ont aucune crédibilité en matière de logement abordable.

[Français]

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, l'entente pétrolière entre les libéraux et l'Alberta, c'est une trahison climatique. Le Canada quitte le combat mondial pour l'environnement. C'est ce que le député libéral de Laurier—Sainte-Marie est venu confirmer hier à *Tout le monde en parle*. Je le cite: « Si on est honnête avec les Canadiens et les Canadiennes, on ne peut plus atteindre nos objectifs de 2030. Avec les annonces qu'il y a eu récemment, ce n'est pas possible. »

Est-ce que les libéraux vont avoir la même honnêteté que le député et confirmer aux citoyens qu'ils n'ont pas l'intention d'atteindre leurs cibles?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, l'entente conclue la semaine dernière est une avancée majeure pour les changements climatiques et pour l'environnement au Canada. On parle de capture de carbone, on parle d'interconnexion d'énergie renouvelable à travers l'Ouest canadien, on parle d'énergie nucléaire et on parle d'un processus clair et de conditions claires imposées à la province de l'Alberta.

C'est une avancée majeure pour notre environnement. Les règles sont claires, et l'Alberta s'est engagée à mettre en œuvre son plan environnemental.

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, j'ai mal pour les libéraux en les voyant marcher comme ça sur leurs valeurs. L'entente pétrolière avec l'Alberta positionne le Canada comme l'une des pires nuisances au monde en matière d'environnement pour les décennies à venir. Ça confirme que les libéraux ont vendu tous leurs principes aux mêmes pétrolières qui sont les actionnaires majoritaires du Parti conservateur.

Finalement, ce n'est pas étonnant qu'il y ait des transfuges des conservateurs chez les libéraux; ce sont les mêmes politiques. La vraie question est la suivante. Pourquoi il n'y a pas plus de libéraux qui imitent le député de Laurier—Sainte-Marie et qui démissionnent?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, est-ce que le Bloc québécois sait ce que les gens ne disent pas en Colombie-Britannique? Ils ne disent pas qu'ils ont besoin du Bloc québécois pour les défendre.

En Colombie-Britannique, nous avons un chemin clair. Nous créons des emplois et des opportunités. Nous faisons en sorte que, en Colombie-Britannique, on collabore avec les Premières Nations. Nous créons des énergies renouvelables et des réseaux d'électricité. La Colombie-Britannique est la grande gagnante pour ce qui est de la création d'opportunités, d'emplois et de projets majeurs au Canada. Nous avons été élus pour bâtir le Canada. C'est ce que nous faisons.

Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, on parle de pétrole renouvelable.

Les Québécois n'ont pas voté pour une trahison climatique. Ils sont même plusieurs à avoir voté libéral par peur des conservateurs. Aujourd'hui, les libéraux les trahissent avec une entente pétrolière conservatrice avec l'Alberta. Les Québécois ont fait élire 44 députés libéraux et ils sont trahis. L'Alberta en a fait élire deux et elle se fait exaucer ses rêves pétroliers les plus fous.

Questions orales

Ça sert à quoi d'élire des députés au Québec qui ne défendent pas l'intérêt des Québécois?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, nous, les 44 députés du Québec, sommes très fiers de défendre ce gouvernement et de faire en sorte de défendre les intérêts des Québécois, parce que, lors de la dernière élection, ce que les Québécois nous ont dit, c'est qu'ils voulaient que nous puissions les protéger relativement à ce qui se passait aux États-Unis.

Étant donné le contexte géopolitique qui change et étant donné que les États-Unis ont pris également des décisions qui sont les leurs en ce qui concerne leur politique énergétique, nous devons être capables d'être souverains nous-mêmes. C'est pourquoi nous avons pris cette décision de faire une entente si importante avec l'Alberta.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, il fut un temps où, au Canada, on pouvait travailler fort, gagner décemment sa vie et se bâtir une vie meilleure. Au cours de la décennie sous le règne des libéraux, cette entente a été réduite à néant.

Selon un reportage de CTV présenté en fin de semaine, même les familles qui gagnent 200 000 \$ sont forcées de quitter Toronto parce qu'elles n'ont pas les moyens de louer un sous-sol, une maison ou un autre logement. L'an dernier, 35 000 ménages ont fui la région du Grand Toronto, non pas parce qu'ils le voulaient, mais parce qu'ils y étaient obligés.

Est-ce que « déménager là où c'est moins cher » est le nouveau slogan officiel des libéraux pour les Canadiens qui n'ont pas les moyens de rester dans leur maison?

● (1430)

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs font preuve d'hypocrisie en tenant un tel discours. Tout à coup, ils se préoccupent du logement abordable.

Le nombre de mises en chantier a augmenté partout au Canada cette année par rapport à l'année dernière. D'une année à l'autre, nous progressons. Nous consacrons 13 milliards de dollars à Maisons Canada en vue de construire des logements sociaux et de stimuler l'industrie du logement.

Nous ne recevons aucun appui de la part des conservateurs pour accroître le nombre de logements abordables à un rythme sans précédent. Si les conservateurs osent en parler à la Chambre, nous nous attendons à ce qu'ils nous appuient.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, il est clair que nous n'appuierons jamais les politiques qui ont fait doubler le prix des maisons au cours de la dernière décennie.

Questions orales

Cependant, les familles ne quittent pas seulement Toronto parce que la vie y est trop chère. Elles s'en vont parce que c'est dange-reux. Il y a des seringues dans les parcs et des pipes à crack dans le métro, et tout le monde est simplement censé faire semblant que tout est normal.

Le gouvernement comprend-il qu'après 10 ans d'échecs libéraux, l'insécurité publique, le coût du logement, le prix des aliments et le coût de la vie en général causent un exode des Canadiens hors de leur milieu de vie?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, ce serait vraiment bien que les conservateurs lisent les rapports qu'ils citent à la Chambre des communes. Les banques alimentaires de l'Ontario affirment qu'il est important d'augmenter les taux de base de l'aide sociale pour que les personnes vivant dans la pauvreté bénéficient d'une aide suffisante. Il faut financer des mesures de soutien du revenu pour les Canadiens, comme nous l'avons fait avec la Prestation canadienne pour les personnes handicapées. Les recommandations contenues dans ces rapports vont à l'encontre de l'individualisme dont font preuve les députés d'en face.

Ce que les Canadiens savent, c'est que les gens subissent parfois des coups durs et que, lorsque cela leur arrive, ils veulent que leur pays soit là pour les aider.

[Français]

L'ÉCONOMIE

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, pendant que le premier ministre protège ses profits personnels aux Bermudes sans payer d'impôt, il force la classe moyenne canadienne à payer des taxes cachées sur chaque commande d'épicerie.

L'Observatoire québécois des inégalités révèle que 20 % des travailleurs souffrent d'insécurité alimentaire. C'est un chiffre qui a doublé en quatre ans. Même avec un emploi, on n'arrive plus à payer la nourriture et le loyer.

Pourquoi ce premier ministre est-il si fier de creuser un déficit record et d'imposer des dépenses historiques qui rendent la vie encore plus chère aux Canadiens? C'est encore plus difficile de se nourrir.

L'hon. Anna Gainey (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, je souligne qu'aucun parent ne devrait être confronté à la difficulté de nourrir ses enfants.

J'étais en Nouvelle-Écosse ce week-end. J'ai eu la chance de rencontrer des mères, des femmes qui s'occupent de garderies et qui prennent soin de nos enfants. Elles n'ont pas pu me dire à quel point nos investissements ont un impact sur leurs familles, qu'il s'agisse de la baisse des frais de garderie ou de l'Allocation canadienne pour enfants. Elles sont très contentes de ces investissements contre lesquels les députés de l'opposition votent chaque fois.

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, je vais en donner un impact, moi, de 10 années de gouvernance libérale. Moins manger pour pouvoir se loger, c'est le choix que font des milliers de Québécois.

L'Observatoire québécois des inégalités révèle aussi aujourd'hui que l'insécurité alimentaire a presque doublé en quatre ans sous ce

gouvernement libéral. Un locataire sur trois est touché. L'insécurité sévère a bondi de 63 % en trois ans. Ça, ça veut dire: repas sautés, perte de poids et privation extrême. Pendant ce temps, le premier ministre, lui, demande aux jeunes de faire des sacrifices.

Combien de jeunes ce premier ministre va-t-il sacrifier pour continuer d'enrichir Brookfield sur le dos des Canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Finances et du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, c'est un enjeu sérieux.

Ce que mon collègue oublie de mentionner, c'est que, la première chose que nous avons faite au gouvernement, c'était de réduire l'impôt pour les Canadiens; 22 millions de Canadiens et Canadiennes paient moins d'impôt maintenant.

La deuxième chose contre laquelle les conservateurs ont voté — c'est important que les gens à la télé le regardent quand ces conservateurs posent des questions — ce sont les mesures pour bâtir du logement. Le logement abordable, c'est à la base de l'abordabilité.

S'ils étaient sérieux et si concernés, chacun et chacune d'entre eux se lèverait pour appuyer le budget de 2025.

• (1435)

[Traduction]

LA TARIFICATION DU CARBONE

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Monsieur le Président, à l'heure actuelle, les familles sont soumises à des pressions financières sans précédent, et les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement fasse passer leurs intérêts en premier. Pendant que le premier ministre accumule les déplacements à l'étranger pour rencontrer des dictateurs et des autocrates, les Canadiens d'un océan à l'autre ont du mal à joindre les deux bouts. Dans certaines régions de l'Ontario, le recours aux banques alimentaires a augmenté de plus de 250 %.

Avec ce budget, le gouvernement avait l'occasion de réduire le coût de la vie en éliminant la taxe sur le carbone pour les industries. Au lieu de cela, il l'a cyniquement augmentée. Pourquoi?

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, quand les conservateurs ont voté contre le budget de 2025, ils ont rejeté une réduction du coût de la vie grâce à des mesures pour nourrir les enfants dans les écoles, accorder une baisse d'impôt aux Canadiens de la classe moyenne, soutenir la formation des apprentis avec un financement de 75 millions de dollars et offrir un crédit d'impôt remboursable pour les préposés aux services de soutien à la personne. Les conservateurs ont également voté contre un financement de 45 millions de dollars pour lutter contre la violence fondée sur le sexe.

Les Canadiens et les personnes âgées veulent savoir pour qui les conservateurs se battent, car ce n'est certainement pas pour la population canadienne.

L'ÉCONOMIE

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Monsieur le Président, ce sont des réponses trompeuses à des questions très sérieuses. Les Canadiens méritent d'obtenir de vraies réponses.

Questions orales

Je vais parler de la situation des banques alimentaires en Ontario. Deux banques alimentaires sur trois s'inquiètent de la viabilité de leurs activités au cours des six prochains mois. Une sur deux craint de ne pas avoir assez de nourriture pour répondre aux besoins de la collectivité. Voici un extrait du rapport sur la faim: « Au cours des cinq dernières années, la proportion de personnes ayant visité une banque alimentaire pour la première fois a augmenté. » Cette tendance n'est pas surprenante, car le recours général aux banques alimentaires a presque doublé.

Le premier ministre peut-il expliquer pourquoi il fait grimper le prix des aliments?

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, en votant contre le budget de 2025, les conservateurs ont voté contre la réduction du coût de la vie pour les aînés. Ils ont voté contre la Sécurité de la vieillesse. Ils ont voté contre le Supplément de revenu garanti. Ils ont voté contre le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. Ils ont voté contre les mesures antifraude visant à protéger les aînés contre les escroqueries. Ils ont voté contre un crédit d'impôt pour les préposés aux bénéficiaires qui fournissent des soins aux aînés. Ils ont voté contre les soins dentaires pour les Canadiens, qui sont plus de 6 millions à bénéficier actuellement du régime.

Les Canadiens veulent savoir pour qui se battent les conservateurs. Manifestement, ce n'est pas pour eux.

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Monsieur le Président, le recours aux banques alimentaires atteint un niveau dangereusement élevé, plus de 1 million de personnes y ayant recours en Ontario. Au cours de la dernière année, le recours aux banques alimentaires a grimpé de 165 %. Les parents sont fiers de subvenir aux besoins de leur famille. Cependant, dans le contexte de la crise du coût de la vie, 29 % des clients des banques alimentaires sont des enfants.

Quand le gouvernement libéral cessera-t-il ses petits jeux avec ses amis de Brookfield et quand mettra-t-il fin à la taxe sur le carbone pour les industries afin que les Canadiens aient les moyens de nourrir leur famille?

L'hon. Adam van Koeverden (secrétaire d'État (Sports), Lib.): Monsieur le Président, Feed Ontario et Banques alimentaires Canada font un travail remarquable en première ligne et ils formulent également des recommandations importantes pour le gouvernement.

Quelles sont ces recommandations? Ils ont recommandé notamment que le budget de 2025 comprenne des prestations automatiques. Or, la Prestation canadienne pour les personnes handicapées a été rétablie par le gouvernement actuel, qui a aussi rendu permanent le Programme national d'alimentation scolaire du Canada. Les conservateurs ont récemment qualifié ce programme de « pou-belle ». Les conservateurs ont demandé au gouvernement de voir à ce qu'il se construise plus de logements abordables, et c'est exactement ce que fait le programme Maisons Canada.

Comment les conservateurs peuvent-ils dormir sur leurs deux oreilles alors qu'ils exploitent les difficultés des Canadiens à des fins politiques, et ce, sans jamais suivre une seule suggestion?

[Français]

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, l'entente pétrolière entre le Canada et l'Alberta, c'est une trahison climatique. Le Canada abandonne ses cibles de réduction de gaz à effet de serre, il abandonne toutes ses politiques environnementales des 10 dernières années, il abandonne la biodiversité en révoquant le moratoire sur les navires pétroliers et il abandonne même la protection des terres autochtones.

À ce rythme-là, est-ce qu'il va rester quelque chose dans le mandat de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique ou va-t-elle juste « rubber-stamper » l'entente pétrolière du premier ministre?

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, je ne suis pas sûre qu'on puisse parler de trahison. Notre gouvernement est en train de trouver une nouvelle stratégie pour atteindre des objectifs importants. Mon premier ministre, les 44 députés qui représentent le Québec et moi avons des valeurs environnementales. Nous allons devoir expliquer mieux, mais nous allons adopter des stratégies pour atteindre nos objectifs. Il faut que nous soyons capables d'y arriver et, dans cette entente, il y a des outils importants pour pouvoir y arriver. De plus, l'Alberta va être avec nous et va nous aider à contribuer. C'est une avancée.

• (1440)

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, encore une fois, les libéraux ont honte et ils parlent de tout sauf de leur pipeline de pétrole sale des sables bitumineux. Ils ont honte d'avouer qu'ils ne luttent plus contre les changements climatiques et qu'ils abandonnent leur cible de réduction de gaz à effet de serre. Ils ont honte d'avouer qu'ils vont même accélérer les changements climatiques en produisant 1,4 million de barils de pétrole sale de plus par jour.

Comment les ministres peuvent-ils accepter ça? Ils ont honte d'en parler. Ils devraient se coucher en dessous de leur bureau.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le Bloc québécois dit des choses qui ne sont pas véridiques. Il y a du « déchirage » de chemise que personne ne comprend.

Nous avons un plan climatique avec l'Alberta pour développer les énergies renouvelables dans l'Ouest canadien, pour nous concentrer sur l'énergie nucléaire et pour mettre des conditions très précises pour le développement énergétique conventionnel. En même temps, nous travaillons avec le Québec et les autres provinces pour poursuivre nos avancées qui vont faire du Canada un chef de file en matière d'énergies renouvelables dans le monde.

* * *

LA FISCALITÉ

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, les guignolées, les soupers d'entreprises et d'organismes où on demande d'apporter des denrées alimentaires et les barrages routiers pour amasser de l'argent pour nos organismes d'aide alimentaire ont bel et bien commencé. C'est une chance, car les demandes augmentent de façon importante. Le taux d'insécurité alimentaire au Québec a quasiment doublé. Le constat est dur: on est passé de 11 % en 2019 à 20 % en 2023 sous le gouvernement libéral. Les gens ont un travail, mais ils n'arrivent pas à se nourrir.

Questions orales

Pourquoi le premier ministre maintient-il la taxe sur le carburant, qui rend l'épicerie encore plus chère?

L'hon. Anna Gainey (secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse), Lib.): Monsieur le Président, notre budget aide les Canadiens à aller de l'avant. Dans le rapport, on a indiqué qu'il fallait améliorer l'accès aux mesures de soutien. C'est ce que nous faisons avec la déclaration de revenus automatique, qui va aider plus de 5 millions de Canadiens à obtenir ce qui leur est dû. Cela signifie qu'ils peuvent avoir accès à des mesures de soutien comme l'Allocation canadienne pour enfants, qui donne jusqu'à 8 000 \$ non imposables par enfant. Nous sommes là pour les familles canadiennes.

Eric Lefebvre (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, en tout respect, j'invite ma collègue à aller dans les banques alimentaires présentement pour voir les gens qui attendent en file. La situation est préoccupante. Ça ne fonctionne plus. Chaque mois, 600 000 Québécois visitent les banques alimentaires. Par chance, il y a des organismes et des gens de cœur, comme le Clan Destins et plusieurs autres qui s'impliquent dans ma communauté.

Moi, ce que je veux voir, c'est un gouvernement libéral qui va prendre ses responsabilités. Comment peut-il choisir d'enlever des taxes sur les bateaux de luxe alors que notre monde a de la difficulté à se nourrir? Est-ce qu'il y a d'autres députés libéraux qui, comme le député de Laurier—Sainte-Marie, vont dire que c'est la goutte de trop?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme le député, je me présente dans les guignolées, dans les soupers et dans les banques alimentaires en cette saison festive. Nous nous assurons de faire preuve de la même solidarité dont ont toujours fait preuve les Québécois et les Canadiens. Par contre, ce que les gens dans ces événements me demandent, c'est pourquoi les conservateurs votent toujours contre l'aide alimentaire dans les écoles, l'Allocation canadienne pour enfants, les baisses d'impôts, les soins dentaires et l'assurance-médicaments.

Pourquoi les conservateurs votent-ils contre les mesures de soutien pour les gens vulnérables?

* * *

[Traduction]

LA TARIFICATION DU CARBONE

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, les banques alimentaires de l'île de Vancouver sont débordées. Nous constatons une augmentation du nombre de personnes âgées, de jeunes familles, de nouveaux arrivants et, de plus en plus, de travailleurs à temps plein qui n'ont pas les moyens d'acheter des aliments. Ce sont de bons citoyens qui ont travaillé dur et qui n'auraient jamais imaginé avoir besoin d'une banque alimentaire pour survivre jusqu'à la fin de la semaine. Au lieu de les aider, le premier ministre augmente la taxe sur le carbone pour les industries, ce qui fait grimper le coût du transport et de la production des aliments et rend les produits d'épicerie encore plus chers.

Pourquoi le premier ministre insiste-t-il pour augmenter la taxe sur le carbone pour les industries alors que les Britanno-Colombiens n'ont pas les moyens de nourrir leur famille?

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, nous aidons les personnes âgées et les habitants de l'île de Vancouver à mener une vie abordable. Par exemple, j'ai rencontré les responsables de l'organisme Mustard Seed dans

ma circonscription, Esquimalt—Saanich—Sooke, où ils gèrent plusieurs programmes visant à garantir la sécurité alimentaire. Il y a notamment le programme Flourish destiné aux enfants, qui veille à ce qu'ils soient bien nourris. Ce programme tire parti du Programme national d'alimentation scolaire. Par ailleurs, l'organisme peut mener à bien ses programmes grâce au programme Emplois d'été Canada. Ces initiatives sont essentielles pour que les habitants de l'île de Vancouver soient bien nourris, mais les conservateurs ont voté contre elles.

● (1445)

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Monsieur le Président, j'ai posé une question, mais la députée l'a complètement éludée.

Les gens de ma circonscription peuvent parler des répercussions de la taxe sur le carbone pour les industries, car, contrairement au premier ministre, ils vont à l'épicerie. Il ne s'agit pas seulement de ma banque alimentaire locale; la banque alimentaire de Saanich dans la circonscription de la députée dit qu'elle voit aussi plus de jeunes familles, d'aînés et de nouveaux arrivants. L'organisme Family Services of Greater Vancouver constate également une augmentation du nombre de travailleurs à temps plein. En ce moment, tout le monde est dans le besoin.

Je pose à nouveau la question: le premier ministre s'engagera-t-il à éliminer la taxe sur le carbone pour les industries?

L'hon. Stephanie McLean (secrétaire d'État (Aînés), Lib.): Monsieur le Président, ce dont les Canadiens et les habitants de l'île de Vancouver ont besoin pour mener une vie abordable, c'est plus d'argent dans leurs poches. Je pense notamment à la Sécurité de la vieillesse, au Supplément de revenu garanti et à l'Allocation canadienne pour enfants. Ces choses mettent de l'argent dans les poches des gens. Ce sont des initiatives auxquelles les conservateurs se sont opposés à maintes reprises.

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, l'organisme Family Services of Greater Vancouver fait état d'une demande sans précédent pour les paniers de Noël et pour les aliments offerts par les banques alimentaires en général. Selon l'organisme, même des familles qui travaillent à temps plein et dont le revenu se situe dans les tranches d'imposition supérieures n'ont pas les moyens de se procurer des produits de première nécessité. Pendant neuf mois consécutifs, le prix des aliments a augmenté plus rapidement que l'inflation dans l'ensemble du Canada, mais le gouvernement continue de faire grimper le prix des aliments, alors que les Canadiens ont du mal à subvenir à leurs besoins essentiels.

Pourquoi le premier ministre augmente-t-il la taxe sur le carbone pour les industries, qui s'applique notamment aux entrepôts frigorifiques et aux engrais, rendant ainsi la nourriture encore plus chère pour les familles canadiennes en difficulté?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, c'est reparti avec les taxes imaginaires.

En fait, même le grand spécialiste de l'alimentation a dit que l'effet des changements climatiques sur le coût des aliments fait partie des choses les plus difficiles à prédire. Ils n'en tiennent jamais compte lorsqu'ils induisent les Canadiens en erreur avec leurs renseignements inexacts. De ce côté-ci de la Chambre, nous savons que ce qui aide les familles, ce sont les mesures qui leur permettent de garder plus d'argent dans leurs poches. Qu'il s'agisse de l'Allocation canadienne pour enfants, qui est indexée à l'inflation, de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, qui aident les aînés, du régime de soins dentaires, de l'assurance-médicaments ou des services d'éducation préscolaire et de garde d'enfants abordables, ces mesures réduisent les coûts pour les familles et permettent aux Canadiens de garder plus d'argent dans leurs poches. Voilà comment nous pouvons aider la population.

LES RESSOURCES NATURELLES

L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.): Monsieur le Président, lors de la dernière campagne électorale, nous nous sommes engagés à bâtir un Canada fort, à faire du Canada une superpuissance énergétique, à bâtir l'économie la plus forte du G7 et à améliorer l'efficacité de la tarification du carbone industriel. Le protocole d'entente conclu la semaine dernière entre le Canada et l'Alberta fournit un cadre pour atteindre ces objectifs.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles peut-il expliquer comment l'Alberta et le Canada collaboreront avec les titulaires de droits autochtones de la Colombie-Britannique pour réaliser des projets, créer de bons emplois et diversifier nos exportations au-delà des États-Unis?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai invité les conservateurs à venir à Calgary. S'ils y étaient venus, ils auraient vu non pas une, mais deux ovations debout de la part d'une salle comble. C'est parce que ces gens savent que le protocole d'entente vise à obtenir des résultats pour les Canadiens. Cela signifie plus de prévisibilité pour les investisseurs, une collaboration sans précédent avec l'Alberta et une voie claire pour faire avancer les projets d'infrastructure énergétique. De plus, cet accord permettra d'accroître la durabilité de la tarification du carbone pour les industries, en plus d'exiger la tenue de consultations avec la Colombie-Britannique et le respect des droits des peuples autochtones.

C'est ainsi que nous bâtissons un Canada fort.

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, les libéraux qui veulent laisser les ressources dans le sol ont fait tomber le masque en admettant que leur fausse annonce de la semaine dernière ne concernait pas l'approbation d'un pipeline. Le député libéral écoradical de Victoria a admis qu'il n'y a pas de tracé, pas de projet et pas de promoteur, ce qui signifie qu'il n'y a pas de pipeline. Qui a besoin d'opposants aux pipelines quand il y a des gens comme ça dans le caucus libéral? Le premier ministre tient un double discours et il alimente la confusion pour diviser les Canadiens.

Ma question s'adresse au premier ministre. Quand les travaux commenceront-ils? Nous voulons simplement savoir l'année.

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je suppose que le député d'en face n'a pas écouté la première ministre de sa province, qui a dit que c'était un grand jour pour l'Alberta. Si les conservateurs veulent vraiment voir des projets de construction se concrétiser, ils

devraient préciser s'ils appuient cette entente conclue au Canada ou s'ils continueront à s'opposer à la coopération, à miner les investissements et à éliminer les politiques qui aideront le Canada à être concurrentiel dans un monde où les émissions de carbone sont réduites.

● (1450)

Jasraj Hallan (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, la différence, c'est que les conservateurs construiront des pipelines tandis que les libéraux se bercent d'illusions. Cette réponse est aussi bidon que la déclaration du premier ministre lorsqu'il a dit qu'il travaillait dans l'intérêt des Canadiens et non dans celui de Brookfield. Entropy est une entreprise de captage du carbone qui reçoit des subventions énormes du gouvernement fédéral. Son plus grand investisseur est Brookfield. Le premier ministre se soucie davantage des profits qu'enorgueillissant ses amis de Brookfield et il se berce d'illusions.

Les Canadiens qui ont faim veulent savoir dans quelle mesure leur argent sert à financer les projets du premier ministre et de ses amis de Brookfield plutôt qu'à construire un pipeline.

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): C'est reparti, monsieur le Président, les conservateurs reviennent à la charge avec leurs théories du complot. Ils pourraient peut-être nous aider à faire construire des choses. Ils devraient arrêter d'alimenter l'incertitude en matière d'investissement et cesser de tenter d'éliminer les politiques qui nous permettront de devenir une superpuissance énergétique dans un monde à faibles émissions de carbone.

Billy Morin (Edmonton-Nord-Ouest, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles a ouvertement manqué de respect aux groupes autochtones en offrant impoliment de mener les consultations sur les pipelines sur Zoom. Non seulement c'est insultant, mais les libéraux auraient dû entamer — en personne — les consultations auprès des groupes autochtones il y a huit mois, lorsqu'ils ont promis d'agir à une échelle et à une vitesse jamais vues depuis des générations. Les Canadiens appuient les pipelines, et il en va de même pour de nombreux groupes autochtones.

L'annonce de la semaine dernière n'était-elle qu'une énième séance de photos des libéraux étayée par de beaux discours sur la réconciliation?

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai répondu à ces observations la semaine dernière. J'ai présenté des excuses pour mes propos. Le protocole d'entente énonce clairement la façon dont nous travaillerons avec les peuples autochtones pour réaliser des projets au Canada.

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, si le projet de LNG Canada et le projet de gaz naturel liquéfié de Chevron à Kitimat ont été rapidement approuvés, c'est principalement grâce aux consultations préalables qui avaient eu lieu. Or, le gouvernement libéral n'a pas procédé ainsi. Il a plutôt proposé de mener les consultations par vidéoconférence sur Zoom pour parler des droits et des titres protégés par la Constitution. Maintenant, les libéraux affirment que c'est à l'Alberta d'obtenir le consentement des peuples autochtones, ce qui est inexact. C'est la responsabilité du Canada.

Comme il est trop tard pour mener des consultations préalables, quand les libéraux traiteront-ils les droits et les titres protégés par la Constitution de manière honorable?

Questions orales

L'hon. Rebecca Alty (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, tous les grands projets sont soumis à l'obligation de consulter et, s'il y a lieu, de prévoir des accommodements. Il sera nécessaire de mener des consultations à mesure que les projets progresseront, et c'est ce que nous ferons.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, le Canada était autrefois un pays bâtisseur qui accomplissait de grandes choses. Il a construit le chemin de fer canadien du Pacifique en traversant les Rocheuses et le Bouclier canadien. Aujourd'hui, nous sommes gouvernés par des libéraux qui passent plus de temps à construire de faux chantiers où tenir des conférences de presse qu'à mener des projets d'intérêt national dans le but de protéger notre souveraineté face aux États-Unis. Un nouveau pipeline jusqu'au le Pacifique avait déjà été approuvé il y a 11 ans, mais les libéraux l'ont annulé. John A. Macdonald n'a pas promis d'un jour peut-être examiner une proposition en espérant qu'un chemin de fer soit construit: il a promis un chemin vers le Pacifique et il a tenu sa promesse.

Le gouvernement agira-t-il de la même manière, oui ou non?

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, cet été, nous avons signé un accord historique en vue de forger un nouveau partenariat global ambitieux avec les pays européens. Aujourd'hui, le premier ministre a annoncé la conclusion des négociations relatives à la participation du Canada à l'instrument SAFE, ce qui ouvrira des perspectives d'affaires qui se chiffreront en milliards de dollars pour les entreprises canadiennes dans le domaine de la défense. Cette participation permettra à notre industrie de la défense de percer plus largement le marché européen, elle procurera de nouveaux fournisseurs fiables aux Forces armées canadiennes et elle stimulera d'importants investissements privés au Canada.

Nous sommes à la hauteur de la concurrence et nous pouvons gagner. Nous sommes le seul pays non européen à pouvoir participer à cet instrument. Nous bâtissons un Canada fort.

David Bexte (Bow River, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, les députés libéraux se sont empressés d'expliquer que leur soi-disant protocole d'entente avec l'Alberta ne constituait pas une approbation du pipeline. Il s'agissait simplement de consultations supplémentaires, et le caucus libéral de la Colombie-Britannique s'est empressé de s'en distancier complètement. Le même accord prévoit une hausse massive de la taxe industrielle sur le carbone, une hausse qui rendra tout plus cher pour les familles et les entreprises qui, sous le gouvernement actuel, ont déjà du mal à joindre les deux bouts. Aujourd'hui, à une réunion de comité, la ministre a admis que l'exemption accordée à l'Alberta en ce qui concerne le Règlement sur l'électricité propre ne s'appliquera pas avant très longtemps.

Lorsque les libéraux ont déclaré qu'ils pouvaient agir « à une vitesse et à une ampleur jamais vues depuis des générations », faisaient-ils référence à des projets de construction ou simplement à une augmentation des impôts?

• (1455)

L'hon. Tim Hodgson (ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, le Canada est plongé dans une guerre commerciale, et il est grand temps que nous en prenions tous conscience. Notre accord avec l'Alberta est un plan « Équipe Canada » digne d'une période de guerre qui vise à renforcer les atouts du Canada et à placer notre pays en position de force...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: J'aimerais écouter la suite de la réponse, mais pour cela, il faudrait un peu plus de silence. Je crois que c'est mieux maintenant.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles a la parole.

L'hon. Tim Hodgson: Monsieur le Président, je poursuis. Ce protocole d'entente vise à accroître les exportations pour ne plus s'en tenir à un seul client, tout en réduisant les émissions grâce à une tarification stricte du carbone pour les industries et à un engagement en faveur des projets de décarbonation. Notre objectif consiste à créer un climat d'investissement sûr, de réduire les chevauchements réglementaires et de procéder à des consultations en bonne et due forme avec les provinces et les communautés autochtones.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Arpan Khanna (Oxford, PCC): Monsieur le Président, à quelques semaines à peine de Noël, des lettres de licenciement commencent à être envoyées aux travailleurs de l'usine CAMI, à Ingersoll. L'un des travailleurs a dit qu'il s'agit d'une « une claqué en pleine figure ». Le 23 octobre, la ministre de l'Industrie a fait savoir à GM qu'elle attendait « une mise à jour complète dans les 15 jours ». Eh bien, l'échéance qu'elle s'était imposée est passée, mais il n'y a pas de plan, il n'y a pas de mesures et il n'y a pas de mise à jour. Les travailleurs ne peuvent pas continuer à se nourrir des promesses creuses des libéraux.

La ministre a failli à ses propres promesses, alors pourquoi les travailleurs canadiens de l'automobile devraient-ils croire le moindre mot de ce qu'elle dit?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, je ne suis pas de cet avis, car les travailleurs ne sont pas d'accord avec mon collègue sur ce qu'il a dit. Les travailleurs syndiqués d'Unifor appuient sans réserve le plan du gouvernement de s'opposer à toute forme de mouvement à Ingersoll. Nous croyons que GM peut faire quelque chose, de concert avec le gouvernement et avec Unifor, pour ramener un nouveau modèle. Parallèlement, j'ai participé à plusieurs rencontres. Je suis même allée à Ingersoll. J'ai rencontré des représentants d'Unifor. Nous allons continuer de nous battre pour les emplois visés.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, lorsque GM a fermé l'usine CAMI et licencié 1 200 travailleurs, la ministre de l'Industrie a déclaré qu'elle s'occupait du dossier. Elle a dit qu'elle exigeait un rapport complet de GM dans les 15 jours et qu'elle ferait preuve de transparence envers les Canadiens. Cela remonte à 39 jours. Il n'y a aucune clarté, aucun plan et aucun soulagement pour les travailleurs de l'automobile d'Elgin, de St. Thomas et de London, à qui le gouvernement libéral avait promis de venir en aide. Lorsque le premier ministre a été interrogé sur la défense des emplois canadiens, il a répondu qu'« on s'en fout ».

La ministre de l'Industrie s'en fout-elle également?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes tous très conscients que les travailleurs de l'automobile sont touchés par les droits de douane américains injustifiables et injustifiés. C'est pourquoi nous les soutenons tous, en collaboration avec Unifor et Lana Payne, avec qui je suis directement en contact et à qui je parle presque tous les jours. Cela dit, nous continuerons à nous battre contre Stellantis pour qu'elle ramène ses activités à Brampton. Nous travaillerons avec l'usine CAMI de GM à Ingersoll, car nous pensons qu'il y a une issue positive à la situation...

Le Président: Le député d'Edmonton-Ouest a la parole.

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, apparemment, personne au gouvernement n'a pris la peine de lire le contrat avec Stellantis pour voir si les emplois canadiens seraient protégés avant de donner à cette entreprise des milliards de dollars puisés à même les fonds publics. La ministre de l'Industrie ne l'a pas lu. Le sous-ministre de l'Industrie et l'ancien sous-ministre de l'Industrie ne l'ont pas lu. Les avocats du ministère des Finances ne l'ont pas lu. Ils ont tous pointé du doigt l'ancien ministre de l'Industrie, qui est, bien sûr, l'actuel ministre des Finances.

Avant d'investir des milliards de dollars des contribuables dans un projet dont les emplois s'en vont maintenant aux États-Unis, le ministre des Finances a-t-il lu les contrats?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, non seulement tous les membres de notre équipe ont lu ces contrats, mais nous avons aussi lu ce que le gouvernement Harper a fait en 2009 quand il a renfloué GM et Chrysler. Nous avons constaté qu'il n'avait pas exigé en échange que les emplois canadiens dans ces entreprises soient protégés. Nous, nous allons nous battre pour protéger les emplois canadiens chez Stellantis. Nous allons exercer une pression maximale sur cette entreprise. Les conservateurs devraient arrêter de chialer. Ils devraient simplement se joindre à nous et veiller à ce que...

Le Président: Le député de Vaudreuil a la parole.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Peter Schiefke (Vaudreuil, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que l'intelligence artificielle pourrait être un élément central de l'économie de demain. L'intelligence artificielle a le potentiel de révolutionner tous les secteurs, des soins de santé aux transports. Les Canadiens veulent avoir l'assurance que le Canada demeurera à la fine pointe des innovations en matière d'intelligence artificielle.

Le ministre de l'Intelligence artificielle peut-il dire à la Chambre comment le gouvernement soutient l'écosystème canadien de l'intelligence artificielle et ce qu'il fait pour s'assurer que les chercheurs et les entreprises du Canada continuent d'être des chefs de file mondiaux?

• (1500)

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue du leadership dont il fait preuve dans sa circonscription, Vaudreuil.

Questions orales

Des pionniers canadiens comme Jeffrey Hinton et Yoshua Bengio ont contribué à concevoir l'intelligence artificielle moderne ici même, au Canada. Nos trois instituts de calibre mondial connaissent un grand succès. Il y a Mila, à Montréal, AMIL, à Edmonton, et l'Institut Vecteur, à Toronto.

Nous venons d'investir un montant additionnel de 42,5 millions de dollars dans une nouvelle infrastructure de calcul pour l'intelligence artificielle afin d'appuyer le travail des chercheurs partout au pays. Comme l'a dit le responsable de la recherche numérique, nous veillons à ce que les innovateurs disposent des outils dont ils ont besoin pour soutenir la concurrence mondiale tout en maintenant la souveraineté de nos données.

Nous construisons ici, au Canada.

LE LOGEMENT

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, une personne de ma région s'est plainte auprès de moi: « Ma famille et moi avons du mal à payer le loyer et l'épicerie. »

Elle n'est pas la seule. Un article de CTV News nous apprend que 35 000 familles ont décidé de quitter la région du Grand Toronto parce que vivre dans cette région signifie vivre dans une situation financière précaire, avec très peu de possibilités d'améliorer son sort. Des familles sont déracinées, des générations sont séparées. Les Canadiens sont contraints de quitter les localités où ils ont grandi. L'augmentation de la taxe sur le carbone pour les industries fait grimper le coût du ciment, de l'acier et de tous les matériaux utilisés pour construire des logements.

Pourquoi le gouvernement libéral augmente-t-il la taxe sur le carbone pour les industries et fait-il grimper encore plus le coût du logement?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, la bonne nouvelle, c'est que le prix des logements est en baisse. Le rapport publié en octobre par le directeur parlementaire du budget montre que le loyer moyen a baissé partout au Canada, que le prix moyen des maisons a baissé, que les taux hypothécaires ont baissé et que les mises en chantier ont augmenté.

De ce côté-ci de la Chambre, nous prenons des mesures pour rendre le logement plus abordable; en face, ils votent contre ces mesures.

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, tout ce que nous entendons de la part des libéraux, ce sont des promesses creuses. Ils promettent les mêmes choses depuis 10 ans. Ils savent que ces idées ne fonctionnent pas. Les faits sont éloquentes.

Dans la région du Grand Toronto, plutôt que d'augmenter, le nombre de mises en chantier a chuté de 34 % en seulement 9 mois. Le nombre de mises en chantier de copropriétés a diminué de 51 %, et le ralentissement dans le secteur de la construction se traduit par une perte de 35 000 années-personnes en matière d'emploi pour les Canadiens. Au lieu de construire des logements, les libéraux alourdissent la bureaucratie et augmentent la taxe sur le carbone pour les industries.

Questions orales

Pourquoi ne peuvent-ils pas cesser d'augmenter les taxes punitives, qui font fuir les emplois et les investissements, alors que les Canadiens n'ont pas les moyens d'acheter une maison ou de se nourrir?

L'hon. Gregor Robertson (ministre du Logement et de l'Infrastructure et ministre responsable de Développement économique Canada pour le Pacifique, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous proposons un budget qui prévoit des investissements sans précédent dans le logement abordable. Il donne l'occasion aux conservateurs d'appuyer un investissement de 13 milliards de dollars dans le logement abordable.

Les conservateurs retardent depuis juin la réduction de TPS pour les acheteurs d'une première maison. C'est pourtant une occasion de faire économiser de l'argent aux acheteurs d'une première maison.

Nous leur offrons la possibilité d'appuyer notre investissement en vue de rendre la vie et le logement plus abordables partout au Canada.

Roman Baber (York-Centre, PCC): Monsieur le Président, plus de 35 000 familles ont fui la région du Grand Toronto l'an dernier parce qu'elles n'avaient pas les moyens d'acheter une maison. CTV News a suivi une Torontoise qui ne pouvait pas acheter une maison avec un revenu de 200 000 \$.

Les libéraux prétendent que l'incidence de la taxe sur le carbone pour les industries sur une nouvelle maison est imaginaire, mais il est évident que cette taxe augmente le coût du ciment, le coût de l'acier et le coût de tous les matériaux utilisés dans la construction d'un tel logement. Le mois dernier, seulement 25 nouvelles copropriétés ont été vendues à Toronto, une ville de 3 millions d'habitants.

Alors que les familles fuient la région du Grand Toronto, pourquoi les libéraux ont-ils rendu le logement encore plus cher en augmentant la taxe sur le carbone pour les industries? Pourquoi?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à saluer les maires du Nord de l'Ontario qui étaient ici cette semaine et qui ont parlé de leur travail incroyable pour attirer des gens dans le Nord de l'Ontario. Ces maires investissent en fait dans les éléments mêmes qui permettent de construire des logements abordables, en utilisant le Fonds pour accélérer la construction de logements, en travaillant sur des projets d'infrastructure, en collaborant avec le gouvernement provincial de l'Ontario et en veillant à ce que, alors que les projets d'exploitation de minéraux critiques sont en plein essor dans notre région, nous ayons les logements nécessaires pour loger ces travailleurs.

De bonnes choses s'en viennent pour le Nord de l'Ontario.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, malgré l'obstruction et les manœuvres dilatoires des conservateurs, nous avons réussi à renvoyer le projet de loi C-12 à la Chambre. Cette mesure législative est essentielle pour sécuriser nos frontières, renforcer le système d'immigration et assurer la sécurité des Canadiens.

Le ministre de la Sécurité publique peut-il expliquer aux Canadiens pourquoi cette mesure législative est essentielle pour assurer leur sécurité et leur protection?

• (1505)

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier la députée de Compton—Stanstead de son travail exceptionnel au comité de la sécurité publique. Je remercie également l'ensemble des membres de ce comité qui ont fait en sorte que le projet de loi C-12 franchisse l'étape du rapport.

Le projet de loi C-12 donnerait aux forces de l'ordre les outils nécessaires pour assurer la sécurité de nos frontières et lutter contre le crime organisé, le vol de voitures, l'extorsion, le blanchiment d'argent et le trafic d'armes et de drogues. Il renforcerait l'intégrité du système d'immigration en établissant des normes de contrôle rigoureuses et en garantissant une application équitable et transparente de la loi.

Pour que le Canada reste fort, il faut assurer la sécurité des Canadiens.

[Français]

L'ÉCONOMIE

Bernard Généreux (Côte-du-Sud—Rivière-du-Loup—Katakomiq—Témiscouata, PCC): Monsieur le Président, ce mois de décembre s'annonce le mois le plus difficile depuis des décennies. Chez nous, la directrice de Moisson Kamouraska m'a dit que les demandes explosent littéralement. Partout au Québec, on parle de 3,1 millions de demandes en 2025. C'est 37 % de plus qu'en 2022. Les demandes de paniers de Noël seront sans précédent.

Avec le prix des aliments qui grimpe, manger devient presque un luxe. Les libéraux maintiennent encore leur taxe sur le carburant, ce qui fait encore grimper le coût de la nourriture.

Pourquoi le premier ministre refuse-t-il d'aider les familles qui peinent à se nourrir?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour mon collègue avec qui je travaille très bien. Ce qu'il sait et ce que nous savons tous, c'est que M. et Mme Tout-le-Monde, au Québec, veulent être capables d'avoir un bon emploi.

En ces temps où beaucoup de droits de douane sont imposés par l'administration américaine, il faut toujours être là pour protéger nos entreprises qui offrent de bons emplois dans les régions du Québec.

Je vais donc continuer de travailler avec lui, particulièrement en cette période estivale, pour que les gens puissent continuer à avoir leur emploi, et, bien entendu, nous allons assurer un filet social au Québec et partout au Canada, parce que nous y croyons.

Affaires courantes

[Traduction]

LE TRANSPORT MARITIME

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, en 2021, le *Zim Kingston* a perdu plus de 100 conteneurs d'expédition. En 2016, le *Hanjin Seattle* en a perdu des dizaines, et maintenant, nous apprenons qu'une barge a failli couler avec une pleine cargaison au large de Bella Bella. Chaque fois que ce genre de situation se produit, les Premières Nations et les collectivités locales doivent intervenir seules et faire face à des répercussions durables. Le Bureau de la sécurité des transports affirme que le Canada n'a toujours pas de système pour gérer les déversements de cargaison ou les débris marins.

Quand le gouvernement va-t-il donner suite à ces recommandations et créer un système d'intervention coordonné qui inclut les collectivités côtières et qui est financé par des frais de services écosystémiques sur les unités de charge afin que l'industrie puisse aider à protéger nos côtes?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est une question importante. Nous voulons assurer la sécurité maritime et la sûreté de tous les navires. La navigabilité des navires, la sécurité des personnes à bord et l'environnement des personnes qui doivent vivre avec les conséquences de ces infractions sont autant d'éléments qui doivent être pris en considération.

Je suis très heureux de la collaboration du député et de l'intérêt qu'il porte à ce dossier. Je peux lui assurer que nous allons poursuivre nos efforts dans ce dossier tout en assurant la sécurité de nos chaînes d'approvisionnement et la durabilité de notre système de transport maritime.

AFFAIRES COURANTES

● (1510)

[Français]

PÉTITIONS

LE DÉCLIN DES POLLINISATEURS

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui de façon virtuelle.

[Traduction]

J'ai l'honneur de présenter une pétition de la part d'habitants de ma circonscription et d'ailleurs qui s'inquiètent du déclin marqué et généralisé de la population des pollinisateurs, en particulier les abeilles mellifères.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'envisager de suivre l'exemple de l'Union européenne en appliquant le principe de précaution et en supprimant les autorisations, qui sont vastes au Canada et restreintes ailleurs, sur ce qu'on appelle les insecticides néonicotinoïdes. Ces insecticides à base de nicotine sont hautement toxiques pour les pollinisateurs, entre autres formes de vie. Il est temps que le Canada prenne des mesures pour protéger les pollinisateurs, comme nous le demandent les pétitionnaires.

J'attendrai la réponse et la communiquerai aux pétitionnaires lorsque le gouvernement aura répondu.

[Français]

LE BAR RAYÉ

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, les pêcheurs de Montmorency—Charlevoix, en particulier, pour la pétition d'aujourd'hui, ceux de l'Isle-aux-Coudres, vivent une situation qui n'a pas de bon sens. Le bar rayé, qui est une espèce protégée, mais pas contrôlée, a tellement augmenté en nombre qu'il est maintenant en train de briser tout l'écosystème du fleuve. Le bar rayé est un prédateur incontrôlable et très efficace. Il s'attaque aux harengs, à l'éperlan, même aux crabes, aux homards et maintenant aux saumons. Aujourd'hui, il est tellement rendu nombreux que les pêcheurs ne sont même pas capables d'avoir accès à leur quota pour les permis qu'ils paient. C'est toute l'économie locale et l'équilibre du fleuve qui est en péril.

J'ai essayé à plusieurs reprises de discuter avec la ministre des Pêches. Mes demandes ont été complètement ignorées. La lettre officielle que je lui ai fait parvenir n'a reçu aucune réponse. Devant le manque d'écoute, ce sont les citoyens qui aujourd'hui se lèvent avec cette pétition. Les demandes sont claires: agir rapidement, travailler avec les pêcheurs locaux et trouver des solutions concrètes et permettre la pêche sportive du bar rayé pour reprendre le contrôle.

Il faut agir, aider nos pêcheurs, aider notre économie locale et reprendre le contrôle d'une bonne idée qui, comme trop souvent, quand c'est sous les libéraux, dérape.

Le Président: J'aimerais apporter une précision. Je sais que le député est nouvellement élu, mais, lorsqu'il s'agit de présenter des pétitions, il ne faut pas tomber dans le débat. Je comprends que le député n'était peut-être pas au courant et que ce n'était pas son intention. C'est simplement un petit rappel pour tout le monde.

L'honorable député de Mission—Matsqui—Abbotsford a la parole.

[Traduction]

LES OPIOÏDES

Brad Vis (Mission—Matsqui—Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, je prends de nouveau la parole au nom de parents inquiets qui envoient leurs enfants à l'Abbotsford Traditional School. Ils s'inquiètent à juste titre de l'augmentation de la consommation de drogues et du projet de création d'un centre de consommation supervisé en face de la piste d'athlétisme de l'école.

Les parents demandent que le gouvernement fédéral respecte l'entente particulière conclue avec la Colombie-Britannique et qu'il n'autorise pas la poursuite du projet. Les parents exigent que tout financement accordé à BC Housing soit suspendu jusqu'à ce que les responsables reviennent à la raison et abandonnent le projet, afin de protéger l'innocence des enfants.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour la première fois au nom des habitants de Dauphin, au Manitoba, pour présenter une pétition sur la hausse du taux de criminalité.

Recours au Règlement

Les habitants de Dauphin et de la région de Parkland exigent que le gouvernement libéral abroge les politiques laxistes en matière de criminalité qui contribuent directement à la hausse de la criminalité dans nos collectivités. Depuis 2015, les crimes violents ont augmenté de 54 %, et les agressions sexuelles, de 75 % partout au Canada. Les pétitionnaires sont très préoccupés par ce qu'ils lisent dans les journaux locaux, notamment par un article paru la semaine dernière selon lequel la GRC de Dauphin recherche un homme qui fait l'objet de trois mandats d'arrestation. Alors que nos collectivités étaient des endroits sûrs autrefois, les gens craignent maintenant pour leur vie parce que les politiques de capture et de remise en liberté du gouvernement permettent à des récidivistes violents d'être mis en liberté sous caution au lieu d'être emprisonnés.

Les habitants de Dauphin et de la région de Parkland exigent que le gouvernement libéral abroge les politiques laxistes en matière de criminalité qui menacent directement leurs moyens de subsistance et leur collectivité. Je les appuie sans réserve.

LES ARMES À FEU

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, je prends la parole au nom des propriétaires légitimes d'armes à feu de Skeena—Bulkley Valley. L'Alberta n'appuie pas le programme de confiscation des armes à feu, la police de l'Ontario non plus. En fait, même le ministre de la Sécurité, qui est responsable du programme de confiscation des armes à feu, ne l'appuie pas.

Au nom des propriétaires légitimes d'armes à feu de Skeena—Bulkley Valley, je déclare qu'ils veulent qu'on mette fin au programme libéral de saisie d'armes à feu, car il est mal ciblé et ne s'attaque pas à la criminalité.

• (1515)

LA PROTECTION DES ENFANTS

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, après avoir rencontré quelques habitants de la circonscription de Waterloo et d'autres circonscriptions du pays, je présente aujourd'hui une pétition signée par plus de 600 personnes. Elle porte sur les familles canadiennes qui ont été séparées à tort à cause de ce qu'elles considèrent comme des évaluations erronées concernant la maltraitance d'enfants faites par des pédiatres spécialisés dans ce domaine.

Les pétitionnaires soulignent que la loi n'exige pas de deuxième avis médical indépendant avant que les enfants soient pris en charge. Ils soulignent que certains problèmes de santé peuvent laisser des traces qui ressemblent à des signes de mauvais traitements, mais que les diagnostics différentiels ne sont pas adéquatement pris en compte, dans bien des cas. Ils soulignent qu'il n'y a pas de collecte de données fédérales sur les cas corroborés de maltraitance d'enfants pour lesquels on a trouvé ensuite des explications médicales.

Les pétitionnaires demandent donc à la Chambre des communes d'exiger que les médecins qui fournissent des avis médicaux sur des questions fédérales ou interprovinciales de protection des enfants soient accrédités. Ils demandent qu'un deuxième avis d'expert indépendant soit offert ou mandaté, qu'on mette en place des lignes directrices nationales garantissant qu'on exclura les causes médicales pertinentes avant de conclure qu'il y a eu maltraitance, et que des données soient recueillies et publiées. De plus, en raison d'incidents passés, ils demandent également la tenue d'une enquête nationale

sur les prises en charge injustifiées dues à des erreurs de diagnostic médical.

Je présente cette pétition au nom d'habitants de la circonscription de Waterloo, principalement des parents, ainsi que de gens de partout au pays.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.]

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA RECEVABILITÉ D'AMENDEMENTS DÉPOSÉS EN COMITÉ POUR LE PROJET DE LOI C-12

Luc Berthold (Mégantic—L'Érable—Lotbinière, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole pour répondre au recours au Règlement soulevé vendredi par la leader parlementaire adjointe du gouvernement concernant le deuxième rapport du Comité permanent de la sécurité publique et nationale, relatif au projet de loi C-12, une loi concernant, entre autres, « l'intégrité du système d'immigration canadien ».

[Traduction]

En bref, la leader adjointe du gouvernement à la Chambre a demandé que plusieurs amendements pleins de gros bon sens adoptés par le comité soient retirés du rapport et, par conséquent, du projet de loi. Son argument repose sur la soi-disant règle de la loi existante. Bien qu'elle ait cité un passage de la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, je me permets de citer la décision rendue le 24 octobre 2018 par le Président Regan, qui se trouve à la page 22797 des Débats de la Chambre des communes et qui porte sur cette règle:

[Français]

La règle de loi existante, c'est-à-dire l'idée selon laquelle un amendement ne devrait pas modifier une loi ou un article s'il n'est pas déjà modifié par un article du projet de loi, est fondée sur la prémisse qu'un tel amendement ne serait pas pertinent dans le cadre du projet de loi. C'est essentiellement vrai. Souvent, de tels amendements abordent des questions qui ne sont pas mentionnées dans le projet de loi, ce qui n'est pas admissible.

Toutefois, il arrive également qu'un amendement soit pertinent, c'est-à-dire qu'il a rapport à l'objet du projet de loi et qu'il respecte sa portée, mais qu'il peut seulement être réalisé par la modification d'une disposition de la loi existante ou d'une loi complètement différente qui n'étaient pas initialement modifiées par le projet de loi. C'est particulièrement vrai dans le cas d'amendements corrélatifs à d'autres décisions prises par un comité ou par la Chambre.

[...]

La règle de loi existante n'est pas censée être appliquée aveuglément sans aucun autre examen lorsqu'il est question de déterminer la pertinence d'un amendement. Les amendements qui ont été élaborés conséquemment à d'autres amendements recevables devraient évidemment être jugés pertinents, même s'ils modifient l'article d'une loi existante qui n'est pas mentionnée ailleurs dans le projet de loi.

[Traduction]

Étant donné que la plupart des amendements contestés portaient sur les parties du projet de loi relatives à l'immigration, il est important de comprendre l'objet et le principe des mesures relatives à l'immigration proposées dans le projet de loi C-12. Je ne peux faire mieux que de citer les propos de la ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté lors du débat à l'étape de la deuxième lecture, le 21 octobre dernier:

● (1520)

[Français]

Le projet de loi renforcerait aussi la souplesse, l'efficacité et la réactivité du système d'asile en établissant de nouvelles règles d'irrecevabilité, en créant un processus de demande simplifié [...]

[Traduction]

La ministre a conclu le discours qu'elle prononçait à l'étape de la deuxième lecture en disant ceci:

[Français]

Il faut plus de simplicité, de rapidité, de justice et d'attention. Ces réformes amélioreraient la sécurité publique, renforceraient l'intégrité de nos programmes et amélioreraient les services pour ceux qui en ont besoin.

[Traduction]

Les conservateurs estiment que ces objectifs sont valables. Toutefois, le projet de loi C-12 ne permet pas de les réaliser pleinement. Nous avons donc proposé des amendements au comité afin d'y parvenir.

Gardons ces citations à l'esprit et passons aux amendements mentionnés par la députée de London-Ouest dans son intervention.

Tout d'abord, il y a les amendements désignés CPC-8 et CPC-14 en comité. Ensemble, ces amendements exigeraient — plutôt que d'accorder un pouvoir discrétionnaire à cet effet — la délivrance de mandats d'arrestation dans certaines circonstances, comme une menace pour le public ou pour la sécurité nationale. Cela semble tout à fait pertinent au regard de la description du projet de loi faite par la ministre.

Il y a ensuite l'amendement CPC-13, qui imposerait des délais pour les décisions relatives aux contrôles judiciaires de certificats de sécurité par la Cour fédérale. Cela correspond certainement aux objectifs de la ministre en matière d'efficacité, de réactivité et de simplification des procédures.

Il y a ensuite les amendements CPC-15, CPC-16 et CPC-17, qui, ensemble, modifieraient l'article 94 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, laquelle établit le cadre relatif au dépôt d'un rapport annuel au Parlement par le ministre de l'Immigration, pour exiger que ce rapport contienne des renseignements supplémentaires concernant, entre autres, les mesures de renvoi, les mandats, l'annulation de documents et les prestations fédérales pour les réfugiés.

Ces éléments portent sur des propositions contenues dans le projet de loi du gouvernement, comme l'annulation de documents, ou concernent directement des aspects importants du projet de loi C-12 pour le gouvernement: la sécurité publique, la réactivité et, surtout, l'intégrité du système d'immigration. À mon avis, on pourrait améliorer l'intégrité du système en renforçant la confiance du public au moyen de la transparence et de la reddition de comptes.

En ce qui concerne l'amendement CPC-15, je tiens à ajouter que le secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration, des Réfu-

Recours au Règlement

giés et de la Citoyenneté a proposé un sous-amendement, que le comité a adopté. Cela signifie qu'il y a un libéral de London qui a jugé un amendement du comité suffisamment bon pour vouloir le modifier, et une libérale de London qui souhaite que le président rejette l'amendement en entier.

Pour ce qui est de l'amendement CPC-17, j'ajouterais que le secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, le libéral chargé de faire approuver le projet de loi C-12 par le comité de la sécurité publique, a proposé un sous-amendement qui, bien qu'il ait été rejeté, me donne à penser que le chaos règne à nouveau au sein du caucus gouvernemental, car un libéral estime qu'un des amendements est suffisamment bon pour vouloir le modifier, tandis qu'une libérale souhaite le rejeter.

Je passe maintenant à l'amendement CPC-30, qui renforcerait la responsabilité des entreprises reconnues coupables d'infractions liées à la traite des personnes en faisant passer l'amende maximale qu'un tribunal pourrait imposer de 1 million à 25 millions de dollars. Cela renforcerait également la sécurité publique tout en consolidant l'intégrité de notre système d'immigration.

Je me permets de souligner ici que, lors de l'examen article par article, le secrétaire parlementaire de la ministre de l'Immigration a posé des questions aux fonctionnaires témoins, ce qui a donné lieu à un sous-amendement qui a été adopté à l'unanimité. Il est regrettable de constater que sa collègue libérale de London, la leader adjointe du gouvernement à la Chambre, s'oppose maintenant à la Chambre au travail que ses collègues libéraux ont inspiré au comité.

Nous arrivons maintenant à l'amendement CPC-33, qui supprimerait l'exigence selon laquelle le président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié doit résider dans la région de la capitale nationale et qui exigerait simplement qu'il réside au Canada. À mon avis, ce simple geste pourrait à lui seul accroître la confiance du public dans l'intégrité du système d'immigration, sachant que la nomination ne se limite pas en réalité à un copain du gouvernement ou à un copain bureaucrate qui vit à Ottawa.

Enfin, j'aimerais parler de l'amendement CPC-2, qui modifierait l'article 40 de la Loi sur les océans, un amendement qui, je dois le souligner, était identique à l'amendement G-3, inscrit au nom du secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique. Cet amendement tiendrait compte du fait que le ministre des Pêches n'est plus responsable de la prestation des services de la Garde côtière, car cette responsabilité a été transférée au ministre de la Défense nationale, conformément au décret C.P. 2025-639, daté du 2 septembre.

De plus, l'amendement CPC-2 ne ferait que coordonner le changement apporté par l'amendement CPC-3, qui était identique à l'amendement G-4, visant à modifier l'article 41 de la Loi sur les océans dont il est question à l'article 25 du projet de loi C-12, afin de tenir compte de la nouvelle responsabilité du ministre de la Défense nationale à l'égard de la Garde côtière canadienne. Cet amendement était recevable et ne faisait pas l'objet des objections de la leader adjointe du gouvernement.

En conclusion, monsieur le Président, je vous exhorte à examiner les amendements contestés à la lumière de la décision rendue en 2018 par le Président Regan, qui, en toute déférence, devrait vous amener à la conclusion que le comité a tout à fait agi dans les limites de ses attributions et qu'il a donc légitimement adopté tous les amendements pleins de bon sens des conservateurs.

Ordres émanant du gouvernement

● (1525)

[Français]

Le Président: Je tiens à remercier l'honorable député.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LOI VISANT À RENDRE LA VIE PLUS ABORDABLE POUR LES CANADIENS

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-4, Loi concernant certaines mesures d'abordabilité pour les Canadiens et une autre mesure, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Steve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, je prends la parole au sujet du projet de loi C-4, Loi visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens.

Je suis heureux de prendre la parole afin de représenter fièrement les citoyens de Beauport—Limoilou. C'est la plus belle et plus fière circonscription du Canada, et la représenter est le plus grand honneur qui m'ait été donné. Beauport—Limoilou, c'est de jeunes familles, des travailleurs et des personnes âgées qui croient que nous avons besoin d'un leadership fort afin de construire, de protéger et de renforcer notre pays.

Ce que nous faisons ici n'a rien de théorique. Ce n'est pas non plus une discussion de spécialistes des finances. C'est une loi qui touche directement le frigo, le plein d'essence, le loyer et l'hypothèque des familles de ma circonscription de Beauport—Limoilou. Je tiens à le dire clairement dès le départ: ce projet de loi est bon pour nous. Il est bon pour les familles, les travailleurs, les étudiants et les aînés. Il est bon pour tous les Canadiens et les Canadiennes.

Premièrement, il y a la réduction de l'impôt pour la classe moyenne. Le projet de loi C-4 réduira le taux d'imposition pour la première tranche de revenu, qui passera de 15 à 14 %. Cela veut dire que près de 22 millions de Canadiens auront plus d'argent dans leurs poches. Cela représente plus de 50 000 personnes dans Beauport—Limoilou qui auront plus d'argent dans leur poche. Dans Beauport—Limoilou, les gens de 25 à 64 ans représentent 58 % de la population. Les mesures dont nous parlons aujourd'hui les touchent directement.

Dans une circonscription comme la mienne, Beauport—Limoilou, le revenu moyen et modéré rappelle l'importance d'un soutien social et de mesures d'accessibilité financière, que ce soit en logement, en transport ou en services.

Cette baisse d'impôts est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2025. À l'échelle du Canada, cette réduction d'impôt remettra plus de 27 milliards de dollars sur cinq ans dans les poches des Canadiens. Ce sont les contribuables de la classe moyenne qui en bénéficieront le plus. Environ 85 % de ces sommes iront aux contribuables des deux tranches d'imposition les plus basses. Près de la moitié ira à ceux de la tranche la plus basse, soit aux personnes dont le revenu imposable sera de 57 375 \$ ou moins en 2025. Les gens voient déjà depuis cinq mois la différence directement sur leur paie.

On comprendra qu'aucun citoyen ne m'a appelé pour se plaindre. C'était plutôt pour nous remercier de cette décision. Pour plusieurs personnes de Beauport—Limoilou, cela représente jusqu'à 420 \$ par année et 840 \$ pour un ménage à deux revenus. Ces 420 \$, c'est

l'épicerie pour une semaine. C'est une partie du loyer. C'est l'inscription à une activité sportive pour un enfant. Surtout, c'est un choix clair, celui de réduire le fardeau fiscal de la classe moyenne. Ce n'est pas symbolique; c'est concret et c'est immédiat.

Deuxièmement, il y a l'élimination de la TPS pour l'achat d'une première maison. Dans ma circonscription, Beauport—Limoilou, j'ai rencontré de nombreux jeunes qui travaillent fort et qui économisent, mais qui voient leur rêve d'accéder à des propriétés s'éloigner à cause des coûts trop élevés. Le projet de loi C-4 élimine entièrement la TPS sur l'achat d'une première maison neuve d'une valeur maximum de 1 million de dollars. Cela peut représenter jusqu'à 50 000 \$ d'économie. Le prix moyen des maisons dans Beauport—Limoilou est d'environ 450 000 \$. Cela représente une économie de 22 500 \$. C'est énorme. Tout le monde le sait, c'est énorme pour un jeune couple.

Cette mesure s'applique aux maisons, aux condos, aux duplex, aux maisons mobiles et aux coopératives. Elle encourage la construction de nouveaux logements. Elle augmente l'offre, et ce, directement dans ma circonscription, Beauport—Limoilou. C'est une mesure qui agit sur les deux côtés du problème: la demande et l'offre. C'est une politique publique intelligente.

Tout cela est combiné à l'accélération de la construction de logements au Canada. Notre gouvernement sait qu'il faut construire davantage de logements plus rapidement au pays.

● (1530)

Troisièmement, le projet de loi permet de retirer définitivement la loi sur la tarification du carbone pour les consommateurs, une tarification qui, je le rappelle, a déjà été annulée en avril dernier. Comme plusieurs s'en souviennent, c'est par voie réglementaire que le gouvernement a mis fin à la redevance fédérale sur les combustibles. Certains pourraient se demander pour quelle raison adopter un projet de loi maintenant si la redevance n'est déjà plus appliquée. La réponse est simple. Il faut terminer le travail. En abrogeant la disposition législative, nous envoyons un message clair et sans ambiguïté aux consommateurs et aux entreprises: la tarification du carbone pour les consommateurs ne reviendra pas. Cela apporte stabilité, prévisibilité et certitude. Par ailleurs, le gouvernement a aussi retiré l'obligation faite aux provinces et aux territoires d'imposer une taxe sur le carbone aux consommateurs. Là encore, nous faisons ce que nous avons dit que nous ferions. Comme on le dit au Québec, les bottines suivent les babines.

Par contre, que ce soit très clair. La tarification de la pollution pour les grands émetteurs, elle, demeure en place, et c'est essentiel. C'est l'un des piliers de notre plan pour bâtir une économie forte, moderne et durable. Ces systèmes de tarification industrielle sont conçus pour minimiser les coûts, protéger la compétitivité de nos industries et encourager l'investissement dans des technologies propres. Ces investissements réduiront les émissions et créeront les emplois verts de demain. Notre gouvernement a été clair, et je le réitère aujourd'hui. Les grands émetteurs doivent continuer de payer leur juste part. La tarification industrielle restera un élément central de notre plan économique et environnemental.

Soyons clairs. Ce que le projet de loi C-4 change concrètement pour Beauport—Limoulo, c'est: plus d'argent dans les poches des travailleurs, plus de travailleurs qui peuvent devenir propriétaires, moins de pression sur les factures d'énergie, une meilleure protection des données personnelles, et plus de stabilité financière pour les familles. C'est un projet de loi qui touche le quotidien; pas dans 10 ans, pas dans une promesse, mais maintenant. C'est un projet de loi qui a été étudié, analysé, débattu. C'est un projet de loi réfléchi. C'est une preuve du sérieux du travail accompli. C'est une preuve que ce projet de loi tient la route. C'est une preuve qu'il mérite l'appui de tous les parlementaires qui représentent des communautés comme la mienne. C'est une vision pour l'avenir.

Créer de l'abordabilité, ce n'est pas seulement régler un problème aujourd'hui. C'est permettre aux familles de se projeter dans l'avenir, d'avoir des projets et d'investir dans leurs enfants, dans leur quartier et dans leur communauté. Le projet de loi C-4 donne cet espace pour respirer, cet espace pour rêver, cet espace pour bâtir. C'est exactement ce dont ont besoin les gens de ma circonscription. J'ai un message direct pour mes concitoyens de Beauport—Limoulo, et je le dis simplement: cette loi est bonne pour nous. Elle a été pensée pour notre réalité, pour notre budget et pour notre avenir. M'envoyer à Ottawa n'était pas qu'un geste symbolique. C'était un mandat pour agir. Aujourd'hui, avec le projet de loi C-4, ce mandat se traduit en actions concrètes.

En terminant, je le répète avec fierté: ce projet de loi est bon pour le Canada. Il redonne de l'espoir à la classe moyenne, il ouvre une porte vers la propriété, il allège le coût de la vie et il redonne du souffle à nos familles. C'est pour ces raisons que j'appuie fermement le projet de loi C-4 au nom de tous ceux et celles que j'ai l'honneur de représenter dans la circonscription de Beauport—Limoulo.

• (1535)

[Traduction]

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, à la toute fin, mon collègue a dit que le projet de loi C-4 redonnerait l'espoir à la classe moyenne, qui aurait les moyens de se payer des choses. Or, selon le directeur parlementaire du budget, cette baisse d'impôt des libéraux, qui donnera tant d'espoir aux gens, représenterait 13 ¢ par jour pour une personne âgée vivant seule. Avec ce nouveau régime fiscal, une famille monoparentale recevrait 38 ¢ par jour.

Quel espoir le gouvernement va-t-il redonner pour 38 ¢ par jour? Quel espoir peut-on s'offrir avec 13 ¢ par jour?

[Français]

Steve Lavoie: Madame la Présidente, le projet de loi C-4 est bon pour la classe moyenne. On fait passer le taux d'imposition de la première tranche de revenu 15 % à 14 %. Cela permet à chaque famille d'économiser jusqu'à 840 \$. C'est du concret depuis le 1^{er} juillet. Cela va directement dans les poches des gens. Cela les touche directement. C'est combiné à toutes les autres mesures qui sont dans le budget.

L'ensemble de la population est donc touché par le budget et par le projet de loi C-4, qui agissent directement. Ce qui est intéressant, c'est que ce ne sont pas des promesses et ce ne sont pas des choses qui vont venir dans un an. C'est depuis le 1^{er} juillet que les gens en profitent. C'est la même chose en ce qui concerne l'achat des premières maisons.

Ordres émanant du gouvernement

Dans ma circonscription, c'est plus de 50 000 personnes qui sont touchées. C'est énorme. Ils me le disent lorsque je les vois. Ils me disent merci d'avoir fait ça, car ils ont l'argent tout de suite dans leurs poches.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, dans le projet de loi C-4, il y a de bonnes choses, mais c'est ultimement une collection de promesses électorales, dont la baisse d'impôt. Mon collègue n'est pas sans savoir que, pour bien des crédits d'impôt que les gens les plus vulnérables de la société reçoivent, dont le crédit d'impôt pour personnes handicapées, les montants reçus sont calculés en proportion du taux d'imposition sur la première tranche de revenu imposable. Cela fait que, en vertu du projet de loi C-4, les gens qui reçoivent entre autres le crédit d'impôt pour personnes handicapées vont voir leur revenu diminuer. Ce que ça leur coûtera en crédit d'impôt sera plus élevé que ce qu'ils obtiendront comme baisse d'impôt.

Ne s'agit-il pas d'un symptôme de hâte? Le gouvernement n'a-t-il pas travaillé à la dernière minute? Pourquoi le gouvernement avait-il oublié ces gens-là? Pourquoi a-t-il eu besoin de l'opposition pour lui rappeler en comité parlementaire que les personnes en situation de handicap paient plutôt que d'avoir une baisse d'impôt? Pourquoi, lorsque ces gens ont essayé de contacter le ministre des Finances et du Revenu national, n'ont-ils pas eu de réponse à leur courriel ou de réponse téléphonique? Il a fallu que le porte-parole en matière de finances du Bloc québécois en personne les mette en contact avec le ministre.

Steve Lavoie: Madame la Présidente, je suis content d'entendre mon collègue dire qu'il y a des bonnes mesures dans le projet de loi C-4. Je suis content de l'entendre dire qu'il y a une accumulation de bonnes mesures. Je suis vraiment content.

J'ai eu la chance de croiser mon collègue dans plusieurs comités. Ce qui est important ici, ce sont les gens qui sont touchés. Dans ma circonscription, plus de 50 000 personnes sont touchées directement. La tranche d'âge de 18-64 ans, c'est plus de 58 % des gens qui sont touchés par le projet de loi C-4. Ça les touche directement. On peut penser aux acheteurs de première maison. Mon fils de 30 ans a acheté sa maison il y a 4 ans. Il aurait aimé avoir un rabais de TPS de plus de 22 500 \$. Nous pensons aux gens. Nous pensons aux jeunes. Nous pensons aux aînés.

• (1540)

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Madame la Présidente, concernant le projet de loi C-4, comment les députés bloquistes et les conservateurs peuvent-ils exiger qu'on prenne leur position au sérieux quand ils disent à la Chambre une chose et en font une autre quand il est temps d'assumer leurs responsabilités?

Est-ce que les Québécois ne méritent pas enfin de savoir sur quel pied dansent ces partis, celui des principes ou celui de la politique facile?

Steve Lavoie: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa grande passion. Ce qui est important ici, c'est de rappeler toutes les mesures qui viennent aider plusieurs couches de notre société. Dans Beauport—Limoulo, les retombées sont directes, rapides et immédiates. Dès que nous avons pris le pouvoir, nous avons mis en place des mesures tout de suite. Dès le 1^{er} juillet, les gens ont pu voir le rabais sur leur paie. Ça, c'est du concret.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui. Avant de commencer, je précise que je partagerai mon précieux temps de parole avec mon collègue de Brandon—Souris.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-4 et des différentes questions sur lesquelles il porte. Je vais commencer par la réduction d'impôt. Je suis un grand admirateur de Milton Friedman, qui est entre autres connu pour sa déclaration: « Je suis favorable à une baisse des impôts en tout temps, sous tout prétexte, dès que possible. » J'ai même fait fabriquer une montre avec ce slogan et une photo de M. Friedman. Je suis tout à fait d'accord avec Milton Friedman, mais, lorsqu'il a prononcé ces paroles, il supposait que la réduction d'impôt s'accompagnerait d'une réduction quelconque des dépenses.

Malheureusement, le gouvernement actuel réduit légèrement les impôts, ce qui coûtera des milliards de dollars au Trésor, et tout cet argent sera emprunté. Les libéraux semblent adopter l'attitude contraire à celle de M. Friedman: ils dépensent davantage, mais, au lieu de trouver un équilibre, ils empruntent aussi davantage. Tôt ou tard, c'est la prochaine génération, puis la génération d'après, et ainsi de suite qui devront payer chaque sou nécessaire à cette réduction d'impôt, aussi mineure soit-elle.

À écouter le gouvernement, dont les députés qui sont ici aujourd'hui, on pourrait penser que cette réduction d'impôt représente un montant colossal qui rendra la vie des gens bien meilleure. Nous venons d'entendre qu'elle donnera de l'espoir à la classe moyenne. Si, si, elle lui donnera de l'espoir. Tous les mois, 2 millions de personnes au pays ont recours aux banques alimentaires. Quand on l'interroge là-dessus, le gouvernement parle de la baisse d'impôt pour la classe moyenne, comme si cette baisse allait permettre à ces 2 millions de Canadiens d'avoir les moyens de se nourrir sans recourir aux banques alimentaires.

Les jeunes sont touchés par le chômage, les déficits sont sans précédent et les files d'attente devant les banques alimentaires atteignent des records, mais quand on interroge le gouvernement, il revient toujours à cette réduction d'impôt. Qu'en tireront réellement les Canadiens, à part une future facture?

Je vais citer directement le rapport du directeur parlementaire du budget, qui indique que « les économies moyennes varient de 50 \$ pour une personne âgée à faible revenu vivant seule à 750 \$ pour un couple à revenu élevé avec enfants ». Nous devons maintenant nous interroger sur les motivations du gouvernement qui propose une telle réduction d'impôt qui profiterait aux personnes aisées. Nous avons un régime fiscal progressif, mais, comme le dit mon collègue le député de Mirabel, on dirait qu'ils ont mis cette mesure en place sans réfléchir aux conséquences. Un aîné célibataire à faible revenu recevra 50 \$. Une personne bien nantie, comme celles qui siègent à la Chambre, économisera davantage, soit jusqu'à 750 \$.

Pour poursuivre sur ce rapport, il faut savoir qu'avec cette réduction d'impôt proposée par les libéraux, un aîné seul appartenant à la tranche de revenu la plus basse économisera 13 ¢ par jour. Encore une fois, toute réduction d'impôt est préférable à une augmentation d'impôt. Ce que je veux dire, c'est que, chaque fois que nous intervenons à la Chambre pour parler des problèmes actuels des Canadiens, comme l'inflation alimentaire, pour ne nommer que celui-ci, les libéraux brandissent cette mesure comme une solution miracle.

Ils disent que tout ira bien parce que nous aurons une réduction d'impôt de 13 ¢ par jour. Cela représente des économies d'environ 50 \$ par année. L'inflation alimentaire, qui était de 3,5 % l'année dernière, a coûté 150 \$ au Canadien moyen.

Cette fameuse réduction d'impôt tant vantée ne couvre même pas 50 % du coût de l'inflation alimentaire. Cependant, pour une raison ou une autre, lorsque nous parlons des 2 millions de personnes qui ont recours aux banques alimentaires, le gouvernement dit: « Oh, ne vous inquiétez pas, nous avons une réduction d'impôt pour la classe moyenne. » Ils veulent que les gens fassent quelque chose avec ces 13 ¢. Selon le directeur parlementaire du budget, grâce à cette réduction d'impôt, un couple avec un enfant dans la première tranche de revenu économisera en moyenne 68 ¢ par jour, soit 250 \$ par année. Pour une famille de trois personnes, l'an dernier, l'inflation alimentaire a coûté 420 \$ de plus, mais elle recevra 250 \$.

Maintenant, je le répète, je suis en faveur des réductions d'impôt, comme Milton Friedman, mais elles ne peuvent pas régler tous les problèmes que nous avons au Canada en ce moment. Les Canadiens veulent une meilleure réponse pour les 2 millions de personnes qui font la file devant les banques alimentaires que de se faire dire que les conservateurs ont voté contre une réduction d'impôt. Les Canadiens méritent mieux.

• (1545)

Je souligne qu'une personne célibataire sans enfant dans la tranche d'imposition supérieure économiserait 50 % de plus qu'une famille avec un enfant dont les deux parents gagnent un revenu faible. Un couple sans enfant ayant chacun un revenu dans la deuxième tranche d'imposition recevrait 710 \$. Un couple dont le revenu se situe dans la tranche d'imposition la plus élevée recevrait 750 \$.

Je comprends que le régime fiscal au Canada est progressif, ce qui fait que les personnes ayant un revenu plus élevé peuvent économiser un peu plus. J'aurais toutefois tendance à croire, si on se fie à ce que les libéraux disent à la Chambre, qu'il aurait mieux valu utiliser l'argent des contribuables pour augmenter l'Allocation canadienne pour les travailleurs, ce qui aurait aidé les travailleurs à très faible revenu, et pourquoi pas pour bonifier le Supplément de revenu garanti, au lieu de concrétiser cette promesse électorale irréaliste, cette propagande électorale. Même si les bénéficiaires du Supplément de revenu garanti ne paient pas d'impôt, cet argent aurait été mis à bien meilleur profit que de remettre 750 \$ dans les poches des Canadiens fortunés.

Les impôts dans l'ensemble sont trop élevés au Canada. Alors, si les libéraux veulent offrir des allègements fiscaux ultraciblés comme celui-ci, ils devraient peut-être se concentrer sur les Canadiens dont les besoins sont les plus criants plutôt que sur ceux ayant des revenus dans les tranches les plus élevées.

Je vais maintenant parler du remboursement de la TPS. Là encore, il s'agit d'une taxe, alors je suis très heureux qu'elle soit réduite. Toute réduction d'impôt vaut mieux qu'aucune réduction, mais je pense que celle proposée par les conservateurs pendant la dernière campagne électorale était bien meilleure. Elle concernait les maisons d'une valeur allant jusqu'à 1,3 million de dollars, ce qui valait aussi pour les personnes qui achetaient leur deuxième maison. Le remboursement n'était pas limité aux acheteurs d'une première maison.

Le député d'en face a dit que son fils avait acheté une maison il y a quatre ans. C'est tout de même dommage qu'il ne puisse pas en profiter. Je ne vois pas pourquoi on fait de la discrimination contre ceux qui ont déjà possédé une maison. Si quelqu'un vend sa maison pour en acheter une neuve, alors l'ancienne maison est libérée. Il est ridicule de mettre en place de telles règles.

L'un des problèmes que me pose la mesure présentée par les libéraux, c'est qu'ils l'ont annoncée le 20 mars et que selon ce qu'on nous a dit, des gens se sont alors précipités pour acheter une maison. La mesure est entrée en vigueur le 27 mars suite à l'adoption de la motion des voies et moyens. Or, cela signifie que dès qu'elle a été présentée à la Chambre sous cette forme, si une personne avait signé un contrat pour acheter une maison la veille, même si cette maison devait être construite six mois ou un an plus tard, elle était exclue du système.

Nous avons soulevé ce problème à la Chambre, et j'ai mentionné que nous avons travaillé avec le gouvernement de manière non partisane pour parvenir à une solution. Le député de Mirabel a proposé des changements au comité des finances afin de venir en aide aux personnes qui avaient acheté au moment de l'annonce, mais les libéraux à la Chambre se sont opposés à cette mesure. Des Canadiens, sans qu'ils y soient pour quoi que ce soit, ont cru de bonne foi que le gouvernement allait présenter la mesure de cette façon.

C'est ridicule. Je suis conscient que la motion de voies et moyens doit servir de limite de manière à éviter que des gens se jouent du système. Cependant, si quelqu'un a signé les documents pour acheter une habitation, mais que la construction ne sera terminée qu'un an après la signature — et c'est à ce moment-là que la TPS devra être payée —, il semble logique de ne pas exiger le paiement de la TPS sur-le-champ en raison de la date limite.

Les conservateurs ont demandé au gouvernement s'il comptait trouver une solution au problème. De nombreux habitants d'Edmonton-Ouest ont de la chance, car de nombreuses maisons neuves ont été bâties. À Edgemont, dans la partie sud-ouest de la circonscription, les maisons neuves poussent comme des champignons. Le gouvernement devrait faire quelque chose, mais il a choisi de ne rien faire.

Le dernier problème, c'est la taxe sur le carbone. Les députés se souviennent-ils de tous les libéraux qui ont affirmé ici même que sans taxe sur le carbone, le monde allait s'embraser, et que quiconque s'opposait à leur dogme de la taxe sur le carbone constituait en quelque sorte le mal incarné? Le député de Winnipeg-Sud, qui était ici tout à l'heure, a dit que la tarification du carbone n'alimente pas l'inflation. Après avoir répété à d'innombrables reprises que la taxe sur le carbone n'influe pas sur l'inflation, les libéraux se prennent maintenant pour des héros parce qu'ils l'ont abolie.

En passant, Statistique Canada affirme que la taxe sur le carbone a bel et bien causé de l'inflation. Dans le budget de 2025, les libéraux ont indiqué cinq fois que la taxe sur le carbone avait causé de l'inflation. Les comptes publics et même la Banque du Canada le soulignent aussi. Je suis heureux que cette taxe soit abolie. J'aurais simplement aimé que les libéraux ne fassent pas preuve d'hypocrisie en affirmant que la taxe sur le carbone n'a pas causé d'inflation.

• (1550)

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, le discours du député était parfois un peu décousu. D'un côté, il a dit qu'il y a trop peu de mesures, en parlant des 38 €, mais de l'autre, il a souligné que les Ca-

nadiens ou les familles économiseraient des centaines de dollars. Je pense qu'il doit choisir s'il appuie ce genre de mesures ou s'il les juge insuffisantes.

Cependant, je veux revenir sur ce qu'il a dit au sujet de l'idée que les générations futures en paieraient le prix. Je suis né en 1991. À l'époque, la Chambre était dirigée par un gouvernement conservateur. Le Parti conservateur consacrait alors à la dette 35 ¢ de chaque dollar investi par le gouvernement fédéral. À l'heure actuelle, c'est moins de 10 ¢.

Le député reconnaîtra-t-il que, même s'il aimerait voir des dépenses mieux calibrées et moins de dépenses fédérales, nous sommes loin de la situation financière dans laquelle le Parti conservateur avait placé le Canada en 1990?

Kelly McCauley: Madame la Présidente, je remercie le député de sa leçon d'histoire erronée. Tout le monde sait que la dette héritée par le gouvernement Mulroney a été laissée par un Trudeau. Où avons-nous déjà entendu cela? Oh, nous l'avons entendu ici, à maintes reprises. Le Parti conservateur a en fait enregistré un budget de fonctionnement excédentaire, mais il était accablé par la dette colossale héritée du gouvernement précédent.

Pour revenir à son commentaire m'invitant à déterminer si je suis pour ou contre, je rappelle que j'ai très clairement indiqué que le programme libéral d'allègement fiscal profite à ceux qui en ont le moins besoin, et non à ceux qui en ont le plus besoin. Il vise à donner davantage aux plus riches et très peu à ceux qui sont dans le besoin. Le gouvernement avait la possibilité de changer cela. Il a préféré la propagande aux résultats concrets pour les Canadiens.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, je remercie le député d'Edmonton-Ouest de son discours. C'est un député avec qui j'aime beaucoup travailler.

Le projet de loi C-4 nous démontre à quel point le premier ministre était prêt à promettre n'importe quoi pendant la campagne électorale, sans avoir fait ses calculs, sans savoir comment faire. Cela a été déposé sans le moindre souci du détail. L'exemple qui a été donné par mon collègue est évident.

Au mois de mars, le premier ministre nouvellement en poste a promis un remboursement de la TPS sur l'achat d'une première propriété neuve. Or, après la campagne électorale, il a déposé l'avis des voies et moyens et le projet de loi, et on s'est rendu compte que tous ceux qui avaient cru le premier ministre au mois de mars et qui avaient décidé d'acheter une maison neuve n'obtiendraient pas le remboursement de TPS. En effet, une fois élu, le premier ministre a décidé d'abandonner ces gens et de rembourser la TPS pour les maisons dont le contrat d'achat serait signé à partir du mois de mai.

Le premier ministre a promis quelque chose au mois de mars. Il s'est fait élire et, au mois de mai, il a annoncé qu'il abandonnait ces gens. Au-delà du contenu du projet de loi, j'aimerais savoir ce que ce type de comportement nous indique sur le tempérament du premier ministre, mais surtout sur la valeur de sa parole.

Ordres émanant du gouvernement

● (1555)

[Traduction]

Kelly McCauley: Madame la Présidente, l'observation du député de Mirabel au sujet du tempérament et des véritables intentions du premier ministre est excellente. Au comité des finances, le député de Mirabel a proposé un amendement au projet de loi et au crédit pour la TPS afin d'accorder une certaine souplesse à ceux qui ont cru aux paroles du premier ministre lorsqu'il a fait l'annonce. L'amendement a été adopté par le comité des finances.

Le gouvernement libéral, par l'intermédiaire du député de Winnipeg-Nord, a recouru à des manœuvres procédurales pour faire rejeter l'amendement à la Chambre. Le comité des finances a travaillé dans l'intérêt des Canadiens, tandis que le gouvernement libéral a usé de manœuvres procédurales à la Chambre pour faire échouer le travail présenté par le député de Mirabel.

C'est honteux. Nous avons l'occasion d'aider les Canadiens. Le gouvernement a préféré faire des annonces et de la propagande plutôt que de servir véritablement les Canadiens.

Dan Mazier (Mont-Riding, PCC): Madame la Présidente, à l'heure actuelle, nous dépensons plus d'argent en intérêts sur la dette, soit plus de 50 milliards de dollars par année, que sur les transferts en santé au pays. À mon avis, en tant que porte-parole en matière de santé, cela met notre système de santé en danger.

Je me demande ce que mon collègue a à dire à ce sujet.

Kelly McCauley: Madame la Présidente, c'est une excellente question.

Le volume 1 des comptes publics montre que le gouvernement a l'obligation légale d'augmenter les transferts en santé. Il s'agissait d'environ 4,5 %, alors que l'augmentation des paiements d'intérêts était de 11 %. Cela ne fait que montrer à quel point le gouvernement est dysfonctionnel, car il privilégie les paiements aux sociétés de Bay Street plutôt que les paiements aux provinces pour répondre aux besoins en santé.

Grant Jackson (Brandon—Souris, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais commencer aujourd'hui en remerciant le député d'Edmonton-Ouest de partager son temps de parole avec moi, pour que je puisse dire quelques mots au sujet du projet de loi C-4.

Le député de Mont-Riding a terminé son intervention sur une note alarmante, en posant une question au sujet des paiements d'intérêts sur la dette, qui sont désormais plus élevés que les transferts aux provinces en matière de santé. Le bilan des libéraux est désastreux pour le pays, car le système de santé est en crise partout au Canada.

Il y a six mois, les libéraux se sont présentés devant la Chambre — et pendant la campagne électorale — et ils ont demandé aux Canadiens de leur accorder une nouvelle fois leur confiance. Ils ont promis de réduire les dépenses. Ils ont déclaré vouloir dépenser moins pour investir davantage. Ils ont promis de réduire les coûts et de réduire la taille du gouvernement fédéral. Ils ont dit qu'ils avaient bien compris les Canadiens et qu'ils comprenaient les souffrances que leurs politiques avaient causées au pays pendant neuf ans et demi. Ils nous ont tous assuré que les choses seraient différentes, mais chacune de ces promesses s'est soldée par un échec, et le projet de loi à l'étude ne fait pas exception.

La Chambre a adopté un budget présentant un déficit record de 78 milliards de dollars. C'est plus du double du déficit qui était autrefois considéré comme excessif au pays. Il ne s'agit pas d'une er-

reur de calcul mineure, mais d'un fardeau énorme que le gouvernement fait peser sur l'avenir du pays.

Selon le directeur parlementaire du budget, qui est indépendant, les probabilités que le déficit demeure inférieur à ce montant sont de l'ordre de moins de 10 %. Ce n'est pas surprenant, si l'on considère que les libéraux, avant de présenter leur budget, ont eu besoin de laisser passer plus de la moitié de l'exercice en cours afin de déterminer ce qu'ils ont déjà dépensé et ce qu'ils comptent dépenser d'ici la fin de l'exercice. Ne nous méprenons pas: les qualificatifs utilisés pour décrire les dépenses du gouvernement, y compris « choquant », « stupéfiant » et « insoutenable », ne sont pas des critiques formulées par des gens motivés par la partisanerie. Ces qualificatifs ont été utilisés par le très indépendant bureau des finances publiques que les libéraux ont eux-mêmes mis en place et doté en personnel.

Pendant ce temps, le gouvernement ajoute 80 milliards de dollars de nouvelles dépenses, ce qui équivaut à une dette de plus de 5 000 \$ que chaque ménage canadien devra rembourser tôt ou tard. C'est de l'argent qui est pris directement dans les poches des familles, des aînés et des travailleurs sous la forme d'une hausse des taxes, de l'inflation et des taux d'intérêt. Pourquoi est-ce important pour les habitants du Sud-Ouest du Manitoba? C'est important parce que de nombreux Manitobains, des travailleurs, leur famille et bien d'autres personnes peinent déjà à joindre les deux bouts avec des revenus modestes alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter.

Voici un exemple: à Brandon, le coût de la vie mensuel moyen pour un locataire seul — logement, nourriture, transport et produits de première nécessité compris — est estimé à environ 1 800 \$. Cela représente environ 22 000 \$ par an. À Brandon, le revenu moyen des ménages est inférieur à la moyenne nationale. Selon les données, dans ma région, le revenu individuel moyen ne correspond pas aux chèques de paie à l'échelle nationale. Certains habitants, en particulier les locataires, les jeunes travailleurs ou ceux qui sont en début de carrière, ont donc un budget très serré d'un mois à l'autre. Si le prix des loyers, du panier d'épicerie, de l'essence et des services publics continue d'augmenter à cause des dépenses inflationnistes des libéraux, ce ne sont pas une petite réduction d'impôt ou quelques dollars par-ci par-là qui changeront la donne pour ces ménages.

En ce qui concerne la structure de l'emploi à Brandon et dans la région de Westman en général, environ 45 % des emplois à Brandon sont dans les domaines de la santé et des services sociaux, du commerce de détail ou du secteur manufacturier. Dans ces domaines, les travailleurs ont souvent de modestes salaires et ce sont eux qui ressentent le plus durement les effets de l'inflation et de la hausse des coûts. Les Manitobains sont vaillants. Les familles qui élèvent des enfants, les aînés à revenu fixe qui ont travaillé fort toute leur vie et les jeunes adultes qui tentent de débiter dans la vie méritent mieux que de vagues promesses et des gestes symboliques.

Pendant que le gouvernement libéral continue d'accumuler des dettes et des déficits, les pressions liées à l'augmentation du coût de la vie s'alourdissent. Les taxes sont plus élevées, l'inflation est plus élevée et le fardeau est croissant pour les Canadiens ordinaires. Au même moment, les banques alimentaires connaissent un achalandage inégalé, y compris la banque alimentaire Samaritan House Ministries, dans ma circonscription, au centre-ville de Brandon. C'est un fardeau croissant pour les Canadiens ordinaires, qui oblige des familles à sauter des repas et des aînés à choisir entre chauffer leur maison ou mettre de l'essence dans leur voiture.

• (1600)

Ce n'est pas une réussite du gouvernement, mais plutôt un échec systémique à grande échelle qui oblige de plus en plus de Canadiens à dépendre de l'aide gouvernementale pour joindre les deux bouts. La réponse des libéraux consiste à multiplier les programmes gouvernementaux, à augmenter les dépenses et la planification, à accroître la masse monétaire, à alourdir la dette et à appeler cela des investissements. Cela ne change rien au fait que chaque dollar perçu auprès des Canadiens est consacré au paiement des intérêts et au service de la dette plutôt qu'à aider les familles canadiennes à joindre les deux bouts.

Je trouve ironique qu'après avoir sermonné les Canadiens pendant une décennie, les libéraux admettent enfin ce que les conservateurs disent depuis le début. La taxe sur le carbone a été un échec coûteux et punitif, et les contorsions mentales auxquelles se livrent aujourd'hui les libéraux, après avoir martelé pendant 10 ans que la taxe sur le carbone allait sauver la planète, puis avoir fièrement présenté un projet de loi pour l'abolir, sont tout simplement hypocrites. Pendant des années, ils ont ridiculisé et diabolisé tous ceux qui remettaient en question leur programme climatique axé sur les impôts et les dépenses, et ont dit aux familles du Sud-Ouest du Manitoba que payer plus cher pour chauffer leur habitation, faire rouler leur camion et acheter leurs provisions était en quelque sorte bon pour elles à long terme. Aujourd'hui, 10 ans plus tard, en pleine crise du coût de la vie qu'ils ont contribué à créer, les libéraux tentent désespérément de rétracter la politique même qu'ils ont vantée et défendue pendant d'innombrables années.

Les Canadiens sont censés féliciter les libéraux d'avoir éteint le feu qu'ils ont eux-mêmes allumé, mais ils ne seraient pas très bien accueillis dans ma circonscription. Soyons clairs: les libéraux n'ont pas aboli cette taxe parce que c'était la bonne chose à faire. Ils l'ont abolie parce que les conservateurs ont fait en sorte qu'il leur était impossible de continuer à défendre l'indéfendable. Pendant des années, notre parti a soutenu que la taxe sur le carbone allait augmenter tous les coûts sans réduire les émissions; pendant des années, les libéraux ont insisté pour dire qu'ils avaient raison, que nous avions tort et qu'au fond, tout le monde avait tort. Aujourd'hui, les libéraux reprennent à leur compte le bon sens des conservateurs, et ils prétendent que c'était leur idée depuis le début. S'ils nous avaient écoutés il y a 10 ans, les familles de collectivités comme Verdin, Boissevain, Souris et Killarney ne seraient pas aujourd'hui accablées par des coûts exorbitants.

À présent, voilà que les libéraux proposent une suspension temporaire de la TPS sur les logements neufs pour les acheteurs d'une première propriété, une mesure que les conservateurs avaient proposée lors de la campagne électorale du printemps dernier. Il a fallu que notre parti fasse pression pour que les libéraux agissent enfin. Même aujourd'hui, ils présentent cette mesure comme si elle venait d'eux. En réalité, si la construction de logements est si lente, c'est à

Ordres émanant du gouvernement

cause des lourdeurs administratives et des lois absurdes adoptées par les libéraux dans le domaine du logement.

Accéder à la propriété, avec ou sans ce remboursement de la TPS, n'a jamais été aussi hors de portée pour les Canadiens. Les jeunes familles et les acheteurs d'une première maison ont du mal à entrer sur le marché, alors que les mises en chantier stagnent, que les coûts augmentent et que les formalités réglementaires continuent de ralentir la construction de nouveaux logements. Les conservateurs se battent depuis longtemps pour de vraies solutions, comme alléger le fardeau fiscal, réduire les formalités administratives et soutenir les constructeurs, afin que les Canadiens puissent enfin réaliser leur rêve d'accéder à la propriété au lieu de se contenter de louer un logement.

Les conservateurs sont favorables à ce qu'on laisse plus d'argent dans les poches des Canadiens, mais lorsque le gouvernement accorde de modestes allègements fiscaux tout en leur enlevant des milliers de dollars, ce n'est pas un répit, mais simplement un leurre. Par conséquent, même si nous sommes heureux qu'il y ait de modestes allègements fiscaux, ce projet de loi ne va certainement pas assez loin. Ce que nous aurions aimé voir dans ce projet de loi, c'est l'élimination complète de la taxe sur le carbone qui s'applique à tout afin de favoriser l'abordabilité et d'accroître la compétitivité du Canada à l'étranger; l'élimination de la TPS sur un plus grand nombre de logements ainsi que sur la construction de logements; une réduction plus importante de l'impôt sur le revenu qui aiderait réellement la classe ouvrière; et des économies responsables au sein de la fonction publique grâce à une réduction de la bureaucratie coûteuse, de l'aide étrangère et des cadeaux aux entreprises afin de protéger la santé financière de ce pays pour les générations futures.

Voilà le gouvernement que les Canadiens méritent. Voilà la mesure législative qu'ils méritent. Voilà pourquoi les conservateurs sont ici. Nous continuerons de défendre cette cause jour après jour durant la législature en cours, et ce, jusqu'à ce que nous formions un gouvernement conservateur qui ramènera le gros bon sens chez nous pour les Canadiens.

J'attends avec impatience les questions de mes collègues sur ce projet de loi.

• (1605)

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, le député représente une circonscription rurale des Prairies, au Manitoba. Je trouve remarquable que les députés conservateurs des Prairies continuent de refuser d'appuyer une politique sur les biocarburants, dont les producteurs de canola ont besoin à un moment où il est vraiment important de stimuler la demande.

Le député pourrait peut-être expliquer pourquoi il s'oppose à ce genre de politique qui est avantageuse pour les agriculteurs de sa circonscription. Mieux encore, il pourrait peut-être expliquer à ses concitoyens pourquoi il a fait campagne en avril avec un programme qui ne promettait absolument rien pour les agriculteurs. J'ai examiné le programme du Parti conservateur, et il ne contenait rien pour les agriculteurs. Le député pourrait peut-être en expliquer la raison à ses concitoyens et aux agriculteurs de sa circonscription. Serait-ce parce que les conservateurs tiennent les agriculteurs pour acquis au Canada?

Grant Jackson: Madame la Présidente, le député a malheureusement complètement perdu le fil de la discussion d'aujourd'hui. Je n'ai parlé à aucun moment des normes sur les carburants.

Ordres émanant du gouvernement

Voici une question que j'aimerais poser au député: quand il s'est rendu en Chine aux frais des contribuables, quels résultats précis a-t-il obtenus en ce qui concerne les droits de douane que la Chine continue d'appliquer au canola canadien, qui est cultivé et produit dans ma circonscription?

Nous demandons au gouvernement de se ressaisir et de conclure un accord avec la Chine pour que les producteurs du Canada puissent continuer à vendre leurs produits à des prix leur permettant de faire des bénéfices. Ils savent que le Parti conservateur continue de défendre les producteurs de canola canadiens. Pourquoi le député ne fait-il pas son travail et ne conclut-il pas un accord pour les producteurs de canola canadiens?

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, les libéraux ont pris l'habitude de nommer « baisses d'impôt pour la classe moyenne » ce qui ne constitue pas des baisses d'impôt pour la classe moyenne.

En 2015, Justin Trudeau avait promis de baisser le taux d'imposition de la deuxième tranche de revenu, ce qui faisait en sorte que ceux qui en profitaient le plus gagnaient plus de 200 000 \$ par année, parce que ce sont ces riches-là qui passent par toutes les tranches d'imposition et qui ramassent le pactole.

Aujourd'hui, évidemment, on réduit le taux d'imposition de la première tranche, ce qui est davantage dirigé vers la classe moyenne, mais qui cible peu. Par exemple, on n'a rien là-dedans pour aider les aînés qui ont des revenus de pension, qui ont des revenus fixes et qui ne sont plus en mesure de travailler.

J'aimerais savoir si mon collègue n'est pas un peu du même avis que le député d'Edmonton-Ouest, tel qu'il l'a énoncé plus tôt dans son discours, et s'il ne pense pas que le gouvernement aurait pu aider la classe moyenne en utilisant d'autres outils fiscaux, tout en faisant en sorte que cette baisse d'impôt ne soit pas dirigée nécessairement dans les poches de ceux qui passent par toutes les tranches d'imposition et qui ont passablement davantage d'argent dans leurs poches.

[Traduction]

Grant Jackson: Madame la Présidente, je suis tout à fait d'accord avec le député d'Edmonton-Ouest et le député de Mirabel. Ce projet de loi ne vise pas en priorité les personnes qui ont le plus besoin d'allègements fiscaux au pays. Il reflète nettement l'élitisme des libéraux, qui accordent de généreux allègements fiscaux à l'élite du monde des affaires du pays, parmi laquelle la plupart des ministres libéraux ont de très bons amis. Cependant, il n'aide certainement pas les personnes âgées qui ont un faible revenu ni les travailleurs qui gagnent peu. Je pense que cela revient, pour les personnes âgées à faible revenu, à 13 ¢ par jour ou 4,16 \$ par mois, quelque chose du genre. C'est à peine un café par mois. C'est même moins que ça dans certaines régions du pays.

Ce n'est rien. Il n'y a pas de véritable allègement. Il y avait de meilleurs leviers à actionner, de meilleurs moyens à mettre en œuvre et de meilleures voies à suivre si l'on voulait obtenir des résultats concrets pour les Canadiens de la classe ouvrière et les personnes âgées à revenu fixe. Nous savons que nous avons très bien travaillé avec nos collègues du Bloc pour tâcher d'y parvenir. Il est honteux que les libéraux aient bloqué toutes ces initiatives lorsqu'elles ont été examinées en comité.

• (1610)

Dan Muys (Flamborough—Glanbrook—Brant-Nord, PCC): Madame la Présidente, mon collègue de Brandon—Souris a parlé de l'utilisation record des banques alimentaires dans sa région. Le rapport de Feed Ontario sur la faim a été publié aujourd'hui et il fait état de certaines des mêmes observations concernant l'utilisation record des banques alimentaires, notamment chez les aînés. Il indique que le recours aux banques alimentaires par les aînés a doublé au cours des cinq dernières années. Je crois que le député a mentionné dans son discours qu'un aîné seul économisera 50 \$ grâce aux mesures fiscales proposées, soit 13 ¢ par jour, mais un autre rapport indique que le coût moyen des aliments augmentera de 800 \$ cette année pour une famille moyenne.

La situation des Canadiens continue-t-elle de se dégrader sous le régime libéral?

Grant Jackson: Madame la Présidente, la réponse à cette question est oui, absolument. La logique des libéraux consiste à redonner 50 \$ aux gens, puis à leur faire payer 800 \$ de plus. Peut-on alors affirmer que leur situation s'améliore? Non, pas du tout.

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Madame la Présidente, puisque le député de Brandon—Souris est encore à son pupitre, j'ai l'occasion de répondre à sa question depuis l'autre côté de la Chambre. Le gouvernement est déterminé à recalibrer sa relation avec la République populaire de Chine et à dialoguer. Il n'y avait pas eu de rencontre entre les dirigeants depuis huit ans.

Cependant, je pense que le Parti conservateur doit choisir son camp dans ce dossier. Des députés conservateurs des Prairies disent qu'il faut s'impliquer et en faire plus, mais des députés comme ceux de Wellington—Halton Hills-Nord et de Simcoe-Nord ainsi que d'autres de l'Ontario disent que c'est une mauvaise idée que le gouvernement cherche le dialogue. Je pense que les conservateurs vont devoir choisir ce qu'ils estiment que le gouvernement devrait faire.

Nous estimons qu'il faut ouvrir le dialogue, parce que c'est important pour les agriculteurs de tout le pays, ainsi que pour les producteurs de fruits de mer. Comme je suis ce dossier de très près, je suis convaincu que le travail va se poursuivre et que nous verrons des résultats. L'opposition devrait choisir un camp au lieu de tenir un double langage à ce sujet.

Je tiens à souligner encore une fois au Parti conservateur que son programme ne contenait absolument rien pour les agriculteurs canadiens, ce qui est à la fois surprenant et déplorable. Les conservateurs adorent se pêter les bretelles en disant qu'ils sont là pour soutenir le secteur agricole au Canada, sauf qu'il n'y a rien pour ce secteur dans leur programme.

J'espère que les députés qui représentent de grandes circonscriptions agricoles en milieu rural rappelleront au chef de l'opposition officielle, qui représente maintenant Battle River—Crowfoot, de faire quelque chose pour soutenir les agriculteurs canadiens afin que cette situation ne se reproduise pas, car ce n'est pas une bonne stratégie de la part du Parti conservateur que de tenir les agriculteurs canadiens pour acquis. À vrai dire, je ne pense pas que les conservateurs servent très bien les intérêts de cette circonscription.

Nous pourrions peut-être en discuter davantage à un moment donné, mais je tiens à ce que nous terminions ce débat.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Je prends la parole aujourd'hui pour parler du projet de loi C-4. Je trouve qu'il est intéressant de parler de l'absence totale de mesures pour nos fermiers dans la plateforme des conservateurs. Cela bouleverse les conservateurs et je vois que les députés de l'opposition sont un peu fâchés contre moi, mais c'est correct.

La raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui, c'est pour discuter et pour débattre du projet de loi C-4. Le projet de loi est relativement simple, mais il est très important pour s'attaquer à la question de l'abordabilité et du coût de la vie au Canada. Je voudrais prendre le temps aujourd'hui de parler de ce projet de loi, mais aussi des autres initiatives présentées par le gouvernement pour aider les Canadiens en général.

Le projet de loi vise en premier lieu à réduire les impôts de 22 millions de Canadiens partout au pays. Il s'agit d'une réduction du taux d'imposition de la première tranche de revenu, qui passe de 15 % à 14 %. Cette mesure va représenter une économie d'impôt maximale de 840 \$ par année pour une famille et de 420 \$ par année pour une personne seule.

Comme des députés conservateurs l'ont mentionné, cette économie va dépendre du revenu, parce que notre système d'imposition est progressif. Certaines personnes vont peut-être en bénéficier davantage que d'autres, mais cette réduction d'impôt touche 22 millions de Canadiens, ce qui est très important dans ce contexte. C'est directement lié à la décision du gouvernement d'éliminer la tarification du carbone pour les consommateurs.

Lors de la dernière législature, je siégeais comme député. Je représente une circonscription rurale et j'ai toujours insisté très fort sur la nécessité de modifier les politiques nationales.

• (1615)

Je suis heureux que le premier geste de ce premier ministre et de ce nouveau gouvernement ait été d'éliminer la tarification du carbone imposée aux consommateurs. C'était sa première décision en entrant en fonction, et j'appuie cette mesure. Je crois que c'est la bonne approche. De plus, la réduction d'impôt pour les Canadiens vient compléter cette mesure, puisqu'elle équivaut, en quelque sorte, aux chèques et aux remboursements liés à la tarification du carbone qui étaient en place lors de la dernière législature.

Je suis un député relativement jeune. En ce moment, il est difficile pour les jeunes Canadiens de trouver un logement. C'est exactement la raison pour laquelle le gouvernement a présenté plusieurs initiatives pour construire plus de maisons. De plus, nous voulons cibler les jeunes Canadiens en facilitant leur accès à la propriété. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a présenté une mesure visant à éliminer la TPS pour les premiers acheteurs d'une maison neuve. Cette mesure est importante. Dans ma circonscription, il y a beaucoup de jeunes de mon âge qui ont des familles. Cette mesure est très importante pour les familles de Kings—Hants parce qu'une maison moyenne coûte 1 million de dollars. Cette mesure apportera beaucoup à ma circonscription.

En dehors de ce projet de loi, je crois qu'il est tout aussi important d'avoir une conversation sur les autres initiatives liées à la question de l'abordabilité au Canada. En écoutant les discours de mes collègues du Parti conservateur, cela m'a fait penser à quelque chose. Je ne sais pas exactement comment le dire en français.

[Traduction]

À entendre les conservateurs, ils ont l'air de penser que le Canada est sous une cloche de verre, qu'il est isolé et que seules les décisions qui y sont prises ont une incidence sur les prix ou sur les impacts que nous ressentons au Canada, comme si ce qui se passe dans le monde n'avait pas d'effet sur nous, que l'économie mondiale n'existait pas et que nous vivions dans une bulle. Je trouve cette approche malheureuse.

Je comprends que passer 10 ans dans l'opposition soit frustrant. Les conservateurs vont soulever des questions, ils vont faire pression et exiger que le gouvernement fasse mieux. C'est normal. C'est le rôle de l'opposition, mais la plupart des Canadiens comprennent, par exemple, que nous ne produisons pas de café au Canada et que le café que nous consommons provient d'autres pays. Par conséquent, quand le prix augmente, cela peut être lié à la provenance des grains de café. J'ai entendu des députés conservateurs énumérer des produits que nous ne produisons pas ici, puis laisser entendre que ce serait la faute du premier ministre ou du gouvernement.

Oui, examiner le travail du gouvernement fait partie de nos fonctions de parlementaires, mais n'est-ce pas un peu trompeur de la part des conservateurs de prétendre que ce sont les politiques du gouvernement qui entraînent la hausse des prix? Je pense qu'il faut bien y réfléchir.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Kody Blois: Madame la Présidente, j'entends les députés soulever certaines politiques. Nous pouvons en discuter, mais leurs propos dépassent les limites de ce qu'il est normalement convenu de considérer comme raisonnable.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Kody Blois: J'ai hâte de pouvoir entendre ce que mes collègues ont à dire en réponse.

Madame la Présidente, il n'y a pas vraiment de rationalité. Certains députés font mieux que d'autres, mais en général, personne ne semble comprendre que la guerre en Europe de l'Est, la guerre au Moyen-Orient et certains conflits mondiaux peuvent avoir une incidence sur les chaînes d'approvisionnement.

Personne n'a l'air de vouloir admettre qu'au-delà des droits de douane imposés aux industries canadiennes par le président des États-Unis en vertu de l'article 232, droits que le gouvernement s'efforce de faire lever, les produits qui transitent par les États-Unis à destination du Canada peuvent finir par coûter plus cher en raison des droits de douane américains qui s'appliquent à ces produits.

Nous n'entendons jamais cette nuance de la part de l'opposition.

Par ailleurs, les répercussions des changements climatiques, des incendies de forêt et des perturbations font partie, elles aussi, des multiples raisons qui expliquent les hausses de prix et les difficultés actuelles. Le gouvernement se concentre sur ce qui est de son ressort afin de pouvoir soutenir les Canadiens. Le premier ministre est très clair à ce sujet. Dans ce contexte, je pense qu'il est important de parler des autres mesures que le gouvernement propose pour rendre la vie plus abordable.

Ordres émanant du gouvernement

• (1620)

La production automatisée des déclarations de revenus est une mesure qui n'a pas été suffisamment prise en compte à la Chambre. C'est une mesure que le gouvernement a présentée dans le budget et qui fait partie de la loi d'exécution du budget. La mesure permettrait à 5,5 millions de Canadiens de bénéficier de la production automatisée des déclarations de revenus, ce qui les rendrait admissibles aux programmes que le gouvernement a déjà mis en place ou qu'il prévoit mettre en place et dont ils bénéficieraient. C'est important.

Le député d'Edmonton-Ouest, qui a pris la parole il y a quelques plusieurs minutes, n'en a jamais vraiment parlé. Il a parlé d'équité en ce qui concerne des programmes et les impôts. Le programme de production automatisée des déclarations de revenus est un excellent exemple des mesures prises par le gouvernement pour tenter de soutenir de manière très ciblée les personnes les plus vulnérables de notre pays, et il s'agit d'une bonne mesure de politique publique. J'estime que tous les députés devraient vouloir l'appuyer. Ce serait un moyen de s'assurer que les Canadiens se conforment aux exigences de l'Agence du revenu du Canada, qu'ils reçoivent des prestations et que nous sommes en mesure d'en faire le suivi.

Je tiens à parler du programme Emplois d'été Canada. Le gouvernement prévoit créer 30 000 emplois d'été supplémentaires par année, ce qui signifie qu'il y aura jusqu'à 100 000 emplois à l'échelle du pays. Dans Kings—Hants, c'est très important pour les petites organisations, les organismes à but non lucratif et les petites entreprises qui bénéficient du programme Emplois d'été Canada, sans oublier les jeunes à la recherche d'un premier emploi. Cette initiative pourrait créer des emplois permettant aux jeunes de passer à l'étape suivante de leur carrière.

Il s'agit là de mesures importantes que nous prenons pour les jeunes, et elles s'ajoutent à la Stratégie emploi et compétences jeunesse. Cette stratégie vise à créer des stages et des débouchés pour les jeunes dans des secteurs stratégiques partout au pays. Le gouvernement s'efforce de faire avancer ces mesures.

Il ne faut pas non plus oublier le maintien des programmes visant l'abordabilité qui existent déjà. L'un des legs du mandat du dernier premier ministre, lorsque nous y repenserons dans 30 ou 40 ans, sera la création de programmes sociaux que le gouvernement libéral s'est engagé à protéger et qui profitent directement aux Canadiens, tout en rééquilibrant les dépenses fédérales afin d'assurer la viabilité des finances publiques à long terme.

En ce qui concerne l'Allocation canadienne pour enfants, puisque le député d'Edmonton-Ouest a parlé de programmes ciblés, sous le gouvernement Harper, les millionnaires recevaient des prestations pour enfants du même montant qu'une mère seule presque sans ressources dans ma circonscription. Voilà l'héritage du dernier gouvernement conservateur du Canada.

Le gouvernement libéral a révolutionné l'Allocation canadienne pour enfants pour qu'elle cible les personnes qui en ont le plus besoin. Dans Kings—Hants, cela représente près de 16 millions de dollars en aide directe aux familles. J'ai parlé à des mères seules qui m'ont dit qu'elles ne pourraient pas inscrire leurs jeunes enfants à des activités sportives, par exemple, ou participer à la vie de la communauté ou faire l'épicerie sans l'Allocation canadienne pour enfants. C'est une mesure importante.

Les conservateurs ont constamment voté contre cette mesure au cours des dernières législatures. Ils ne reconnaissent pas que, même

sous le gouvernement Harper, cette mesure aurait permis de remédier à un programme sans nuances en accordant du soutien aux personnes qui en avaient le plus besoin.

Le Programme national d'alimentation scolaire est extrêmement important. Je veux prendre un moment pour expliquer ce qu'il peut représenter pour l'agriculture canadienne. Nous rendons ce programme permanent pour garantir que les jeunes enfants aient un bon départ dans la vie et n'aillent pas à l'école le ventre vide. Malheureusement, les conservateurs ont voté contre.

J'ai été profondément déçu que le député de Central Newfoundland qualifie de « foutaise » le Programme national d'alimentation scolaire, qui vise à nourrir des centaines de milliers d'enfants, en collaboration avec les provinces et les territoires du pays. Il ne s'est toujours pas excusé. C'est un programme qui profite aux enfants de sa circonscription, mais il a choisi de le qualifier de foutaise. Il n'a pas expliqué pourquoi, et le Parti conservateur n'a même pas indiqué pourquoi il appuie la déclaration du député. C'est terrible.

Le programme est une politique, et les députés peuvent ne pas être d'accord sur l'orientation générale du gouvernement, mais il est décevant que l'on qualifie de « foutaise » un programme qui devrait faire l'unanimité parmi tous les députés, à la Chambre.

Je tiens à souligner que nous devons utiliser le programme pour soutenir les agriculteurs locaux. Je pense à ma propre circonscription, Kings—Hants, où il y a en quelque sorte deux catégories d'agriculteurs. Dans ma circonscription, en Nouvelle-Écosse, les grandes exploitations agricoles sont en mesure de vendre leurs produits dans un système alimentaire fédéral, si on veut, qui comprend des chaînes comme Sobeys et Real Canadian Superstores, ou à des marchés industriels plus vastes. Certains agriculteurs exportent leurs produits dans le monde entier.

Puis, il y a les petits agriculteurs qui essaient d'intégrer le secteur. Ils ne sont pas nécessairement issus de familles d'agriculteurs, mais ils souhaitent contribuer à nos systèmes alimentaires, et ils n'ont pas les économies d'échelle requises pour vendre leurs produits dans un système fédéral. En permettant à chaque province de contrôler comment elle se procure les aliments sains qui nourriront nos enfants, nous pouvons utiliser le Programme national d'alimentation scolaire comme outil pour soutenir un plus grand nombre d'agriculteurs canadiens et pour assurer l'avenir des petites et moyennes exploitations agricoles.

• (1625)

C'est important parce que nous aurons besoin de plus d'agriculteurs. Selon un rapport de la RBC présenté par John Stackhouse, nous aurons besoin d'environ 10 000 agriculteurs au cours de la prochaine décennie. Selon moi, il ne fait aucun doute qu'il y aura des fusions dans ce secteur, mais le programme offre aussi des possibilités d'expansion aux agriculteurs de tout le pays. Il y a des paramètres fédéraux à cet égard. Je pense que nous pouvons en faire davantage en matière d'abordabilité. Nourrir les enfants fait partie des soins de santé. Bref, il s'agit d'un bon programme éducatif qui contribue à l'abordabilité et peut contribuer au développement rural.

Ordres émanant du gouvernement

À propos du développement rural, je me dois de souligner une fois de plus un aspect important. Dans un contexte où les agriculteurs auraient besoin de l'appui des conservateurs, en particulier dans l'Ouest canadien et au sujet du canola, les conservateurs refusent encore d'appuyer une politique qui permet clairement de réduire les émissions au pays et de soutenir les collectivités rurales. Je mets les conservateurs au défi de nommer une seule mesure de leur boîte à outils qu'ils sont prêts à appuyer et qui permettrait vraiment de réduire les émissions et de soutenir les collectivités rurales.

La politique sur les biocarburants en est le meilleur exemple. Cela permet de soutenir les agriculteurs canadiens, principalement dans l'Ouest canadien, et les conservateurs ont choisi de ne pas appuyer ce genre de mesure. Ils ont très peu de mesures concrètes à proposer. D'ailleurs, dans le programme qu'ils ont proposé en avril, les conservateurs prévoyaient de dépenser plus de fonds publics pour réduire les émissions. N'est-ce pas remarquable? Au lieu de proposer une politique conservatrice modérée qui tirerait parti de l'ingéniosité du secteur privé, les conservateurs voudraient dépenser plus d'argent des contribuables pour en faire moins et tourner le dos aux politiques qui aident réellement les agriculteurs dans leur propre région. C'est de la folie. Nous devons en parler un peu plus.

J'aimerais parler des mesures d'abordabilité qui concernent les services de garde. Nous avons réduit les frais de garde au pays. Dans ce pays et au sein de la société civile, nous parlons depuis près de 50 ans de l'importance d'un programme national de services de garde. Le gouvernement libéral a mis en place un tel programme. La secrétaire d'État pour les enfants et les jeunes est venue dans ma circonscription. La fin de semaine dernière, nous étions sur le terrain afin de parler de l'importance de ce programme pour les communautés de West Hants, qui se trouve dans ma circonscription. Nous avons parlé avec des intervenants qui savent ce que l'élargissement de ce programme représente pour les familles. Les députés de l'opposition n'en parlent jamais. Soit le Parti conservateur reste muet au sujet de ces politiques, soit il s'y oppose carrément.

Je veux prendre le temps de parler de la dette, car les conservateurs en parlent et ils laissent entendre que la trajectoire financière du pays n'est pas viable. Ils aiment citer les propos tenus par le directeur parlementaire du budget il y a deux mois, avant la présentation du budget, mais ils ne citent jamais ses propos les plus récents, selon lesquels la trajectoire financière du pays est viable. Peut-être qu'un des députés d'en face commencera à le faire.

Bien sûr, le gouvernement cherche à recalibrer les dépenses. Nous avons un plan pour réduire la taille du gouvernement au cours des prochaines années. Nous avons un plan pour équilibrer le budget de fonctionnement d'ici trois ans, tout en faisant de la place pour des dépenses en capital plus importantes. Cela comprend les investissements dans l'équipement et les infrastructures dont les Forces armées canadiennes ont besoin. Je pense à mes bons amis de la 14^e Escadre Greenwood et au travail accompli par ses membres. L'Escadre se situe dans Acadie—Annapolis, mais elle représente des emplois et un gagne-pain pour de nombreuses personnes dans Kings—Hants.

Il faut revenir à l'essentiel. Il faut comparer des pommes avec des pommes. En 1990, les conservateurs de l'époque consacraient 35 ¢ de chaque dollar du budget fédéral au service de la dette du pays. À l'heure actuelle, nous y consacrons moins de 10 ¢ pour chaque dollar dépensé. Le gouvernement s'efforce de réduire ce nombre, mais il faut mettre les choses en contexte.

Les conservateurs prétendent que la prochaine génération sera celle qui paiera cette dette. Si c'était le cas, je ne serais pas ici parce que, quand ils étaient au pouvoir, c'était 35 ¢ pour chaque dollar. Voilà le calcul que nous devrions faire. Nous devrions reconnaître que le gouvernement actuel prend des mesures pour réduire la proportion à un peu moins de 10 ¢, mais il est ridicule que les conservateurs prennent la parole à la Chambre et laissent entendre que nous sommes au bord d'un gouffre financier similaire à celui au bord duquel nous étions lorsqu'ils étaient au pouvoir en 1990.

J'aurais aimé avoir plus de temps. Quand j'étais un nouveau député, 20 minutes, c'était long. Ce n'est plus le cas. Un jour, nous pourrions peut-être commencer à avoir des temps de parole de 30 minutes. J'ai 10 minutes pour répondre à des questions. C'est assez de temps pour un bon nombre de questions si celles-ci sont brèves.

• (1630)

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement le discours du député. Il a mentionné le nom de l'ancien premier ministre Stephen Harper à plusieurs reprises. Ce qu'il s'est bien gardé de mentionner, bien sûr, c'est qu'en 2015, le gouvernement Harper avait présenté un budget équilibré pour le Canada. Cela signifie que nous avons dépensé chaque dollar perçu, mais pas plus.

Le député a également parlé de l'appui à l'égard du budget et du fait qu'il souhaite que les conservateurs votent en faveur de ces mesures. En fait, les libéraux essaient de duper les Canadiens. L'exercice a commencé le 1^{er} avril. Les libéraux ont déjà dépensé l'équivalent de huit mois de ce budget. Aujourd'hui, ils disent que si nous votons contre le projet de loi, cela vaudra dire que nous ne l'appuyons pas. Pourtant, ils ont déjà dépensé cet argent.

Plus important encore, le député a aussi mentionné le directeur parlementaire du budget. J'ai devant moi des chiffres présentés par le directeur parlementaire du budget. Ce qu'il a dit, c'est que ce budget permettra à une personne âgée vivant seule et qui se situe dans la première tranche de revenu de recevoir 50 \$ par année. Autrement dit, une personne qui a cotisé toute sa vie recevra 13,6 ¢ par jour.

Le député d'en face peut-il me dire si, à son avis, 13,6 ¢ par jour est suffisant pour une personne âgée vivant seule et ayant un très faible revenu? Est-ce que le soutien du gouvernement est suffisant?

L'hon. Kody Blois: Ce que je peux dire aux aînés de ma circonscription et de partout au pays, madame la Présidente, c'est que lorsque le gouvernement a présenté des mesures visant à augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse afin de renforcer le soutien aux aînés, le Parti conservateur s'y est opposé.

En tant que collègues, nous voulons toujours faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir les Canadiens et leur offrir des programmes. Ce même député dirait à la Chambre que le gouvernement dépense trop. Si nous proposons une mesure qui permet aux aînés de garder plus d'argent dans leurs poches, les conservateurs s'y opposent systématiquement. Le député a même voté contre une augmentation de 50 \$ parce qu'on laissait ainsi, selon lui, trop d'argent aux Canadiens. Encore une fois, les conservateurs doivent se brancher.

Ordres émanant du gouvernement

Je tiens également à souligner que le montant de 50 \$ est une moyenne. Selon les circonstances, une personne pourrait recevoir davantage d'argent. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'une personne pourrait recevoir jusqu'à 840 \$ par année, selon sa situation. Cependant, s'il n'en tenait qu'au député et à son parti, les aînés n'auraient pas eu d'augmentation au cours des 10 dernières années.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours très articulé dans lequel il a critiqué des propos inappropriés que certains conservateurs auraient tenus sur le Programme national d'alimentation scolaire.

J'aimerais lui dire que chez Paccar, une entreprise qui fabrique des camions à Sainte-Thérèse, dans ma région, lorsqu'il y a eu 300 mises à pied récemment, sa collègue la députée libérale de Thérèse-De Blainville a dit à ces travailleurs, sur les ondes de l'émission de Mario Dumont, d'aller dans les banques d'aide alimentaire et dans les organismes s'ils avaient besoin de se revirer et de ne surtout pas faire de leur perte d'emploi une affaire personnelle. Elle n'a offert aucune solution, et le gouvernement n'a fourni aucune aide à ces travailleurs. Ces commentaires de la députée de Thérèse-De Blainville ont été entendus par des dizaines de milliers de personnes dans la région.

Je mets mon collègue au défi de me dire s'il trouve approprié de dire à 300 travailleurs qui perdent leur emploi de ne pas faire de cela quelque chose de personnel et d'aller se nourrir dans les organismes d'aide alimentaire. Je lui demande, au passage, s'il ne pense pas qu'il serait à peu près temps de mettre en place une réforme permanente du régime d'assurance-emploi.

• (1635)

L'hon. Kody Blois: Madame la Présidente, je remercie mon honorable collègue de sa question. En effet, la situation est difficile en ce moment. J'imagine que la perte de ces emplois au sein de cette compagnie de camions est liée aux droits de douane et à la situation entre les États-Unis et le Canada. C'est exactement la raison pour laquelle nous avons apporté des modifications au régime d'assurance-emploi. Nous voulions le rendre accessible aux travailleurs qui ressentent les répercussions de la guerre commerciale et des droits de douane américains. C'est aussi la raison pour laquelle ce gouvernement met l'accent sur la création de grands projets. Nous voulons stimuler l'économie pour appuyer les travailleurs et pour travailler avec eux malgré les circonstances actuelles.

Je suis tout à fait disponible pour travailler de concert avec mes collègues du Québec et de partout au pays afin de trouver des solutions en lien avec les situations locales, dans ce contexte.

[Traduction]

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, c'est la première fois que j'ai l'occasion d'intervenir au sujet du projet de loi C-4 et j'ai une question très importante à poser au secrétaire parlementaire du premier ministre. Ma question porte sur la partie 4 du projet de loi, qui n'a rien à voir avec la baisse du coût de la vie. Cette partie modifie la Loi électorale du Canada.

La question que je veux poser au député comporte deux volets. Tout d'abord, comment se fait-il que les modifications proposées se retrouvent dans la Loi visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens? Par ailleurs, pourquoi, à la partie 4 du projet de loi C-4, si le député veut bien porter son attention sur le dernier article du projet de loi, l'article 49, est-il écrit « réputés être entrés en vigueur

le 31 mai 2000 »? Il s'agit des dispositions sur les renseignements personnels détenus par les partis politiques.

L'hon. Kody Blois: Madame la Présidente, je n'ai pas tous les détails au sujet du travail du responsable et de l'équipe à l'origine du projet de loi, mais d'après les échanges que j'ai eus, la disposition existe pour donner suite à quelque chose qui fait l'unanimité parmi les partis politiques canadiens: la mise en place d'un système harmonisé pour la gestion et la communication des données recueillies par les partis. Si nous remontons à l'an 2000, c'est pour établir une période de référence commune afin que nous convenions tous que les renseignements recueillis depuis la date en question ont été traités de la même façon et stockés comme il se doit. Il s'agit de protéger les droits des Canadiens relativement aux renseignements que peuvent recueillir les partis politiques.

Sima Acan (Oakville-Ouest, Lib.): Madame la Présidente, le projet de loi C-4, Loi visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens, prévoit trois mesures concrètes qui procureraient un répit immédiat aux familles: un allègement fiscal pour près de 22 millions de Canadiens, un allègement de la TPS pour les acheteurs d'une première habitation neuve, qui leur permettra d'économiser jusqu'à 50 000 \$, et l'élimination permanente de la taxe sur le carbone à compter du 1^{er} avril. Ensemble, ces mesures aideraient les Canadiens sur trois fronts: le revenu, le coût du logement et le coût de l'énergie.

Nous savons que les problèmes d'abordabilité auxquels les Canadiens sont confrontés sont graves et que ces derniers veulent que les partis collaborent. Cependant, les conservateurs ont voté contre de nombreux programmes de soutien.

Mon collègue peut-il nous expliquer pourquoi il est important d'appuyer le projet de loi C-4 afin que nous puissions mettre rapidement en place ces mesures et bien d'autres pour les Canadiens?

L'hon. Kody Blois: Madame la Présidente, je tiens à remercier ma collègue de son travail ici et d'avoir souligné l'importance de ce projet de loi et ce qu'il signifie pour le Canadien moyen.

Le projet de loi C-4 prévoit une réduction d'impôt pour 22 millions de Canadiens. Il prévoit également la suppression de la TPS sur les maisons neuves pour les acheteurs d'une première maison, comme l'a mentionné la députée. J'imagine que de nombreuses personnes dans sa circonscription pourraient bénéficier de ce type de programme alors que nous travaillons à construire des logements partout au pays.

En ce qui concerne l'élimination de la tarification du carbone pour les consommateurs, comme l'a dit le premier ministre, il s'agissait d'un programme qui suscitait la division, selon la région où l'on se trouve. Nous voulions nous assurer d'avoir une politique qui contribuerait à protéger l'environnement et à réduire les émissions, mais à laquelle tous les Canadiens pourraient se rallier.

La députée a raison, et c'est une question que tous les députés doivent se poser. Nous devons adopter ce projet de loi avant Noël, et j'espère qu'avec son aide et celle d'autres collègues, nous y parviendrons.

• (1640)

John Williamson (Saint John—St. Croix, PCC): Madame la Présidente, je veux revenir sur deux énormités dans le discours du député.

Premièrement, il a avancé que les prix sont élevés parce qu'ils sont fixés à l'étranger et que nous n'y pouvons rien. Bien entendu, sous le gouvernement actuel, la valeur du dollar canadien a chuté, ce qui explique pourquoi le prix des produits étrangers a tant augmenté. Voilà pourquoi il coûte si cher de vivre dans ce pays, pourquoi les familles et les entreprises se sentent appauvries de nos jours. Le dollar est à la baisse parce que les investissements sont à la baisse, et ce, en raison des politiques du gouvernement actuel. Pendant 10 ans, les libéraux ont mis en place des politiques qui consistent à imposer et à dépenser, et voilà où nous en sommes maintenant. C'est la faute du gouvernement.

Deuxièmement, le député a dit que la guerre en Ukraine avait fait grimper les prix. Il se trouve que je vis dans une ville frontalière. Aujourd'hui, si je vais acheter un litre d'essence dans le Maine, il me coûte de 30 à 40 ¢ de moins qu'au Nouveau-Brunswick. Ce n'est pas à cause de la guerre en Ukraine. Toute cette essence provient de la raffinerie de Saint John et son prix est fixé en dollars américains des deux côtés de la frontière; cette différence est donc due aux taxes. Bien que l'abolition de la taxe sur le carbone pour les consommateurs ait été salubre, les autres taxes et règlements imposés par le gouvernement entraînent une hausse du coût de l'énergie, ce qui signifie que le gouvernement se retrouvera dans la même situation dans quelques années. Le prix élevé de l'énergie...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je dois donner au secrétaire parlementaire 10 secondes pour répondre.

L'hon. Kody Blois: Madame la Présidente, je suppose que, quand le député faisait partie du gouvernement, le prix de l'essence aux États-Unis et au Canada n'était pas le même non plus. Je pense que le député devrait peut-être se poser la question de son côté.

Je reconnais que le gouvernement actuel se concentre sur ce que nous pouvons contrôler dans notre pays. Cependant, le député d'en face devrait prendre la parole plus souvent, parce qu'un trop grand nombre de ses collègues laissent entendre que l'inflation et certains des problèmes relatifs au coût de la vie sont attribuables uniquement à la politique nationale et non à certains événements internationaux. Nous nous concentrons sur ce que nous pouvons contrôler dans notre pays, et nous allons trouver des solutions.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre la question qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de York—Durham, La sécurité frontalière.

[Traduction]

David Bexte (Bow River, PCC): Madame la Présidente, je suis très heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre au sujet du projet de loi C-4, un projet de loi concernant certaines mesures d'abordabilité pour les Canadiens et une autre mesure. Je ne parlerai pas de l'autre mesure, mais je parlerai des trois premières.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Richmond-Centre—Marpole.

Je vais commencer par une simple vérité. Certains éléments de ce projet de loi reposent sur des principes conservateurs de longue date, mais chacun d'eux a été dilué, affaibli ou édulcoré par un gouvernement qui a créé pendant près d'une décennie la crise du coût de la vie qu'il prétend maintenant vouloir régler. C'est pourquoi je trouve approprié que le projet de loi porte, peut-être pas à dessein,

Ordres émanant du gouvernement

le numéro « C-4 », parce que les libéraux ont certainement fait exploser le coût de la vie au pays.

Le projet de loi C-4 contient quatre grands éléments: une réduction de l'impôt sur le revenu, un remboursement de la TPS pour certains acheteurs d'une habitation, une abrogation partielle des mesures relatives à la taxe sur le carbone et une réponse législative à une décision récente d'un tribunal de la Colombie-Britannique concernant les règles fédérales sur la protection des renseignements personnels auxquelles les partis politiques sont assujettis. Encore une fois, mes observations d'aujourd'hui se limiteront aux trois premiers éléments.

La première partie du projet de loi prévoit abaisser le taux d'imposition de la première tranche de revenu de 0,5 % en 2025 et de 0,5 % supplémentaire en 2026, pour le ramener à 14 %. Cependant, les conservateurs ont fait campagne en promettant d'abaisser ce taux à 12,75 %, ce qui représente une réduction réelle qui aurait apporté un soulagement significatif aux travailleurs canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts. Selon notre plan, un travailleur type gagnant 57 000 \$ aurait économisé 900 \$ par an et un couple aurait économisé 1 800 \$. En revanche, le plan des libéraux ne permettrait au Canadien moyen d'économiser que 420 \$. Ce montant ne suffit même pas pour acheter une tasse de café par jour. Pour un couple, ce serait 840 \$. C'est loin de compenser la hausse du prix des aliments, du loyer ou des paiements hypothécaires.

Si les conservateurs sont favorables aux allègements fiscaux, nous croyons également à la responsabilité financière. Cette mesure coûterait 27 milliards de dollars sur cinq ans. Les Canadiens méritent de savoir que toute réduction d'impôt s'accompagnera de décisions responsables en matière de dépenses plutôt que d'un accroissement du déficit qui sera répercuté sur les générations futures. Je dois dire que le problème est que ces dépenses ne mènent nulle part. Elles n'apportent rien de significatif au pays.

La deuxième partie du projet de loi C-4 prévoit un remboursement de la TPS pour les habitations neuves, mais uniquement pour les acheteurs d'une première propriété jusqu'en 2031, avec des délais de construction prolongés jusqu'en 2036. Encore une fois, le gouvernement libéral a repris une idée du programme conservateur, puis en a supprimé les éléments qui auraient rendu cette mesure efficace. Les conservateurs ont proposé de supprimer la TPS sur toutes les habitations neuves de moins de 1,3 million de dollars parce que nous sommes conscients que l'accès à des logements abordables est fondamentalement un problème d'offre. Il faut construire davantage d'habitations, et le gouvernement devrait encourager la construction dans l'ensemble du marché, et non pas seulement pour un sous-ensemble restreint et névralgique sur le plan politique.

La version libérale est tellement restrictive que les experts en logement nous préviennent déjà qu'elle aurait peu d'incidence sur la construction ou l'abordabilité. La Building Industry and Land Development Association de Toronto, l'une des plus grandes organisations de constructeurs d'habitations au Canada, a dit clairement que très peu de nouveaux acheteurs acquièrent, en fait, leur première maison, ce qui signifie que la politique du gouvernement ne changerait à peu près rien. Même les fonctionnaires du ministère des Finances ont admis que cette mesure pourrait entraîner une hausse, et non une baisse, des prix. Si la demande augmente sans que l'offre augmente en conséquence, ce sera tout à fait contre-productif.

Ordres émanant du gouvernement

Le remboursement est également injuste. Les Canadiens qui sont veufs ou divorcés et qui doivent acheter une nouvelle maison seraient exclus, tout comme quiconque a signé une convention d'achat ne serait-ce qu'une journée avant la date limite arbitraire du 27 mai 2025.

Le troisième élément important du projet de loi C-4 concerne la taxe sur le carbone pour les consommateurs. Après l'avoir nié et avoir bloqué vivement toute discussion à ce sujet pendant des années, les libéraux admettent maintenant que cette taxe est devenue inabordable pour les familles canadiennes. Alors même qu'ils tentent de faire marche arrière sur la taxe sur le carbone pour les consommateurs, ils gardent fermement en place la taxe sur le carbone pour les industries, qui fait grimper les prix pour les agriculteurs, les transformateurs, les fabricants et, au final, les consommateurs. Par conséquent, la taxe sur le carbone continuera de faire grimper le prix des aliments et d'imposer des coûts punitifs aux agriculteurs, qui devront payer plus cher pour chauffer leurs bâtiments, sécher leur grain, acheter des engrais et les utiliser, et acheter du matériel agricole et l'utiliser.

● (1645)

Soit dit en passant, la taxe sur le carbone s'applique aussi à l'acier, au béton, à l'aluminium et au verre, c'est-à-dire à tous les matériaux nécessaires à la construction de maisons, d'entreprises et d'usines. Elle augmente le coût de tout pour tout le monde. Ce n'est pas ainsi qu'on stimule l'économie. Les agriculteurs, les camionneurs, les petites entreprises et les travailleurs canadiens en sont conscients, mais le gouvernement libéral semble incapable de se rendre à l'évidence: une taxe sur tout fait augmenter le coût de tout. Les conservateurs continueront de plaider en faveur de la suppression totale de toutes les taxes sur le carbone, y compris la taxe sur le carbone pour les industries, pour que les familles et les petites entreprises puissent enfin obtenir le répit qu'elles méritent.

De plus, toutes ces mesures ont d'importantes répercussions financières. La première partie du projet de loi coûterait 27 milliards de dollars, et la deuxième, près de 4 milliards de dollars. À mesure que les taxes sur le carbone seront éventuellement annulées, la TPS et les recettes des sociétés diminueront inévitablement. Sans réduction des dépenses inutiles, ces politiques risquent d'accroître davantage les déficits.

Je dois le dire: les dépenses sont hors de contrôle. Les conservateurs présenteront des amendements pour faire en sorte que les allègements fiscaux s'accompagnent d'économies raisonnables et responsables, et ce, en supprimant les formalités administratives inutiles, en réduisant l'aide étrangère excessive et en éliminant les cadeaux aux entreprises qui profitent aux personnes bien branchées plutôt qu'aux travailleurs canadiens.

En conclusion, le projet de loi C-4 ne va tout simplement pas assez loin pour s'attaquer à la crise du coût de la vie que vivent les Canadiens. La réduction d'impôt est trop petite. Le remboursement de la TPS est trop restreint, trop temporaire et trop ciblé. Les changements apportés à la taxe sur le carbone ne modifient en rien la taxe sur le carbone pour les industries. Même si mes collègues d'en face veulent prétendre qu'elle n'a pas d'incidence sur l'abordabilité, elle en a une dans tous les pans de l'économie. Ces mesures s'inspirent des idées des conservateurs, mais elles n'ont pas l'ambition et la teneur nécessaires pour donner un réel répit aux Canadiens. Les Canadiens méritent un plan qui offre une réduction d'impôt plus importante pour les travailleurs, un allègement plus large de la TPS, une abrogation complète de toutes les taxes sur le carbone, y com-

pris la taxe sur le carbone pour les industries, et des dépenses responsables qui cessent enfin d'alimenter les déficits inflationnistes.

Les Canadiens ne peuvent pas se permettre des demi-mesures. Ils ont besoin d'un gouvernement qui construira des logements, réduira les impôts, supprimera la taxe sur le carbone et fera renaître l'espoir. Les conservateurs continueront de travailler pour leur offrir cet avenir.

Il faut noter que lorsque les conservateurs ont présenté des amendements pleins de bon sens au comité des finances afin d'étendre l'allègement fiscal à un plus grand nombre de Canadiens, les libéraux ont fait de l'obstruction et nous ont empêchés de les présenter. C'est fidèle à leur bilan et non au nôtre.

● (1650)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je suis certain que le député sait que la première ministre de sa province, l'Alberta, a demandé à signer un accord dans lequel on reconnaît l'utilité de la taxe sur le carbone pour les industries.

J'ai une question à deux volets pour le député: appuie-t-il la signature par la première ministre de l'Alberta d'un document qui, en fin de compte, entraîne une augmentation plus importante de la taxe sur le carbone pour la province de l'Alberta, qu'il représente également?

L'autre chose que je tiens à établir très clairement, c'est que beaucoup de conservateurs aiment critiquer sévèrement ce projet de loi. Ils aiment y faire obstruction. Peut-il nous donner une idée de la façon dont il votera sur le projet de loi?

David Bexte: Madame la Présidente, ce sont deux volets, deux questions et trop de temps.

En ce qui concerne le vote, il revient au gouvernement de nous convaincre de la façon de voter et de présenter les amendements nécessaires pour faire de ce projet de loi une mesure qui aidera réellement les Canadiens. Il incombe au leader du gouvernement à la Chambre de gagner l'appui des députés de l'opposition.

Pour ce qui est de la première partie de la question du député sur la première ministre de l'Alberta, le prix à payer était un accord sur lequel la première ministre n'avait pas son mot à dire parce que le gouvernement a forcé la main de tout le monde. Il est faux de penser que les compromis qui ont dû être faits aboutiront à quelque chose de productif ou à une amélioration de l'économie.

Costas Menegakis (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Madame la Présidente, tout à l'heure, j'ai demandé au secrétaire parlementaire du premier ministre s'il pensait que les 13,6 ¢ par jour que le gouvernement accordera comme répit aux Canadiens âgés vivant seuls grâce au projet de loi d'exécution du budget sont suffisants pour une personne âgée vivant seule qui a du mal à payer son épicerie. À l'épicerie, ces gens doivent faire un choix: soit acheter moins, soit se contenter d'aliments de moindre qualité en plus petites quantités pour joindre les deux bouts.

Le député pense-t-il qu'environ 13,5 ¢ par jour suffisent pour donner un coup de pouce à une personne âgée qui a apporté sa contribution à la société canadienne pendant toute sa vie?

David Bexte: En somme, madame la Présidente, poser la question, c'est y répondre. Après plus de 10 ans de règne libéral, c'est tout à fait aberrant que les aînés se retrouvent dans une telle situation. Treize cents et demi, c'est une somme dérisoire. C'est aussi une insulte à l'endroit de gens qui ont travaillé extrêmement fort et qui ont consacré leur vie à édifier notre pays. C'est carrément inacceptable, point final.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le projet de loi prévoit trois mesures. Premièrement, il réduit l'impôt sur le revenu: 22 millions de Canadiens bénéficieront d'un allègement fiscal. Deuxièmement, il élimine la TPS pour les acheteurs d'une première maison. Il s'agit également d'un excellent allègement fiscal. Troisièmement, il inscrit dans la loi l'élimination de la taxe sur le carbone pour les consommateurs. J'aurais cru que les conservateurs auraient voté en faveur de ces trois mesures.

Le député ne convient-il pas qu'il est malheureux que la direction du Parti conservateur ne lui ait pas dit comment il allait voter? Je me serais attendu à ce qu'on ait maintenant dit aux conservateurs qu'il s'agit là d'un bon projet de loi et qu'ils voteront en sa faveur.

David Bexte: Madame la Présidente, encore une fois, le député d'en face sait très bien qu'il revient entièrement au gouvernement et au leader du gouvernement à la Chambre de convaincre ce côté-ci de la Chambre que le gouvernement a présenté un bon projet de loi. Sinon, le gouvernement pourrait accepter nos amendements et les intégrer au projet de loi. Ça ne prend pas la tête à Papineau pour le comprendre, et c'est peut-être en partie ce qui pose problème aux députés d'en face. Il faut amender le projet de loi pour le rendre vraiment utile. Il faut éliminer toutes les taxes sur le carbone. Il faut réduire substantiellement le fardeau fiscal de tous les Canadiens et éliminer la TPS sur la construction de logements pour tous les Canadiens.

• (1655)

John Williamson (Saint John—St. Croix, PCC): Madame la Présidente, j'ai une question pour le député en réponse à la supposition formulée par le secrétaire parlementaire du premier ministre dans sa réponse à ma dernière question, à savoir que, lorsque Stephen Harper était au pouvoir, la fourchette des taxes sur l'essence au Maine et au Nouveau-Brunswick était la même. Ce n'est pas le cas. Il a eu tort de faire des suppositions. Il devrait vérifier ses faits et mettre les choses au clair. C'était la moitié du montant. Sous le gouvernement actuel, la taxe sur le carbone et les redevances ont augmenté. Mon autre collègue le député de Saint John le sait très bien.

Le député pourrait-il informer la Chambre de l'incidence des taxes sur les biens? Quand on taxe quelque chose, que se passe-t-il? Est-ce que le prix augmente? Cela explique-t-il cet énorme écart dans le prix de l'essence?

David Bexte: Madame la Présidente, les taxes sur les biens font augmenter tous les prix et rendent tout plus cher dans la vie. Il y a moins...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le député de Richmond-Centre—Marpole a la parole.

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Madame la Présidente, avant de parler du projet de loi C-4, je tiens à parler de l'incendie tragique de Tai Po, à Hong Kong, le plus meurtrier de la ville des 77 dernières années.

Comme de nombreux Canadiens originaires de Hong Kong vivant à Richmond et à Vancouver, j'ai émigré de Hong Kong il y a

Ordres émanant du gouvernement

37 ans. J'ai encore de la famille là-bas, y compris dans les districts touchés. De nombreuses personnes dans notre communauté sont ébranlées et en deuil.

Rendons hommage au courageux jeune pompier Ho Wai-ho, qui a trouvé la mort dans l'exercice de ses fonctions. En tant que père d'un pompier de Richmond, cette perte me touche beaucoup. Ma famille comprend les risques auxquels les premiers intervenants s'exposent tous les jours. Nos prières accompagnent les familles endeuillées, les personnes qui attendent des nouvelles d'un proche et la ville qui souffre. Puissent-ils trouver force et réconfort.

Après 10 années de gouvernement libéral, les Canadiens vivent la pire crise du coût de la vie depuis plus d'un siècle. À Richmond, à Vancouver et partout au Canada, les familles sont confrontées à des prix et à des loyers records, et les paiements hypothécaires ont doublé pour de nombreux ménages. Les jeunes pensent qu'ils ne deviendront peut-être jamais propriétaires d'une maison. Des aînés me disent qu'ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Les nouveaux arrivants ont du mal à se bâtir une vie stable. Les Canadiens méritent mieux que des politiques spectaculaires. Il leur faut de l'aide concrète.

L'élément le plus abordable du projet de loi C-4 est son titre: Loi visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. En réalité, il ne s'agit pas d'un plan pour rendre la vie plus abordable, mais d'une mise en scène politique. Le gouvernement se vante d'une petite réduction du plus bas taux d'imposition, mais, comme le dit l'adage, « l'eau de contrées lointaines ne peut pas éteindre la soif immédiate ». L'avantage réel pour la plupart des familles est minime. Le projet de loi offre un tout petit répit par rapport aux nouveaux coûts qu'entraîne le budget dont il vise à assurer l'exécution: une augmentation des charges sociales, de plus grandes sommes consacrées au service de la dette qu'aux transferts en matière de santé, des prestations à la traîne par rapport à l'inflation, des renouvellements hypothécaires qui ont doublé pour de nombreux ménages à Vancouver et à Richmond, et le plus grand déficit en dehors de la pandémie.

Le panier d'épicerie coûte plus cher, l'essence coûte plus cher, les assurances coûtent plus cher, les listes d'attente pour les services de garde s'allongent, et les familles perdent leurs économies et leur sécurité financière à cause de l'incompétence financière du gouvernement. Les Canadiens n'ont pas besoin d'un allègement fiscal dérisoire ou d'un projet de loi employant des artifices comptables; ils ont besoin d'un gouvernement qui comprend le coût réel de la vie, d'un loyer qui ne gruge pas plus de la moitié de leur revenu, de taux de renouvellement qui n'ajoutent pas des milliers de dollars par mois à leur hypothèque, de services de garde abordables et d'aliments qui ne sont pas si chers que les familles doivent en acheter moins.

Des parents ne devraient pas avoir à sauter des repas pour que leurs enfants puissent manger. Voilà la réalité à laquelle les Canadiens sont confrontés après 10 ans de dépenses libérales irresponsables. Le projet de loi C-4 ne change rien au fait que l'on n'offre que les restes de table du gouvernement libéral et de ses amis.

Ordres émanant du gouvernement

Dans notre région, le taux de fréquentation des banques alimentaires n'a jamais été aussi important. Partout au Canada, le nombre de visites aux banques alimentaires a plus que doublé depuis 2019, pour atteindre plus de 2 millions de visites par mois. Des aînés de Richmond me disent qu'ils rationnent leurs médicaments parce qu'ils n'ont tout simplement pas les moyens de payer à la fois l'épicerie et les médicaments sur ordonnance. Je parle avec des jeunes qui sont retournés vivre chez leurs parents, non pas de façon volontaire, mais parce que les loyers à Vancouver et à Richmond sont devenus complètement inabordables. Ce n'est pas normal; nous vivons une crise.

S'il y a une chose que le gouvernement a démontrée aux Canadiens, c'est que tout ce qui brille n'est pas or. Le remboursement de la TPS pour les acheteurs d'une première maison, c'est comme offrir un morceau de charbon emballé dans du papier doré à Noël. À Richmond, à Vancouver et dans la plupart des régions du pays, le prix de presque toutes les maisons neuves dépasse le plafond de 450 000 \$ à 550 000 \$. Cette mesure n'aide presque personne, ni les jeunes familles, ni les nouveaux arrivants, ni les locataires qui essaient d'économiser en vue d'une mise de fonds. C'est un cadeau pour enrichir la société Brookfield, en particulier dans le cadre du projet de logements modulaires fabriqués aux États-Unis qu'elle compte réaliser.

● (1700)

La construction immobilière réelle est ralentie par la bureaucratie, la lenteur des autorisations et les restrictions imposées par le gouvernement actuel. Le projet de loi C-4 ne résoudrait pas ce problème. Il ne permettrait pas de construire davantage de logements habitables. Il ne réduirait pas les paiements hypothécaires. Il ne rendrait pas les loyers abordables. Les Canadiens économiseraient un sou pour chaque dollar gagné, mais j'ajouterais que ces sous ne sont pas gratuits.

Dans le projet de loi sur l'abordabilité, le gouvernement a caché des mesures pour affaiblir la protection des renseignements personnels exigée des partis politiques fédéraux en les exemptant des lois sur la protection de la vie privée. Cela n'a rien à voir avec l'abordabilité. Il s'agit d'une ingérence flagrante du gouvernement, d'un pot-de-vin au détriment des libertés civiles des Canadiens. Le gouvernement brade sournoisement les renseignements personnels et privés des Canadiens. Pourquoi cacher ces changements dans un projet de loi que les Canadiens croient porter sur le coût de la vie?

L'un des exemples les plus évidents des artifices comptables du gouvernement et du mirage qu'est sa politique de réduction du coût de la vie est sa décision, dans le même budget, d'éliminer les prêts étudiants fédéraux pour la plupart des programmes publics de formation professionnelle. Ce n'est pas un petit ajustement, c'est une guerre contre la classe ouvrière. Ces programmes forment chaque année des dizaines de milliers de Canadiens à des emplois dont nous avons désespérément besoin: des professionnels de la santé, des éducateurs de la petite enfance, des ouvriers et des techniciens, des informaticiens et des spécialistes de la cybersécurité, des employés du secteur hôtelier, des administrateurs médicaux, et des intervenants sociaux de première ligne.

Les étudiants ont recours aux prêts fédéraux parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer des milliers de dollars d'avance. Il y a aussi des gens qui sont en transition de carrière, des personnes à faible revenu, des immigrants et des gens qui subviennent aux besoins de leur famille tout en essayant de survivre à l'effondrement de l'économie sous le gouvernement actuel. Le gouvernement ferme la

porte aux Canadiens qui essaient de gagner leur vie. Cette décision priverait des Canadiens de la possibilité d'une première ou d'une deuxième carrière, au moment même où notre pays a le plus besoin de personnes qualifiées.

Quand le gouvernement affirme que le projet de loi C-4 rendra la vie plus abordable, ce n'est qu'une mise en scène, car le budget fait exactement le contraire en coulisses. L'éducation serait plus difficile d'accès et la formation serait plus coûteuse. Le projet de loi C-4 promet de rendre la vie plus abordable, mais il ne tiendrait pas ses promesses. Il donne quelques cents tandis que le budget prend des dollars. Ce projet de loi sur le coût de la vie est tape-à-l'œil, mais on y a dissimulé des modifications sur la protection de la vie privée qui n'ont aucun rapport. Ce projet de loi n'aiderait en rien les Canadiens qui éprouvent des difficultés. Les familles de Richmond, de Vancouver et de partout au Canada continueraient simplement à payer plus chaque mois.

Les Canadiens méritent mieux que du charbon pour Noël; ils méritent un vrai gouvernement avec des solutions réelles et honnêtes. Les Canadiens méritent un gouvernement conservateur.

● (1705)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, tout d'abord, pour faire écho aux propos du député, je tiens à dire que mes prières et mes pensées accompagnent les quelque 150 personnes qui ont été victimes de l'incendie à Hong Kong. Je remercie le député d'avoir mentionné cela.

Je veux poser quelques questions, par curiosité. Je suis sûr que le député sait que le Parti conservateur est aujourd'hui une formation politique d'extrême droite, et j'ai cru comprendre qu'il avait été candidat du NPD à une certaine époque. C'est tout un revirement, passer d'un parti progressiste à un parti d'extrême droite. Pourrait-il nous dire quelques mots à ce sujet, en rapport avec le projet de loi?

Par ailleurs, on me dit que vous êtes toujours conseiller municipal. Est-ce par manque de confiance envers votre chef?

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Le député doit s'adresser à la présidence. Je ne siège à aucun conseil municipal.

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, est-ce à cause d'un manque de confiance envers la direction du Parti conservateur que le député ne renonce pas à son siège au conseil municipal?

Enfin, le député pourrait-il nous dire s'il votera en faveur du projet de loi?

Chak Au: Madame la Présidente, je me suis rendu compte d'une chose en écoutant mon collègue d'en face, et c'est que les libéraux ont copié des politiques préconisées par les conservateurs.

J'ajouterais qu'à titre de conseiller municipal, j'ai le privilège et l'avantage d'écouter des gens directement sur le terrain. Ils me disent, jour après jour, que le coût de la vie élevé leur pose de gros problèmes. Le projet de loi C-4 ne serait d'aucune aide à cet égard.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son excellent discours à propos du projet de loi C-4, que le gouvernement souhaite appeler la loi sur l'inabordabilité.

Nous savons que les libéraux n'arrivent pas à avoir de bonnes idées et que, lorsqu'ils prennent les nôtres, ils les massacrent. Les conservateurs ont proposé d'éliminer la TPS sur les logements neufs. Les libéraux proposent à leur tour une mesure semblable, mais qui vise seulement les acheteurs d'une première maison, alors que ceux-ci achètent généralement une maison d'un certain âge plutôt qu'une toute nouvelle construction. Nous avons besoin de nouvelles constructions au pays.

Je me demande si mon collègue aurait quelque chose à dire sur le fait que les libéraux nous volent des idées, mais les massacrent ensuite.

Chak Au: Madame la Présidente, voici le mot qui me vient à l'esprit quand je lis le projet de loi: « écran de fumée ». Le gouvernement libéral essaie de tromper les Canadiens en leur disant que le projet de loi va les aider, mais, en même temps, il prend d'autres mesures qui nuiront à l'économie, qui nuiront aux gens et qui rendront la vie plus difficile pour les Canadiens. Dans ce cas-ci, il dira peut-être que le remboursement de la TPS est utile, mais cette mesure ne vise qu'un tout petit groupe de Canadiens. Elle n'aide pas tout le monde. Elle n'aide pas les gens qui en ont le plus besoin. Les libéraux se servent d'un écran de fumée pour nous faire croire qu'ils agissent.

Chris Lewis (Essex, PCC): Madame la Présidente, mon épouse et moi avons trois enfants de 26, de 24 et de 22 ans, et un petit-enfant de 4 ans et demi. Ils habitent tous avec nous, de même que leurs tendres moitiés. Ils ont des emplois très bien rémunérés, soit dit en passant, mais ils n'ont pas les moyens de s'acheter une maison ou de fonder une famille, alors ils vivent sous notre toit. C'est un précieux cadeau, mais, d'un autre côté, tout parent aimant veut que ses enfants puissent avancer dans la vie.

Outre la taxe sur le carbone pour les industries, en quoi le projet de loi C-4 laisse-t-il à désirer? Qu'ajouteraient les conservateurs pour vraiment donner la chance aux jeunes adultes de fonder une famille et d'acheter leur première maison?

Chak Au: Madame la Présidente, les Canadiens n'ont pas besoin de charité. Ils ont besoin d'un gouvernement compétent qui fait ce qu'il faut pour que notre économie soit meilleure et plus forte, afin que tous les travailleurs puissent être autosuffisants et autonomes et qu'ils puissent nourrir leur famille avec leurs propres revenus.

Les Canadiens ont besoin de plus de soutien, pas sous forme de charité, mais sous la forme d'un gouvernement suffisamment compétent pour aider le pays et l'économie à progresser.

• (1710)

[Français]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, la troisième partie du projet de loi C-4 reflète ce qu'on pourrait appeler la débâcle du premier ministre en matière d'environnement. C'est en fait le début de l'abandon officiel de la lutte contre les changements climatiques qu'on voit dans l'abandon de la tarification du carbone pour les consommateurs. Ce recul a eu lieu le 1^{er} avril dernier, avant même d'avoir un mandat électoral par la population.

Plutôt que de contrer la désinformation des conservateurs à l'égard de la tarification du carbone, le premier ministre a tout simplement repris leur slogan en abolissant une des mesures phares de l'atteinte de la cible de réduction de gaz à effet de serre au pays. Depuis ce temps-là, c'est un recul après l'autre. Ça nous amène à l'âge de pierre, voire à l'âge du prénom du chef de l'opposition offi-

Ordres émanant du gouvernement

cielle, parce que c'est exactement ce qu'on voit. C'est le résultat de ce que les pétrolières et gazières voulaient, la liste de souhaits qui devient une réalité, mise en œuvre par le gouvernement.

À ça, s'est ajouté plus récemment le budget de la capitulation climatique. La cerise sur le gâteau, c'est un nouveau pipeline de sable bitumineux. Si on revient au projet de loi C-4, c'est l'abolition de la remise de la tarification du carbone. Soyons clairs: c'est la fin de la possibilité d'atteindre les cibles de réduction de gaz à effet de serre au Canada. Évidemment, le Bloc québécois s'oppose farouchement à cette irresponsabilité climatique. Ça montre que le gouvernement n'a pas l'intention de lutter contre les changements climatiques. Ça concrétise aussi une injustice majeure pour les Québécois et les Québécoises. C'est l'abolition de la remise sur le carbone qui s'accompagnait d'un chèque aux Canadiens à l'extérieur du Québec, mais qui était payé à même l'argent des Québécois et des Québécoises. Eux, ils n'avaient pas droit à un chèque. C'est donc de l'argent du Québec qui est pris dans les poches des Québécois et des Québécoises pour envoyer des cadeaux électoraux, des chèques électoraux en pleine campagne électorale d'une valeur de 814 millions de dollars pris dans les poches des Québécois et des Québécoises.

Le gouvernement nous a dit qu'il allait bonifier la tarification du carbone industriel, mais il n'y a rien de ça dans le projet de loi. Si on regarde ce qui se passe à l'extérieur, sur le reste de la planète, le 1^{er} janvier prochain, l'Union européenne va appliquer un droit de douane à l'importation de produits et de biens en provenance d'autres pays. Si c'est gratuit la pollution dans ces autres pays-là, l'Europe va mettre une tarification du carbone à la frontière. En ce moment, avec l'incertitude qui règne aux États-Unis sous M. Trump et l'accès au marché américain qui devient plus difficile, il est évident que ce serait le pire moment pour se fermer au marché européen, d'autant plus qu'au Canada, la tarification du carbone pour les consommateurs sera supprimée, et nous ne savons pas encore ce qui se passera pour la tarification du carbone industriel.

Je rappelle que le commissaire à l'environnement et au développement durable estime que la tarification du carbone est un des rares éléments du plan fédéral de réduction de gaz à effet de serre qui fonctionne bien. Toutefois, en concrétisant l'abolition de cette tarification, ça concrétise non seulement l'abandon de la lutte climatique, mais aussi le fait que le Québec se trouve encore une fois floué, volé littéralement. Le Bloc québécois a demandé à plusieurs occasions que, par exemple, le gouvernement le reconnaisse dans son budget et rende ce montant de 814 millions de dollars aux Québécois et aux Québécoises. Ce n'est pas juste nous qui le demandions, c'est l'Assemblée nationale du Québec. C'est l'ensemble de tous les partis à Québec qui demandent unanimement au fédéral de nous rembourser cet argent-là. Qu'est-ce qu'on a vu du côté du gouvernement et des 44 députés libéraux du Québec? On a vu une impossibilité totale de soutenir la demande unanime de l'Assemblée nationale du Québec. Ils ignorent les Québécois et les Québécoises et ils entérinent le fait qu'on vient de voler 814 millions de dollars à ces derniers pour envoyer des chèques électoraux.

Ordres émanant du gouvernement

● (1715)

Si on revient sur la tarification du carbone, il faut qu'on se rappelle que le Québec a un prix sur le carbone. On a mis en place un marché du carbone au Québec. Il y a donc de l'action. Toutefois, en enlevant cette tarification du carbone dans le reste du Canada, le gouvernement vient désavantager le Québec, évidemment. C'est important quand même de rappeler que c'était près de 90 % de l'argent récolté par le gouvernement qui était remis aux citoyens et aux citoyennes à l'extérieur du Québec. Cette remise permettait à 80 % de la population, soit à la majorité des ménages, de recevoir plus d'argent que ce que cela leur coûtait en tarification du carbone.

L'ancien ministre de l'Environnement disait très clairement que c'était une très bonne mesure de lutte contre les changements climatiques. Or quelle est la première chose qu'on a vue de la part du nouveau premier ministre? Ce fut de prendre un gros crayon et de signer comme Donald Trump un décret pour être fier d'abolir ce qui était considéré comme une bonne mesure environnementale par le gouvernement précédent et par le précédent ministre de l'Environnement, soit la tarification du carbone. Cette mesure, les libéraux ont même osé l'abolir le 1^{er} avril. Qu'ont-ils fait le 22 avril, alors que le 22 avril est le Jour de la Terre? Le Jour de la Terre, ils ont décidé d'envoyer aux Canadiens et aux Canadiennes des chèques totalisant 3,7 milliards de dollars. Ce fut 3,7 milliards de dollars pour acheter des votes en campagne électorale.

Évidemment, il faut se rappeler la mécanique de la tarification du carbone. C'est une remise qui a toujours été versée à l'avance. C'était donc un versement anticipé pour les ménages. Ce n'était pas un remboursement. C'est donc dire que les Canadiens et les Canadiennes ont reçu un chèque pour de l'argent qu'ils n'avaient pas payé auparavant. Je répète que les Québécois et les Québécoises n'en ont pas reçu, mais qu'ils ont payé. Nous considérons que cela revient à financer l'irresponsabilité environnementale des provinces canadiennes sur le dos des Québécois et des Québécoises. Le Québec est pénalisé parce qu'il a fait des efforts en matière de lutte contre les changements climatiques. Le gouvernement a volé de l'argent dans les poches des Québécois et des Québécoises pour récompenser le Canada qui, lui, n'a pas fait d'effort. C'est pour ça que le Bloc québécois exige qu'Ottawa verse sans condition au Québec ces 814 millions de dollars qui ont été payés, parce que ce sont des chèques qui ont été faits pour une tarification du carbone qui n'existait même plus. Cela a été envoyé le Jour de la Terre, ce qui est vraiment un jour sombre et qui a marqué le début de la fin de la lutte contre les changements climatiques de gouvernement.

Le premier ministre justifie entre autres son laxisme en matière de lutte contre les changements climatiques, ou plutôt son abandon de la lutte contre les changements climatiques, en prétextant qu'il faut développer l'économie canadienne. Quelle est la logique de dire qu'on va développer l'économie canadienne alors qu'il faut développer des partenariats commerciaux internationaux avec d'autres pays et qu'on se retrouve face aux pays de l'Union européenne ainsi qu'à d'autres pays qui vont imposer une tarification du carbone à la frontière pour les pays récalcitrants qui ne mettent pas un prix — ou un prix suffisamment élevé — sur le carbone? Que va dire le premier ministre à ces partenaires commerciaux quand il abandonne lui-même des mesures importantes? Il y a de l'incertitude aux États-Unis, on en convient, mais, actuellement, on sait qu'il faut justement intensifier les liens commerciaux à l'extérieur de la bulle nord-américaine.

● (1720)

J'aimerais rappeler que le Québec représente le tiers du commerce entre le Canada et l'Europe. Nous accueillons près de 40 % des investissements européens au Canada. Nous jouissons d'un avantage et nous sommes la porte d'entrée de l'Europe. Le Québec est en quelque sorte le pont entre l'Amérique et l'Europe. Évidemment, nous espérons que le Québec va pouvoir doubler ses échanges commerciaux avec l'Europe, y compris bien sûr le Royaume-Uni. Idéalement, on les ferait passer de 42 à 84 milliards de dollars d'ici cinq ans.

Par contre, il y a une réalité actuellement en Europe: le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. En 2023, l'Union européenne a adopté une mesure législative qui a créé ce mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, qui devrait entrer en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026. Ce que l'Europe veut faire, c'est éviter les fuites de carbone et éviter la concurrence déloyale de la part de concurrents où c'est gratuit de polluer. L'Europe imposera donc un ajustement fiscal. Je le répète, l'Europe imposera un ajustement fiscal à l'importation de certains produits en provenance de pays où la tarification du carbone est trop faible ou inexistante. C'est maintenant le cas du Canada. Le Royaume-Uni a aussi adopté en 2024 une mesure législative qui est semblable à celle de l'Europe. Elle va s'appliquer à partir du 1^{er} janvier 2027.

C'est dans cette direction que va le monde. Il faut le réaliser quand on parle de tarification du carbone. Il y a un prix à payer en raison de la pollution. Il faut mettre un prix sur cette pollution. Les autres pays sont en train de le faire et le Canada paiera un prix très élevé parce qu'il ignore le coût de cette pollution. Il le refile à l'ensemble des contribuables, qui doivent payer si ce ne sont pas les entreprises qui paient, si ce ne sont pas les pollueurs qui paient.

À la base, lorsqu'un produit va entrer en Europe, il va y avoir une tarification qui va être équivalente à ce qu'aurait été le coût du carbone en Europe. Dans un premier temps, cela va frapper certains produits comme l'aluminium, le fer, l'acier, le ciment, l'engrais, l'hydrogène ou l'électricité. Ça va être étendu graduellement à l'ensemble des biens. Si l'ajustement carbone à la frontière est un nouveau mécanisme, il faut voir qu'il y a déjà des mécanismes similaires qui existent. C'est complètement légal et c'est conforme aux règles commerciales. On peut penser à des mesures équivalentes. La taxe d'accise sur le tabac ou sur l'alcool est imposée à la sortie de l'usine lorsque le produit est fabriqué et à la frontière lorsqu'on importe un produit. C'est une tendance mondiale et le Canada va à l'encontre de cette tendance mondiale.

La Banque mondiale fait le recensement des mécanismes de tarification du carbone qui existent sur la planète. En 2023, elle comptait 53 pays ayant une tarification du carbone. C'est 5 de plus qu'en 2022; c'est 12 de plus qu'en 2021; c'est 69 de plus qu'il y a 20 ans. La trajectoire est très claire. La planète prend conscience de la réalité des changements climatiques et met un prix sur la pollution, elle impose une tarification du carbone. Il n'y a aucun pays dans le monde qui a aboli sa tarification du carbone. Le Canada serait le premier à choisir cette voie. De toute évidence, il s'enfonce dans cette voie de l'irresponsabilité climatique, au premier chef pour satisfaire les intentions des sociétés pétrolières et des sociétés gazières.

Il faut rappeler que la tarification du carbone ne s'applique pas au Québec. Le Québec a son propre système de plafonnement et d'échange de droits d'émissions. Il n'est pas le seul à l'avoir mis en place. Il travaille avec la Western Climate Initiative, entre autres, avec la Californie. Il y a des échanges qui se font entre les entreprises, entre autres, entre le Québec et la Californie. Les deux États mis ensemble ont un PIB totalisant 4 800 milliards de dollars. C'est gigantesque. C'est un marché majeur. Aux États-Unis, au niveau fédéral, il n'y a jamais eu de tarification du carbone. Les États agissent. Washington agit aussi à cet égard. L'élection de M. Trump à la présidence ne change pas la donne.

• (1725)

Il n'y a rien qui change, parce que les États continuent d'aller de l'avant. La Californie a même renforcé son marché dans le cadre du système de plafonnement et d'échange d'émissions, elle s'est engagée à une réduction des émissions de gaz à effet de serre encore plus importante. C'est donc une accélération de la lutte climatique qu'on voit dans certains pays, que ce soit la Californie comme État ou l'Union européenne qui, même si c'est imparfait, poursuit la lutte contre les changements climatiques. C'est tout le contraire du Canada, qui va à contre-courant dans le monde. Le Québec risque encore une fois de pâtir, parce que le Canada a des responsabilités et que le Québec va jouer au jeu selon des règles différentes. Au Québec, on a décidé de mettre un prix sur la pollution parce que, sinon, c'est refilé à l'ensemble de la société. Il faut avoir une tarification du carbone, comme il en existe d'autres. Il y a un prix pour l'électricité, il y a un prix pour la consommation d'eau. Il doit y avoir un prix sur la pollution, parce que ce n'est pas gratuit.

Le Parti conservateur propose d'abolir la tarification industrielle. Selon les conservateurs, toute tarification serait mauvaise. Ils n'expliquent jamais comment lutter contre les changements climatiques si on abolit les principes de base reconnus par différents économistes, entre autres, les plus connus de la planète. Il y a un consensus: mettre un prix sur le carbone, c'est une mesure efficace, c'est une mesure vers laquelle la planète s'en va.

De son côté, le Canada choisit plutôt de retourner au XX^e siècle, où on veut abolir et diminuer la tarification du carbone. Encore une fois, cela va miner les efforts des Québécois et des Québécoises qui accordent une importance à diversifier les exportations et les destinations des exportations, à intensifier le commerce avec l'Europe. Évidemment, les entreprises québécoises, nos PME, vont se retrouver à jouer à armes inégales si ce n'est pas la même chose dans le reste du Canada.

Je le rappelle, tant l'Union européenne que le Royaume-Uni ont mis en place des régimes d'exemption, une tarification du carbone à la frontière. Le Bloc québécois va s'opposer pour s'assurer que le Canada arrête de contrecarrer les efforts du Québec, qui veut diversifier ses marchés, qui veut travailler pour la lutte contre les changements climatiques. On ne se laissera pas obnubiler par l'effet Trump. Il y a une réalité mondiale dans laquelle les pays bougent, j'en ai mentionné plusieurs, mais ce n'est malheureusement pas une réalité que le Canada a intégrée jusqu'à maintenant.

Il ne s'agit pas seulement d'une mesure. Si quelque chose venait remplacer cela et démontrait une volonté d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre au pays, de respecter l'Accord de Paris et de réduire la pollution, on y croirait. Malheureusement, le premier geste du nouveau premier ministre qui a été marqué par un décret a été suivi de plusieurs autres reculs et c'est du point de vue de la lutte contre les changements climatiques que

Ordres émanant du gouvernement

c'est inquiétant. Il ne s'agit pas juste d'un important recul, c'est une stratégie de compétitivité climatique qui devait arriver et nous démontrer la volonté du gouvernement alors que, dans les faits, il n'y a pas de nouveaux fonds pour lutter contre les changements climatiques. Il n'y a pas de clarté sur la tarification du carbone industriel. Quel en sera le montant? Dans quelle mesure sera-t-elle augmentée? Quel genre de réduction des émissions de gaz à effet de serre pourra-t-elle amener de plus? Au contraire, on voit une volonté de s'entendre avec l'Alberta, qui refuse actuellement d'harmoniser son système de tarification industrielle avec le système canadien et qui va probablement mener à une réduction, encore une fois, des efforts de l'Alberta.

Nous ne pouvons pas donner un chèque en blanc à un gouvernement qui enlève des mesures importantes comme la tarification du carbone pour les consommateurs et qui donne des milliards de dollars supplémentaires dans son dernier budget pour augmenter le financement et les subventions aux pétrolières et aux gazières ou pour les prolonger; qui enlève le plafond des émissions de gaz à effet de serre du secteur pétrolier et gazier et qui arrive à une entente avec l'Alberta dans laquelle il est très clair qu'ils vont s'harmoniser. S'harmoniser avec l'Alberta, cela veut dire niveler vers le bas, cela veut dire abaisser les critères. On le voit avec, par exemple, l'abandon pour l'Alberta de la réglementation sur l'électricité propre, et j'en passe.

• (1730)

Pour nous, l'abolition de la tarification industrielle représente l'abandon de la lutte contre les changements climatiques et c'est complètement irresponsable...

Le vice-président: Nous devons passer à la période de questions et d'observations.

L'honorable secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes a la parole.

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi prévoit un allègement fiscal pour tous les Canadiens, y compris la population du Québec. Cela représente d'importantes économies d'impôt pour plus de 22 millions de personnes, au total. Il offre également du soutien aux acheteurs d'une première maison sous la forme d'une exemption de la TPS. Voilà deux mesures qui aideront les habitants du Québec.

Qu'est-ce qui motive les députés du Bloc à dire non à ces mesures en particulier?

[Français]

Patrick Bonin: Monsieur le Président, le Bloc québécois a été très clair. Nous avons six demandes incontournables pour le gouvernement et il a refusé toutes ces demandes. Il a refusé de rembourser les 814 millions de dollars qui avaient été volés aux Québécois et aux Québécoises. Il a refusé d'augmenter les transferts en matière de santé. Il a refusé d'aider les plus jeunes concernant l'accès à la propriété comme nous le proposons. Il a refusé une panoplie de demandes, qui sont consensuelles au Québec et qui coûtaient peu. Il a également refusé d'accorder l'aide pour les aînés de 65 à 74 ans. On appelle ça un pudding à l'arsenic. Ce n'est pas bon pour le Québec quand il y a de l'arsenic dans un pudding. Nous n'allons pas accepter ce genre de pudding.

*Ordres émanant du gouvernement**[Traduction]*

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours du député. Bien qu'il soit nouveau ici, ses idées sont tout à fait dépassées, puisque les Canadiens ont complètement rejeté une taxe sur le carbone lors des dernières élections. Même des gens comme Bill Gates disent que nous devons nous concentrer sur des objectifs comme l'élimination de la faim et de la pauvreté, qui sont en hausse ici même au Canada. Ce projet de loi est censé réaliser certains de ces objectifs.

Pourquoi le député ramène-t-il ces idées dépassées à la Chambre au lieu de se concentrer sur la réduction de la faim et de la pauvreté dans ce pays?

[Français]

Patrick Bonin: Monsieur le Président, nos collègues conservateurs ne nous parlent pas des 10 milliards de dollars par année que le gouvernement canadien donne en moyenne en subventions aux compagnies pétrolières et gazières. Ils ne nous parlent pas des 10 milliards de dollars que ça coûte au Québec en achat d'hydrocarbures, de pétrole et de gaz chaque année. C'est de l'argent qui sort du Québec et qui s'en va, entre autres, en Alberta. Ça représente un coût.

Ils ne nous parlent pas du coût des assurances qui augmente en raison des changements climatiques. Ils ne parlent pas du prix du panier d'épicerie et de celui des aliments en raison des sécheresses, des inondations et des problèmes des agriculteurs et des agricultrices. J'aimerais qu'ils nous parlent des vrais problèmes. J'aimerais qu'ils nous disent qui va payer si on ne met pas un prix sur la pollution. Tout le monde paie actuellement et on le voit, entre autres, dans les changements climatiques et les conséquences dévastatrices qu'on subit aujourd'hui, comme les feux de forêt qui ont eu lieu encore une fois cette année.

Rhéal Éloi Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. C'est toujours intéressant de l'entendre parler, surtout quand il nous parle de l'environnement. Je crois toutefois que ces sujets ne sont pas incompatibles. Notre collègue conservateur vient de nous dire que ses électeurs veulent que nous nous débarrassions de la taxe sur le carbone et que nous concentrions plutôt nos efforts sur des mesures économiques pour l'achat de maisons, et ainsi de suite.

Il y a une question que je me pose. Nous entendons souvent ce genre de discours. J'aimerais entendre les commentaires de mon collègue à cet égard. Prendre soin de l'environnement, laisser une planète propre et rentable pour nos enfants, est-ce vraiment incompatible avec le fait d'investir dès aujourd'hui pour permettre aux familles de faire leurs courses à l'épicerie et de se loger? Est-ce que ce sont deux défis compatibles ou non?

Patrick Bonin: Monsieur le Président, nous pensons en effet qu'il est possible de développer l'économie, d'aider les gens confrontés à l'augmentation du coût de la vie, des assurances et du panier d'épicerie, tout en luttant contre les changements climatiques et en développant les emplois de l'avenir. Oui, nous avons des préoccupations concernant le coût de la vie et l'accès à la propriété. C'est entre autres pour ça que nous proposons deux mesures clés dans le cadre de ce budget. Ces mesures n'ont pas été prises en compte par le gouvernement.

Par exemple, nous avons proposé une mesure concernant la mise de fonds pour l'achat d'une première propriété. Nous avons proposé que les parents puissent utiliser leurs REER afin que les enfants

puissent accéder au régime d'accession à la propriété. Il est difficile d'obtenir l'argent nécessaire pour une mise de fonds.

Nous suggérons aussi d'offrir des prêts sans intérêt, qui ne coûteraient presque rien au gouvernement, mais qui permettraient à ces nouvelles familles, à ces jeunes, de faire la mise de fonds nécessaire pour acheter une propriété. C'est une mesure complémentaire à ce qui a été proposé par le gouvernement. Pour nous, l'accès à la propriété est important. Nous trouvons qu'il est important que tout le monde puisse y avoir accès, pas seulement ceux qui ont les moyens de payer la mise de fonds, qui devient de plus en plus importante.

● (1735)

[Traduction]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'apprécie l'audace de la réponse qui m'a été donnée. Il est quelque peu décevant que les bloquistes croient que les Québécois, à leurs yeux, devraient se voir refuser un allègement fiscal sur leur impôt sur le revenu et, qui plus est, que les acheteurs d'une première maison ne devraient pas avoir l'occasion d'obtenir une exemption de la TPS.

Le député croit-il qu'il agit conformément aux souhaits de ses concitoyens en ce qui concerne ces deux mesures?

[Français]

Patrick Bonin: Monsieur le Président, on se pose la question tout simplement. Si le gouvernement avait vraiment l'intention de faire avancer les bonnes mesures qu'il y a dans son budget, pourquoi amène-t-il tout ça comme un tout à prendre ou à laisser? Pourquoi n'a-t-il pas scindé ça de façon à nous permettre d'appuyer de bonnes initiatives?

Là, ce qu'on nous demande, c'est d'avalier des couleuvres pour quelques petites mesures qui sont intéressantes. Quand nous regardons ça, nous sommes pris avec un budget dans sa globalité. Nous avons six demandes précises pour le Québec. Le gouvernement a voulu les ignorer sciemment et n'a pas voulu travailler avec les autres partis de l'opposition. Donc, malheureusement, nous ne pouvons pas l'appuyer.

Ce n'est pas démocratique de dire qu'on doit prendre tout ou qu'on n'a rien. Nous disons au gouvernement de travailler de manière constructive avec l'opposition et de faire des amendements, entre autres. Là, peut-être que nous pourrions l'accepter, mais, en ce moment, la totale n'est pas acceptable pour le Québec.

[Traduction]

Eric Melillo (Kenora—Kiiwetinoong, PCC): Monsieur le Président, tout au long de ce débat, les libéraux ont beaucoup parlé de l'exonération de la TPS pour les acheteurs d'une première maison, mais omettent le fait que cette exonération est offerte précisément aux acheteurs d'une première maison qui achètent une maison neuve. Je sais que, dans le Nord-Ouest de l'Ontario, cette situation n'arrive presque jamais, en partie parce que l'on construit peu de nouvelles maisons, mais aussi parce que ce que les jeunes acheteurs d'une première maison ont les moyens d'acheter, ce sont souvent des maisons qui ont 20 ou 30 ans. Je me demande si le député fait le même constat de la situation dans sa propre circonscription, c'est-à-dire que ce programme ou cette mesure présentée par le gouvernement libéral ne sera pas aussi efficace qu'il voudrait nous le faire croire.

[Français]

Patrick Bonin: Monsieur le Président, je partage complètement les préoccupations de mon collègue quant à la difficulté, entre autres pour les jeunes familles, d'avoir accès à la propriété et de mettre de l'argent de côté pour avoir une mise de fonds suffisante. Évidemment, nous appuyons la mesure quant à la TPS, mais nous estimons qu'elle doit être complétée par d'autres mesures. Le principal frein à l'accès à la propriété, c'est les difficultés d'accumuler la mise de fonds nécessaire. Avec les prix de vente des maisons qui n'arrêtent pas d'augmenter, c'est de plus en plus difficile pour les jeunes d'épargner, entre autres à cause du coût de la vie, et d'avoir accès à une première propriété.

J'invite mon collègue à dire éventuellement qu'il appuie l'idée que les parents puissent utiliser leur REER pour aider les jeunes à avoir un accès à la propriété, que le gouvernement mette en place des prêts à faible intérêt ou même sans intérêt pour aider les jeunes à avoir cette mise de fonds pour avoir un accès à la propriété, parce qu'il y a un problème d'accès à la base. Il ne faut pas juste s'attaquer à la TPS, il faut aussi s'attaquer à la difficulté d'accumuler une mise de fonds.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, les conservateurs se lèvent pour nous dire, finalement, que l'ensemble des Canadiens ont voté à la dernière élection pour abolir la taxe sur le carbone, mais la réalité politique, c'est que les gens ont voté pour le premier ministre actuel parce qu'ils avaient peur du chef de l'opposition officielle. Ils ont vu l'abolition de la taxe sur le carbone comme un compromis temporaire, même s'ils croyaient encore à la lutte contre les changements climatiques, parce qu'ils se disaient que les conservateurs seraient pires. Alors, ils ont voté pour les libéraux en se disant que c'était un moindre mal.

Cependant, on se ramasse aujourd'hui avec un premier ministre libéral qui, finalement, est encore pire que les conservateurs. Il va encore plus loin que ce que les gens qui avaient peur des conservateurs craignaient. C'est exactement ce qu'on a eu avec le fameux accord sur le pipeline. En ce qui concerne les autres politiques de la taxe sur le carbone, elles sont en train d'être abolies par le premier ministre, notamment en Alberta. C'est l'abandon de la lutte contre les changements climatiques.

J'aimerais que mon collègue me dise s'il pense que les gens ont vraiment voté pour ça.

• (1740)

Patrick Bonin: Monsieur le Président, les gens ne se sont jamais fait présenter le véritable programme pétrolier et gazier du gouvernement actuel. En campagne électorale, les libéraux n'ont pas dit un mot sur le fait qu'ils allaient être même plus favorables au pétrole et au gaz que les conservateurs qui, eux, n'ont jamais approuvé de projet de pipeline sous Stephen Harper.

Donc, oui, les gens se sont fait flouer.

[Traduction]

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Kenora—Kiiwetinoong.

Comme quelques autres députés, je suis tout nouveau ici. Il s'agit de mon premier mandat à la Chambre des communes, mais j'ai été député provincial pendant sept ans en Colombie-Britannique. J'ai également été conseiller en chef pendant six ans, et avant cela, j'ai été conseiller municipal pendant huit ans. Bon nombre des ques-

Ordres émanant du gouvernement

tions dont nous discutons ici rejoignent mon travail des 20 dernières années, mais de toute ma carrière politique, jamais je n'ai vu pareille chose.

Je parle ici du fait que le gouvernement libéral emprunte, voire vole, des idées de la plateforme des conservateurs. Qu'il s'agisse de vol ou d'emprunt, l'objectif est le même, à savoir rendre la vie plus abordable pour les Canadiens, ce qui d'ailleurs est le titre abrégé du projet de loi C-4, Loi visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Il n'y a rien de mal à ce que les libéraux volent les idées des conservateurs, pourvu qu'ils les adoptent pleinement et sans les édulcorer. Autrement, ils ne rendraient pas réellement la vie plus abordable pour les Canadiens. Il s'agirait alors d'une manœuvre politique, ou de beaux discours, qui ne permettraient pas d'atteindre l'objectif initial des conservateurs, qui est de rendre la vie abordable pour tous les Canadiens, et pas seulement pour ceux qui bénéficieraient d'un allègement fiscal à l'achat d'un jet de 100 millions de dollars.

Prenons l'exemple de la taxe sur le carbone. J'ai regardé CPAC quand les conservateurs ont talonné les libéraux pour qu'ils se débarrassent de la taxe sur le carbone: abolissons la taxe. Cependant, les libéraux ne voulaient rien entendre. Ils accusaient les conservateurs de brûler la planète s'ils emmenaient leur famille faire une promenade en voiture. Quiconque remettait en question la taxe sur le carbone niait l'existence des changements climatiques. Qu'est-ce qui a provoqué ce retournement de situation? Ce sont les libéraux qui brûlent la planète en promenant leur famille partout au Canada et en se rendant au Brésil en avion pour participer à une conférence sur l'environnement, rien de moins.

Les libéraux ont fait un tour de passe-passe. Par exemple, ils ont éliminé la taxe sur le carbone qui était appliquée sur le carburant, ce que les conservateurs voulaient. Du jour au lendemain, cette mesure a permis aux Canadiens de réaliser des économies, mais les libéraux ont maintenu la taxe sur le carbone pour les industries. Nous en avons parlé au comité aujourd'hui: un agriculteur a dit à la ministre de l'Environnement que la taxe sur le carbone pour les industries qui est appliquée aux agriculteurs n'est pas imaginaire. Elle est bien réelle. Cet agriculteur la voit quand il achète de l'engrais ou de l'équipement. Il ne peut pas absorber ces coûts, alors il doit les refiler aux Canadiens ordinaires.

De plus, le gouvernement libéral a essentiellement admis aujourd'hui qu'il allait appuyer l'Organisation maritime internationale, qui veut imposer une taxe sur le carbone pour le transport maritime. Cependant, les libéraux ne disent pas quelle sera l'incidence de cette taxe sur les prix des biens et des services ici, au Canada. Je n'aime pas la taxe sur le carbone. Toutefois, contrairement à la taxe sur le carbone, la taxe sur le transport maritime international que les libéraux sont prêts à appuyer fera sortir de l'argent du Canada. Cet argent ne reviendra pas. Cet argent ira dans les coffres d'une agence étrangère, et qui sait ce qu'elle en fera. C'est absolument honteux à un moment où les Canadiens essaient de décider s'ils doivent sauter un repas ou payer la facture d'énergie.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai entendu mes collègues parler de l'abordabilité du logement et des premiers acheteurs. Les acheteurs d'une première maison n'ont vraiment pas les moyens de se faire construire une maison flambant neuve. En général, ils achètent des maisons qui ont été construites il y a 30 ou 40 ans. Cette situation ne causerait aucun problème si plus de maisons étaient construites au Canada, mais ce n'est pas le cas. Le gouvernement libéral prend des mesures sans précédent en promettant de construire des maisons, alors qu'en réalité, c'est le secteur privé qui construit des maisons au Canada depuis 100, 150 ou 200 ans. Ce n'était pas un problème jusqu'à ce que les libéraux adoptent des politiques qui exercent des pressions financières sur les Canadiens dans tous les secteurs.

● (1745)

Cette mesure législative ne serait pas nécessaire si les politiques dont je viens de parler n'existaient pas. Voilà maintenant que les libéraux essaient d'annuler ces politiques. Leurs politiques des 10 dernières années ont créé ces problèmes, et ils présentent aujourd'hui des solutions aux problèmes qu'ils ont eux-mêmes créés. Pourquoi faire ça aux Canadiens? Pourquoi faire ça à un pays? Pourquoi faire ça à la prochaine génération, qui ne peut pas s'imaginer acheter un jour une maison au Canada et en faire bâtir une?

En Colombie-Britannique seulement, le prix des aliments a augmenté de 3,9 % en septembre. Le prix du bœuf a augmenté de 17,8 % et celui du café et du thé, de 26 %. Selon le Business Council of British Columbia, les coûts ont augmenté de 23 %. Que dit le gouvernement libéral au sujet des coûts et des taxes? Il dit qu'ils sont imaginaires. Je peux dire que les 2 millions de personnes qui font la file aux banques alimentaires ne pensent pas que ces coûts sont imaginaires. Ils ne croient pas qu'ils imaginent ne pas avoir les moyens de vivre, de manger ou de payer leurs factures d'énergie. Les coûts sont réels. Je doute que les 700 000 enfants qui comptent parmi la clientèle des banques alimentaires croient que leur situation est imaginaire.

Les libéraux sont les seuls à penser que les coûts sont imaginaires. Ils pensent que s'ils répètent constamment ce mot et cette phrase, les Canadiens croiront que c'est vrai. J'ai entendu d'anciens ministres libéraux dire que si on répète sans cesse quelque chose qui n'est pas vrai, les Canadiens finiront par croire que c'est vrai, mais il faut continuer de le répéter.

Je peux dire d'ores et déjà que les coûts et la crise de l'inabordabilité auxquels les Canadiens sont confrontés sont bien réels. Je connais des gens dans ma circonscription qui savent que les coûts sont réels et que la crise de l'inabordabilité est réelle. Lorsqu'une aînée de ma circonscription a un chariot d'épicerie qui contient deux articles, des articles périmés à 50 % de rabais, ce n'est pas la nourriture qu'elle veut. Ce n'est pas nutritif, mais c'est ce qu'elle peut se permettre. Nous sommes au Canada. Je pourrais peut-être imaginer une telle situation dans un pays du tiers monde.

Ce qui est honteux, c'est que les libéraux savent depuis des années que les gens souffrent et ont du mal à joindre les deux bouts. Les personnes à faible revenu et les aînés attendent en vain des mesures pour rendre la vie plus abordable, mais ils n'obtiennent que des discours creux.

Nous n'avons même pas parlé de l'idée d'imprimer ou d'emprunter plus d'argent pour l'injecter dans l'économie, sans tenir compte des biens et services qui y sont associés. Je pensais que, en tant que banquier, le premier ministre aurait su que c'est une mauvaise idée, mais il semble que ce ne soit pas le cas. Par conséquent,

des profanes comme nous, issus de petites collectivités, essayons de lui faire comprendre que ce n'est pas ainsi qu'on dirige un pays; c'est plutôt ainsi qu'on le mène à sa perte. Il est honteux qu'une telle idée vienne d'un pays industrialisé comme le Canada, qui était autrefois reconnu mondialement pour son abordabilité et sa défense des libertés. Nous allons dans la mauvaise direction.

● (1750)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je ne suis évidemment pas d'accord avec le député. Le Canada demeure le meilleur pays au monde où l'on puisse vivre. Bien franchement, je suis un peu déçu par les propos que les députés du Parti conservateur ont tenus pour tenter de justifier leur position sur ce qui est prévu dans le projet de loi C-4. C'est une mesure législative très simple. On est soit pour, soit contre. Les conservateurs se plaisent à critiquer le projet de loi, mais je pense qu'ils finiront probablement par voter pour.

Le député ne reconnaît-il pas que, l'une des façons de régler le problème du coût de la vie, c'est de voter pour le projet de loi C-4? Le député est-il disposé à dire à la Chambre qu'il souhaite que le projet de loi soit adopté avant Noël?

Ellis Ross: Monsieur le Président, je me fiche complètement de ce qui déçoit le député. Pourquoi ne vient-il pas parler aux gens de ma circonscription qui n'ont pas les moyens d'acheter une miche de pain? Qu'en dit-il? Pourquoi ne met-il pas de côté la propagande et les beaux discours du budget et du projet de loi C-4? Pourquoi ne favorise-t-il pas des mesures concrètes pour réduire les coûts, comme les libéraux l'ont promis?

En ce moment, je juge le député et le premier ministre libéral en fonction du prix du panier d'épicerie, que le premier ministre avait promis de réduire. Il a invité les Canadiens à le juger en fonction des prix à l'épicerie. Je vous juge, en ce moment. Plaidez-vous coupable ou non coupable?

Le vice-président: Je rappelle aux députés qu'ils doivent s'adresser à la présidence, qui n'a pas l'intention de plaider quoi que ce soit et laissera plutôt le soin aux députés de le faire.

Nous poursuivons le débat. Le député de Flamborough—Glanbrook—Brant-Nord a la parole.

Dan Muys (Flamborough—Glanbrook—Brant-Nord, PCC): Monsieur le Président, mon collègue de Skeena—Bulkley Valley soulève un point intéressant. Le premier ministre a demandé aux Canadiens de le juger en fonction du prix du panier d'épicerie. Nous savons qu'il ne s'est pas rendu dans une épicerie, mais nous savons aussi que l'augmentation du prix des aliments est 40 % plus élevée au Canada qu'aux États-Unis. De nombreux rapports ont été publiés sur les pressions exercées sur le prix des aliments qui frappent les Canadiens.

D'après le député, pourquoi le gouvernement ne prend-il pas une mesure aussi simple que l'élimination de la taxe sur le carbone pour les industries, comme on nous l'a dit lors des travaux en comité, afin de faire baisser le coût de la vie?

Ellis Ross: Monsieur le Président, il est difficile de comprendre pourquoi le gouvernement libéral n'est pas prêt à aller jusqu'au bout et à reprendre les idées des conservateurs pour réduire la pression exercée sur les familles. C'est un mystère. Tout ce que le gouvernement semble faire, c'est diluer les idées des conservateurs en reprenant 50 % de notre travail. La taxe sur le carbone en est un excellent exemple. Le gouvernement maintient la taxe sur le carbone pour les industries et la taxe de l'Organisation maritime internationale, puis il dit aux Canadiens que le coût de la vie va baisser, alors qu'en réalité, nous savons tous que cela ne changera rien.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, dans le projet de loi C-4, il y a un remboursement de TPS aux premiers acheteurs d'une maison neuve. Le premier ministre avait promis ce remboursement au mois de mars, lorsqu'il était premier ministre. Nous sommes allés en campagne électorale, puis nous sommes revenus. Le premier ministre, finalement, a déposé l'avis de voies et moyens et le projet de loi.

Tous ceux qui avaient acheté leur maison entre le moment où le premier ministre avait promis ce remboursement en mars et le moment de l'élection se sont fait refuser le remboursement de TPS. Le Bloc québécois et nos collègues conservateurs avons dû déposer des amendements pour forcer le gouvernement à tenir sa parole et à octroyer le remboursement de TPS à ces gens qui se l'étaient fait promettre, qui avaient eu la naïveté de croire le premier ministre et qui, finalement, auraient été obligés de payer l'entièreté de la facture.

J'aimerais que mon collègue me dise pourquoi, selon lui, le premier ministre et le gouvernement ont décidé de se comporter de la sorte et pourquoi le gouvernement a tenté de retirer à des milliers de Québécois et de Canadiens un remboursement de TPS qui leur avait été promis.

[Traduction]

Ellis Ross: Monsieur le Président, c'est essentiellement ce que le gouvernement libéral fait depuis de nombreuses années — du moins, depuis que je m'intéresse à la question —, c'est-à-dire qu'il ne s'occupe pas vraiment du Canadien moyen et des Canadiens à faible revenu. Par exemple, si on regarde le budget, il n'y a pas beaucoup de gens dans ma circonscription qui peuvent se payer un yacht ou un avion à 100 millions de dollars. Les pauvres milliardaires qui songent peut-être à s'acheter un deuxième avion s'en réjouiront, surtout ceux des sociétés comme Brookfield.

Ce n'est qu'un budget élitiste conçu sur mesure pour les élites.

• (1755)

Eric Melillo (Kenora—Kiiwetinoong, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir réussi à attirer l'attention de la présidence et de pouvoir participer au débat. Je remercie mes collègues de leur accueil chaleureux à la Chambre. J'espère qu'ils seront toujours aussi enthousiastes après avoir entendu ce que j'ai à dire. Je remercie le député de Skeena—Bulkley Valley de partager son temps de parole avec moi et de me permettre ainsi de prendre part au débat. Il est un membre inestimable de notre équipe et un formidable défenseur des gens du Nord-Ouest de la Colombie-Britannique.

Avant d'aborder le fond du projet de loi C-4, je pense qu'il est important de le placer dans le contexte économique qui prévaut après 10 ans de gouvernement libéral. Il ne fait aucun doute que nous traversons une crise du coût de la vie. Partout dans le Nord-

Ordres émanant du gouvernement

Ouest de l'Ontario, j'entends des gens dire qu'ils ont à peine les moyens de se nourrir. Ils peuvent à peine faire le plein d'essence pour se rendre au travail ou se rendre à des rendez-vous médicaux indispensables, qui nécessitent souvent un trajet sur une autoroute, ce qui est une réalité quand on vit dans une zone rurale du Nord-Ouest de l'Ontario.

Il s'agit d'une crise que les gens ressentent au quotidien. Nous le constatons également dans le domaine du logement, où les coûts ont doublé...

L'hon. Steven MacKinnon: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je suis désolé pour mon collègue et son discours.

Je veux seulement informer la Chambre que je présenterai une motion demandant le consentement unanime de la Chambre pour tenir un débat exploratoire sur le secteur de l'automobile mercredi soir.

Eric Melillo: Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de poursuivre le débat.

Je parlais de la crise de l'abordabilité qui sévit partout au Canada, et plus particulièrement dans ma région, le Nord-Ouest de l'Ontario. En même temps, il y a une crise du logement. Les gens ont du mal à payer leur loyer ou à mettre assez d'argent de côté pour l'achat d'une première maison. Ceux qui ont une maison craignent aussi de ne pas pouvoir la conserver, en raison de la hausse des taux d'intérêt et des coûts qui y sont associés.

Dans le cas des plus jeunes, beaucoup d'entre eux ont complètement abandonné leur rêve d'accéder à la propriété. Il fut un temps où, au Canada, si on respectait les règles du jeu, qu'on travaillait fort, qu'on faisait ce qu'il fallait et qu'on recevait une bonne éducation, on pouvait s'attendre à avoir une vie abordable, à habiter dans un logement abordable, à vivre dans un quartier sûr, à occuper un bon emploi, et à être en mesure de payer ses factures. Voilà la promesse qui a été rompue après 10 années de politiques libérales.

La crise du coût de la vie sévit aussi à l'épicerie, où l'inflation alimentaire est en hausse. Statistique Canada fait état d'une augmentation massive du prix des aliments: une hausse d'environ 17 % pour le bœuf, de 6,2 % pour le poulet, de plus de 4 % pour les pommes, de 11 % pour les carottes et de près de 6 % pour les préparations pour nourrissons. Il n'est donc pas étonnant, compte tenu de la hausse des prix, que plus de 2 millions de Canadiens se rendent dans les banques alimentaires chaque mois. Encore une fois, il s'agit d'une statistique nationale importante. Nous constatons également cette situation dans les petites localités du Nord-Ouest de l'Ontario. J'ai discuté avec des personnes à des banques alimentaires de toute la région.

Récemment, j'ai eu l'occasion de visiter la banque alimentaire de Kenora. Heureusement, elle venait de recevoir beaucoup de dons à l'approche de Noël, mais elle continue de voir augmenter le nombre de personnes qui ont besoin de s'y rendre, ne serait-ce que quelques fois, pour joindre les deux bouts. Bien sûr, d'autres personnes sont dans une situation plus précaire et doivent s'y rendre plus fréquemment. Cependant, cette demande n'a cessé d'augmenter chaque année sous le gouvernement libéral. La taxe sur le carbone pour les industries, qui est imposée par le gouvernement, fait augmenter le prix des aliments. Il y a aussi la taxe sur l'emballage des aliments et la norme libérale sur les combustibles qui ajoute 17 ¢ par litre d'essence, sans parler du fait que les dépenses inflationnistes du gouvernement libéral font grimper le coût de la vie. Tous ces facteurs contribuent à augmenter le prix des aliments.

Ordres émanant du gouvernement

Au-delà des coûts et de la crise de l'abordabilité, le Canada affiche le pire taux d'emploi depuis environ 25 ans, et le chômage chez les jeunes atteint un niveau jamais vu depuis 2010, en dehors de la pandémie de COVID-19. Voilà dans quelle situation économique nous nous trouvons, et c'est dans ce contexte que les libéraux présentent le projet de loi C-4, qui vise à rendre le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens.

J'aimerais parler un peu plus en détail de ce projet de loi et des lacunes de la politique économique globale du gouvernement. Je tiens également à souligner que le budget propose encore les mêmes politiques: des dépenses bureaucratiques qui font grimper le coût de la vie, une hausse du fardeau fiscal et une foule d'autres politiques qui n'ont pas évolué après 10 ans de gouvernement libéral.

Le premier ministre a promis que les dépenses diminueraient; elles ont augmenté de 90 milliards de dollars. Il avait promis que le déficit serait de 62 milliards de dollars; il est maintenant de 78 milliards de dollars. Il a promis que les investissements augmenteraient, mais son budget montre que les investissements diminueront au Canada. Comme on l'a déjà souligné aujourd'hui, le premier ministre a dit qu'il devrait être jugé en fonction des prix à l'épicerie, mais nous savons qu'ils montent en flèche.

Selon toutes les normes et tous les critères que le premier ministre s'était fixés, il manque son coup. Encore une fois, ce ne sont pas des normes ou des critères que le Parti conservateur ou moi-même avons fixés; ce sont des critères à l'aune desquels le premier ministre a demandé aux Canadiens de juger son bilan, et il échoue sur toute la ligne. Même si le projet de loi prévoit certaines baisses d'impôt, elles se traduisent par une économie d'environ 90 \$ par mois pour le Canadien moyen. Avec l'inflation et les dépenses des libéraux, cette économie sera anéantie.

• (1800)

Comme je l'ai mentionné, le gouvernement a ajouté 90 milliards de dollars en nouvelles dépenses. Pour mettre les choses en perspective, cette somme représente 5 000 \$ de dépenses de plus pour chaque famille canadienne, ce qui fait grimper le coût de la vie pour tous les Canadiens et qui aggrave la situation financière du pays au point où nous allons devoir payer plus pour le service de la dette que la somme transférée par le gouvernement fédéral aux provinces pour la santé.

Ce projet de loi prévoit également un remboursement de la TPS pour les acheteurs d'une première maison neuve. Il est important de souligner que cette mesure ne concerne que les maisons neuves. Ce genre d'achat se fait, mais il est rare. Pratiquement aucun acheteur d'une première maison dans le Nord-Ouest de l'Ontario n'achètera une maison neuve. La majorité des maisons dans le Nord-Ouest de l'Ontario ont à peu près 30 ans, et ce sont celles que les acheteurs d'une première maison et les jeunes Canadiens pourront se permettre d'acheter. Il s'agit peut-être d'une politique bien intentionnée de la part du gouvernement libéral, mais, en pratique, elle ne sera pas utile pour la grande majorité des gens de ma région.

Les libéraux, même s'ils cherchent à éliminer la taxe sur le carbone pour les consommateurs, laissent en place la taxe sur le carbone pour les industries. En fait, ils ont triplé cette taxe, ce qui ne fera que rendre tout encore plus cher, surtout les aliments. Qu'il s'agisse d'engrais dans les exploitations agricoles, de carburant dans les camions d'expédition ou d'électricité à l'épicerie, cette taxe sur le carbone pour les industries sera toujours reflétée aux consommateurs, mais simplement d'une manière moins évidente

que celle qui s'appliquait aux consommateurs. Les Canadiens continuent de payer la taxe sur le carbone, même avec le nouveau plan du premier ministre.

À mon avis, c'est là que le projet de loi rate la cible. Les libéraux ont tenté d'adopter certaines idées des conservateurs, mais ils ne sont pas allés assez loin pour les mettre en œuvre de la bonne façon. Comme je l'ai dit plus tôt au sujet du prix des aliments, l'inflation alimentaire au Canada augmente plus rapidement que dans presque tous les autres pays du G7. Selon Statistique Canada, le prix des aliments a augmenté de plus de 20 % depuis 2020. Encore une fois, je ne fais que brosser le tableau de la situation actuelle.

Le projet de loi C-4 propose quelques bonnes mesures, du moins d'un point de vue rhétorique. Malgré cela, il ne fait rien, tout comme le budget, pour s'attaquer aux véritables facteurs de l'inflation, à savoir la réglementation excessive, la surimposition et les dépenses excessives des libéraux, contre lesquelles les conservateurs continueront de lutter. Nous continuerons de promouvoir un plan qui rendra véritablement la vie plus abordable pour les Canadiens partout au pays.

• (1805)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je ne crois pas le député quand il affirme que le taux d'inflation dans le secteur de l'alimentation est plus élevé au Canada que dans tous les autres pays du G7. Je n'y crois pas. Je lui serais reconnaissant de bien vouloir nous indiquer sa source. Deuxièmement, le député affirme que le projet de loi C-4 n'offre aucun allègement fiscal, mais c'est pourtant ce qu'il propose. Le projet de loi C-4 offre un allègement fiscal direct à plus de 22 millions de Canadiens. Il offre également un allègement fiscal aux acheteurs d'une première propriété grâce à une suspension de la TPS. Il inclut aussi l'abolition légale de la taxe sur le carbone.

Comment le député peut-il affirmer que ce projet de loi ne porte pas sur la question de la fiscalité? Étant donné la teneur du projet de loi, le député ne convient-il pas que nous devrions l'adopter avant Noël?

Eric Melillo: Monsieur le Président, malheureusement, le député de Winnipeg-Nord n'a pas du tout écouté ce que j'ai dit.

L'allègement fiscal proposé permettra au Canadien moyen d'économiser environ 90 \$ par mois, mais, à cause de l'inflation et des dépenses libérales, cette économie sera réduite à néant. Le député a parlé de l'allègement de la TPS pour les acheteurs d'une première habitation, mais cette mesure s'applique seulement aux nouvelles habitations. Or, l'achat d'une maison neuve par les acheteurs d'une première propriété est très rare dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Cette mesure ne sera pas utile pour les habitants de ma région.

Le député a parlé de la taxe sur le carbone. Les libéraux sont prêts à agir dans le cas de la taxe sur le carbone payée directement par les consommateurs. Ils reconnaissent enfin, après 10 ans, ce que les Canadiens savent déjà très bien: cette taxe fait grimper le coût de la vie. Cependant, les libéraux maintiennent la taxe sur le carbone pour les industries, qui continuera de faire grimper le coût de la vie pour les Canadiens.

[Français]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, le projet de loi C-4, c'est l'histoire d'un premier ministre qui va en élection, qui promet à peu près tout et son contraire, qui revient siéger au Parlement et qui dépose un projet de loi trop vite, un projet de loi mal ficelé et mal réfléchi.

Par exemple, en ce qui a trait à la baisse d'impôt, où on baisse de 1 % le premier palier, il y a eu des effets qui étaient imprévus pour le gouvernement parce qu'il a travaillé trop vite, entre autres parce que les crédits d'impôt, notamment celui pour personnes handicapées, sont calculés proportionnellement au taux du premier palier. Cela fait que, quand le gouvernement a baissé l'impôt, il a aussi fait en sorte que les personnes qui sont les plus vulnérables dans la société, notamment des personnes en situation de handicap, perdaient plus avec la baisse d'impôt qu'ils gagnaient en baisse d'impôt.

J'aimerais savoir si mon collègue est du même avis que moi. Lorsque le gouvernement décide de faire des changements fiscaux, entre autres sur l'impôt sur le revenu des particuliers, le gouvernement ne devrait-il pas systématiquement déposer une liste de tous ceux qui risquent de voir le montant de leur crédit d'impôt être modifié, de façon à ce que nous puissions, comme parlementaires, connaître l'impact réel de ces modifications fiscales sur l'ensemble des contribuables, notamment sur les personnes les plus vulnérables?

[Traduction]

Eric Melillo: Monsieur le Président, je pense que le député du Bloc québécois soulève des points très intéressants et très convaincants. En guise de réponse, tout ce que je peux vraiment dire, c'est que ses propos rejoignent les points plus généraux que j'ai soulevés dans mon intervention sur les politiques énoncées dans le projet de loi C-4. En effet, aussi bien intentionnées soient-elles, ces mesures ratent la cible, et de loin, pour ce qui est de répondre aux attentes des Canadiens, notamment en ce qui concerne le répit dont ils ont besoin, tant du point de vue fiscal que du côté de la crise du coût de la vie que les libéraux ont provoquée depuis leur arrivée au pouvoir, il y a 10 ans.

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, il m'a semblé que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre souhaitait être félicité pour les mesures d'allègement mineures et insignifiantes que propose le gouvernement dans le projet de loi C-4, alors que, du même coup, il dépouille la prochaine génération en accumulant une dette sans précédent.

Je me demande si mon collègue de Kenora—Kiiwetinoong pourrait nous donner son avis sur cette contradiction apparente dans l'approche des députés d'en face, qui distribuent de maigres économies, mais dépouillent la prochaine génération.

Eric Melillo: Monsieur le Président, voilà exactement ce que vivent les jeunes Canadiens. Le rêve de la promesse canadienne s'est envolé parce que, depuis dix ans, le gouvernement libéral fait grimper le coût de la vie et celui du logement, au point que les jeunes Canadiens abandonnent le rêve d'accéder à la propriété. Les libéraux ne font que maintenir exactement les mêmes politiques, ce qui continuera d'alourdir le fardeau des générations futures.

● (1810)

[Français]

Carlos Leitão (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, c'est à mon tour de parler du projet de loi C-4. Je veux mentionner que mes collègues de

Ordres émanant du gouvernement

l'autre côté parlent d'économies minuscules. C'est peut-être minuscule à leurs yeux, mais, dans ma circonscription, à Laval, chaque dollar compte. Je ne présumerai pas que ce sont des économies minuscules pour quelqu'un qui en a vraiment besoin.

Je vais parler un peu du projet de loi C-4, mais je voudrais aussi parler de ma circonscription, Marc-Aurèle-Fortin, qui se trouve à Laval. Je vais parler de ce que le projet de loi représente pour ma circonscription. Je parlerai un peu de Laval. Si j'ai suffisamment de temps, j'aimerais revenir sur la question de la pression sur le prix des aliments.

Commençons donc par le projet de loi C-4. Le projet de loi répond à la priorité du gouvernement de bâtir une économie à la portée de tous et prend des mesures concrètes pour rendre la vie plus abordable pour les Canadiens. Le projet de loi donne suite à trois des premières annonces du gouvernement, c'est-à-dire une réduction de l'impôt de la classe moyenne pour près de 22 millions de Canadiens, l'élimination de la TPS pour les acheteurs d'une première maison sur les maisons neuves d'une valeur maximale de 1 million de dollars et l'élimination de la loi sur le prix du carbone pour les consommateurs. Ce sont les trois grandes composantes du projet de loi C-4.

Qu'est-ce que ça veut dire chez nous, dans Marc-Aurèle-Fortin, à Laval? Je vais me permettre de parler un petit peu de ma circonscription et de la région de Laval. Comme on le sait, cette ville située au nord de Montréal connaît une croissance démographique parmi les plus rapides au Québec. Je pense qu'il y a maintenant 460 000 personnes qui habitent à Laval. Dans la partie de Laval que je représente, Marc-Aurèle-Fortin, il y a beaucoup de jeunes familles, mais il y a aussi des personnes plus âgées qui habitent dans la partie un peu plus traditionnelle de cette circonscription, dans l'ancien village de Sainte-Rose. C'est un vaste territoire où il y a encore beaucoup de terrains et d'agriculture qui se fait en milieu urbain. Ça, c'est tout un défi. Il y a encore beaucoup de terrains qui peuvent être utilisés pour la construction de logements. Ça se fait de façon intelligente et de façon bien coordonnée avec notre ambition de préserver des espaces verts.

La population de Laval est plus jeune que la moyenne. Durant la campagne électorale, au mois d'avril, on nous parlait de problèmes en matière de logement. En effet, c'est un problème très important. La capacité de la Ville de générer une certaine densification à Laval contribue à garder les prix du logement à un niveau qui est relativement abordable, mais on voit une pression sur les prix, une pression sur l'accès à la propriété.

C'est pour cette raison que le projet de loi C-4 est très bien reçu chez nous, à Laval. La deuxième composante, soit l'élimination de la TPS sur l'achat de nouvelles maisons, peut représenter quand même une économie importante, soit une économie de 20 000 \$ ou de 25 000 \$ sur l'achat d'une nouvelle maison. Il y en a, des nouvelles maisons qui se construisent à Laval. Il y a un bon rythme de construction à Laval. Je ne parle pas du Québec dans son ensemble, mais, à Laval, la construction avance à un très bon rythme.

● (1815)

Donc, les jeunes familles vont certainement bénéficier de cette baisse de la TPS. Cet effort va aider beaucoup de jeunes familles à atteindre le rêve d'être propriétaire d'une maison ou d'un appartement. Ça va aussi permettre de densifier la ville et donc de favoriser un incitatif à la construction.

Ordres émanant du gouvernement

En effet, le problème du logement, c'est vraiment un problème d'offre. Si le coût du logement est aussi élevé, c'est en grande partie parce que l'offre n'a pas augmenté à la même cadence que la population, même si à Laval l'augmentation de l'offre a été plus rapide qu'ailleurs au Canada. Quand même, avec ces mesures et avec les dispositions de la Ville, qui est très favorable au développement immobilier, je pense que nous allons être capables de fournir du logement abordable dans notre région.

L'économie de Laval est très diversifiée, mais, évidemment, le secteur manufacturier est très important dans notre région. C'est important en termes d'emplois. Les emplois sont généralement bien payants. Heureusement pour nous, à Laval, le secteur manufacturier est très diversifié. Il n'y a pas vraiment une concentration dans une industrie en particulier, c'est très diversifié. Il y a vraiment des industries à la fine pointe de la technologie, surtout dans les sciences de la vie, par exemple. Pensons à l'usine de vaccins de Moderna, qui se trouve à Laval. Il y a toutes sortes d'autres PME dans l'aérospatiale et dans d'autres domaines.

Tout ce qui concerne l'incertitude au sujet du commerce avec nos voisins américains est très préoccupant chez nous, à Laval. Les citoyens nous disaient en campagne électorale qu'il fallait absolument être capables de nous tenir debout et trouver un moyen de continuer à avoir accès au marché des États-Unis.

Il y a une chose qu'on ignore souvent et qu'on devrait considérer: 85 % des exportations manufacturières canadiennes aux États-Unis rentrent toujours aux États-Unis sans payer de taxe ou de droit de douane si elles respectent l'Accord Canada-États-Unis-Mexique.

À Laval, puisque le secteur manufacturier est très diversifié, les exportations demeurent très vigoureuses, mais cette incertitude joue un rôle très important dans tout nouveau projet d'investissement. On constate un grand ralentissement. Il va falloir qu'on fasse bien attention à cela, parce que la création de nouveaux emplois est maintenant affectée par le fait que les entreprises, pour la plupart, sont en période d'attente pour voir quelles seront les règles du jeu un peu plus tard en ce qui concerne le commerce avec nos voisins des États-Unis.

C'est vraiment le marché de l'habitation qui distingue Laval du reste de la province. Je pense que, même à l'échelle du Canada, c'est quand même relativement unique, parce qu'il y a beaucoup d'activité. Il y a beaucoup de construction qui se fait. Les prix sont encore raisonnablement abordables. Il y a un effort de densifier la ville. Un des problèmes qui résultent de tout ça, c'est que les défis liés au transport et au transport collectif notamment deviennent très importants au fur et à mesure que la population augmente. L'accès au métro et au transport public devient un enjeu.

● (1820)

Dans le budget, nous avons donc aussi des mesures pour améliorer les infrastructures locales et les infrastructures de transport, et cela est certainement bienvenu.

Pour ce qui est du projet de loi C-4 et de la réduction d'impôt, soyons clairs. Quand on parle de réduction de l'impôt sur le revenu, les personnes qui vont bénéficier d'une baisse d'impôt sont celles qui paient de l'impôt. Une personne qui a de très faibles revenus et qui paie très peu d'impôt ne va manifestement pas bénéficier d'une réduction importante d'impôt, puisque, en partant, elle ne paie pas beaucoup d'impôt.

Il y a d'autres mesures sociales fournies par les gouvernements fédéral et provinciaux pour répondre aux besoins des personnes à très faibles revenus, que ce soit la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti ou, pour les plus jeunes, l'Allocation canadienne pour enfants. Il y a donc toute une série de programmes sociaux qui soutiennent les personnes à plus bas revenus.

Pour la classe moyenne, une réduction de l'impôt sur le revenu, cela a un impact réel et considérable. Ce n'est pas minuscule. Je mentionne cela puisque nous avons dernièrement beaucoup parlé à la Chambre du coût de la vie, avec raison, et surtout de la pression qui existe sur les prix de l'alimentation. En effet, les prix de l'alimentation sont très élevés, même si l'inflation, l'augmentation chaque année des prix, est maintenant beaucoup plus contrôlée qu'il y a quelques années. Les prix ont vraiment commencé à augmenter de façon remarquable à partir de 2022 et atteignent maintenant des niveaux qui sont problématiques, ce qui affecte beaucoup de familles au Canada.

Cependant, ce qu'il est important de constater aussi, c'est que si le gouvernement fédéral commençait maintenant à réduire massivement ses programmes d'aide aux familles, que ce soit l'Allocation canadienne pour enfants, la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Programme national d'alimentation scolaire, ce que souhaitent implicitement nos collègues conservateurs, cela rendrait la vie encore plus difficile pour les personnes à faibles revenus. Cela leur enlèverait une bonne partie de leur filet de sécurité.

De plus, ces questions sont surtout internationales. Ce n'est pas seulement au Canada que le prix de l'alimentation est élevé. On le voit aux États-Unis, en Europe et un peu partout. Je dirais que c'est même un changement d'ordre structurel auquel nous faisons face maintenant. Pendant longtemps, en Amérique du Nord, dans les pays développés, en Europe, au Japon, on a assisté à un long déclin des prix de l'alimentation pour toutes sortes de raisons telles que des découvertes technologiques, des nouveaux moyens de production. Il y a eu une baisse structurelle des prix de l'alimentation un peu avant la pandémie de la COVID-19, mais, certainement après la pandémie, on a vu que cette tendance à long terme a changé. On assiste maintenant à une augmentation des pressions à la hausse sur les prix de l'alimentation un peu partout sur la planète, indépendamment des politiques budgétaires et fiscales du gouvernement canadien, qui n'ont aucun impact sur la pandémie, la guerre en Ukraine ou les récoltes affectées par les changements climatiques.

● (1825)

Nos amis donnent souvent l'exemple du prix du café. Le café est importé, mais ce qui est encore plus important, c'est que les récoltes ont été mauvaises, surtout au Brésil, mais aussi, dans une moindre mesure, en Afrique. Il y a moins de café sur le marché mondial. C'est une question d'offre et de demande.

On parle aussi beaucoup du prix de la viande. En Amérique du Nord, aux États-Unis et au Canada, sur le plan structurel, les troupeaux sont maintenant plus petits qu'il y a quelques années. Nous sommes passés d'une période de surabondance de viande à une période où les troupeaux sont beaucoup plus petits. Cela fait qu'il y a un déséquilibre entre l'offre et la demande. Cela exerce une pression à la hausse sur le prix de la viande, du sucre, du cacao, et ainsi de suite. Tous ces produits, qui sont importés, sont affectés par les changements climatiques, et l'offre de ces produits diminue.

Ce n'est pas simplement une question de taxe sur le carbone industrielle. Ce n'est pas ça. D'ailleurs, toutes les études qui sont faites démontrent que la taxe industrielle sur le carbone a très peu d'incidence sur les prix à la consommation. Dans 10 ans, ce sera peut-être le cas, mais, aujourd'hui, l'incidence de la taxe industrielle sur le carbone sur le prix des aliments est pratiquement nulle. C'est vraiment une question d'offre et de demande. C'est vraiment une question internationale.

D'ailleurs, cela veut dire qu'il faut plus de collaboration, de coopération internationale. Mes collègues conservateurs parlent aussi beaucoup de réduire massivement l'aide internationale du Canada. Selon eux, le Canada devrait réduire massivement son aide au développement international. En ce moment, ce serait le pire moment pour faire cela. Si, au Canada, un pays riche, nous avons des problèmes en ce qui concerne l'alimentation, on peut imaginer la situation dans les pays qui ont beaucoup moins de moyens que nous et qui comptent sur l'aide internationale pour nourrir leur population. Je n'arrive pas à comprendre comment, à ce moment dans l'histoire de l'humanité, on peut songer à réduire l'aide internationale aux pays plus démunis. Ce n'est pas vraiment le moment de faire cela.

Je vois que mon temps de parole est presque écoulé. J'aurais beaucoup d'autres choses à dire, mais je pense que je continuerai à la prochaine occasion.

[Traduction]

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur un point soulevé plus tôt par l'un de mes collègues au sujet du projet de loi C-4 et du remboursement de la TPS pour les habitations neuves.

Nous savons que la plupart des acheteurs d'une première habitation n'achètent pas d'habitations neuves. Ils tentent habituellement d'acquérir une maison plus vieille, de moindre superficie, et qui coûte moins cher.

Nous avons réclamé l'élimination de la taxe pour toutes les personnes qui achètent une habitation neuve, mais ce n'est pas ce que proposent les libéraux. Pourquoi ont-ils limité la portée de cette mesure?

[Français]

Carlos Leitão: Monsieur le Président, je voudrais tout simplement dire que ça dépend de beaucoup de facteurs. La situation n'est pas uniforme partout au pays. Comme je l'ai dit au début de ma présentation, chez nous, à Laval, c'est tout à fait le contraire. Les maisons neuves construites présentement sont accessibles aux familles de la classe moyenne.

● (1830)

Le vice-président: Je dois interrompre le secrétaire parlementaire puisqu'il est 18 h 30. Il pourra utiliser le reste de son temps de paroles pour des questions et des observations la prochaine fois que la Chambre étudiera ce projet de loi.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

Motion d'ajournement

[Traduction]

LA SÉCURITÉ FRONTALIÈRE

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le Président, j'interviens de nouveau pour parler de la frontière canadienne.

Récapitulons ce qui s'est passé la semaine dernière. Lundi, il y a eu une panne des systèmes informatiques de l'Agence des services frontaliers du Canada à la frontière. Mardi, il y a eu une panne des systèmes informatiques de l'Agence des services frontaliers du Canada à la frontière. Mercredi, il y a eu une panne des systèmes informatiques de l'Agence des services frontaliers du Canada à la frontière. Jeudi, il y a eu une panne des systèmes informatiques de l'Agence des services frontaliers du Canada à la frontière. Je me permets de rappeler à tout le monde ce que cela signifie. Cela signifie que les marchandises ne sont dédouanées ni à l'importation ni à l'exportation, que les livraisons juste-à-temps sont effectuées en retard, que les aliments ne se rendent pas à destination et qu'à la fois des consommateurs et des clients sont perdus.

Dans une question écrite, j'ai demandé à l'Agence de me dire combien il y a eu de pannes à la frontière au cours des dernières années. Je voulais avoir une idée de l'ampleur du problème dont j'entendais parler. Voici la réponse qu'on m'a donnée: « L'Agence des services frontaliers du Canada a conclu que la production et la validation d'une réponse approfondie à cette question exigerait une collecte manuelle de renseignements. Il serait impossible d'achever une telle recherche dans les délais prescrits [...] »

L'Agence des services frontaliers du Canada a eu 45 jours pour me répondre. La réponse fournie est tout simplement inacceptable.

Si ce que l'Agence des services frontaliers du Canada prétend est vrai, comment peut-elle résoudre un problème qu'elle ne peut même pas cerner ou quantifier? Je souligne que la réponse a été signée par le secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique. Cependant, nous savons que cette réponse n'est pas vraie. Je ne présumerai pas de l'intention de l'Agence, mais je peux dire à la Chambre que la réponse n'est pas vraie. Comment puis-je le savoir? Parce que quelqu'un d'autre a fait le travail qui, selon l'Agence des services frontaliers du Canada, n'était pas possible. L'Association des transitaires internationaux canadiens signale qu'en date du 27 novembre, il y a eu 117 pannes du système cette année seulement, 69 défaillances, 39 interruptions pour maintenance, 5 changements au système et 4 problèmes liés aux vacances. Dans une lettre adressée au ministre de la Sécurité publique pas plus tard que la semaine dernière, l'Association a déclaré: « Monsieur le ministre, c'est tout simplement inacceptable. » Je suis d'accord. C'est inacceptable.

Ma question très simple au secrétaire parlementaire est la suivante: pourquoi ces pannes sont-elles si fréquentes, pourquoi continuent-elles de se produire, et quand cesseront-elles?

[Français]

Jacques Ramsay (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais commencer par dire que l'Agence des services frontaliers du Canada gère des frontières à 1 200 points d'entrée désignés. C'est tout un travail qu'elle fait. Elle veille à l'application de nos lois et constitue effectivement la première ligne de défense à l'échelle du pays

Motion d'ajournement

L'Agence est un organisme impressionnant avec 8 500 employés de première ligne qui jouent chaque jour un rôle essentiel en protégeant nos collectivités, en empêchant les marchandises illégales et les personnes inadmissibles d'entrer au Canada et de commettre des infractions. Nous avons une frontière solide. Nous continuons à chercher des moyens de la rendre encore plus solide.

La Gestion des cotisations et des recettes de l'ASFC, ou GCRA, ce à quoi M. Mantle fait allusion, est un logiciel...

Le vice-président: Je rappelle au député qu'il n'est pas permis de mentionner le nom d'un député, ni son prénom ni son nom de famille. Il est le député de York—Durham.

Le secrétaire parlementaire peut poursuivre sa réponse.

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, je vous présente toutes mes excuses. Ce à quoi le député de York—Durham faisait allusion, c'est la GCRA, un logiciel relativement récent qui date de 2024. Il n'est pas exceptionnel pour un nouveau logiciel qu'il y ait des pannes ou qu'il y ait des *bugs*, comme on dit.

Par ailleurs, le nombre important de pannes n'est pas à la satisfaction du ministère, et le ministre l'a d'ailleurs reconnu. Ce n'est rien de nouveau. Je n'apprends rien ici à la Chambre aujourd'hui. Le ministre a demandé qu'une enquête soit faite à ce sujet et il a demandé que l'Agence lui communique les conclusions. À la suite de ces conclusions, nous agirons et nous verrons à ce que les responsabilités, si responsabilités il y a, soient reconnues.

Cela dit, outre ce nouveau logiciel, le plan frontalier est beaucoup plus vaste que ça. Nous avons investi des sommes sans précédent: 1,3 milliard de dollars pour renforcer la frontière, avec plus de personnel, une technologie d'intelligence artificielle avancée, des nouveaux drones, des hélicoptères, des escouades canines, une coordination et un partage de renseignements plus efficaces entre les partenaires.

Le gouvernement prend ses responsabilités au sérieux. À preuve, nous avons investi plus de 350 millions de dollars pour aider l'Agence à renforcer ses effectifs de première ligne et à doter son personnel des outils les plus récents.

La loi sur la sécurité des frontières représente l'autre grande étape en matière de sécurité frontalière. On comprend donc qu'il y a deux responsabilités importantes. La première est de faciliter les échanges commerciaux, et elle est particulièrement importante. L'autre est évidemment d'assurer notre sécurité à la frontière, d'endiguer le flux de drogue, d'améliorer l'intégrité de notre système d'immigration. C'est ce dont la présidente de l'Agence des services frontaliers du Canada s'occupe. Elle prend ses responsabilités et communique avec nous.

C'est un travail d'équipe que nous faisons actuellement et nous espérons bien pouvoir corriger la situation à laquelle le député de

York—Durham fait allusion. Nous la connaissons, nous la reconnaissons et nous sommes déterminés à agir rapidement pour faire en sorte que la situation se corrige rapidement.

● (1835)

[Traduction]

Jacob Mantle: Monsieur le Président, nous savons qui est responsable de cette situation: c'est le ministre de la Sécurité publique. C'est ainsi que notre système fonctionne, avec une responsabilité ministérielle. Malheureusement, le secrétaire parlementaire est terriblement mal informé.

Il ne s'agit pas seulement de la GCRA. C'est un des nombreux systèmes que l'Agence des services frontaliers du Canada utilise à la frontière, et bon nombre d'entre eux ont connu des pannes. Même s'il s'agissait de la GCRA, l'Agence des services frontaliers du Canada y travaille depuis une décennie. Le secrétaire parlementaire ne peut donc pas dire à la Chambre qu'il s'agit d'un nouveau logiciel qui connaît quelques à-coups. Nous sommes depuis longtemps au courant de la situation, et il y a encore des problèmes. C'est inacceptable.

Pour couronner le tout, l'Agence des services frontaliers du Canada a publié un bulletin le 26 novembre pour avertir les entreprises qu'elle s'attend à une surcharge et à des retards à cause de Noël. Noël est une fête annuelle. Il n'y a rien de nouveau.

Ce qui est nouveau, c'est que ces pannes continuent de se produire. L'Association des transitaires internationaux canadiens a une demande simple à adresser au ministre. Ses représentants ont écrit au ministre et lui ont demandé une rencontre.

Le ministre acceptera-t-il cette demande et les rencontrera-t-il?

[Français]

Jacques Ramsay: Monsieur le Président, pas plus tard que la semaine dernière, j'ai rencontré les personnes auxquelles le député de York—Durham fait allusion. Il ne nous apprend donc rien aujourd'hui.

Nous prenons nos responsabilités. Nous avons reconnu la situation. Nous faisons en sorte d'identifier les lacunes de ces nouveaux logiciels qui sont en cause. Nous avons bien l'intention de corriger la situation à brève échéance. Nous reconnaissons l'importance d'avoir un système frontalier qui fonctionne bien. D'ailleurs, c'est un système qui a fait ses preuves jusqu'à ce jour. Actuellement, il y a des choses à corriger et nous les corrigerons. C'est notre promesse, notre vœu le plus cher.

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 38.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 1^{er} décembre 2025

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Le Code criminel

Projet de loi C-225. Deuxième lecture	4365
Lamoureux	4365
Larouche	4365
Thomas	4367
Nguyen	4368
Gaudreau	4370
Kirkland	4371
Patzner	4372
Caputo	4372
Report du vote sur la motion	4373

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens

Projet de loi C-4. Troisième lecture	4373
Patzner	4373
Lamoureux	4375
Lemire	4375
Muys	4376
Ma	4376

Suspension de la séance

Suspension de la séance à 12 h 19	4376
---	------

Reprise de la séance

Reprise de la séance à 12 h 33	4376
Ma	4376
Blois	4377
Beaulieu	4378
McCauley	4378
Lamoureux	4378
Lemire	4378
Lamoureux	4380
Stevenson	4380
Gaudreau	4380
Perron	4381
Blois	4382
Deltell	4383
Gaudreau	4383
Morin	4383
Deltell	4384
Blois	4385
Lemire	4385
Lamoureux	4385
Lefebvre	4385
Ntumba	4387
Beaulieu	4387
Patzner	4387
Blois	4387
Dzerowicz	4387
Redekopp	4389
Garon	4389
Lamoureux	4389

Patzner	4389
---------------	------

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La Journée mondiale du sida

Powlowski	4390
-----------------	------

L'entraide alimentaire dans Louis-Saint-Laurent—Akiawenhrahk

Deltell	4390
---------------	------

Belinda Cradden

DeRidder	4390
----------------	------

Jean-Guy Levesque

Deschênes-Thériault	4390
---------------------------	------

Le commerce international

Diotte	4390
--------------	------

Le 2^e Bataillon de construction

Hirtle	4391
--------------	------

La fiscalité

Thomas	4391
--------------	------

Rita Léonard-Lafond

Garon	4391
-------------	------

La violence fondée sur le genre

O'Rourke	4391
----------------	------

Mardi je donne

Fisher	4392
--------------	------

La sécurité alimentaire

Cody	4392
------------	------

Alan Wells

Jaczek	4392
--------------	------

La sécurité alimentaire

Muys	4392
------------	------

La réserve des Forces canadiennes de Trois-Rivières

Desrochers	4392
------------------	------

L'éthique

Patzner	4393
---------------	------

Une militante pour la santé des enfants

Oliphant	4393
----------------	------

QUESTIONS ORALES

L'économie

Poillievre	4393
Gainey	4393
Poillievre	4393
MacKinnon	4393

La tarification du carbone

Poillievre	4394
Joly	4394

Poilievre	4394
Hajdu	4394
Poilievre	4394
Champagne	4394
Le logement	
Poilievre	4394
Robertson	4394
Le changement climatique	
Normandin	4395
MacKinnon	4395
Normandin	4395
MacKinnon	4395
Simard	4395
Joly	4395
Le logement	
Lantsman	4395
Robertson	4395
La sécurité publique	
Lantsman	4395
Hajdu	4396
L'économie	
Berthold	4396
Gainey	4396
Berthold	4396
Champagne	4396
La tarification du carbone	
Kramp-Neuman	4396
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	4396
L'économie	
Kramp-Neuman	4396
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	4397
Roberts	4397
van Koeverden	4397
Le changement climatique	
Bonin	4397
Provost	4397
Bonin	4397
MacKinnon	4397
La fiscalité	
Lefebvre	4397
Gainey	4398
Lefebvre	4398
MacKinnon	4398
La tarification du carbone	
Kronis	4398
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	4398
Kronis	4398
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)	4398
Vis	4398
Hajdu	4398
Les ressources naturelles	
Duguid	4399
Hodgson	4399
Hallan	4399
Hodgson	4399

Hallan	4399
Hodgson	4399
Morin	4399
Hodgson	4399
Ross	4399
Alty	4400
Gunn	4400
McGuinty	4400
Bexte	4400
Hodgson	4400
L'industrie automobile	
Khanna	4400
Joly	4400
Lawton	4400
Joly	4401
McCauley	4401
Joly	4401
L'intelligence artificielle	
Schiefke	4401
Solomon	4401
Le logement	
Cobena	4401
Robertson	4401
Cobena	4401
Robertson	4402
Baber	4402
Hajdu	4402
La sécurité publique	
Dandurand	4402
Anandasangaree	4402
L'économie	
Généreux	4402
Joly	4402
Le transport maritime	
Johns	4403
MacKinnon	4403

AFFAIRES COURANTES

Pétitions	
Le déclin des pollinisateurs	
May	4403
Le bar rayé	
Hardy	4403
Les opioïdes	
Vis	4403
La sécurité publique	
Mazier	4403
Les armes à feu	
Ross	4404
La protection des enfants	
Chagger	4404
Questions au Feuilleton	
Lamoureux	4404

Recours au Règlement

La recevabilité d'amendements déposés en comité pour le projet de loi C-12

Berthold 4404

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi visant à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens

Projet de loi C-4. Troisième lecture 4406
Lavoie 4406
McCauley 4407
Garon 4407
Joseph 4407
McCauley 4408
Blois 4409
Garon 4409
Mazier 4410
Jackson 4410
Blois 4411
Garon 4412
Muys 4412
Blois 4412
Menegakis 4415
Garon 4416
May 4416
Acan 4416
Williamson 4416
Bexte 4417

Lamoureux 4418
Menegakis 4418
Williamson 4419
Au 4419
Lamoureux 4420
Viersen 4420
Lewis (Essex) 4421
Bonin 4421
Lamoureux 4423
Viersen 4424
Fortin 4424
Melillo 4424
Garon 4425
Ross 4425
Lamoureux 4426
Muys 4426
Garon 4427
Melillo 4427
Lamoureux 4428
Garon 4429
Mantle 4429
Leitão 4429
Patzner 4431

MOTION D'AJOURNEMENT

La sécurité frontalière

Mantle 4431
Ramsay 4431

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>